TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 627 — DERNIÈRE ÉDITION — JEUDI 17 JUIN 1982

M. Mitterrand en visite officielle en Autriche

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le siège de Beyrouth par les Israéliens

De l'indignation à l'angoisse

L'indignation qui se répand à travers le monde devant l'invasion du Liban par Israël se transforme progressivement en inquiétude. Il ne s'agit plus seulement de compassion pour les dizaines de milliers de victimes innocentes mais de réelle inquiétude face à l'inconnu. On sait maintenant que le général Sharon n'avait nullement l'intention d'observer un quelconque cessez-le-feu avant d'atteindre tous ses objectifs.

En acceptant une trêve humiliante, la Syrie avait cru tirer son épingle du jeu, mais le ministre israélien de la défense — en lui adressant mardi un ultimatum lui intimant de retirer ses troupes de Beyrouth — risque de la ramener sur les champs de bataille. Les forces de Damas, en particulier à Beyrouth, sont pourtant insignifiantes.

Cherche-t-on maintenant à provoquer l'U.R.S.S., à la mettre au pied du mur en l'obligeant à choisir entre une passivité qui lui ferait perdre toute crédibilité et un engagement concret aux côtés de ses alliées menacées, la Syrie et l'O.L.P. ? Pour l'instant, Moscou est passé à des « actes » que l'on peut interpréter diversement.

Tandis que la C.I.A. signale la prochaine arrivée en Méditerranée de nouvelles unités navales, certains bateaux de guerre croisent depuis mardi au large des côtes libanaises. Le commandant en chef adjoint des forces aériennes soviétiques supervise personnellement à Damas le « pont aérien » qui déverse dans la capitale syrienne [illegible]éments et, qui sait, peut-être « conseillers » militaires.

M. Begin, lui, n'est nullement inquiet. Tout cela, à ses yeux, n'est que propagande destinée à « rétablir le prestige de l'U.R.S.S. aux yeux des Arabes ». Il a sans doute raison, mais ne joue-t-il pas avec le feu en écartant toute autre hypothèse ? M. Brejnev pouvait se permettre d'être prudent aussi longtemps que l'offensive israélienne était « limitée » au Sud-Liban et qu'il espérait tirer profit d'une longue crise diplomatique qui opposerait les Arabes aux Occidentaux. Mais le Proche-Orient n'étant pas les Malouines, on peut craindre que l'extension du conflit à la Syrie n'entraîne l'U.R.S.S., bon gré mal gré, à assumer la responsabilité d'une confrontation Est-Ouest.

M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, fait preuve d'une singulière audace en invitant l'U.R.S.S. à agir sans tarder, alors qu'il n'a pas réussi lui-même, à l'issue d'une tournée dans plusieurs capitales arabes, à réunir un sommet des « pays frères ». Ces derniers sont étrangement absents du conflit, comme s'il ne les concernait pas, et personne n'admettra que leur passivité est uniquement dictée par leurs « divisions ».

Devant la montée des périls, la France — et avec elle l'Europe des Dix — réitère, sans trop y croire, son appel au retrait immédiat du corps expéditionnaire. Mais il y a fort à craindre que le président Mitterrand n'ait perdu son temps en recevant mardi le chef de la diplomatie israélienne, dont les propos publics ne laissent aucun doute sur la détermination du tandem Begin-Sharon d'atteindre tous ses objectifs : détruire l'O.L.P., chasser les Syriens, installer à Beyrouth un gouvernement prêt à toutes les capitulations. Des rêves bien ambitieux et, peut-être potentiellement dangereux.

• Nouveaux affrontements avec les Syriens
• La Ligue arabe demande à Moscou des « mesures rapides et appropriées »

Tandis que M. Habib, envoyé spécial de M. Reagan, poursuit sa navette entre Jérusalem, Beyrouth et Damas, afin d'amorcer un règlement diplomatique du conflit, la situation à Beyrouth s'est subitement aggravée, *mardi 15 juin, en fin d'après-midi, avec le rejet par Damas d'un ultimatum* de Jérusalem exigeant le retrait des troupes syriennes de la capitale, toujours assiégée par l'armée israélienne.

Des « engagements limités », dont il est difficile d'apprécier la portée réelle, ont opposé, mardi après-midi, les troupes israéliennes encerclant *Beyrouth à des forces palestiniennes appuyées par des unités syriennes*, dans les secteurs de Choueifate, à l'est de l'aéroport, et dans le secteur de Hahmour, à 8 kilomètres à l'est de la capitale, surplombant le palais *présidentiel* de Baabda.

A Tunis, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a adressé un appel à M. Brejnev *demandant à l'U.R.S.S. « des mesures rapides et appropriées »* pour mettre fin à l'invasion. Selon la télévision israélienne, d'importants renforts militaires sont acheminés depuis mer*credi* à l'O.L.P., grâce à un « pont aérien Moscou-Damas ». Selon les services de renseignements américains, les Soviétiques renforcent leur flotte en Méditerranée.

D'autre part, M. Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay et envoyé spécial de l'Elysée à Beyrouth, a remis au président Sarkis un *message de M. Mitterrand.*

Lire pages 3 et 4 *les articles de nos envoyés spéciaux au* Liban : Françoise Chipaux et Dominique Pouchin.

Les trois occupations

par MICHEL TATU

De toutes les guerres qu'a menées Israël depuis sa création, celle-ci est à l'évidence la plus gratuite et la plus agressive. La plus gratuite parce que le prétexte invoqué et dont on ne sait même plus très bien lequel est retenu officiellement à Jérusalem (des canonnades sporadiques contre les villages de Galilée ou de l'attentat contre l'ambassadeur d'Israël à Londres) est infiniment plus mince que le blocus du golfe d'Akaba proclamé par Nasser en *1967*. *La plus agressive parce que*, pour la première fois, le but déclaré est l'extermination de l'ennemi là où il se trouve et non pas une simple « prise de gage » ou « leçon ». *Comme c'est aussi* la plus meurtrière pour les populations civiles depuis celle de 1948 (du moins celle-ci était véritablement une guerre de survie pour le jeune Etat) ; cette guerre est la moins justifiée de toutes.

Il reste que l'importante victoire israélienne a modifié les données du problème et que rien ne sera plus désormais comme avant, et d'abord au Liban. Est-il possible d'espérer que ce malheureux pays trouvera, dans les négociations à venir, une solution à ses problèmes ? Rien n'est moins sûr, mais l'on devrait au moins parvenir à un consensus, tant entre les forces intéressées qu'au sein de la communauté internationale, pour exclure tout retour au *statu quo ante*.

M. Mitterrand a utilement rappelé dans sa conférence de presse que l'occupation israélienne n'est que la troisième en date subie par le Liban, après celle de l'armée palestinienne et de la Syrie. Sans doute les trois ne sont-elles pas comparables du point de vue juridique : celle de l'armée juive est de loin la moins fondée en droit, elle n'a été sollicitée par personne — sinon, à la rigueur, par le pouvoir fantoche du commandant Haddad dans le Sud, — alors que le gouvernement *libanais, ou ce qu'il en reste*, avait donné son aval à la présence des deux autres armées. Mais le moins qu'on puisse dire est que ce gouvernement n'avait pas, même en *1969*, lors des accords du Caire sur la présence palestinienne, sa liberté de choix. Et surtout, ces « accords » ne rendaient pas les deux occupations précédentes plus agréables à la population. Un récent séjour dans les diverses « zones » du Liban nous avait convaincu au contraire des problèmes croissants que posait la simple perpétuation du *statu quo*.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Solidarité

Lorsque l'« état de guerre » fut décrété en Pologne, il y a six mois, on assista en France à une immense mobilisation. De la gauche aux « anticommunistes primaires », on ne ménagea pas sa solidarité avec les civils polonais victimes du pouvoir militaire. Les liens affectifs et historiques de notre pays avec la Pologne y furent pour beaucoup.

Aujourd'hui, le Liban — autre peuple ami — saigne dans la quasi-indifférence des Français. C'est sans doute qu'il n'y a pas, chez nous, d'antisionistes primaires, et que la solidarité, elle aussi est dévaluée.

BRUNO FRAPPAT.

La rencontre des partenaires sociaux

La C.G.T. conteste le blocage des salaires

M. Mauroy, entouré de MM. Delors, Auroux et de Mme Questiaux, *respectivement ministres* de l'économie et des finances, du travail et de la solidarité nationale, va recevoir, le 17 juin, les partenaires sociaux pour examiner les mesures décidées après la *dévaluation — blocage de certains prix et des salaires*, à l'exception du SMIC.

Le patronat, par la voix de M. Gattaz, président du C.N.P.F., a *déjà fait savoir qu'il jugeait ces décisions inadaptées et* a réclamé un changement de politique. Du côté syndical, le ton monte également. Au congrès de la C.G.T., à Lille, de nombreux intervenants se sont prononcés contre une baisse du pouvoir d'achat. La C.G.C. « ne veut accorder aucun crédit à un gouvernement *qui lui impose des sacrifices* pour rien ». *F.O., pour sa* part, manifeste des réserves.

La tâche de M. Mauroy, qui préfère de beaucoup convaincre plutôt que contraindre, sera difficile.

A défaut d'un consensus des partenaires sociaux sur le dispositif d'accompagnement de la dévaluation qu'il vient d'arrêter et dont les aspects les plus spectaculaires sont le blocage des prix et des salaires pour une durée de quatre mois, le gouvernement espérait obtenir une certaine neutralité. Cet *espoir* risque d'être déçu.

Directement concerné par le blocage des prix, le patronat, le premier, a donné de la voix pour condamner cette mesure et réclamer, outre une suspension des lois Auroux, un changement de politique économique.

Cette réaction ne surprendra pas, même si sa violence en ces *temps difficiles prend des accents* politiques incontestables. Soucieux sans doute d'atténuer cette impression, M. Gattaz a affirmé que le patronat était décidé à faire preuve de « *patriotisme économique* » pour peu que le gouvernement accepte de geler les lois Auroux. Les mauvais esprits feront remarquer que ce même patronat aurait pu déjà faire preuve de « patriotisme économique » au lendemain du 16 avril, qui avait vu le pouvoir lui faire des concessions non négligeables. Dès lors qu'il est hautement improbable que le gouvernement *lui donne satisfaction*, on peut craindre que le C.N.P.F. dans les mois et *les semaines à venir* soit tenté d'adopter une position plus ouvertement hostile au pouvoir.

Le blocage des salaires soulève lui aussi bien des réticences du côté des syndicats. La C.F.T.C. ne veut pas que « *les salariés fassent les frais de l'opération* » et estime qu'« *il faut trouver des compensations équitables pour les salariés dans le cadre contractuel* ».

M. Bergeron, qui a *été* reçu à Matignon par M. Mauroy, s'est déclaré « *ni mécontent ni satisfait* » de son entretien. « *Nous avons voulu attirer l'attention sur ce qu'il ne fallait pas faire* », a-t-il indiqué, avant d'affirmer que « *mettre en cause la liberté de négociation aurait des conséquences très graves* » et d'ajouter qu'il avait « *nettement mis en garde* » le premier ministre sur les conséquences qui résulteraient de la suspension de la loi du 11 février 1950. Sur le terrain, les troupes de M. Bergeron *se font plus agressives*. C'est ainsi que le cartel des *fonctionnaires F.O. exige que soit* respectée l'augmentation des *rémunérations* prévue *pour* le 1er juillet.

Du côté de la C.G.T., le ton a nettement monté au congrès de Lille, où de nombreux intervenants ont manifesté un ferme refus à tout blocage des salaires.

(Lire la suite page 40.)

POINT

L'opération T.V.A. retardée

L'opération T.V.A. annoncée par le gouvernement il y a quelques semaines va être retardée. Prévue pour le 1er juillet, elle était inscrite, avec d'autres mesures, dans la première loi de finances rectificative pour 1982. Elle devait financer des dépenses nouvelles : réduction de la taxe d'habitation, surcoût du gaz algérien, allégement de la taxe professionnelle, dotation en capital aux entreprises publiques.

Le taux réduit de la T.V.A., qui touche presque tous les produits alimentaires, devait être ramené de 7 à 5,5 %. Mais le taux normal qui concerne notamment les services et les produits manufacturés devait être relevé de 17,6 à 18,6 %. Globalement, l'opération devait rapporter 3,1 milliards de francs à l'Etat.

Le gouvernement a jugé — avec raison — qu'une hausse de la fiscalité sur la consommation contredirait le blocage des prix. La mesure sera donc retardée et l'Etat y perdra un peu d'argent. Il se rattrapera sur les commerçants et les prestataires de services qui auront quelque peine — on peut le prévoir — à sortir du blocage dans lequel ils viennent d'être enfermés. L'idée est de faire un peu souffrir des professions dont on estime qu'elles ont trop profité du régime de liberté des prix. Ce qui veut dire qu'il pourrait être demandé à certains de prendre sur leur marge pendant quelques semaines, voire quelques mois, le coût de l'opération T.V.A. D'où l'importance d'une décision prise in extremis et qui consiste à bloquer les prix toutes taxes comprises.

Si le gouvernement montre là une certaine habileté, il risque aussi de se heurter durement avec les commerçants, les artisans et surtout les prestataires de services. En retardant une opération fiscale importante, les pouvoirs publics démontrent à quel point la dévaluation s'est imposée à eux plus vite que prévu. Comme le prouvent la nécessité de reprendre presque complètement la préparation du budget 1983 et les prévisions de taux de croissance corrigées en baisse...

L'Argentine malade de sa défaite

Quinze mille soldats argentins ont *été* capturés par les troupes britanniques aux Malouines après la prise de Port-Stanley. Forte *de sa victoire totale, Mme Thatcher a affirmé* le mardi 15 juin à Londres que la Grande-Bretagne rejetait toute négociation sur l'archipel avec l'Argentine. A Buenos-Aires, la junte militaire n'a pas encore reconnu la reddition de ses troupes, et le général Galtieri s'est borné à annoncer que les combats étaient terminés. Dans un *discours radiotélévisé, il a menacé* les opposants tandis que des milliers de manifestants réclamaient la démission du gouvernement.

De notre envoyé spécial
CHARLES VANHECKE

Buenos-Aires. — Buenos-Aires avait le mardi 15 juin le visage de la *défaite*. Toute la journée, des milliers de manifestants *réunis sur la place de Mai*, devant le palais présidentiel, ont crié des insultes à l'adresse du chef de l'Etat et demandé sa démission. Dans la soirée, les protestations ont tourné à l'émeute, face à la violente répression policière. Alors que des autobus brûlaient au centre de la ville, *le président Galtieri a fait* à la télévision et à la radio un discours dur, menaçant, évitant toute explication sur la reddition de Port-Stanley. *Bref, c'est dans* un climat tendu, avec un gouvernement crispé par l'humiliation militaire, *que* l'Argentine entre dans l'« après-guerre ».

Les manifestations ont commencé le matin devant la Maison Rose, où les dirigeants tenaient réunion sur réunion depuis la veille.

(Lire la suite page 9.)

DEUXIÈME ÉTAPE DE LA DÉCENTRALISATION

● Le gouvernement définit la nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales.

● Le statut particulier de la Corse est précisé.

LIRE PAGE 13

ŒUVRES, TÉMOIGNAGES

Le cinéma en son temps

Le film qui a obtenu la caméra *d'or* au Festival de Cannes cette année, *Mourir à trente ans*, résonne d'étrange façon. Vieillis, *changés*, les acteurs de mai 68 se retrouvent aux portes des salles où il est projeté, et cherchent, à travers les souvenirs de Romain Goupil, leur propre jeunesse, leurs combats, leurs pensées d'alors. Parfois ils se reconnaissent, parfois ils se sentent trahis ; le débat *est ouvert*. Ceux qui n'avaient pas leur âge à l'époque apportent leurs questions, leurs émotions.

Jeunes idées, vieux auteurs. Que penserait Joris Ivens de Romain *Goupil, lui qui vient de* cinquante ans de cinéma à travers le monde, un demi-siècle de révolutions armées et d'avant-gardes ? Sans nostalgie ni reniements, avec une foi lucide, passionné, passionnant, le documentaliste *raconte* ses trajets, avec la collaboration de Robert Destanque, dans *Joris Ivens ou la mémoire d'un regard*.

Les témoignages, ce ne sont pas *seulement les documents. Le cinéma*, ce n'est pas toujours un métier, c'est parfois une vie. Romy Schneider en est peut-être morte. Rainer Werner Fassbinder, avec une *révolte démystificatrice, filmait comme il respirait*. Il est mort aussi, il reste aussi présent.

Destins, œuvres, textes de cinéma, sont ainsi à déchiffrer en miroir du temps qui les marque et qu'ils portent.

(Voir « le Monde des arts et spectacles », pages 29 à 31.)

Le Monde

idées

LIBAN

L'invasion du Liban continue de provoquer de vives réactions dont les « cris », très contradictoires, que nous publions aujourd'hui donnent une idée. Alain Dieckhoff s'inquiète de ce qu'il appelle la schizophrénie morale des dirigeants israéliens, tandis que Daniel Amson montre que les juifs français ne peuvent pas être assimilés aux Israéliens. Quant à Michel Tatu, il se demande si, de tout ce mal, ne peut pas sortir un bien, autrement dit l'évacuation parallèle du Liban par les troupes syriennes et israéliennes.

LES TROIS OCCUPATIONS

(Suite de la première page.)

Ainsi la présence syrienne apparaissait clairement, et de plus en plus, à la fois comme un échec et comme une imposture. Un échec parce que cette « force de dissuasion » ne dissuadait plus d'aucun désordre ; elle empêchait au contraire toutes les tentatives de remise en ordre, d'entente nationale et de renforcement de l'autorité centrale, c'est-à-dire tout ce que l'on avait espéré des Syriens lors de leur arrivée en 1976. Une imposture parce que la Syrie, loin d'arrêter le terrorisme dans la partie du Liban qu'elle contrôlait, participait à ce même terrorisme avec toute la dose supplémentaire de cynisme propre au terrorisme d'Etat.

Sans revenir sur l'assassinat de Louis Delamare et le dynamitage de l'ambassade d'Irak en *1981*, il était clair que l'on ne communiquait plus, à Beyrouth-Ouest, qu'à coup de bombes et de voitures piégées qui se voulaient autant de « *messages* ». Chacun pouvant recruter, à Beyrouth-Ouest, n'importe qui pour faire n'importe quoi, de nombreux gouvernements étrangers — *pas seulement* le syrien — avaient profité de ce chaos *généralisé pour faire du Liban* une plate-forme unique au monde en matière de terrorisme *international*. Cette situation n'était pas nouvelle, *sans doute, mais elle* allait s'aggravant.

L'échec syrien

C'est donc d'abord dans ce domaine que du malheur devrait sortir un bien, celui que serait l'évacuation du Liban par les troupes syriennes, parallèlement à celles d'Israël. Que cette revendication soit avancée par l'agresseur israélien est fâcheux pour sa crédibilité mais il n'en réduit pas le bien-fondé. Elle correspond sans nul doute à l'aspiration d'une majorité de Libanais — et pas seulement des chrétiens — et semble devoir être appuyée aujourd'hui par bon nombre des puissances extérieures : les Etat-Unis, qui avaient encouragé la présence syrienne au Liban en 1976 jusqu'au début de cette année, avaient changé d'attitude dès avant la *guerre* de juin ; la France s'était engagée dans cette direction *depuis le changement* de pouvoir à l'Elysée — ce qui n'est pas *sans expliquer ses difficultés* avec Damas. Même l'Union soviétique, tout *en haussant le ton, sait tirer les* conséquences stratégiques des *défaites de ses protégés* et paraît avoir restreint la portée de son soutien à la *Syrie : d'accord pour aider ce pays* contre une agression israélienne, *mais pas forcément pour l'aider* à conserver ses conquêtes dans le petit Etat *voisin*.

Restent les deux autres problèmes qui doivent être réglés *simultanément* : le sort des Palestiniens au Liban et l'organisation d'un pouvoir *libanais*. Deux problèmes d'autant plus redoutables qu'ils sont contradictoires : un gouvernement fort à Beyrouth *ne* peut s'accommoder d'une forte implantation politique et militaire palestinienne, et vice-versa.

Priorité devrait toutefois être accordée aux Libanais, non seulement parce qu'ils sont chez eux, mais aussi parce que la constitution d'un Etat O.L.P. dans le non-Etat libanais n'a en fin de compte profité à personne : même pas aux Palestiniens, qui, s'ils ont trouvé une satisfaction de prestige dans les gesticulations militaires et les démonstrations politiques auxquelles se livrait leur organisation, n'ont pas vu leur cause progresser pour autant. M. Begin est sans doute le premier à savoir que cette armée palestinienne du Sud-Liban, malgré le courage démontré par ses combattants et des quantités de matériels *que même ses services de renseignement* ne soupçonnaient pas, n'a *jamais été autre chose qu'une « nuisance »* très secondaire pour sa *machine de guerre et sa sécurité*.

Une autre conséquence paradoxale de la double occupation syro-palestinienne a été l'affaiblissement de la gauche libanaise. Dans le chaos qu'était devenu Beyrouth-Ouest et le reste du secteur dit « palestino-progressiste », cette gauche — qui ressemblait de plus en plus à l'alouette du fameux pâté face au cheval palestinien — a souffert plus que le camp chrétien de dissensions internes aggravées par les méfaits du terrorisme d'Etat décrit plus haut, et qui avait coûté la vie à son chef charismatique, Kamal Joumblatt. La reconstitution d'un pouvoir central sur des bases équilibrées exigerait donc une extraordinaire générosité politique de la part de Bechir Gemayel, le jeune chef des forces du « front libanais » (phalangiste), les seules qui aient quelque consistance dans le Liban d'aujourd'hui face aux troupes étrangères.

Ayant réussi à unifier tout ce qui compte dans son mini-Liban chrétien, « Cheikh Bechir » se targuait de diriger la seule partie du Liban non occupée et où, de surcroît, régnait la sécurité. Mais, si son rôle doit être de ce fait important dans la constitution du Liban futur, il devra aussi surmonter le handicap d'apparaître comme l'allié objectif d'Israël, celui qui a reçu des armes de l'agresseur. Lui qui se présente comme un réformateur moderniste et aime à proclamer que « le Liban de papa est mort », il devra, pour commencer, calmer certains de ses partisans qui se réjouissent ouvertement de cette nouvelle et grave humiliation du monde arabe.

Il devrait être notamment le premier à souhaiter que soit enfin créé cet Etat palestinien sans lequel la situation du Liban sera toujours menacée. Quant aux puissances occidentales, elles devraient elles aussi redoubler d'efforts en ce sens, non seulement pour le Liban, mais aussi si elles veulent éviter de voir les Palestiniens et l'O.L.P. refluer vers le terrorisme aveugle qui leur avait si bien réussi il y a dix ans.

MICHEL TATU.

La responsabilité sans le pouvoir

par DANIEL AMSON (*)

LE drame du Liban pose à nouveau le problème de la solidarité entre les *juifs* de la Diaspora et Israël. Comment nier, en effet, que, par exemple, en France, l'opinion publique assimile, d'une certaine manière, le citoyen français de religion israélite au ressortissant de l'Etat hébreu ? A évoquer sans cesse les « soldats juifs » ou l'« aviation juive », on donne *nécessairement à penser que* l'armée à laquelle ils appartiennent est chargée de défendre *toutes* les personnes de religion israélite.

Or quelle soit la force du sentiment qu'il éprouve pour le peuple israélien, quelle que soit l'admiration qu'il ressente pour ses travaux constructifs et le courage de ses soldats, quelle que soit son indignation devant les lâches attentats dont — comme d'autres — ses diplomates sont parfois les victimes, le juif français ne peut accepter facilement *d'être identifié, par ses compatriotes*, aux électeurs de M. Begin.

Aussi longtemps qu'Israël se défendait contre une agression de ses ennemis, comme en 1948 et 1973, ou contre la menace d'une agression, comme en 1967, les juifs de la Diaspora pouvaient accepter d'être « impliqués » dans ses querelles. Mais, dès lors qu'il existe, comme aujourd'hui, une disproportion manifeste entre la menace dont l'Etat hébreu était l'objet et les moyens qu'il emploie pour la prévenir, les juifs de la Diaspora ne peuvent approuver son action aveuglément.

Il n'en reste pas moins que, par une sorte de réflexe naturel, qui ne doit pas être imputé à de mauvais sentiments, ils sont présumés approuver cette action par leurs concitoyens. *Et il en serait de même si* le malheur voulait que l'Etat hébreu se livrât, un jour, à une action directement contraire aux intérêts de la France.

Pour compréhensible qu'il soit, cet état de choses n'est pas logique. Qu'Israël *défende ses intérêts fondamentaux* — et qu'il les défende bien — *cela est naturel. Que les israélites* des pays libres — qui ont choisi, pour des raisons qui leur appartiennent, de ne pas y émigrer — portent, ne fût-ce que partiellement, la responsabilité de son action, cela n'est pas normal. On doit seulement être tenu pour responsable de ce qu'on a décidé, pas de ce qu'on observe avec intérêt, mais sans pouvoir.

Il n'est, certes, pas question de faire grief à M. Begin de ne pas avoir consulté un conseil des juifs de la Diaspora avant de décider l'invasion du Sud-Liban... Mais on peut craindre que ces derniers ne regrettent un jour que leurs compatriotes les aient assimilés, pendant si longtemps, aux citoyens de l'Etat hébreu.

(*) Avocat à la cour.

Une morale à deux vitesses

par ALAIN DIECKHOFF (*)

QUELLE diabolique équation peut bien justifier la disproportion entre les victimes juives (*l'ambassadeur d'Israël* à Londres, les habitants de la *Haute Galilée*) et *les milliers de Libanais* et de Palestiniens tués par l'armée israélienne ?

Quelle sinistre tragédie peut bien excuser le recours à la légitime défense alors que sont visés non seulement les objectifs militaires de l'O.L.P., mais également femmes et enfants des camps palestiniens, écoliers libanais, véhicules civils ?...

Les témoignages concordants de la presse, française et étrangère, prouvent que l'opération « Paix pour la Galilée » a pour objectif véritable de répandre la terreur sur le Liban. *La mort de civils n'est pas le fait de* simples bavures mais d'une volonté délibérée de *terroriser* les populations, et même d'éliminer purement et simplement une fraction de ces prétendus « réfugiés » palestiniens tellement encombrants pour le sionisme radical de Begin.

Le nettoyage des poches de résistance s'apparente bien à une pacification « à l'algérienne », comme l'écrivait Serge July. Mais la lutte d'*Israël pour des frontières sûres*, qui implique le recours à une conception extensive de la légitime défense, blanchit par avance la conscience morale des dirigeants israéliens, à qui « cette guerre a été imposée », pour reprendre les termes du communiqué du C.R.I.F.

Guerre imposée à Israël... Décidément nous vivons bien une époque passée maître dans les faux en écri*ture et les institutions juives représentatives* soumises à une vision *idéaliste de l'État d'Israël* (tout ce qu'il entreprend étant admis *à priori)* Quelle est donc cette schizophénie morale qui d'une part exonère les juifs israéliens des atrocités actuelles tout en déplorant les victimes juives du conflit (voir l'entretien d'Elie Wiesel avec Ivan Levaï sur Europe 1), mais d'autre part, condamne les Palestiniens, loups sanguinaires comme chacun le sait, *pour leur barbarie terroriste, tout en* mettant les morts libanais et palestiniens au compte des pertes normales de la guerre ?

Le fossé

Deux poids, deux mesures : on pleure (*avec raison*) les *juifs morts* mais la mort d'Arabes est soit ignorée ou *tenue pour inévitable*, soit au mieux déplorée. Une telle myopie morale conduit à partager les populations du Moyen-Orient entre juifs et Arabes d'une façon si radicale et manichéenne que le fossé ne peut que se creuser et « rendre impossible *toute paix durable* » (*Nahum* Goldmann). Si la mort de l'un vaut plus que la mort de l'autre, il en va de même pour leur vie...

Cette vision fondamentalement inégalitaire des rapports entre peuples ne peut déboucher que sur une conception essentialiste opposant son propre groupe, hypervalorisé et magnifié, à l'autre groupe (arabe), dénigré et honni. Nombrilisme ethnocentrique, d'une part, condescendance raciste de l'autre, deux conséquences d'un nationalisme israélien chauffé à blanc, d'un chauvinisme poussé à l'extrême.

Oui, cette morale paradoxale justifie les pires excès, au nom d'une sécurité nationale israélienne qui se *fonde, plus ou moins consciemment*, sur une inégalité quasi naturelle entre juifs d'une *part et* Arabes de l'autre. L'opinion publique israélienne s'accorde en général, si on en croit Francis Cornu, à considérer que les Arabes n'ont pas le même sens de la valeur de la vie (*le Monde* du 12 juin). Cette remarque se suffit à elle-même et montre malheureusement combien ce sentiment de différenciation a pénétré dans le discours isrélien ordinaire, mais aussi *dans* celui de la *majorité* des institutions juives en Diaspora, qui en s'alignant *sur l'optique du sionisme officiel entérinent* aussi la perception inégalitaire qui la sous-tend.

Dans ce jeu tragique tout le monde est perdant, les Palestiniens et les Libanais, mortifiés dans leur chair par cette logique implcable, les Israéliens pris dans l'engrenage sinistre d'un terrorisme d'Etat systématique, la grande majorité des *juifs, défendant* une politique de plus en plus injustifiable et inhumaine, et la paix bien sûr, appelée à devenir un mot creux et utopique dans ce Moyen-Orient à feu et à sang.

(*) Chercheur en sciences sociales.

CRIS :

« Madame, c'est du poison que je voudrais »

par LILIANE ATLAN (*)

QUE *vaut-il mieux : disparaître,* ou survivre avec la culpabi*lité d'avoir tué pour ne pas* disparaître ?

Pour beaucoup, ce dilemme est théorique et intellectuel, il ne les concerne pas dans leur chair, ils peuvent prendre parti et condamner.

Rudnicki, dans *les Fenêtres d'or*, raconte comment, après la liquidation du ghetto de Varsovie, beaucoup de juifs furent pris d'une grande fatigue. Cette fatigue, une petite fille juive l'exprimait de la façon suivante : on lui donne de la nourriture, elle la refuse et dit : *« Madame, c'est du poison que je voudrais. »*

Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous (1), sans aller jusqu'à demander *du poisson, ne peuvent ni approuver* la politique du gouvernement israé*lien, ni la condamner, ni échapper à* un sentiment paralysant et contradictoire d'injustice.

Injustice : celles que l'État de MM. Sharon et Begin commet tous les jours ; dans les territoires occupés ; maintenant au Liban ; demain où ? Et celle que nous subissons, car nous sommes toujours, quoi que nous fassions, dénoncés et condamnés par l'opinion mondiale (*coupables de nous laisser tuer sans* résister, coupables de tuer pour exister, *coupables d'exister)*.

La peur et l'injustice sont deux sentiments qui rendent fou. Ils rendent fous et les Palestiniens et les Israéliens.

Cette folie, quand on la vit soi-même, empêche de porter aucune condamnation, ni contre les extrémistes palestiniens ni contre les extrémistes israéliens.

Aussi bien chez les uns que chez les autres, quelques rares don Quichotte crient au feu, se rencontrent, jettent des ponts, des ponts de paille *vite brûlés*.

Nous vous demandons, au lieu de nous condamner, de nous aider, pour qu'une politique de vraie coexistence et de survie pour tous puisse enfin commencer.

(*) Écrivain, juive.

(1) Qui veut faire, aujourd'hui, partie de ce « nous » ?

SHALOM POUR LE LIBAN

par LEONE GEORGES-PICOT

EN ce temps-là, pour ceux qui habitaient Beyrouth, il y avait un enchantement le di*manche*. On quittait la ville, on descendait en voiture la route qui longe *la côte vers le sud*, la route de Saïda. On s'arrêtait pour se baigner sur la *plage blanche — la plage de Khalde*, — puis sur des kilomètres on continuait à *suivre* cette *route séparée de* la mer par des bois d'oliviers ; des arbres merveilleux : forts, trapus, argentés, généreux, éternels... Au sol, sous les arbres, dans une terre presque noire, des fleurs à profusion : des anémones dans toutes les nuances de bleu , des cyclamens pâles. A gauche de la route, tout de suite les collines avec leurs petits villages perchés vers lesquels nous montions lentement à pied : les troupeaux de chèvres gardés par les enfants, la vigueur des figuiers, le parfum du citron et du jasmin, l'abri des cafés tout en dentelles de bois, ouverts sur la vallée et au-delà vers la *mer*.

Plus que la somptuosité neigeuse du Sannin, *plus que la splendeur* de Baalbek ou de Beit-ed-Dine, plus que la grâce de *Tyr ou de Sidon*, plus que la fraîcheur d'Aley ou de Dour-Choueir dans la *montagne*, c'est cette image-là : le chemin vers Damour et Saïda dans la lumière tremblante, la plus belle lumière du monde, qui évoque le mieux pour moi la douceur infinie du Liban de mon enfance.

Ce temps-là n'est plus ; c'était avant la guerre, c'était avant les guerres...

Puisqu'il n'y a plus que l'horreur, puisque toutes les réunions, comités, colloques, conférences et sommets n'ont pu empêcher cela, peut-on au moins espérer que ce ne soit pas inutile ?

Ne pas dire « A qui la faute ? », *mais « Plus jamais ça ! »*

Tous les diplomates du monde ne serviraient à rien *s'ils* ne pouvaient pas faire aujourd'hui que le Liban soit neutralisé, évacué par les trois armées qui l'occupent et qui s'y entre-tuent — la syrienne, la palestinienne et l'israélienne, — remis enfin aux mains des seuls Libanais et aux forces des Nations unies pour que ce petit pays, unique miracle de grâce et d'équilibre dans cette région du monde, retrouve dans son acharne*ment* à vivre un chemin de paix — et que les enfants de Saïda ne meurent *plus sous les oliviers*.

Au nom de la justice

C'est au nom de grands principes que l'on défend sa cause. L'élan vient du plus profond de soi et pour elle on est prêt à mourir.

Mais que se passerait-il dans le cœur d'un homme qui lutte pour son idéal s'il apprenait que ses parents ne sont pas les siens et qu'il n'est pas juif mais arabe ou pas arabe mais juif ? L'ébranlement n'irait-il pas jusqu'au renversement complet de convictions pourtant authentiques et profondes ?

C'est pour des convictions de cette qualité-là que les hommes n'hésitent pas à s'entre-déchirer...

MARCEL CANETTI.

Partis sans laisser d'adresse

par MICHEL CHODKIEWICZ (*)

VOUS que j'ai vus signer tant de pétitions, votre encre est-elle sèche ? Vous que j'ai entendus dénoncer tant de crimes, votre *bouche* est-elle *muette* ? Marcheurs infatigables, vous étiez de *tous les défilés pour la justice*. Vos pieds sont-ils fourbus ? Et vous por*teurs de badges, ne savez*-vous écrire « Solidarité » qu'en polonais ? *Les militants d'hier ne sont-ils plus* aujourd'hui que des abonnés absents en vacances de l'histoire ?

Depuis trente-quatre ans ce n'est pas, il est vrai, le premier rendez-vous que vous manquez. Depuis trente-quatre ans, vos regards tra*versent* les Palestiniens sans les voir. Depuis trente-quatre ans, vous igno*rez qu'un génocide peut en cacher un* autre. Le vacarme de ces chars piéti*nant le Liban*, de ces bombes écrasant Beyrouth allait-il enfin vous réveiller ? Je le pensais. J'avais tort. Je vous croyais somnambules. Vous *étiez en état de coma dépassé*. J'attendais de vous un cri. En tendant *l'oreille, j'ai surpris quelques déplorations*. Mais les morts n'ont pas be*soin de vos fleurs ni les exilés* de vos couronnes.

Vigilants gardiens des droits de l'homme sous toutes les latitudes, sauf une, vous avez laissé le parti le plus déshonoré de France tenter de s'approprier le maigre cortège des *protestataires*. Si *d'autres engagements* ne l'avaient *providentiellement* retenu, c'est son secrétaire général que nous aurions trouvé au premier rang des manifestants. Car la place était libre : de ceux qui condamnent les goulags, de ceux qui *ne se taisent pas* quand on tue à Kaboul ou quand on emprisonne à Var*sovie, bien peu n'étaient pas empê*chés ce soir-là.

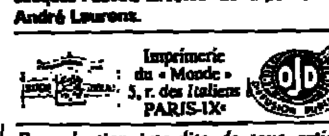
Ces mots vous blessent ? Aux vaincus, il ne reste, pour l'instant, que la parole, c'est-à-dire un ton*nerre sans foudre*. Vous *n'avez* d'ailleurs rien à craindre : l'éclair ne frappe que les hauteurs.

Dormez en paix.

(*) Éditeur.

• RECTIFICATIF. — M. Maxime Rodinson nous demande de corriger deux erreurs de transmission dans son article du 12 juin. Il parlait non du « grand sioniste », *mais du « grand humaniste Elie Wiesel »* (avec point d'ironie, évidemment !) et de « *la logique du sionisme* » (et non « du sioniste »).

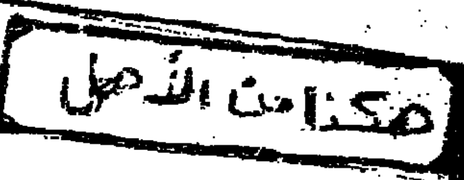
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

L'invasion du Liban par Israël

Les mises en garde soviétiques à Israël étudiées par le cabinet israélien, convoqué le mardi 15 juin avant le départ de M. Begin pour les Etats-Unis, doivent, selon une source proche de la présidence du conseil, être considérées comme « une démonstration de force visant à rétablir le prestige de l'U.R.S.S. parmi ses alliés arabes ». La télévision israélienne, citant son service d'écoutes, fait cependant état d'importants renforts en matériel acheminés depuis mercredi à l'O.L.P. Selon la télévision, trois ou quatre appareils de type Ilyouchine 76 transportant du matériel militaire se posent chaque jour à Damas.

● A WASHINGTON, de source proche des services de renseignement, on juge probable que cinq navires de guerre soviétiques venant de la mer Noire entreront prochainement en Méditerranée où se trouvent déjà, selon le Pentagone, trente bâtiments soviétiques. Les services de renseignement américains ont noté une intensification des communications radio codées avec plusieurs des sept divisions aéroportées soviétiques.

● A TUNIS, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klibi, a adressé un appel à M. Brejnev demandant à l'U.R.S.S. de prendre « des mesures rapides et appropriées » pour mettre fin à « l'agression » israélienne au Liban. « L'U.R.S.S., qui maintient des relations importantes avec la plupart des Etats arabes, déclare M. Klibi, a une responsabilité spéciale face aux mesures d'extermination prises par Israël. » Dans une déclaration faite à notre correspondant à Tunis, M. Klibi a affirmé sa certitude que l'invasion « se soldera par un échec quant aux « deux grands desseins » poursuivis par M. Begin, à savoir briser la colonne vertébrale de l'O.L.P. et imposer Camp David au Liban et par la suite aux autres pays de la région ».

« Le plus triste dans cette affaire, a-t-il ajouté, c'est que les responsables israéliens dont beaucoup avaient vécu les tragiques années de l'holocauste, s'ils n'ont rien oublié, n'ont pas retenu cette grande leçon de l'histoire qui peut se réduire à cette simple vérité : on n'extermine pas un peuple qui veut vivre. Concernant Camp David, nous pouvons affirmer que les pays arabes ne se prêteront pas à cette duperie qui consiste à faire avaliser l'annexion de la Judée et de la Samarie, privant ainsi pour toujours le peuple palestinien de sa patrie et de son droit à un Etat indépendant. »

● A BONN, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, a déclaré qu'« en commun avec les autres pays de la C.E.E. », l'Allemagne fédérale condamnait avec force l'invasion qui « constitue une violation flagrante du droit des peuples ». « Toutes les forces responsables, a-t-il dit, doivent tenter de trouver une solution pour le Liban qui garantisse la souveraineté nationale et assure l'autorité de l'Etat. L'intégrité du Liban doit être assurée par des garanties internationales. »

M. Begin assure que la capture de M. Yasser Arafat n'est pas « l'un des buts » du siège de Beyrouth

De notre correspondant

Jérusalem. — L'assaut sera-t-il donné contre l'O.L.P. à Beyrouth-Ouest ? Le gouvernement israélien a pendant plusieurs jours affirmé qu'il n'avait pas l'intention de donner l'ordre de pénétrer dans Beyrouth. Mais M. Begin a en quelque sorte confirmé l'ambiguïté des propos de M. Sharon à ce sujet. Alors qu'on lui posait la question au cours d'une interview — la première depuis l'invasion du Liban — accordée à la télévision avant son départ pour les Etats-Unis et diffusée mardi soir, le premier ministre a déclaré : « *Je ne peux pas répondre pour le moment. J'aimerais pouvoir le faire, mais il y a un problème sur le terrain ; dans quelques jours, vous saurez...* ». Il a ajouté : « *Quand je serai de retour* (à la fin de la semaine prochaine), *peut-être aurez-vous une réponse.* »

Toutefois, M. Begin a indiqué que la capture de M. Arafat et des chefs de l'O.L.P. n'était pas l'un des « buts » de l'opération, et il a précisé : « *Nous aimerions seulement qu'ils ne soient plus en position de pouvoir diriger leurs troupes.* » Au sujet des combattants et militants de l'O.L.P., il a dit : « *S'ils doivent rester au Liban, avec l'accord du gouvernement libanais, ils seront des résidents — non pas des citoyens, — et sans armes* ».

A ce point de la discussion, M. Begin, laissant entendre que Israël comptait influer sur l'avenir du Liban, a déclaré : « *En un mot, tout doit y changer et nous y resterons jusqu'à ce que toutes les dispositions de sécurité soient prises pour prévenir de nouvelles attaques contre nos localités.* » A la question : « *Pourquoi M. Sharon a-t-il rencontré à Beyrouth, dans la nuit du 13 au 14 juin, des dirigeants chrétiens libanais ?* », M. Begin s'est exclamé : « *Et alors ! Moi aussi je les ai rencontrés* », contredisant les chefs phalangistes qui prétendaient, ces derniers mois, avoir rompu leurs liens avec Israël. Le premier ministre a dit : « *Notre armée a fourni aux chrétiens une aide en matériel et en munitions, ce n'est pas un secret ; aujourd'hui, des contacts personnels demeurent et, bien sûr, il y a des réunions de temps en temps.* »

Le chef du gouvernement, à propos de définition d'une zone *de sécurité de 40 kilomètres*, a fait comprendre que celle-ci pouvait être *quelque peu étendue* : « *Il peut s'agir de 43 ou 48 kilomètres* », a-t-il dit, soulignant que les « *terroristes* » disposent d'un canon soviétique de 180 millimètres qui, « *bien que d'un modèle ancien datant de la deuxième guerre mondiale* », a cette portée. M. Begin a confirmé qu'Israël n'avait pas immédiatement donné suite, la semaine dernière, à la *demande d'un cessez-le-feu*, ce qui tend à prouver une nouvelle *fois que Washington n'a pas eu* l'intention d'exercer de fortes pressions sur Jérusalem.

« *Quand le président américain*, raconte M. Begin, *a demandé qu'un cessez-le-feu prenne effet jeudi 10 juin à 6 heures du matin, je ne pouvais accéder à cette demande car, à ce moment, l'ennemi se trouvait encore à certains endroits à 18 km de Kyriat-Shmona* (au nord de la Galilée) ; *aussi lui ai-je expliqué que nous étions prêts à annoncer un cessez-le-feu le lendemain à midi.* »

Six mille prisonniers

Tout en avouant que son gouvernement n'était toujours pas en mesure de produire des chiffres sur le nombre total des victimes de l'opération et celui des personnes déplacées ou sans abri, M. Begin a contesté les indications fournies par la Croix-Rouge au Liban. « *J'ai entendu*, dit-il, *le chiffre de six cent mille sans abri, il est imaginaire car il n'y a pas six cent mille habitants dans la zone* (occupée actuellement par Israël). »

Pour tenter de démentir le chiffre de dix mille morts avancés à Beyrouth, on se contente, à Jérusalem, de donner officiensement une estimation très partielle, celle du nombre des victimes « *civiles* » de Tyr : « *une quarantaine de tués* ». Aucune indication sur les pertes parmi les « *éléments armés* », et on peut s'interroger sur la possibilité, pour les Israéliens, de faire une distinction entre ces derniers et les « *civils* », les combattants palestiniens et ceux de la gauche libanaise ne portant pas d'uniforme.

Les Israéliens sont toujours très embarrassés par les différentes évaluations faites à l'étranger des dégâts et des victimes de l'opération « Paix pour la Galilée », alors que, dix jours après le début de l'invasion, ils n'ont laissé filtrer que de très rares informations. Ils ont décidé de lancer une campagne d'aide aux sinistrés et soulignent que l'armée a tout fait pour épargner les civils. Ainsi, M. Begin a assuré qu'à Saïda, où la résistance a été très forte, l'état-major avait renoncé à ordonner des bombardements aériens intensifs. Il a déclaré que, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale et de la FINUL, la population avait été invitée à se rendre sur les plages. « *Cinquante mille personnes*, a-t-il dit, *se sont rendues sur le bord de mer et aucune d'entre elles n'a été blessée.* » Le porte-parole de l'armée a annoncé, le 15 juin, que la résistance avait cessé dans le secteur de Saïda, notamment dans le camp de réfugiés Aïn-Heloué où s'étaient retranchés des fedayin.

Autre problème : le sort des prisonniers palestiniens ou libanais qui, selon le général Eytan, seraient au nombre de six mille. On souligne à Jérusalem que ce chiffre équivaut à celui de l'ensemble des détenus se trouvant dans les prisons israéliennes (parmi lesquels trois mille Arabes habitant des territoires occupés, pour la plupart prisonniers politiques, ou détenus pour faits de terrorisme) Le gouvernement refuse de considérer les fedayin comme des prisonniers de guerre, mais les juristes israéliens estiment qu'il est inconcevable de les faire tous passer en jugement. Durant l'opération Litani, en 1978, les prisonniers palestiniens (soixante-seize) avaient été échangés contre un soldat israélien capturé par l'O.L.P.

Des armes soviétiques surfaites

M. Begin a aussi vanté les mérites de son armée : « *Il est prouvé que le nombre d'hommes et de chars chez l'ennemi n'est pas décisif pourvu qu'on dispose d'une armée bien entraînée et hautement motivée, même si elle est réduite en effectif* » Il a souligné que les armes utilisées contre les Syriens (pour la plupart américaines) étaient très « *efficaces* », ajoutant que les pays occidentaux, et notamment ceux de l'OTAN, pourraient utilement tirer des enseignements de l'opération « Paix pour la Galilée », car il est établi que certains types d'armements soviétiques, tels que le char P-72, connu pour être le meilleur du monde, bénéficiaient jusqu'alors d'une réputation abusive (1). Il a indiqué que la campagne au Liban avait montré la solidité du traité de paix avec l'Egypte, puis il a adressé au roi de Jordanie et au président Assad un appel à signer la paix avec Israël. Enfin, M. Begin a fait remarquer que son intervention à l'ONU était opportune. « *Je pense*, a-t-il dit, *que le moment est particulièrement bienvenu, pour le premier ministre d'Israël, d'apparaître devant les membres de cette Organisation.* »

FRANCIS CORNU.

(1) Depuis a été produit le P-80 de meilleure réputation encore.

Les forces de Damas ont subi une écrasante défaite

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Le *regard indifférent* et le geste machinal. Adossé à sa guérite, il balance, des heures durant, un bras d'automate devant des files de voitures qui, par habitude, lui font *encore* la grâce de ralentir à son approche. Il n'en a cure, ne *les voit plus ou presque. Il compte* les heures et attend la relève, sans un signe d'impatience. Totalement impuissant.

Il est venu de Damas, dûment mandaté par les frères arabes pour que l'ordre règne au Liban. Mais là, fidèle au poste, à deux pas du *musée, il ouvre, tout bonnement*, à demi somnolent, la voie qui mène *tout droit aux soldats d'Israël*, un « *libérateur* » chasse l'autre. Sentinelle délaissée, il n'est plus que la relique d'un hier révolu.

A peine installés, les tenants du nouvel ordre le somment de disparaître, sans délai et sans laisser de traces. De leur quartier général, sur *les hauteurs voisines*, les généraux israéliens ont, simple formalité, demandé aux Syriens de tourner à jamais la page et de déguerpir de Beyrouth. Et voilà que Damas se *rebiffe, rejette*, indignée, l'injonction et rappelle que ses troupes sont là, « *en application d'une décision arabe et à la demande des autorités légales libanaises* ». Bref, qu' « *elles remplissent leurs obligations... avec tous les moyens dont elles disposent* ».

Pure fiction. Qui ferait sourire Beyrouth si l'humeur pouvait s'y prêter. A l'heure des comptes, dans une capitale assiégée qui ne vit *qu'un répit, la bravade n'est plus* de mise. Chacun sait bien que « *tous ces moyens* » se résument à quelques dizaines d'hommes — cent cinquante tout au plus — abandon*nés sur des barrages aux quatre* coins de la ville, coupés de leurs chefs et sans porte de sortie. Soldats attardés, oubliés au fil de la déroute.

Car c'est bien une déroute que l'armée syrienne, maîtresse insolente *d'un Liban éclaté, a subie*. Plus de trois cents chars détruits, certaines unités d'élite équipées de T-62 soviétiques ultra-modernes anéanties par l'aviation israélienne. La même *qui, selon de bonnes sources*, aurait en outre abattu quatre-vingt-cinq Mig syriens, le quart de l'aviation de combat chèrement acquise par Damas.

Aujourd'hui, sous l'œil bienveillant de Tsahal, les soldats du général *Assad ramassent leurs épaves*, jusqu'au moindre bout de ferraille. Ils ne verront peut-être pas les trous noircis qui marquent les sites de leurs SAM-6, rasés avec une incroyable *précision*. Ils *sont* près d'un millier, épars sur la route qui mène *à Damas*, sans vraies liaisons entre eux. Hormis les hommes stationnés au nord — environ sept mille entre *Tripoli et la Bekaa* — *le dispositif* syrien du Liban ne comprend plus à proximité de Beyrouth qu'une brigade (2 000 hommes) cantonnée à Dhour-Choueir dans le haut Metn, *directement menacée par la poursuite* de l'avancée israélienne. Ils étaient plus de vingt cinq mille. Il en reste moins de la moitié.

Pris dans la nasse, entre mer et colline, murés dans leur dernier *réduit*, les *fedayin* ont, dans *une* résistance acharnée, déjà perdu *l'essentiel du peu de matériel lourd* dont ils disposaient. Certains se sont retranchés dans les camps, presque *vides de leurs habitants* qui se sont réfugiés partout où c'est possible, *dans le centre de la ville*, des *jardins publics*, aux escaliers des immeubles. D'autres parcourent rues *et boulevards, installant à la hâte* des lignes de défense. Dos au mur, sans trop d'illusions...

Ils sont seuls et le savent. L'appoint des miliciens de la gauche libanaise ne peut leur être d'un grand secours. Tous déjà remâchent *une rancœur douloureuse, évoquent* avec mépris ce Chouf-Druze, fief de Walid Joumblatt — chef du Mouvement national — investi par « *l'ennemi sioniste* » sans qu'une balle ou *presque ne soit tirée*. Le « *seigneur de Moukhtara* » parle aujourd'hui, dans son château encerclé, de résistance passive. Eux apprêtent leur dernières armes.

Ils n'ignorent pas non plus que les chiites — plus nombreux, plus déterminés et mieux organisés que les milices éparses du Mouvement national — ne tiennent plus à faire les *frais d'un dernier round* dévastateur. Dans leurs quartiers popu*leux de la banlieue sud*, ils ont ostensiblement réduit leur dispositif militaire et signifié qu'ils s'opposeraient à en faire un sanctuaire-refuge pour fedayin pourchassés...

A l'est aussi, Beyrouth fait ses comptes. Plus en profits qu'en pertes. Et sans s'encombrer de nuances. « *Les Israéliens ont fait en quelques jours le nettoyage que nous étions — hélas ! — impuissants à mener à bien. Ils ont bouté hors du pays les Syriens et cassé les Palestiniens* », explique un des stratèges politiques des phalanges, proche de Bechir Gemayel. « *Ce n'est pas un nouvel épisode de l'interminable crise libanaise, mais un tournant décisif. Il nous reste à achever le travail : construire une autorité libanaise forte.* »

L'humiliation délibérée de l'Etat

Tant d'assurance ne risque-t-elle pas pourtant d'être bientôt contredite ? Comment imaginer un Etat *fort, fruit d'une entente libanaise*, quand Tsahal campe aux abords du palais présidentiel et fraternise bruyamment avec l'un des deux bords ? Il est déjà, parmi les maronites, des sceptiques clairvoyants, qui ne dissimulent pas leur amer*tume et parlent même de « duperie »*. Qu'est allé faire Sharon, demandent-ils, à la tête de ses chars aux portes de Baabda ? Que cherchait-il sinon à balayer le dernier zeste de crédit *accordé à l'Etat et aux hommes qui* en ont la charge ? Et de se lamenter sur ce président, décidément *bien* pâle, qui a baissé à jamais les bras, incapable d'un seul geste — symbole pour dénoncer la manœuvre à la face du monde...

L'armée israélienne pouvait compléter son encerclement de l'Ouest, par bien d'autres routes, en évitant soigneusement Baabda. C'est une décision politique qui lui a fait choisir l'itinéraire le plus humiliant pour les derniers vestiges du Liban légal. *Comme est politique cette entrée* claironnante dans les quartiers chrétiens quand, *là encore*, d'autres chemins étaient ouverts à une avancée militaire vers le nord.

Que cherchent les dirigeants d'Israël ? A compromettre ceux-là *mêmes qu'ils voulaient hier investir* des responsabilités d'un « *Liban libre, fort et unitaire* » ? Qui donc pouvait prétendre convaincre l'Ouest que l'entente restait possible après tant de faux *pas*, d'évidence volontaires ? Le « *salut public* » décrété en *hâte lundi et formellement ouvert* à toutes les « *familles* » libanaises n'était dès lors qu'illusion. Il est mort-né. De mort très naturelle... La « *paix en Galilée* » est-elle encore en jeu quand Tsahal *crapahute sur* les pentes de Baabda ? Quand ses *soldats célèbrent avec éclat l'alliance* scellée avec les « frères » du réduit chrétien ?

Loin des *généreuses* intentions proclamées, Israël ne jouerait-il pas, *sur le terrain, la partition de fait* de son voisin du nord. Une partition qui, après tout, pourrait demain permettre de ne plus même poser une trop épineuse question, celle de la *restitution d'un* Sud-Liban dévasté...

DOMINIQUE POUCHIN.

A la télévision israélienne

M. JOUMBLATT ENVISAGE L'ORGANISATION D'UNE « RÉSISTANCE PASSIVE »

Jérusalem (A.F.P.). — Le chef de la gauche et des druzes libanais, M. Walid Joumblatt, a affirmé, le mardi 15 juin dans la soirée, qu'il organisait « une espèce de résistance passive à l'occupation israélienne du Liban » et avait demandé à ses représentants au gouvernement de donner leur démission.

« C'est une affaire de principe », a ajouté le chef du Mouvement national (gauche), dans une interview *à la télévision israélienne*. Evoquant le comité de salut national que le gouvernement libanais avait décidé de former pour faire face à la situation créée par l'invasion israélienne, il a estimé : « Nous ne pouvons constituer de comité de salut national avec des canons et des chars sur notre terre et autour du palais présidentiel. »

Comme on lui demandait ce *qui se passerait si*, après le retrait des Israéliens, les forces *syriennes et palestiniennes* revenaient au Liban, M. Joumblatt a répondu : « *C'est notre* affaire, cela n'est pas le *problème d'Israël.* »

M. Joumblatt était interrogé dans son fief de Mokhtara, dans la montagne du Chouf, où il est sous surveillance israélienne.

L'INVASION DU LIBAN PAR ISRAËL

Saïda, après le séisme...

De notre envoyée spéciale

Saïda. — Une odeur pestilentielle flotte sur certains quartiers de Saïda. Dix jours après les bombardements israéliens, de nombreux cadavres demeurent sous les ruines d'immeubles effondrés et les équipes de déblaiement qui s'activent depuis quarante-huit heures font tous les jours de macabres découvertes.

Dans l'abri d'une école, une quinzaine de corps déchiquetés, ou coupés en deux, s'entassent sous les poutrelles et les blocs de béton. *« Notre école avait été évacuée deux jours avant les bombardements,* dit le directeur, *mais des Palestiniens s'étaient installés dans l'abri. »* Ceux-ci n'ont été découverts que mardi, et la puanteur, sous cette chaleur accablante, est insoutenable. Le directeur se protège d'un masque pour tenter de récupérer ce qui peut l'être encore de son bureau. A cent mètres de là, un habitant d'un village voisin est venu chercher des nouvelles de sa famille. Devant l'immeuble détruit, il essaie, à lui tout seul, d'écarter des amoncellements de gravats pour rechercher s'il y a des corps. Selon le gouverneur militaire de Saïda, quatre cents cadavres ont déjà été dégagés. L'entreprise française qui participe au déblaiement creuse, le long d'une large avenue poussiéreuse à la périphérie, une immense fosse pour les enterrer.

Un gigantesque tri

Le centre est aux trois quarts détruit. Les seuls immeubles épargnés étant les mosquées, les églises, les hôpitaux et les bâtiments administratifs. C'est dans l'un de ceux-ci que le gouverneur militaire israélien, en place depuis une semaine, s'est installé et que des centaines de personnes font la queue, des heures durant, pour obtenir un permis de circuler. Dans une école, à proximité, des femmes sont venues aux nouvelles de leurs maris toujours interrogés.

La ville a été largement évacuée par la population, qui s'était regroupée, soit dans les villages alentours, soit sur la plage, après les avertissements israéliens. Après son entrée, l'armée a opéré un gigantesque tri. Séparés de leurs familles, tous les hommes ont comparu, un par un, devant des officiers, aidés par des mouchards. Les « suspects » d'appartenance à l'O.L.P. sont gardés à vue, ou certains d'entre eux sont envoyés en Israël, où ils sont détenus dans des camps dont l'emplacement demeure secret. Beaucoup de Palestiniens ont tenté, en effet, de se noyer dans la population civile.

Dans ce décor de tremblement de terre, la vie, pourtant, reprend petit à petit. Le marché a rouvert ses portes et les cageots de tomates et de concombres encombrent la chaussée. Sur les cent mille habitants que comptait Saïda, quatre-vingt mille sont revenus et beaucoup errent autour de leur appartement dévasté à la recherche de quelques souvenirs.

Sur la plage, à la sortie nord de la ville, abrités par des toiles de nylon jaune, quelques centaines de femmes et d'enfants palestiniens évacués du camp de Aïn-Heloué, qui tentent de survivre. Ceux-là ont tout perdu et n'ont plus où aller. Sous les pins, leur misère paraît plus criante encore. Sous une toile montée à la façon des tentes bédouines, une femme entourée de six enfants tourne la soupe. Les détritus s'amoncellent un peu partout et l'hygiène est inexistante. L'arrivée des camions de vivres — l'armée israélienne distribue une fois par jour du pain, des légumes et des conserves, — ameute une nuée d'enfants.

Les femmes vont chercher de l'eau à une petite rivière qui coule à proximité. L'une d'elles a peur d'en donner à son bébé de deux mois, qu'elle exhibe, à bout de bras, comme un symbole de son désespoir. L'eau manque cruellement, même si, dans la ville, des distributions sont effectuées quotidiennement. Une compagnie du génie répare les fuites et la centrale électrique avec l'aide des Libanais qui collaborent avec le gouverneur militaire pour l'organisation de la vie quotidienne.

Sur le plan sanitaire, les treize hôpitaux, publics ou privés, ont été mobilisés et reçoivent des blessés. A cinq minutes d'une place dévastée, au sol retourné par les bombes, l'hôpital du docteur Abou Zahr semble irréel. Son hall pavé de marbre gris est d'une parfaite propreté, et, dans son bureau, aux boiseries vivement décorées, le directeur trône au milieu d'assistants qui sirotent des cafés. *« Pendant cinq jours, les interventions se sont succédé sans arrêt »*, dit le chirurgien, qui vient encore de recevoir trois Palestiniens blessés par balles. Les blessés sont tous entassés dans l'abri du sous-sol, les fenêtres du rez-de-chaussée étant condamnées par des armoires ou des tables. Pour la plupart, ces blessés ont reçu des éclats d'obus, beaucoup sont brûlés. *« Pour l'instant, je ne manque de rien. J'attends des sulfamides que doit me livrer la Croix-Rouge israélienne »*, assure le docteur Abou Zahr.

« Nous voulons vivre »

Vis-à-vis des Palestiniens dont les camps se situent à proximité, le chirurgien est sévère : *« Ils sont venus par ici tirer en l'air autour de l'hôpital pour provoquer une riposte israélienne,* affirme-t-il. *Je suis d'une vieille famille libanaise. Je n'ai rien à voir avec ces gens-là. J'espère simplement que leur départ permettra au Liban de retrouver sa dignité. »*

Des accusations contre les Palestiniens, les habitants de Saïda en portent par dizaines. *« Ils nous volaient, nous rackettaient, nous terrorisaient »*, dit, devant son échope éventrée, un vieux tailleur. Dans une petite rue latérale, un camion Molotova surmonté d'un lance-roquettes s'est échoué contre un mur. Située juste derrière, la maison du professeur Adnan a souffert des ripostes israéliennes. Enseignant la littérature arabe à l'Université, ce petit homme sec d'une cinquantaine d'années ne peut cacher son amertume. *« Depuis dix jours, nous vivons dans les abris,* dit-il. *Ce qui s'est passé ici est terrible. Pourtant, Israël doit vivre mais pas sur les cadavres des Libanais. Nous voulons, nous aussi, vivre. Nous voulons vivre »*, répète-t-il en litanie, comme pour conjurer le sort.

Sous l'occupation israélienne, les Libanais de Saïda, encore traumatisés par les bombardements et les destructions, restent discrets. La peur se lit sur certains visages.

L'armée poursuit, dans le centre, son inventaire des trente caches d'armes palestiniennes découvertes. Dans la cour-parking d'un petit immeuble, un souterrain conduit à une véritable caverne d'Ali Baba remplie de centaines de caisses de roquettes, d'obus de mortier, de missiles antichars, de grenades, de balles. Ces munitions sont d'origine soviétique, chinoise ou polonaise. Beaucoup de caisses portent l'inscription du lieu d'expédition : Benghazi - Libye.

Selon un officier israélien, Saïda renfermait 500 à 700 tonnes de munitions, sans compter les armes. Devant l'hôpital, dans la rue centrale, un camion de 35 tonnes déborde de Kalachnikov récupérées. Les trente caches d'armes sont pour la plupart dans le centre, dans des endroits inattendus comme l'abri d'une école ou celui d'une H.L.M. Aucune d'elles n'a été atteinte par les bombardements, ce qui laisse à penser qu'elles étaient repérées par les services de renseignements israéliens. Le « nettoyage » de Saïda n'est cependant pas terminé et le camp d'entraînement palestinien d'Aïn-Heloué n'est toujours pas tombé. Mardi, des rafales d'armes automatiques éclataient parfois, trouant le pesant silence qui règne sur ces baraques de tôle enchevêtrée, pratiquement rasées par les bombardements aériens. A l'intérieur, des Palestiniens résistent toujours et auraient pris en otages des Libanais. L'armée qui encercle le camp n'y pénètre pas et répond aux rafales d'armes automatiques par des obus de mortier.

Si, à Saïda, des Palestiniens luttent toujours, à Tyr, la situation est redevenue plus calme et la population retrouve petit à petit ses habitudes, au milieu des ruines du front de mer. Aucun des immeubles le long du large boulevard qui longe la Méditerranée n'a été épargné, à part le siège local de l'O.L.P., sans doute en raison de son dépôt d'armes. Installé dans une grande maison, au fond d'une cour sablonneuse, il abritait des centaines de chargeurs de Kalachnikov, des missiles anti-chars, des mitrailleuses lourdes et des bombes à magnésium particulièrement meurtrières. Sur le sol gisent des cartes d'identité, des photos de familles et des portraits de Lénine. Dans le port, quatre ou cinq bateaux coulés ne montrent plus que le bout de leur mât. Comme à Saïda, le gros de la population s'était enfui à l'annonce des bombardements et ne revient que lentement. La gendarmerie libanaise, qui n'a pas été désarmée, collabore avec Israël pour l'organisation de la vie. Là aussi, le manque d'eau et d'électricité se fait cruellement sentir. Pour éviter les scènes de pillage des premiers jours, des soldats israéliens gardent les magasins. Indifférents ou habitués au drame, des enfants se baignent en jouant dans le port. Les victimes de Saïda et de Tyr auront payé très cher le droit des habitants de Haute-Galilée à vivre en paix.

FRANÇOISE CHIPAUX.

DEVANT L'AMBASSADE D'ISRAËL A PARIS

Juifs contre juifs

A 18 h. 20, dix minutes avant l'heure prévue pour la manifestation silencieuse organisée à l'appel d'intellectuels juifs, dont le mathématicien Laurent Schwartz, et de diverses organisations juives progressistes devant l'ambassade d'Israël, la rumeur de slogans envahit la salle exiguë, où M. Shamir va tenir sa conférence de presse. Pourtant, en ce mardi 15 juin, les forces de l'ordre ont barré les deux extrémités de la rue Rabelais, où se trouve l'ambassade, de façon à maintenir les manifestants à bonne distance. Un diplomate israélien explique : *« Il y a une contre-manifestation. »*

Ce sont les militants du Betar (1) qui cherchent à disperser brutalement, aux cris de *« Israël vivra »* un groupe de femmes communistes portant symboliquement des œillets blancs et demandant que soient épargnés les enfants libanais et palestiniens. Ils s'en prennent ensuite à ce qu'ils appellent *« les juifs de la honte »*, membres de l'Association des juifs de gauche, du Cercle Gaston-Crémieux, de Renaissance de la presse progressiste, de Combat pour la Diaspora, de Judaïsme et socialisme, du Hatchomer Hatzaïr...

Au total, quelque quatre cents à cinq cents personnes. Parmi elles, des intellectuels et des écrivains : MM. Vidal-Naquet, Olivier Revault d'Allonnes, petit-fils de Renan, Jean Daniel, Jérôme Lindon, Vladimir Jankélévitch, particulièrement respecté dans la communauté israélite et qui a subi d'énormes pressions du CRIF (Conseil représentatif des juifs de France) pour qu'il ne participe pas à la manifestation.

Toute la nuit, M. Vidal-Naquet a reçu des appels téléphoniques injurieux, et sa femme, pourtant catholique, a été traitée de *« sale juive »* par des éléments favorables au gouvernement de M. Begin

Les organisateurs, qui attendaient une cinquantaine de manifestants, sont surpris de les trouver dix fois plus nombreux, et, ce mercredi, nous signale notre correspondant à Jérusalem, les journaux relèvent que c'est en France — en particulier à Paris et à Strasbourg — que se sont produites pour la première fois dans la Diaspora des manifestations d'organisations juives hostiles à l'intervention au Liban.

Tandis que M. Shamir achève sa brève et bien incomplète conférence de presse, à l'extérieur, les affrontements se poursuivent entre les deux camps, qui défendent avec une égale conviction — mais avec des moyens bien différents — leur conception de la judéité et de la politique d'Israël.

Barbara Bloch et Catherine Azoulai, du Hatchomer Hatzaïr (2), qui ont ramassé les œillets blancs piétinés par les militants du Betar, portent au cou l'étoile de David. *« Regardez ce qu'ils ont fait,* disent-elles, *ce sont les flics de la droite, de cette droite qui crie :* Heil Begin ! »

« Vous êtes des juives de la honte, vous devriez vous suicider », leur lance un militant du Betar. Barbara Bloch riposte : *« Vous distribuez un tract avec une photo de Paris-Match montrant le pilote israélien massacré par des Palestiniens, mais vous ignorez des milliers de civils libanais et palestiniens tués par les soldats israéliens. C'est vous qui devriez avoir honte. »*

D'autres groupes discutent sur le même ton :

« Cesse de cracher sur Israël... La haine de soi est un vieux phénomène juif...

— Le respect de la vie humaine est le vrai réflexe juif.

— Maso !

— Facho ! ».

A 20 heures, les forces de l'ordre demandent aux derniers groupes de se disperser. Quelques militants du Betar crient : *« Nous avons gagné... Ils sont partis. »*

PAUL BALTA.

(1) Initiales de Brith Trumpeldor, mouvement d'extrême droite fondé en 1923 à Riga, par Jeev Jabotinsky. La section française a été constituée en 1928, à Paris, par Victor Mirkin. Les initiales reprennent aussi le nom d'une forteresse de la révolte des juifs contre Rome en 135 de l'ère chrétienne.

(2) Mouvement la Jeune Garde (socialiste de gauche).

Les Syriens ont rejeté l'ultimatum les sommant de quitter Beyrouth

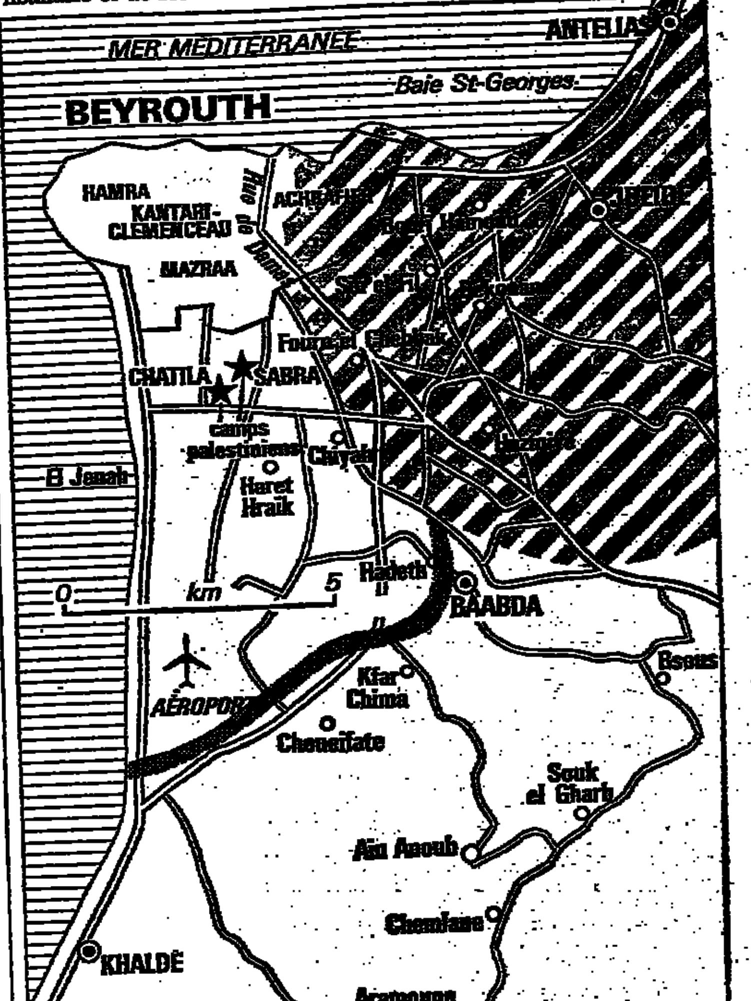
Les combats entre Israéliens et Syriens ont repris mardi après-midi 15 juin à Beyrouth, à la suite du rejet par Damas d'un ultimatum de Jérusalem lui demandant de retirer immédiatement ses troupes de la capitale libanaise et de ses environs. Dans sa réponse à l'ultimatum israélien, transmis au commandant de la F.A.D. par l'intermédiaire de l'armée libanaise, Damas a affirmé : *« Les troupes syriennes se trouvent à Beyrouth en application des décisions arabes et à la demande du pouvoir légal libanais, et elles accompliront leur devoir pour la défense du pouvoir légal libanais et des forces libanaises et palestiniennes au Liban. »*

Les forces syriennes ont participé aux duels d'artillerie signalés dès le début de l'après-midi entre les troupes israéliennes et les forces communes palestino-progressistes dans le secteur de Kfar-Chima-Hadeth. Des renforts syriens ont été aperçus dans la région d'Aley et de Bhamdoum, sur la route Beyrouth-Damas, dans la montagne surplombant à l'est la capitale libanaise. D'autres unités syriennes ont fait leur apparition sur le bord de mer, au sud de Beyrouth, et les barrages de la FAD ont été à nouveau dressés dans les rues du secteur ouest de la capitale.

D'autres combats ont été signalés entre Israéliens et Syriens autour de la ville de Choueifate. Des tirs d'artillerie ont été signalés dans le secteur du carrefour routier de Khaldé, toujours tenu par les forces palestino-progressistes.

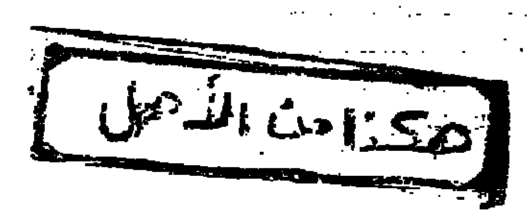
M. Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., a poursuivi mardi l'inspection des positions des *« forces communes »*, accompagné, selon l'agence palestinienne Wafa, par M. Abou Walid, chef des opérations militaires, pour *« s'informer auprès des combattants de leurs besoins »*.

L'agence a par ailleurs démenti la chute du camp de réfugiés d'Aïn-Heloué, annoncée mardi après-midi par Israël. Elle affirme que le camp est soumis à des attaques répétées de l'armée israélienne, qui aurait perdu soixante-dix tués et blessés, ainsi que deux chars et deux transports de troupes. — *(A.F.P., Reuter.)*



La zone en grisé représente le secteur contrôlé par les forces libanaises (milices phalangistes).

Le trait en grisé épais indique approximativement l'avancée extrême des troupes israéliennes, ce mercredi 16 juin en fin de matinée. Des poches de résistance palestino-progressistes subsistent cependant au sud de cette ligne notamment à Khaldé, Kfar Chima et Choueifate.



La diaspora palestinienne du Golfe

III. – *L'an prochain à Jérusalem*

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Les communautés palestiniennes disséminées dans les États du Golfe – quelque 600 000 personnes qui ont émigré par vagues successives depuis 1948 – occupent une place de choix dans les pays hôtes. Heureux d'avoir échappé aux horreurs de la guerre ou à l'occupation israélienne, ils souffrent néanmoins de multiples discriminations, pénibles et aliénantes. Admirés ou jalousés, en raison de leurs qualités humaines et intellectuelles, les autochtones les jugent envahissants (« Ils sont partout...) et inassimilables ». (Voir *le Monde* des 15 et 16 juin).

Le mot de « *ghetto* » est couramment utilisé dans les pays du Golfe – y compris dans la presse – pour désigner les quartiers dans lesquels se sont regroupés la plupart des Palestiniens. Allez flâner dans les rues de Hawali et du Nughra, au Koweït, peuplées de quelque 150 000 âmes, et vous comprendrez pourquoi. Les habitants qui sortent de ces immeubles délabrés, petits bourgeois besogneux, sont, à plus d'un égard, « *autres* » que les autochtones. Ils sont vêtus « *à l'européenne* », leurs femmes sont dévoilées et maquillées ; ils parlent leur dialecte d'origine, souvent avec l'accent du terroir ; si vous bénéficiez de leur hospitalité, vous découvrirez que leur humour grinçant et tout autant leurs recettes culinaires sont spécifiquement palestiniens.

Les jeunes, nés « en exil », ne se différencient guère de leurs aînés, la génération des émigrés, sinon par une ardeur nationaliste plus marquée. Ils parlent de la terre des ancêtres comme s'ils l'avaient quittée la veille et beaucoup portent autour du cou la réplique, en acier ou en or, de la « *patrie occupée* ». Ils fréquentent des clubs exclusivement palestiniens et cherchent l'âme sœur « *parmi les nôtres* ». Ils ont horreur des « *mariages mixtes* », c'est-à-dire avec d'autre Arabes, fussent-ils de la même confession religieuse.

Moustapha Beidas, homme d'affaires prospère, est un Palestinien « évolué », qui ne vit pas dans un « *ghetto*) du Koweït, mais dans un quartier résidentiel qui abrite les gens de sa classe sociale, toutes nationalités confondues. Il a beaucoup voyagé. Ses enfants ont étudié en Suisse, en Angleterre ou aux États-Unis. Il « exige » néanmoins quatre « *qualités* » essentielles de ses futurs gendres, « *celles d'être musulman, palestinien, originaire de Jaffa* (sa ville natale), *plus précisément du quartier de Salhieh* (où sa famille est établie) *et, de préférence, l'un de mes neveux...* ». Le plus étrange est que M. Beidas soit parvenu à marier trois de ses enfants selon ses critères...

La vie sociale gravite autour de la cellule familiale, particulièrement solide à en juger par le très faible taux de divorces (1). A l'exception d'une mince couche de bourgeois et d'intellectuels occidentalisés, voire cosmopolites, les Palestiniens fréquentent peu les autochtones. Un citoyen du Qatar nous expliquait l'absence d'affinités par la différence de mœurs ainsi que par la « *susceptibilité* » des Palestiniens « *qui ont tendance à interpréter la remarque la plus anodine à leur sujet comme une sournoise manifestation d'antipathie ou d'hostilité* ». Ils supportent mal, en particulier, que l'on prenne à partie l'O.L.P. alors qu'ils ne se privent pas, entre eux, de critiquer violemment tel ou tel autre aspect du comportement de la « *centrale* » des fedayin.

L'attachement à l'O.L.P.

Tout observateur peut relever les multiples signes de l'attachement quasiunanime de la diaspora à l'organisation de M. Arafat. Les raisons en sont simples. L'O.L.P., un « *front* » d'organisations et de personnalités indépendantes allant de la droite islamique à l'extrême gauche marxiste, est une sorte de miroir dans lequel chacune et chacun peut se reconnaître. Son idéologie nationaliste est fondée sur un concept, le droit à l'autodétermination, et deux autres revendications qui en découlent, le droit au « *retour* » (al awdah) des réfugiés et celui d'établir un État indépendant en Palestine. Au-delà de ce « *programme* », M. Arafat et ses compagnons laissent à leurs compatriotes la liberté d'imaginer la nature de leur futur État, les structures politiques, économiques et sociales dont il serait doté.

« *Je désapprouve la politique de l'O.L.P. sur nombre de points et je ne suis pas sûr que ses dirigeants soient nos meilleurs porte-parole, mais je la soutiens inconditionnellement car elle incarne notre unité nationale* », dit M. Ali Yassir, richissime entrepreneur à Abou Dhabi. Il n'a jamais milité dans une organisation palestinienne, même quand il vivait avec sa famille dans un camp de *réfugiés à Beyrouth*, et il ne « *fait toujours pas de politique* ». Mais le chèque qu'il verse mensuellement à l'O.L.P. se chiffre en dizaine de milliers de dollars.

Tous les Palestiniens du Golfe cotisent, chacun selon ses moyens : le plancher fixé est de 5 % du salaire net (ou 3,5 % du brut), que les gouvernements et beaucoup d'entreprises prélèvent à la source, comme un impôt. L'O.L.P. fonctionne déjà *comme un gouvernement. Le Fonds* National Palestinien (à l'instar du Fonds National Juif avant la création de l'État d'Israël) finance, en grande partie, les activités des divers « *ministères* ». Les contributions de la diaspora viennent s'ajouter aux subsides des États arabes pour construire des écoles et des centres de formation professionnelle, pour entretenir des cliniques qui dispensent des soins gratuits, pour accueillir et installer les nouveaux émigrants dans le besoin, auxquels on délivre un « certificat de bonnes mœurs » – l'équivalent d'un extrait du casier judiciaire – qui leur permettra de s'employer plus facilement. L'appareil militaire de l'O.L.P. se charge du recrutement de jeunes qui, tous les étés, sont envoyés dans des camps d'entraînement au Liban et en Syrie, ou sur les champs de bataille si la situation l'exige, *comme cela est le cas actuellement* au Liban.

L'O.L.P. est présente dans la vie quotidienne des Palestiniens de la diaspora. Elle anime – à travers ses adhérents démocratiquement élus – les syndicats, les associations professionnelles et culturelles, qui regroupent des dizaines de milliers d'adhérents, ainsi que des centaines de clubs essaimés dans tous les pays du Golfe. Elle assure encore la distribution de la presse « *nationale* », paraissant à Beyrouth, notamment *Falastine Al-Thawra (la Révolution palestinienne), Al Ard al-Mohtalla (le Territoire occupé). Palestine*, revue en langue anglaise destinée aux anglophones, en particulier les expatriés indo-pakistanais, nombreux dans la région. L'O.L.P. organise, enfin, les élections du Conseil national palestinien (C.N.P.) – le parlement de la résistance – qui comprend actuellement environ 80 représentants de la diaspora du Golfe sur les 350 membres que compte cette Assemblée.

Un appareil d'État

Dotée d'un appareil d'État, l'O.L.P. entretient des « *ambassades* » dans tous les pays du Golfe, où ses représentants bénéficient d'un statut diplomatique. Ils circulent dans de somptueuses voitures de service, battant pavillon palestinien, sont reçus avec égard dans les chancelleries et sont invités avec empressement aux réceptions données par leurs « *collègues* » occidentaux et orientaux. Parallèlement à ces « officiels » plusieurs dirigeants du Fath – la principale organisation de l'O.L.P., qui, dit-on, bénéficie de la confiance de 90 % des Palestiniens du Golfe – résident en permanence *dans la région*, compte tenu de son importance.

L'un des fondateurs du Fath, actuellement membre de son comité central et vice-président du Conseil national palestinien, Selim El-Zaanoun, dit Aboul Adib, fait fonction de « *haut commissaire pour les pays du Golfe* ». Ses services, qui occupent l'ensemble d'un immeuble moderne au Koweït, se superposent à ceux de l'O.L.P. dans la gestion des affaires sur le plan régional. Tout en rondeurs, fine moustache et lunettes d'écaille, installé dans un luxueux bureau climatisé, Aboul Adib a les allures et le comportement d'un diplomate professionnel de haut rang. Les éloges qu'il décerne aux « *gouvernements hôtes* », tout en nuances, paraissent, à *première vue, sincères*.

Ce sont les fonds en provenance du Golfe qui alimentent essentiellement les caisses de la résistance palestinienne, lui permettant notamment d'acquérir de coûteux armements. Ce sont les gouverne*ments de la région qui sont les plus* prompts à soutenir politiquement l'O.L.P., parfois contre leurs propres convictions. Ils ont condamné sans appel les accords du Camp David, rompu leurs relations diplomatiques avec l'Egypte, approuvé puis rejeté le « *Plan Fahd* » *pour un règlement* pacifique, selon l'avis fluctuant de la « centrale » des fedayin : ils financent la présence militaire au Liban de la Syrie, alliée de l'O.L.P., bien qu'ils tiennent en horreur, pour la plupart, le régime de Damas : ils dénoncent les États-Unis, critiquent la *France de François Mitterrand*, ménagent l'Union Soviétique, en raison des positions pro-palestiniennes de cette dernière.

L'influence de la diaspora du Golfe n'a rien d'occulte. « *Elle n'est pas plus mystérieuse que celle qu'exercent les sionistes aux États-Unis, et, d'une manière plus générale, en Occident* », répète-t-on à l'observateur de passage. La « *sensibilité* » des cheiks qui gouvernent la *région n'a pas été déterminée seulement* par leur arabité et leur appartenance à l'islam, elle a été aussi façonnée, dans leurs jeunes années, par des précepteurs palestiniens et ultérieurement par des conseillers, de hauts fonctionnaires, de grands brasseurs d'affaires, devenus des amis, qui ne cachent pas leurs sympathies pour l'O.L.P. Tout autant que la jeune génération d'intellectuels autochnones, ils n'échappent pas à l'idéologie nationaliste distillée par les mass media, dont tout le monde s'accorde à dire qu'ils sont « dominés » par de nombeux et talentueux journalistes palestiniens. *Mais ils demeurent vigilants.*

Gratitude et méfiance

Microcosmes *du monde arabe*, les royaumes et les principautés du *Golfe sont sensibles comme* des sismographes à toute secousse dans un quelconque pays de la région. Le problème palestinien, plus que tout autre, constitue une épée de Damoclès *dans la mesure où il est* générateur d'agitation, de révolutions, de guerres qui risquent d'ébranler, jusqu'aux fondations, des régimes fragiles et vulnérables. A n'en pas douter, les gouvernements du Golfe souhaitent ardemment un règlement *pacifique*, de *préférence négocié* avec l'O.L.P., seule capable de conférer à la paix un caractère durable. Mais tout en soutenant l'organisation de M. Arafat, ils reculent devant toute mesure qui pourrait remettre en cause leur prospérité ou *leur stabilité. Ici*, plus qu'ailleurs, les intérêts d'État prennent le pas sur les sentiments des gouvernants. Ces derniers prennent alors des mesures préventives ou répressives pour affronter le « *péril palestinien* », beaucoup plus potentiel que réel en l'état actuel des choses.

Cette dualité de comportement suscite chez les Palestiniens une attitude ambivalente à l'égard des pays hôtes : de la reconnaissance pour *l'hospitalité reçue mais aussi une* solide méfiance envers « *les Arabes* », dont la « *solidarité verbale* » est perçue le plus souvent come un leurre. En période de crise, comme celle suscitée par l'invasion du Liban, l'amertume se transforme en indignation devant la « *passivité* » des gouvernements, qui se refusent à décréter des représailles économiques contre les « *complices d'Israël* », les États-Unis en tête. On égrène alors toutes les rancunes enfouies, les « *trahisons* » dont se seraient rendus coupables tous les États arabes, du *Maroc à l'Arabie Saoudite, en passant* par la Jordanie, la Syrie et l'Irak, depuis le « lâchage » des insurgés palestiniens contre l'occupant anglais dans les années 30 jusqu'à la paix séparée israélo-égyptienne. « *Nous sommes les juifs des Arabes* », *murmurent*, désabusés, nombre de Palestiniens, y compris de hauts responsables de l'O.L.P.

Le climat politique a bien changé parmi les Palestiniens du Golfe. Naguère « maximalistes » pour la plupart, ils s'opposaient discrètement, *mais fermement, au projet* conçu en 1974 par la direction de l'O.L.P. de se résigner à accepter un État en Cisjordanie et à Gaza. Ceux-là mêmes qui avaient pris la tête de la contestation confient aujourd'hui qu'un « *mini-État* », même « *émasculé* », *est préférable à un* exil prolongé. Tirant les leçons de l'expérience de ces dernières années, évaluant le rapport des forces internationales, beaucoup d'entre eux – surtout ceux qui ont dépassé la cinquantaine – désespèrent de voir ce compromis se réaliser de leur vivant. Encore qu'aucun ne doute que, à plus longue échéance, « *l'entité raciste d'Israël* » cédera la place à une « *Palestine réunifiée* », binationale ou non, selon que cet État serait fondé par des moyens pacifiques ou par la violence.

Si l'on devait pousser le parallèle plus loin qu'ils ne le font généralement, on pourrait soutenir que les Palestiniens de la diaspora ne sont pas moins « *sionistes* » que les juifs, qui, des siècles durant, n'ont cessé *de répéter dans leurs prières rituelles* : « *Hachana haba ba Yerouchalayim* », « *L'an prochain à Jérusalem...* »

FIN

(1) *Palestinian Statistical Abstract 1981*, publié à Damas par le bureau central des statistiques de l'O.L.P., indique, par exemple, que sur 66 556 couples, au Koweït, 175 d'entre eux seulement avaient divorcé en 1975. A noter aussi *que la polygamie a virtuellement disparu* chez les Palestiniens musulmans.

PROCHE-ORIENT

LA VISITE A PARIS DU CHEF DE LA DIPLOMATIE ISRAÉLIENNE

« La France pourrait jouer un rôle dans la création d'une force internationale »

nous déclare M. Shamir

M. Itzhak Shamir, chef de la diplomatie israélienne, estime, dans l'entretien qu'il nous a accordé à Paris, que la France peut jouer un rôle dans la création d'une force internationale au Liban.

« On commence à parler, à Jérusalem, d'une force multinationale qui serait chargée de contrôler une partie du Liban qu'occupe actuellement l'armée israélienne. Est-il exact qu'Israël veuille demander à la France de participer à cette force ?

— C'est possible. Si l'on veut créer une telle force pour s'assurer que les terroristes ne renouvellent pas leurs attaques, la France pourrait jouer un rôle. Les Etats-Unis aussi, qui sont très intéressés à une solution. Nous avons déjà des consultations avec eux, et M. Begin, qui se rend à Washington, poursuivra ces négociations.

— Imaginez-vous une telle force sous l'égide de l'ONU ou indépendante des Nations unies ?

— Nous la préférerions en dehors des Nations unies, car l'ONU agit toujours contre nous. Il existe une majorité automatique toujours prête à condamner Israël. Regardez plutôt, par exemple, la force du Sinaï, encore qu'elle ait été mise sur pied dans des conditions différentes.

— A votre avis, combien de temps sera-t-il nécessaire à la mise en place de cette force ? Vous raisonnez en terme de semaines, de mois ou d'années ?

— Tout cela peut aller très vite, si nous rencontrons de la bonne volonté. Il doit être clair que nous ne resterons pas à Beyrouth et au Liban plus qu'il n'est nécessaire. Nos soldats veulent rentrer chez eux.

— Mais, auparavant, ne chercherez-vous pas à mettre en place un gouvernement qui vous soit favorable ?

— Non, non. Tout ce que nous voulons, c'est un Liban libre de toute force d'occupation étrangère. Et je dis cela en connaissant parfaitement les diverses opinions qui existent dans la société libanaise.

— Mais par votre seule présence, vous pèserez forcément sur la constitution de ce gouvernement.

— Non, nous n'exercerons aucune influence.

— D'après de nombreux témoignages, entre quatre et six mille combattants de l'O.L.P. sont retranchés dans Beyrouth-Ouest. Qu'allez-vous faire ? Les attaquer ? Exiger leur reddition ? Les laisser partir discrètement vers la Syrie ?

— Vous savez, je ne suis pas sur place et je ne connais pas les plans militaires. Tout ce que nous voulons, c'est arrêter tout de suite les opérations militaires si les autres les arrêtent.

— Mais, par exemple, avez-vous envie de faire M. Arafat prisonnier ?

— Je vous répète, je ne suis pas sur place. Les questions de personnes ne sont pas les plus importantes. L'important, c'est d'arrêter les activités terroristes.

— Jérusalem a annoncé que vous aviez fait plusieurs milliers de prisonniers de l'O.L.P. Qu'allez-vous faire d'eux ?

— C'est la première fois que cela nous arrive : il faudra décider. On les interrogera d'abord. Mais, actuellement, je ne sais pas ce qu'on va en faire. Vous savez que parmi ces prisonniers figurent des non-Palestiniens, des Européens et des Asiatiques. Nous avons aussi saisi beaucoup de documents sur le terrorisme international. Nous exposerons tout cela en temps utile.

— Exigerez-vous le départ du Liban de tous les Palestiniens qui y vivent actuellement ?

— Non, pas du tout. Il faut trouver un *modus vivendi*. C'est contre l'organisation terroriste que nous luttons.

— Quelle est votre plus grande divergence avec la France ?

— Nous avons une divergence profonde en ce qui concerne l'établissement d'un deuxième Etat palestinien, auquel nous nous opposons. Ce n'est pas juste de préconiser la création d'un tel Etat, car la population arabe palestinienne a déjà son Etat, la Jordanie. C'est le roi Hussein qui répète toujours que le peuple jordanien et le peuple palestinien forment le même peuple. Un Etat O.L.P. à quelques kilomètres de Jérusalem constituerait un danger mortel pour l'Etat d'Israël, car il serait une base d'agression permanente.

— Est-ce là la position officielle israélienne ?

— Ce n'est pas vraiment la position officielle, mais c'est la description de la situation qui existe actuellement. Cela ne signifie pas que nous ayons de mauvaises intentions à l'égard du roi Hussein.

— Il n'en paraît pas tellement persuadé !

— C'est bien pour cela que je le précise.

— Considérez-vous maintenant les négociations sur l'autonomie totalement dépassées ?

— Mais non, pas du tout. Il devrait y avoir au contraire une reprise rapide de ces négociations, et, après l'affaiblissement très important de l'O.L.P., il sera plus facile d'aboutir, car les éléments modérés ne seront plus sous la pression de cette organisation terroriste.

— Accepterez-vous le maintien d'une présence militaire syrienne ?

— La Syrie n'était pas visée par cette opération. S'il nous a fallu agir contre les Syriens, c'est que par endroits l'armée syrienne protégeait les combattants de l'O.L.P. Mais nous n'avons pas de grandes difficultés avec la Syrie.

— Comment expliquez-vous le silence de l'U.R.S.S. pendant les combats ?

— On ne peut pas vraiment parler de silence. Il y a eu des déclarations, mais je préfère m'abstenir et ne pas analyser cette attitude. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC.



M. Mitterrand a confirmé l'appui de la France au gouvernement libanais

M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, s'est refusé à qualifier le ton de l'entretien que M. Mitterrand a accordé pendant 45 minutes, mardi 15 juin, à M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères. Il s'est contenté de lire un texte indiquant que le chef de l'Etat avait « *confirmé l'appel solennel lancé la veille par la France afin qu'il soit mis fin sans délai aux bombardements, aux combats et aux souffrances des populations libanaises et palestiniennes* ».

Devant M. Shamir, M. Mitterrand a également « *réaffirmé la volonté du gouvernement français d'apporter son appui et sa garantie à tout processus qui permettrait au gouvernement légitime du Liban de reconstituer l'intégrité, l'unité et l'indépendance libanaises* ». Enfin, il lui a rappelé « *la demande de retrait immédiat des forces militaires israéliennes du Liban, demande déjà faite par le Conseil de sécurité et par les Dix* ».

M. Mitterrand a-t-il fait preuve d'une grande fermeté ? On peut le supposer si l'on en juge par le laconisme des déclarations faites de son côté par M. Shamir. Comme on lui demandait à la sortie de l'Elysée comment s'était déroulé l'entretien, il s'était contenté de répondre « *très bien* ». Peu après, au cours d'une conférence de presse à l'ambassade d'Israël, il s'est efforcé de minimiser l'étendue des divergences entre « *deux pays amis qui ont des différences de vue mais qui sont d'accord sur d'autres problèmes* ».

Il s'est toutefois refusé à préciser ces différents points et, quand on l'a interrogé sur la réaction de son interlocuteur au sujet de la force internationale dans laquelle Israël souhaiterait voir la France tenir la deuxième place après les Etats-Unis, M. Shamir, après un moment d'hésitation, s'est borné à dire : « *On a discuté. Le dialogue va continuer* ». Sur ce point précis, le Quai d'Orsay a rappelé que M. Cheysson avait déclaré lundi à Bordeaux : « *Il est beaucoup trop tôt pour savoir si une telle force pourrait mieux remplir son mandat que la précédente.* » Le porte-parole du ministère des relations extérieures a ajouté : « *Il est donc* a fortiori *bien trop tôt pour envisager une participation de la France à une telle force.* »

Le porte-parole a également précisé que, au cours de la séance de travail qui avait eu lieu le matin avant que M. Cheysson ne parte pour Ryad, le ministre français avait écouté le point de vue de son interlocuteur et lui avait rappelé la position de la France. Il a notamment souligné qu' « *il était bien clair que faute d'un avenir normal pour le peuple palestinien, la France estimait qu'une paix durable n'était pas possible au Proche-Orient* ». Aucune question bilatérale n'a été abordée, a enfin précisé le porte-parole.

Dans les milieux diplomatiques israéliens — tout comme à Jérusalem, — *on souligne que le seul fait que cette visite ait été maintenue constitue un succès*. On qualifie aussi les entretiens de « *polis et corrects* » ce qui, selon le *Jerusalem Post*, signifie en clair que le climat a été jugé en Israël comme « *plutôt froid* ». Il n'en demeure pas moins qu'Israël a apprécié que M. Mitterrand ait reçu M. Shamir, alors que cela ne semblait pas prévu, et veut y voir un signe de la volonté de la France de poursuivre le dialogue malgré les divergences.

L'invasion du Liban continue cependant à provoquer une intense émotion en France et en Europe. On indique, dans les milieux diplomatiques, que la Belgique, au nom des Dix a présenté lundi, à l'ambassadeur d'Israël, à Bruxelles, dix questions précises sur cette opération. Les Dix demandent, notamment, combien de temps Israël compte rester au Liban, ce qu'il va faire des prisonniers palestiniens et quel rôle il reconnaît à la Croix-Rouge internationale. — P. B.

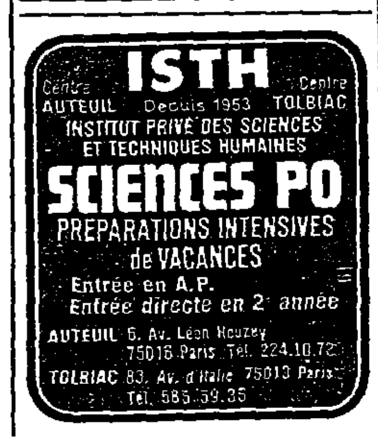
AMÉRIQUES

Guatemala

LE GÉNÉRAL RIOS MONTT PROPOSE A LA GUÉRILLA DES NÉGOCIATIONS AUX ÉTATS-UNIS

Guatemala (*A.F.P., Reuter*). — Le président de la République, le général Rios Montt, a fait, le mardi 15 juin, une offre de négociations aux chefs de la guérilla, proposant que les pourparlers aient lieu dans un bref délai à Washington. Cette offre de dialogue, sans précédent, s'inscrit dans le cadre d'une proposition d'amnistie du gouvernement aux rebelles, dont le général a fixé le terme à la fin de juin — faute de quoi une offensive de grande envergure serait lancée contre eux, avec les moyens militaires et ceux de la « défense civile », c'est-à-dire des *milices* pro-gouvernementales. Le général a, d'ailleurs, annoncé le prochain envoi, à partir de juillet, « de soldats et de nourriture » dans des zones troublées, où ont lieu régulièrement des massacres de paysans.

Plus d'une centaine de villageois ont été tués le seul mardi 14 juin dans le département de Quiché, à l'ouest-nord-ouest du pays, a, ainsi, annoncé le général Rios Montt lors de la même conférence de presse au cours de *laquelle* il a *formulé* l'offre de négociation. Pour le chef de l'Etat, les *insurgés seraient* responsables des massacres périodiques de paysans, *qui* se *sont* multipliés ces dernières semaines.



LES RÉACTIONS A L'INTERVENTION ISRAÉLIENNE

Dix jours après le début de l'intervention israélienne au Liban, les protestations se multiplient en France.

● *Le parti socialiste* a adressé mardi 15 juin à M. Walid Joumblatt, en tant que chef du parti socialiste libanais, un télégramme dénonçant les « *entraves* » qui ont été mises à sa liberté de mouvement par les Israéliens et demandant le « *retrait immédiat du Liban de toutes les troupes de l'Etat d'Israël* ».

● *La conférence épiscopale de France*, dans un appel à la solidarité matérielle en faveur des « *victimes des conflits au Liban* » diffusé mardi, dénonce la « *violence plus meurtrière qu'elle ne l'a jamais été* » dont est victime « *ce pays avec qui nous avons des liens de langue, de culture et de foi* ».

● *Un groupe de treize savants*, parmi lesquels trois prix Nobel (MM. Kastler, Lwoff et Jacob) et les professeurs Schwartz, Jankélévitch et Kessler, ont envoyé un *télégramme* à M. Begin l'adjurant de « *faire cesser les bombardements meurtriers sur les populations civiles au Liban* ».

● *Une centaine d'intellectuels* parmi lesquels Mme Gisèle Halimi, député socialiste, les *professeurs* Rodinson, Miquel, Milliez et Minkovski, et Me Beauvillard, dénoncent, *dans un appel* à l'opinion publique « *l'agression israélienne contre le Liban qu'aucun prétexte ne suffit à justifier* » et « *la complaisance et la partialité des Etats occidentaux, dont le nôtre* [lors des événements de Cisjordanie et du Golan], *ce qui a encouragé Begin à décider l'attaque aux conséquences criminelles* [au Liban] ».

● *L'Association de solidarité franco-arabe* demande au gouvernement français de « *tout mettre en œuvre pour que Tel-Aviv cesse son occupation au Liban* », et aux Etats arabes « *que soit mis un terme à leurs différends* ». Elle organisera, vendredi 18 juin à 18 heures, une manifestation au métro Barbès.

● *D'autres réactions* dénonçant l'invasion ont été enregistrées dans une dizaines de sections locales C.F.D.T. et SGEN-C.F.D.T. de la région parisienne, à l'Ecole polytechnique où plus de trois cents élèves ont adressé une pétition aux ambassades d'Israël et du Liban, au Centre d'études anti-impérialistes, à l'Union internationale juive pour la paix, au Mouvement juif progressiste de M. Liberman.

● *Des manifestations* ont eu lieu, mardi 15 juin, devant le Quai d'Orsay à Paris, à l'appel de l'Association de soutien français et arabe aux peuples palestinien et libanais dont deux délégués ont été reçus par le chef de cabinet de M. Cheysson ; à Marseille devant le consulat d'Israël, où deux cents personnes avaient répondu à l'appel du P.C.F.

Des intellectuels juifs français dénoncent la politique de Jérusalem

Un groupe d'intellectuels juifs français nous adresse le texte suivant :

« *Voici plusieurs décennies que la politique israélienne au Proche-Orient passe, dans l'opinion internationale, pour avoir le soutien de la grande majorité des juifs de la Diaspora, croyants ou non. Après l'invasion du Liban meurtri et la dévastation des camps de réfugiés, abusivement présentées comme des opérations de « légitime défense », les soussignés, tous juifs, proclament leur réprobation catégorique de ce type d'intervention. Ils dénoncent l'illusion d'un règlement des conflits où Israël est impliqué par le recours systématique à la force brute et par la recherche d'une hégémonie militaire dans cette région du monde.*

» *Ce qui a fait dans l'histoire la dignité du peuple dispersé dont se réclame l'Etat d'Israël, et particulièrement son courage devant la barbarie nazie, son respect séculaire de la vie humaine et du droit des gens face à toutes les entreprises totalitaires, se trouve aujourd'hui bafoué par l'exemple de cette action, qui s'insère dans l'ensemble des politiques nationalistes opiniâtres et dangereuses qui déchirent le Proche-Orient.*

» *Devant ce déni de justice, devant ce mépris des valeurs auxquelles ont adhéré des générations de juifs, nous refusons énergiquement toute solidarité avec la politique actuelle d'Israël. Nous invitons tous ceux qui ne peuvent se sentir historiquement étrangers au peuple israélien à agir auprès de lui, pour qu'il en vienne à condamner une telle politique. Et, s'il recherche la paix, que ce soit par d'autres voies que celle de la guerre sans cesse recommencée.* »

SIGNATAIRES : Miguel Abensour, Erika Apfelbaum, Joëlle Assoël, Guy Atlan, Francis Bailly, Claude Bardos, Irène Barki, Marcel Benarroche, Gérard Benarous, Georges Benguigui, Roudy Bydlowski, Bernard Caroli, Charles Cimerman, Amy Dahan, Maurice Dayan, Sonia Dayan-Herzbrun, Régine Dhoquois, Roger Dosse, Simone Dreyfus, Jean Eisenstaedt, Nicole Eisner, Eugène Enriquez, Dominique Fischer, Alain Geismar, Annie Goldman, Monique Halpern, Jacques Hassoun, Bernard Herszberg, Léon Herszberg, Vladimir Jankélévitch, Marcel-Francis Kahn, Daniel Kipman, Maurice Koskas, Pierre Lantz, Philippe Lazar, Thomas Löwit, Michaël Lowy, William Lubtchansky, Charles Malamoud, Richard Marienstras, Alexandre Minkowski, Eve Netchine, Serge Netchine, Mme Claude Revault d'Allones, Luc Rosenzweig, Florence Schalom, Joseph Schalom, Michèle Schatzman, Dominique Schiff, Jean-Marie Schwartz, Nathalie Sinelnikov, Colette Sluis, Gérard Spitzer, Karol Szurek, Pierre Vidal-Naquet, Bertrand Weil, Emmanuelle Wolmann, Manuel Worcel.

★ Prière d'adresser les autres signatures à Maurice Dayan, Centre universitaire Censier, 13, rue Santeuil, Paris (5e).

COLLECTE EN FAVEUR DES VICTIMES

Des dons peut être adressés pour les victimes des bombardements au Liban :

— au Secours populaire français, C.C.P. Paris 654 37 H ;

— à la Cimade, C.C.P. Paris 4088 87 Y ;

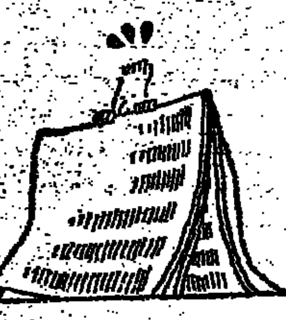
— à la Fondation de France, C.C.P. Paris 369 G ;

— à Solidarité internationale, C.C.P. 1906909 G ;

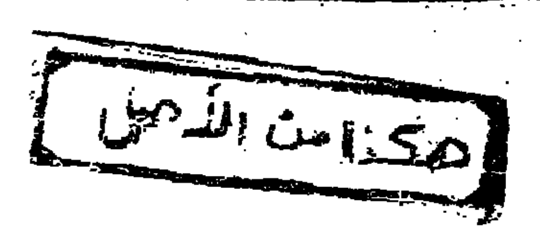
— à l'Association médicale franco-palestinienne, C.C.P. La Source 34 521 83 W ;

— au Secours catholique, C.C.P. Paris 5620-09 K (avec la mention « Liban »).









ASIE

Corée du Sud

Le procès des incendiaires du Centre culturel américain de Pusan s'accompagne d'un affrontement entre les Églises et l'État

De notre envoyé spécial

Séoul. – Le procès de seize personnes, dont dix étudiants et un prêtre, impliquées dans l'incendie du Centre culturel américain de Pusan (*sur la côte est de la Corée du Sud*) le 18 mars, s'est ouvert lundi dernier, *14 juin*. L'attentat avait fait un mort et trois blessés coréens. Les inculpés sont passibles de la peine de mort. L'ouverture du procès a été précédée sur les campus universitaires de Séoul par des manifestations durement réprimées.

Présenté par les autorités comme un acte criminel aberrant, ou procommuniste, l'incendie du Centre culturel apparaît d'abord comme un geste symbolique perpétré par une poignée d'étudiants pour protester contre le soutien sans réserve accordé depuis deux ans par les États-Unis au régime militaire du président Chon Doo Hwan, non contre le principe même de la présence américaine en Corée du Sud. Indirectement, c'est le président et son équipe qui étaient visés par cet acte.

Précédé et suivi d'actions et de propos maladroits qui ont exacerbé les passions, tout particulièrement entre l'Église et l'État, l'incendie a ravivé les antagonismes. Il a relancé le cycle contestation-répression qui agite périodiquement une société où l'obsession de la sécurité, face à la menace du Nord communiste, justifie aux yeux de l'armée et des diverses polices les restrictions imposées aux libertés et l'assimilation de nombreux opposants à des agents procommunistes.

L'incendie de Pusan est qualifié d'acte anti-américain sans précédent. Il apparaît cependant comme le prolongement direct de l'incendie d'un autre centre culturel américain, celui de Kwangju, *mis à feu* en décembre 1980 pour protester *contre le rôle joué par* le haut commandement des États-Unis en corée *du sud dans la répression des* émeutes civiles de mai 1960. Le général Wickham avait en effet autorisé des unités sud-coréennes placées sous ses ordres à intervenir à Kwanfju (1). Depuis cette tragédie nationale, le feu anti-américain couvait dans certains milieux de l'opposition. Pour ceux-là, l'Amérique, en favorisant la répression du « printemps sud-coréen » et la prise du pouvoir par le général Chon au mépris des valeurs dont elle se réclame face au communisme, a trahi à la fois ses idéaux et les aspirations démocratiques de la population sud-coréenne. En février, le *feu fut attisé* par une remarque de l'ambassadeur *des États-Unis*, M. Walker, assimilant les opposants antigouvernementaux à des « enfants gâtés ». En dépit de mises au point affirmant que le propos avait été déformé, cette remarque fut reçue par beaucoup comme une insulte. Des prêtres et des pasteurs commentèrent les propos de M. Walker devant leurs fidèles, L'opinion s'agita, des tracts demandant le départ de l'ambassadeur et celui du général Wickham circulèrent.

C'est sur cette toile de fond que prit place l'incendie de Pusan. Immédiatement suivi par une opération de police à l'échelle de tout le pays. Deux jeunes étudiants impliqués dans l'attentat se réfugièrent à Wonju, chez un prêtre catholique, le Père Choi. Ce dernier, après les avoir mariés sur leur demande, leur conseilla de se livrer à la police et arrangea leur reddition. Pour les avoir hébergés, le Père Choi fut lui-même *arrêté* et inculpé.

« Si Jésus-Christ avait été à Wonju... »

Ces développements préludèrent a une confrontation entre les Églises et le régime. *Au lieu de réduire l'affaire* à sa dimension criminelle, le pouvoir, irrité par les prises de position de certains milieux catholiques et protestants, s'en saisit pour déclencher une vaste campagne de presse. L'Église fut présentée globalement comme un bastion gauchiste, antiaméricain, manipulé par des éléments radicaux enclins à la violence. Le but du pouvoir était de diviser l'Église et de discréditer son aile progressiste. C'est l'inverse qui se produisit, les accusations poussèrent la chrétienté sud-coréenne (un quart de la population) à passer, verbalement, à la contre-attaque.

L'effet fut, et reste, dévastateur pour le régime. A la force des armes et des lois martiales, l'Église opposa l'Évangile, les principes de justice sociale, les objections de la conscience. Pendant la grand-messe de Pâques, le cardinal de Séoul, Mgr Kim Su Hwan, évoquant l'asile donné par le Père Choi aux étudiants pourchassés, déclara que, « *si Jésus-Christ avait été a Wonju il aurait agi de même* ».

Catholiques et *protestants* publièrent ensuite une série de textes démentant tout *sentiment antiaméricain*, mais condamnant sans *ambiguïté la répression politique*, estudiantine et sociale, dénonçant les *emprisonnements d'opposants et* l'usage fréquent de la torture, l'absence *de libertés*, *l'atmosphère* de peur, etc. Le régime, qui qualifie ouvertement *aujourd'hui l'époque* du président Park Chung Hee de dictature, apparut à beaucoup comme aussi répressif, sinon plus, que ses prédécesseurs. L'Église sortit de l'épreuve grandie et respectée, moralement et pratiquement.

C'est sur ces entrefaitES, en mai, que fut révélé l'énorme scandale financier dans lequel sont impliquées de hautes personnalités, et même de proches parents du couple présidentiel (*le Monde* daté 23-24 mai). L'affaire a momentanément détourné l'attention de la confrontation entre l'État et les Églises. En revanche, elle a achevé de jeter le discrédit sur le régime et renforce les arguments de l'opposition.

C'est dans ce contexte d'une autocratie affrontée à une crise de confiance populaire, doublée d'une crise économique (toutes choses qui lui font rechercher ici et là des boucs émissaires), que s'ouvre le procès des incendiaires de Pusan et de leurs complices, ou présumés tels. Pour le pouvoir, il s'agit *a priori* de criminels procommunistes, pour l'opposition, de nationalistes progressistes contraints à la violence par l'absence de tout recours démocratique. Pour les États-Unis, placés dans le dilemme démocratie-*sécurité*, c'est un avertissement. Pour les uns et pour les autres, *comme hier lors du procès de l'opposant* le plus populaire, M. Kim Dae *Jong* (*condamné à mort puis à* l'emprisonnement a vie), c'est une épreuve *symbolique et révélatrice* d'une société tragiquement conflictuelle, où la violence appelle la violence au nom d'impératifs diamétralement opposés.

R.-P. PARINGAUX

(1) *Selon la version officielle*, les émeutes de Kwangju ont fait deux cents *morts*, selon les dissidents, quelque deux mille. L'opposition continue à exiger que toute la lumière soit faite, et les responsabilités établies dans cette sanglante affaire. Pour les autorités il s'agit d'un « *incident* », pour leurs adversaires d'un « *massacre* ».

Afghanistan

DES POURPARLERS INDIRECTS ONT LIEU A GENÈVE ENTRE KABOUL ISLAMABAD ET TÉHÉRAN

(De notre correspondante)

Genève. – Les pourparlers sur l'Afghanistan, qui se sont ouverts mercredi 16 juin à Genève, ne sont qu'une nouvelle étape des efforts entrepris par les Nations unies, depuis février 1981, « *dans le cadre d'un processus continu destiné à aboutir à un règlement* ». Déjà, en avril 1981, puis en août, M. Perez de Cuellar, désigné à cet effet par M. Waldheim, alors secrétaire général, avait eu des entretiens avec les autorités afghanes, iraniennes et pakistanaises. D'autres contacts à un haut niveau, à New-York, se déroulèrent *en septembre*. Lorsqu'il fut nommé secrétaire général, M. de *Cuellar a désigné un représentant* personnel, M. Diego Cordovez, qui se rendit, en avril, à Kaboul, à Islamabad et à Téhéran.

Il n'y aura pas, à Genève, – sauf *imprévu*, – de contacts directs entre les parties. Pendant une dizaine de *jours, M. Cordovez rencontrera tour* à tour le ministre des affaires étrangères de Kaboul, M. Chah Mohammed Dost, et celui d'Islamabad, M. Sahabzada Yakyb Khan. Il aura aussi des entretiens, mais à un niveau différent, avec un représentant iranien. L'ordre du jour est ambitieux : retrait des troupes étrangères, *non-ingérence dans les affaires intérieures* des Etats assortie de garanties internationales et retour volontaire des réfugiés. Rappelons que, selon le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) et le comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), deux millions quatre cent mille Afghans *ont trouvé asile au Pakistan, ce qui* explique que ce pays soit directement concerné par les négociations.

Les responsables de l'opposition afghane présents à Genève demeu*rent réservés*. Tout en rappelant qu'ils demeurent partisans d'une solution politique, *ils estiment* que les négociateurs de Genève n'étant pas partie au conflit, ne sont pas qualifiés pour parler au nom du peuple afghan : ce sont les représentants de la résistance et ceux de Moscou qui devraient, à leur sens, se rendre à Genève.

ISABELLE VICHNIAC.

Indonésie

Les autorités estiment contrôler la situation à Timor-Oriental

De notre envoyé spécial

L'hypothèse d'une médiation du Vatican dans le problème de Timor-Oriental, ancienne colonie du Portugal, et qui apparaissait de plus en plus vraisemblable après l'entretien qu'à eu, le 25 mai, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kasumaatmajda, avec le pape Jean-Paul II a été écartée par le chef de la diplomatie indonésienne à son retour à Djakarta dimanche 13 juin. La question avait été évoquée le 12 mai lors de la rencontre à Lisbonne entre le pape et le président portugais (« le Monde » du 14 mai). Occupé par l'Indonésie depuis 1975, Timor-Oriental dépend toujours, juridiquement, du Portugal.

Djakarta - Au début de cette année, Mgr Da Costa Lopes, adminis*trateur apostolique de l'ancienne* possession, avait indiqué à la conférence épiscopale *australienne qu'une* disette menaçait l'île. Depuis, des voix autorisées, notamment celles des organisations caritatives engagées sur le terrain, sont venues atténuer les propos alarmistes de ce prélat, fondés, dit-on, sur des témoignages mal vérifiés.

Si le mot famine semble hors de propos, nul ne nie, en revanche, qu'il y ait eu, ces derniers mois, pénurie *alimentaire dans certains villages*. « *Chaque année, au premier trimestre, la soudure est délicate entre les deux récoltes*, explique un expert. *En 1981, la sécheresse, les dégâts causés par les rats et les mouvements de population imposés par les responsables locaux pour des raisons de sécurité, n'ont pas permis d'engranger autant de céréales que prévu.* »

Sous la tutelle des militaires

Le programme d'aide que le C.I.C.R. (Comité international de la Croix-Rouge) et la Croix-Rouge indonésienne ont conduit depuis octobre 1979 doit, en principe, s'achever le 30 juin. Cependant, le C.I.C.R. continuera d'apporter une assistance ponctuelle aux autorités locales pour hâter le retour à la normale. Djakarta fait, à cet égard, un *gros effort financier* pour aider cette province à rattraper son retard. Néanmoins, *la situation y demeure* précaire.

Le sort de Timor-Oriental paraît scellé. Les Indonésiens en veulent pour preuve le fait que, pour la première fois, cete province a envoyé quatre députés à la Chambre des représentants et voté en masse pour la formation au pouvoir, le Golkar. Sur *le terrain*, la pacification toucherait à sa fin, même si d'aucuns se font, *de temps à autre*, l'écho d'accrochages entre les forces gouverne*mentales et celles du Front révolu*tionnaire pour l'indépendance de Timor-Oriental (*Frétilin*) *qui* compterait moins de deux cents hommes en armes.

Le gouvernement a « déplacé » en 1981, sur l'île voisine d'Atauro, huit cent six familles - trois mille deux cent quatre-vingts personnes au total - *soupçonnées d'entretenir des liens* avec le Frétilin. Le C.I.C.R. leur apporte une assistance médicale et alimentaire. Quelques centaines ont déjà regagné Timor-Oriental, le souci de l'armée étant de les réinstaller dans de nouveaux villages pour mieux les contrôler.

Il reste que les tentatives souvent *brutales de l'armée pour traquer* les rebelles du Frétilin, dont ont dit à Djakarta qu'ils ne représentent *plus* qu'une « *nuisance* » indisposent la population. Celle-ci se plaint, en outre, de l'arrogance des fonctionnaires javanais, qui refusent de prendre en compte les particularismes d'une province, encore placée sous tutelle du *ministère* de la défense nationale. « *Timor-Oriental est un non-problème*, affirme le ministre des affaires étrangères. A son avis, « *Le point critique est maintenant dépassé*. » La condamnation du coup de force indonésien par les Nations unies, renouvelée chaque année - avec une majorité réduite d'un *vote à l'autre* - apparaît, pour Djakarta, comme une formalité anachronique qui n'est plus de nature à modifier le cours des événements.

Il n'empêche que les autorités ont jugé bon de lancer une offensive diplomatique, notamment en direction *de certains pays africains*, où le ministre indonésien des affaires étrangères s'est rendu après sa *visite* au Vatican.

JACQUES DE BARRIN.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. MITTERRAND A VIENNE

La bonne entente n'exclut pas les divergences sur le Proche-Orient et les relations Est-Ouest

M. Mitterrand était attendu, ce mercredi 16 juin, à Vienne, pour une visite de deux jours. Le président de la République est accompagné par plusieurs ministres : Mme Lalumière (consommation) et MM. Cheysson (relations extérieures), *Le Pors* (fonction publique) et Fabius (budget).

De notre envoyé spécial

Vienne. — Est-ce la visite d'un *homme d'Etat socialiste au « modèle autrichien »*, la rencontre *« en camarades »* de deux figures de proue de l'Internationale socialiste ? Mû par une amicale curiosité, *M. Mitterrand* ne *vient-il* pas chercher auprès du chancelier Kreisky quelques recettes de succès politique *et économique ? On récuse* ici, et parfois avec une pointe d'humeur, une telle interprétation.

De tous les *clichés dont on s'irrite* en Autriche, y compris les plus flatteurs, celui du *« Modell Osterreich »* est considéré comme un des plus agaçants par beaucoup d'Autrichiens, *qui ne sont pas* tous dans l'opposition. Lorsque, l'an dernier, l'Autriche fut citée en exemple par une *gauche française qui tenait à montrer* que la gestion socialiste n'était pas nécessairement contradictoire avec la prospérité, ses habitants, qui commençaient à connaître à *leur tour les effets de la crise*, et qui voyaient le parti socialiste au pouvoir se débattre dans les difficultés *et même dans les « affaires »*, eurent surtout le sentiment que le florilège des idées reçues sur leur *pays venait de s'enrichir encore.*

Il est vrai que la situation économique y reste fort bonne comparée à celle de la France *et* qu'après une longue décennie de règne sans partage, *le* chancelier Kreisky et son parti paraissent menacés, au pis de devoir retourner aux coalitions d'antan. *Qu'elle l'accepte* ou non, l'Autriche peut légitimement faire rêver son présidentiel visiteur... *même si les conditions locales*, des dimensions réduites du pays à celles des entreprises, du très fort consensus social à la *quasi-absence de* parti communiste limitent singulièrement la portée de toute *« leçon autrichienne »*.

En fait, c'est surtout la situation *internationale qui dominera les* entretiens. Outre la coopération technique bilatérale qui sera examinée, *deux grands dossiers devraient* retenir l'attention : le Proche-Orient et les rapports Est - Ouest — deux *domaines de prédilection pour* le chancelier au sujet desquels une certaine *« sensibilité socialiste »*, *commune aux deux hommes* d'Etat, ne doit pas masquer d'assez profondes divergences.

Israël « semi-fasciste »

C'est flagrant en ce qui concerne le Proche-Orient. Même si Paris n'a pas *ménagé* ses avertissements à Israël avant l'invasion du Liban et ses admonestations depuis, la position *française demeure* sensiblement moins favorable aux Palestiniens et au monde arabe en général, *que celle de Vienne*, qui a accueilli en mars le colonel Kadhafi. Si MM. Mitterrand et Kreisky cherchent à ce sujet un terrain d'entente, ils pourront le trouver dans la proclamation *du droit des Palestiniens* à avoir leur patrie et dans l'appel général à une solution négociée. *Mais s'ils veulent aller plus loin que* cette facile identité de vues, le *président et le chancelier pourront difficilement* contrarier le fait que le premier reste globalement compréhensif à l'égard d'un Etat dont le second n'a pas hésité, ce mercredi, *à la radio, à qualifier le gouvernement de « semi-fasciste ».*

S'agissant des relations Est - *Ouest, à partir de constats communs*, on aboutit en fait à Paris et à Vienne à des analyses et comportements différents. Certes, l'Autriche écarte toujours vivement l'idée selon laquelle *sa « neutralité active »* issue du traité qui lui a rendu la liberté en 1955, ou sa situation géopolitique *seraient en train de* la pousser vers le neutralisme. Occidentaux nous sommes, *Occidentaux* nous voulons rester, attachés à la liberté d'entreprendre et à la liberté tout court, *assure-t-on à Vienne, où l'on* rappelle qu'aucun pays libre n'a proportionnellement autant fait pour les *réfugiés de l'Est.*

Il n'en reste pas moins que Vienne se montre à l'égard du monde soviétique beaucoup plus souple que Paris. On ne croit pas, dans la capitale autrichienne, que les sanctions économiques contre l'U.R.S.S. et ses satellites soient de nature à faire avancer *ni la cause des peuples soumis* à l'autorité du Kremlin *ni* celle de la détente à laquelle on veut *croire encore contre vents et marées.* Le chancelier lui-même aurait tenu à plusieurs reprises, avant et *depuis l'instauration de l'état de* siège en Pologne, des propos fort sévères sur l'attitude de Solidarité.

Pourtant, cette visite est considérée à Vienne comme susceptible de donner aux relations bilatérales, *comme l'écrit,* ce mercredi, le quotidien *Die Presse, « un nouveau départ ».* Il est vrai que c'est la première fois qu'un président français s'y rend en visite officielle.

Parmi les projets dont il doit être question, figure le renforcement de la coopération dans l'audiovisuel. *On cherche à développer petit à petit* du côté français la notion d'*« espace audiovisuel européen »*, en y associant si possible les pays d'au-delà du « rideau de fer ». Il n'est pas exclu non *plus* que soit discutée la lutte contre le terrorisme, qui a récemment frappé à plusieurs reprises *des représentations françaises* à Vienne. Quant à la coopération économique et aux échanges culturels, on assure que leur développement a été relancé, sans même attendre cette visite.

Les Autrichiens ont longtemps été irrités par une certaine condescendance de *Paris* à leur égard. D'autant plus qu'ils se sentaient avec la France les affinités que peuvent *éprouver l'une pour l'autre deux* nationsde vieille culture européenne. Ils nous demandent aujourd'hui *de n'être considérés par la France ni* comme les héritiers de l'empire austro - hongrois ni comme un *« modèle »* de développement industriel ou de démocratie socialiste libérale, mais attendent de cette visite quelque chose de plus que le passage en coup de vent d'un président.

BERNARD BRIGOULEIX.

En réponse au président de la République

WASHINGTON DÉMENT VOULOIR MENER UNE « GUERRE ÉCONOMIQUE » CONTRE L'U.R.S.S.

« Il est faux de dire que la politique des Etats-Unis envers l'Union soviétique est celle d'une guerre économique et nous n'avons pas demandé à nos alliés et amis de mener une telle guerre », a déclaré mardi 15 juin, à Washington, M. Fischer, porte-parole du département d'Etat. En revanche, a-t-il ajouté, les Etats-Unis *« estiment qu'il est financièrement et stratégiquement imprudent de la part de gouvernements occidentaux de subventionner leur commerce avec les Soviétiques en accordant des crédits publics au-dessous des taux du marché ».*

Cette mise au point répondait à des propos tenus par M. Mitterrand à deux journalistes américains et reproduits par le *Washington Post* le même jour. Le président disait notamment : *« Nous ne livrerons aucune espèce de guerre à l'Union soviétique. Il faut être très prudent dans cette voie, qui pourrait conduire à une vraie guerre. Si un embargo économique est un premier acte de guerre, il risque d'être suivi d'un second. »* En même temps, ajoutait M. Mitterrand, *« nous ne ferons rien qui renforce inutilement le potentiel militaire soviétique ».*

Dans le même entretien — que reproduit mercredi 16 juin l'*International Herald Tribune*, — le président qualifie d'*« erreur »* l'invasion du Liban, ajoutant *que* même une éventuelle liquidation de l'O.L.P. par Israël *« ne changerait rien au droit d'un peuple d'avoir un pays ».*

LA VISITE DE JEAN-PAUL II A GENÈVE

Un plaidoyer pour l'homme, sa dignité et ses droits

Genève. — *Jean-Paul II a achevé sa visite à Genève, mardi 15 juin, par une messe réunissant vingt mille fidèles venus de différents cantons et même des régions frontalières françaises au Palais des expositions. Auparavant le pape avait rendu visite au Bureau international du travail, à la Croix-Rouge et au Centre européen de recherche nucléaire. Une visite qui, une fois de plus, a démontré l'étonnante vigueur physique et intellectuelle du pape.*

De nos envoyés spéciaux

L'accueil de Genève à Jean-Paul II *a sans doute* été moins enthousiaste que celui qu'il avait été réservé l'an dernier à M. Lech Walesa. Il n'en a pas moins été chaleureux. Dans la ville de Calvin, *dont la population est composée* cependant pour plus de la moitié de catholiques, *le pape* n'a pas rendu visite au Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.), qui réunit les Eglises chrétiennes ne se réclamant pas du Saint-Siège, *soit environ quatre cent cinquante* millions de fidèles à travers le monde.

En fait, entre un passage rapide et purement protocolaire du pape et *une visite officielle* plus *longue*, le C.O.E. a préféré la seconde solution. D'autant que le pape doit se rendre de nouveau en Suisse l'année prochaine.

Venu à Genève *sur l'invitation* du Bureau international du travail (B.I.T.), c'est au Palais des nations, à la soixante-huitième session de la conférence de l'Organisation internationale du travail, que le pape a prononcé son allocution la *plus importante (le Monde* du 16 juin).

C'est un discours généreux que le pape a prononcé devant les deux mille délégués (représentants des travailleurs, des employeurs et des gouvernements) de la conférence internationale du travail. Le pape a adopté un ton et une approche résolument modernes pour parler du travail dans une optique « progressiste » qui tranche avec l'optique plus conservatrice qui est la sienne lorsqu'il traite de la famille, du *divorce ou de la sexualité.*

Par beaucoup d'aspects, le discours du pape était dans la ligne des principes que défend le B.I.T. Recevant Jean-Paul II, M. Blanchard, *directeur général* du B.I.T. (France), a souligné qu'en la personne du pape le B.I.T. accueillait aussi « l'ancien travailleur manuel », un homme qui avait *« vécu la réalité de la condition ouvrière ».*

Allocution de M. Blanchard et celle du pape ont surtout convergé pour élargir la notion de travail en dépassant une conception étroitement ouvriériste : M. Blanchard a notamment évoqué *« les millions d'enfants privés d'enfance, les travailleurs marginalisés, les handicapés »*, et le pape a souligné les problèmes du chômage chez les intellectuels, chez les jeunes et dans les pays en voie de développement.

« Solidarité »

Un mot est revenu comme un leitmotiv — une cinquantaine de *fois* — dans le discours de Jean-Paul II : solidarité. *« Dans la problématique du travail, il y a une caractéristique qui est, en même temps, exigence et programme : la solidarité »*, a-t-il déclaré. *Le* pape a prôné *« au-delà des systèmes, des régimes et des idéologies »*, une *« solidarité sans frontière »* et la nécessité pour le monde moderne de créer un *« nouvel ordre social de la solidarité ».*

Déjà, dans son encyclique *Laborem exercens*, le pape qualifiait l'action collective des travailleurs contre les injustices de *« réaction juste »* mais, à Genève, Jean-Paul II a rejeté l'idée d'une solidarité qui conçoive *« les rapports sociaux en termes d'opposition irréductible de classes ».*

Terminant une allocution d'une heure, le pape a évoqué la liberté syndicale. Faisant allusion implicitement à la Pologne, Jean-Paul II a ajouté que *« la cohésion des forces sociales — toujours souhaitable — doit être le fruit d'une décision libre des intéressés prise en toute indépendance du pouvoir politique... L'homme du travail doit lui-même assumer la défense de la vérité et de la vraie dignité de son travail ».* Bien que certains aient pu souhaiter une *référence plus explicite à Solidarnosc*, voire un « lapsus » dans le discours du pape, ce dernier a apparemment choisi de ne heurter personne.

C'est aussi la cause de l'homme, de sa dignité et de ses droits qui a été au centre de la visite du pape au Comité international de la Croix-Rouge. Celle-ci, *« tout comme l'Eglise*, a déclaré son président, M. Hay, *évolue dans notre monde si brutal les mains nues »*. Pour sa part, le pape a particulièrement insisté *sur « la torture et les autres traitements inhumains ». « Je souhaite*, a-t-il déclaré, *que vos missions soient acceptées dans tous les pays pour éloigner cette plaie vive de l'humanité. »*

Visitant le Centre européen pour la recherche nucléaire *(CERN)*, enfin, le pape a tout particulièrement insisté sur la recherche pure comme activité de scientifiques venus de cultures diverses, ouverte sur l'essentiel : c'est-à-dire la vérité. *« Ici se réalise vraiment un des plus beaux aspects de la science qui est d'unir les hommes »*, a déclaré le pape. Soulignant que la science met aussi en lumière la grandeur et le mystère de l'homme, Jean-Paul II a cependant mis en garde contre les applications éventuellement dangereuses sinon catastrophiques de la science. *« La cause de l'homme sera servie si la science s'allie à la conscience »*, à condition que *« les résultats de la science, si merveilleux en soi, ne se retournent jamais contre l'homme au niveau de la technologie »*, a déclaré le pape.

ISABELLE VICHNIAC et PHILIPPE PONS.

LA SESSION DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

« L'U.R.S.S. s'engage à ne pas utiliser en premier l'arme nucléaire »

déclare M. Gromyko

De notre envoyé spécial

New-York. — *« L'U.R.S.S. prend l'engagement de ne pas utiliser en premier l'arme nucléaire. »* Cette déclaration de M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a été très applaudie, mardi 15 juin, à la session spéciale des Nations unies sur le désarmement.

Toutes les délégations occidentales ne réduisent pas *le geste* soviétique à de la *« pure propagande »*, comme les Etats-Unis se sont empressés de le faire. *« Cette annonce reflète une inquiétude et une stratégie*, constate un expert européen. *Elle confirme que les Soviétiques ne croient pas à la possibilité d'une guerre nucléaire limitée. »*

Moscou a joué habilement et marqué un point dans cette grande compétition verbale qu'est la session de l'ONU. Son initiative oblige M. Reagan, qui doit s'exprimer, vendredi, à la même tribune, à trouver un autre effet. Elle embarrasse les autres pays de l'alliance atlantique, tout en impressionnant les délégations du *tiers-monde et les pacifistes occidentaux*. Le geste soviétique est salué en particulier par M. Robert McNamara qui, avec trois autres anciens responsables gouvernementaux, avait récemment demandé aux Etats-Unis de renoncer au *« premier emploi ».*

L'engagement de l'U.R.S.S. *« prend effet immédiatement »*, a précisé le ministre soviétique, chargé de transmettre à l'assemblée un message de M. Brejnev. *« Si les autres puissances nucléaires prenaient un engagement non moins net et précis de ne pas utiliser en premier l'arme nucléaire, cela équivaudrait à une interdiction de fait des armes nucléaires en général. »*

Moscou avait déjà proposé un accord semblable. Les membres de l'OTAN s'y sont toujours opposés, au nom de la dissuasion. Renoncer au « premier tir » *nucléaire inciterait* les Russes à envahir l'Europe de l'Ouest, affirmait le général Haig en avril, car ils ont une nette supériorité classique et géopolitique sur le continent.

Prévoyant une réponse négative des Occidentaux, M. Gromyko a agité une vague menace : *« Il va sans dire que l'Union soviétique continuera à bâtir sa politique en tenant compte de la façon dont se conduiront les autres puissances nucléaires. »* Est-ce à dire qu'elle pourrait renoncer un jour à... renoncer au « premier tir » ?

Plusieurs autres points du discours de M. Gromyko retiennent l'attention :

— Une *« interdiction complète des armes chimiques et la supression de leurs stocks »* est proposée avec le dépôt d'un memorandum détaillé. *Détail important* : les Soviétiques — que Washington accuse d'avoir utilisé ces armes terriblement meurtrières en Asie — accepteraient une procédure de vérification et d'inspection sur place.

— *« L'U.R.S.S. se déclare disposée à mettre sous le contrôle de l'Agence internationale pour le désarmement (...) plusieurs centrales atomiques et réacteurs expérimentaux. »* Ce geste de bonne volonté ne s'applique cependant pas aux installations militaires. Rien n'interdit d'y voir un moyen de gêner la Chine, qui est en train de s'équiper en nucléaire *civil.*

— Une *« cessation de la production de matières fissiles à des fins de fabrication d'armes »* est proposée dans le cadre d'un désarmement par étapes.

M. Gromyko est d'accord pour dire — avec M. Reagan — qu'il faut *« réduire »* et pas seulement *« limiter »* les armements nucléaires, contrairement aux *anciennes positions* de Moscou. Cela ne l'empêche pas de dénoncer l'*« hystérie militariste »* des dirigeants de Washington, lesquels chercheraient à *« torpiller la parité existante dans le domaine nucléaire »*. Une parité, souligne M. Gromyko, qui a été ratifiée par des accords bilatéraux.

Le ministre s'est dit très inquiet de ce qui se passe aux Etats-Unis. *« Dans les journaux, sur les écrans de télévision, des officiels de rang divers inculquent aux gens une seule chose : il faut s'armer, toujours s'armer et encore s'armer. »*

ROBERT SOLÉ.

● *La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes* (F.N.D.I.R.P.), dont le dont le congrès vient de se réunir à Tours, a adressé un message aux participants à la session extraordinaire de l'ONU sur le désarmement. Le document demande aux délégués de mettre tout en œuvre pour que le processus du désarmement soit enfin enclenché : *« Ce serait la gloire historique de l'ONU que d'aboutir à la mise hors la loi générale de toutes les armes d'extermination (nucléaires, chimiques, biologiques, etc.) et à la réduction de tous les armements existants avec le souci de préserver à chaque étape la sécurité et l'indépendance de toutes les nations. »*

Le congrès de la F.N.D.I.R.P. a décidé de répondre à l'appel des cent intellectuels de toutes disciplines, convoquant une marche pour la paix le 20 juin prochain à Paris.

LA RÉUNION DE L'U.E.O. A PARIS

« Rien ne menacerait plus gravement la paix qu'un désarmement unilatéral »

déclare M. Cheysson

Se faisant l'écho du *« cri d'angoisse »* des populations européennes, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, parlant mardi 15 juin devant l'Assemblée de l'union de l'Europe occidentale (1), a estimé *« bon que nos peuples pressent sans cesse les gouvernements, les forces politiques et économiques, en vue d'une limitation des armes et des menaces, tendant à la recherche de l'équilibre des forces au niveau le plus bas possible qui est la condition de la paix »* ; mais a-t-il ajouté : *« Rien ne menacerait plus gravement la paix qu'un désarmement unilatéral et qu'une mise en état d'infériorité de nos forces ».*

M. Cheysson a insisté sur le fait qu'*« il ne s'agit pas de séparer la défense de l'Europe de la défense des pays de l'alliance atlantique ». « Dans l'état de déséquilibre des forces en Europe*, a-t-il dit, *ce découplage serait fatal. Il faut qu'aucun doute ne pèse sur le caractère couplé de la défense sur le continent européen et de la défense globale. Rien ne serait plus dangereux tant que nous ne nous serons pas rapprochés d'un équilibre des forces sur le continent même (...). Il est en revanche singulièrement utile que les réflexions qui nous sont propres (aux Européens) puissent être exprimées dans leur diversité. »*

Cette tâche a ajouté M. Cheysson *revient à l'U.E.O.* C'était la première fois que le chef de la diplomatie française, qui voulait ainsi marquer son intérêt pour cette organisation, prenait la parole devant l'U.E.O. depuis l'intervention de M. Jobert, ministre des affaires étrangères en 1973.

La veille, l'Assemblée avait adopté sans opposition une recommandation du rapporteur de sa commission des affaires générales, M. Vecchietti, sénateur communiste italien *« en faveur d'une réactivation de l'U.E.O. ».*

Rappelant les suggestions de la France, exprimée par M. Lemoine, secrétaire d'Etat à la défense, l'Assemblée demande aux gouvernements *« un examen approfondi »* pour *« préciser l'étendue du consensus »* sur cette question. L'Assemblée leur demande aussi d'examiner *« les menaces qui pèsent sur la sécurité de l'Europe occidentale »*, d'où qu'elles viennent ; *« l'évolution de l'opinion européenne »*, face à ces menaces ; *« une coopération accrue »* dans la lutte contre *« le terrorisme international ».*

(1) L'U.E.O., qui est en fait en sommeil depuis sa création en 1955, groupe l'Allemagne fédérale, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

« La France est décidée à servir l'immense communauté de langue française »

déclare M. Mauroy aux parlementaires francophones

Malgré les tracas économiques et financiers de l'heure, M. Mauroy — ce qu'aucun de ses prédécesseurs à Matignon n'avait fait — a tenu, *mardi 15 juin*, à s'adresser personnellement à une commission, réunie à Paris, de l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.).

Aux dix-huit des trente-deux pays membres de l'Association qui participent, jusqu'au 18 juin, à la réunion de la commission « coopération et développement » de l'A.I.P.L.F. sur le thème « espace et télématique », le premier ministre s'est présenté en *« combattant pacifique mais quotidien »* de la langue française. Ce combat, selon M. Mauroy, passe avant tout, pour la France, par l'effort d'adaptation du français aux techniques nouvelles de communication et aux sciences de pointe. *« Nous sommes*, a-t-il précisé, *en train de préparer les mesures visant à créer rapidement une banque de terminologie scientifique et technique. »* Cette institution, dont l'absence se faisait cruellement sentir, et qui pourrait être rattachée au Haut Comité de la langue française, engrangera plus d'un million de termes contre 120 000 pour la *Grande Encyclopédie Larousse*...

Le premier ministre a évoqué les possibilités que le satellite français *prévu pour transmettre* des émissions de télévision donnera à la France pour communiquer avec les trente millions de francophones non français d'Europe et de Méditerranée occidentale. M. Mauroy a rappelé la part que Paris allait prendre à la création en Tunisie d'une chaîne de télévision nationale à dominante francophone, comme cela existe déjà au Liban.

* *

Si ce pays, d'habitude assidu aux réunions de l'A.I.P.L.F., n'était pas présent en raison des *circonstances* plusieurs autres Etats arabes avaient tenu *à se faire représenter*, parmi lesquels la Syrie. M. Krikor Eblighatian, député indépendant d'Alep au Parlement syrien, a interprété sa présence à Paris comme une *« preuve de la volonté de son pays d'avoir des relations amicales et à tout le moins normales avec la France »*. Au-delà des clivages politiques, M. Mauroy a répété pour sa part, en quittant les députés, que *« désormais la France était décidée à servir l'immense communauté de langue française »* et qu'elle dégagerait pour cela les moyens nécessaires. — J.-P. P.-H.

LE CONFLIT DES MALOUINES

Mme Thatcher refuse toute négociation avec Buenos-Aires

Quinze mille soldats argentins ont été faits prisonniers par les Britanniques

De notre correspondant

Londres. — *La victoire* n'incite pas à la négociation une Mme Thatcher plus dominatrice *et sûre* d'elle que jamais. A M. Foot, chef de l'opposition travailliste, qui lui demandait le mardi 15 juin aux Communes si le moment n'était pas venu d'ouvrir des pourparlers avec l'Argentine sur le statut futur des Malouines, le premier ministre a répondu simplement : *« Non monsieur ! »* Un peu plus tard, elle a *précisé* qu'il *n'était pas question* de négocier avec l'ONU ou qui que ce soit. Les soldats britanniques n'ont pas risqué leur vie pour mettre l'archipel sous la tutelle des Nations unies, a-t-elle dit. Les seules discussions concevables auront lieu avec les Kelpers (habitants des Malouines).

Les conseils législatifs et exécutif qui existaient avant l'invasion vont être rétablis. L'ancien gouverneur, M. Hunt, va retourner à Port-Stanley comme commissaire civil. Il sera flanqué d'un commissaire *militaire* en la personne du général Moore.

La première préoccupation du gouvernement *est de* restaurer une vie normale et de réparer les dégâts provoqués par la guerre, avant de poser aux Kelpers la question de leur avenir. Londres *paraît favorable* à *une forme* de protectorat offrant une large autonomie locale, mais lui laissant la responsabilité de la représentation internationale des Malouines et de leur défense. Si d'autres pays ne veulent pas partager le fardeau, la Grande-Bretagne fera les *sacrifices* nécessaires pour maintenir une garnison chargée de décourager toute nouvelle agression. Mme Thatcher est prête, s'il le faut, à transformer les Falkland en une forteresse.

Par l'intermédiaire de la Suisse qui représente à Buenos-Aires les intérêts du Royaume-Uni depuis la rupture des relations diplomatiques, Londres a demandé à l'Argentine de confirmer que les hostilités *ont* cessé entre les deux pays, *non seulement aux Malouines* mais dans tout l'Atlantique sud. En attendant que le cessez-le-feu *se* transforme en armistice durable, les Britanniques demanderont à leurs partenaires de la C.E.E. de maintenir les sanctions contre Buenos-Aires. Et ils *refuseront* de libérer *tous* les prisonniers argentins capturés lors de la reprise de Port-Stanley, en particulier les officiers.

Les 6 000 Britanniques ont été *surpris de trouver dans* la petite capitale des Malouines 11 000 Argentins *alors* que la garnison était généralement estimée à 7 000 hommes. Au total, 15 000 *prisonniers ont été capturés.* Ils sont regroupés sur l'aéroport de Port-Stanley dans des conditions précaires, en attendant d'être rapatriés.

Il se confirme que les Argentins étaient parvenus à briser le blocus de la Royal Navy en ravitaillant pratiquement chaque nuit la garnison et même en la renforçant avec des troupes fraîches. Les Britanniques ont trouvé d'importants stocks de matériel, de *munitions* et de *nourriture.* Mais le moral des Argentins, notamment des jeunes appelés, était très bas. Selon les témoignages recueillis par les envoyés spéciaux *de la presse londonienne,* certains hommes de troupe se seraient mutinés au cours des derniers *jours. Ils ont* accueilli avec soulagement les parachutistes « ennemis ».

Aux Communes, Mme Thatcher a confirmé que le nombre des tués *s'élevait du côté* britannique à deux cent cinquante et que vingt-cinq soldats étaient tombés lors des *derniers combats* autour de la capitale. Les pertes argentines ne sont pas encore connues. Le premier ministre a rendu hommage aux forces britanniques pour une *« remarquable opération militaire préparée avec audace, exécutée avec courage et réussie avec panache ».*

DANIEL VERNET.

L'Argentine malade de sa défaite

(Suite de la première page.)

Des centaines de personnes, des jeunes pour la plupart, ont lancé des slogans hostiles à la junte et surtout au président. : *« Assassins », « vendus », « traîtes »,* criaient-ils. Certains comparaient le *sacrifice des conscrits* de dix-huit ans au comportement — peu glorieux, à les en croire — de leurs chefs militaires D'autres jetaient des tracts qui appelaient *à la formation de « commissions patriotiques »* dans les usines et les bureaux pour organiser la *« mobilisation populaire »* contre *« l'impérialisme anglo-yankee ».* Visiblement. l'extrême gauche était majoritaire dans cette manifestation.

Le soir, la foule massée sur la place de Mai n'était déjà plus la même. Le gouvernement avait invité les habitants de la capitale à écouter un message du chef de l'Etat, qu'il devait adresser du balcon présidentiel. Plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblées. *L'hostilité avait encore* augmenté. Une banderole s'étalait, aux premiers rangs : *« Se rendre, c'est une trahison. La souveraineté ou la mort. » Chaque fois* qu'un fonctionnaire de la Maison Rose apparaissait, il était conspué Le général Galtieri devait *parler* à 19 heures. Les incidents ont commencé quelques minutes avant, quand la police. discrète jusqu'alors, a embarqué quelques protestataires.

Un langage martial

Des unités spéciales, casquées, munies de gilets pare-balles, ont chargé la foule et lancé des grenades lacrymogènes. Les manifestants *se sont dispersés. puis* regroupés dans les avenues du centre pour continuer de protester contre la junte. Des cris fusaient : *« Lâches », « traîtres », « Vous n'avez du courage que pour tirer sur un peuple désarmé ».* Les incidents se sont poursuivis *pendant plusieurs* heures. Des voitures de police ont sillonné les rues, pour lancer. souvent à l'aveuglette, des gaz, puis tirer des balles de caoutchouc. Les manifestants *ont allumé des feux* avec des poubelles, avant de s'en prendre à des autobus, et d'en incendier *quelques-uns.* En fin de soirée, le centre était empesté *par les fumées* lacrymogènes et jonché de débris divers. Il y a eu plusieurs blessés et de nombreuses *arrestations.*

La population, elle, était indignée : on l'avait *« trompée »* en lui *faisant croire* jusqu'au bout que la victoire était possible. Elle n'admettait pas, après le triomphalisme affiché pendant deux mois, cette capitulation sans *gloire. Toute la journée,* les Argentins ont attendu des explications sur l'accord conclu avec Londres. Ils n'en ont pas eu. Les mots *« défaite »* et *« reddition »* ne sont apparus dans aucun titre de journal, n'ont été prononcés à aucune chaîne de télévision et de *radio. Les directeurs des différents* moyens d'information avaient été *« invités »* la veille à ne parler que de *« cessez-le-feu »* et de *« fin des combats ».*

On attendait des précisions du général Galtieri. Il ne se présenta pas à l'heure dite au balcon de *la Maison Rose,* et un communiqué a accusé *« quelques activistes »* de cet empêchement. Une autre allocution était prévue, à 21 heures, par radio et télévision. Prononcée avec une demi-heure de retard, elle n'a laissé entendre aucun des mots fatidiques. Le *général s'est contenté de dire* que le *« combat était terminé ».* Il n'a pas expliqué à quelles conditions, selon lui, les soldats argentins ont affronté *« avec plus de courage que d'armement »* un ennemi avantagé par sa technologie et aidé par les Etats-Unis.

L'explication, fournie déjà par l'état-major les jours précédents, se trouvait dans certains journaux du matin. Le quotidien de la marine, *Conviccion,* écrivait mardi que le pays avait dû mener deux guerres : dans la première, il avait *« détruit 70 % de la puissance de feu britannique ».* La seconde, il n'avait eu aucune chance de la gagner, car il avait dû affronter aussi la puissance américaine. Et le journal de justifier la reddition en disant : *« L'Argentine n'assassine pas ses soldats. »*

Dans son message, le général a menacé à plusieurs reprises les *« défaitistes »,* ainsi que ceux qui seraient tentés de profiter de la situation et de *« se mettre en travers du chemin des Argentins » :* ils seront mis à l'écart, a-t-il dit, *et considérés comme des « traîtres ».*

Il a lancé un avertissement à la Grande-Bretagne : *ou bien* elle admet que la situation a changé aux Malouines, auquel cas l'Argentine acceptera de négocier, ou bien, si elle tente d'y rétablir le *« statut colonial », il n'y aura « ni sécurité ni paix définitive »* dans la région. Le chef de l'Etat a même ajouté : *« Les îles restent à notre portée. Nous les aurons tôt ou tard »*

Le même langage martial a été tenu par le ministre des affaires étrangères, M. Costa Mendez, qui *doit partir pour New-York afin* d'*« exiger »* l'application de la résolution 502 du Conseil de sécurité, qui demande une *solution* négociée du conflit. Autrement *dit,* au lendemain de leur *défaite.* les dirigeants argentins haussent la voix. Le général Galtieri a fait *un discours qui a semblé, à plusieurs* de nos confrères de Buenos-Aires, porteur de mauvais présages.

« Comme il est menacé, nous dit l'un d'entre eux, *il tente de raffermir sa position, et il a tout l'air d'annoncer un durcissement politique. Mais est-ce qu'il sera en mesure de se maintenir au pouvoir ? »*

Les Argentins n'ont donc pas appris mardi, du moins de leurs *dirigeants, ce qui avait été négocié* la veille entre le chef de la garnison et le commandant du corps expéditionnaire britannique, personne ne leur a dit non plus *que plusieurs* milliers de *soldats* (quinze mille selon Londres) avaient été faits prisonniers. Seules des informations *officieuses* leur ont révélé la défaite dans *toute sa crudité :* les prisonniers de guerre serviront sans doute de moyen de pression aux Britanniques *pour obliger* les Argentins à respecter les termes du cessez-le-feu.

On pense *qu'ils seront utilisés* à reconstruire ce qui a été détruit *dans l'archipel* Selon l'accord conclu, les Argentins devront indiquer les endroits minés, et aider *au déminage. Leur aviation devra* cesser ses opérations. Les soldats qui n'ont pas été capturés pourront repartir sur les bateaux de leur pays L'échange des drapeaux *se fera au cours* d'une cérémonie restreinte, sans journalistes ni photographes.

Les principaux partis ont été invités à se réunir, ce mercredi *16 juin,* avec le ministre de l'intérieur, le général Saint-Jean. Déjà. la junte a discuté mardi de leur *légalisation, en plein examen de* la situation militaire. La défaite l'inciterait-elle à une ouverture politique plus rapide que prévu ? Dans son message à la nation, le *général Galtieri* a répété les promesses, mille fois faites, de *« démocratisation »,* mais il a semblé les *démentir dans le reste de son* allocution.

Avec les radicaux, les péronistes estiment qu'en ces heures dramatiques les forces politico-*sociales devraient* être *consultées,* et la transition vers la démocratie accélérée. Cela ne veut pas dire qu'ils souhaitent, dans l'immédiat, être associés au pouvoir. Comme les *autres partis, ils* ont approuvé, sans l'avoir décidée, la « reconquête » des Malouines. Ils n'ont certes *pas* envie d'assumer les conséquences de leur perte.

CHARLES VANHECKE.

● *Le correspondant du « Monde »* en Argentine, M. Jacques Després, a été légèrement blessé mardi 15 juin, à Buenos-Aires, lors des manifestations qui se sont déroulées sur la place de Mai. Il a été atteint au dos par des éclats de grenade lacrymogène.

EUROPE

LE PROJET DE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Les experts gouvernementaux français et britanniques font connaître leur choix

Les gouvernements français et britannique rendent public, ce mercredi 16 juin, le *dossier que leur* a remis, il y a deux mois, le « groupe directeur » chargé d'étudier la possibilité de construire un lien fixe à travers la Manche (*le Monde* du 10 mars). Selon des informations en provenance de Londres, la commission *bilatérale, qui avait à* examiner huit projets « sérieux », conclurait en faveur d'un tunnel ferroviaire de 7 mètres de diamètre.

Quatre formules techniques s'opposent : le tunnel simple, le tunnel *double, le pont et l'association* pont-tunnel Deux variantes existent de la première : celle que présentent la *S.N.C.F. et British Railways, qui* proposent un tunnel principal de 6 mètres de diamètre, flanqué d'une galerie de service de 4,5 mètres, capable d'acheminer sur 53 kilomètres en voie unique des trains de voyageurs, de marchandises et d'automobiles (coût 10 milliards) ; celle qui est proposée par des groupes privés suggérant un tunnel ferroviaire de 7 mètres de diamètre, susceptible d'acheminer des trains *chargés de véhicules routiers* (coût de 14 à 19 milliards).

C'est cette dernière option que *paraît privilégier le groupe d'étude.* Mais rien n'indique que la solution proposée sera, en définitive, retenue. Car, si le gouvernement français s'est gardé de toute prise de position prématurée, Mme Margaret Thatcher a déjà fait savoir que, au *tunnel, elle préférait un pont.* Du coup, deux projets gardent toutes leurs chances : celui de la firme *sidérurgique British Steel et, en* France, celui de Bouygues, qui propose, pour 35 milliards de francs, un ouvrage routier à six voies de 35 kilomètres de long, capable d'acheminer vingt mille véhicules par jour. Malgré l'importance de l'investissement, les promoteurs du pont affirment qu'il représente la solution la plus rentable, à péage *égal — lequel serait sensiblement* inférieur au prix des traversées actuelles en car-ferry.

JAMES SARAZIN.

AFRIQUE

Ile Maurice

APRÈS LE TRIOMPHE ÉLECTORAL DE LA GAUCHE

M. Aneerood Jugnauth est nommé premier ministre

A la suite de la victoire électorale de la gauche aux élections *législatives (« le Monde » du 15 juin)*, un nouveau gouvernement a prêté serment à Port-Louis, mardi 15 juin. Il est présidé par Me Aneerood Jugnauth et comprend quatorze membres du M.M.M. (Mouvement militant mauricien), cinq du P.S.M. (parti socialiste mauricien) et un de l'O.P.R. (Organisation du peuple rodrigais). M. Paul Berenger, secrétaire général du M.M.M., détient le portefeuille-clé des finances. M. Harish Boodhoo, chef du P.S.M., devient *vice-premier ministre et ministre* de l'information alors que la responsabilité des affaires étrangères est confiée à M. Jean-Claude de L'Estrac (M.M.M.).

Le chef du gouvernement : une autre force tranquille

« Il ne faut pas vous en aller, vous serez un jour mon successeur », lui avait dit Sir Seewosagur. C'était il y a quinze *ans M. Anerood Jugnauth,* alors ministre du travail, avait choisi de démissionner pour protester *contre le gaspillage des fonds* publics Le vieux politicien s'est-il souvenu de cette prédiction en assistant au *triomphe* de son « tombeur » ? L'épisode, en tout cas, contribua à nourrir la réputation d'homme intègre dont *jouit le nouveau chef* du gouvernement mauricien.

M. Jugnauth est né, en 1930, dans une famille de petits planteurs hindous. Après des études de droit à Londres, il *ouvre un bureau* d'avocat, à Port-Louis, en 1955. Ayant rejoint l'Independence Forward Bloc, qui lutte pour l'indépen*dance aux côtés du parti* travailliste. Il entre en politique avec éclat, lors des élections générales de 1963, en triomphant d'un ministre.

Il participe, en 1965, aux négociations avec Londres, puis entre au gouvernement. Après sa démission, il délaisse la politique pour un *modeste* poste dans la fonction publique, mais adhère au Mouvement militant *mauricien (M.M.M.)* en 1971, alors que ce parti naissant est victime de la répression Ses *dirigeants sont emprisonnés et* M. Jugnauth assure leur défense. Devenu plus tard président du *M.M.M., il devient chef de l'op*position après les élections de 1976.

A côté du bouillonnant Paul Berenger, M Jugnauth incarne *la « force tranquille » du M.M.M.* Son calme, sa simplicité, ont sans doute permis de faire basculer une large part de *l'élec*torat hindou modéré en faveur de l'ancien parti « gauchiste » Respecté de tous, il a lutté sans *relâche contre la corruption et* le népotisme, symbolisés par la pratique des recommandations *ministérielles.*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le ministre des finances : une victoire personnelle

La victoire de la gauche est d'abord la sienne. A trente-sept ans, M. Paul Berenger goûte la récompense d'un combat politique *déjà* long. Né *en* 1945 dans une famille franco-mauricienne. Il débarqua à Paris pour *y « vivre mai 1968 », après* des études au Pays de Galles et un court engagement comme marin. *Rentré à Maurice, il devient le* fougueux porte-parole de la *« nouvelle gauche »,* représentée par le M.M.M., passe plu*sieurs mois en prison et manque* de justesse la *victoire* aux élections législatives de 1976.

Depuis cette date, la gestion des mairies, *l'alliance* avec les syndicalistes et avec les dissidents travaillistes permettent l'essor de la gauche Le M.M.M. devient un parti crédible et respecté M Berenger, devenu très « rocardien », prône un « *socialisme à visage mauricien* », efficace et moderne, sans modèle ni *« grand frère ». Conscient des pesanteurs mauriciennes,* M Berenger sait que sa peau blanche lui interdit, pour l'instant, de diriger le gouvernement. Mais il demeure la figure de proue de la gauche mauricienne et a su se faire accepter dans tous les milieux ethniques de l'île. — J.-P. L.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● DES COMBATS ONT EU LIEU, le mardi 15 juin, dans la province septentrionale du Morazan, au *Salvador,* où la *guérilla* s'était emparée, la semaine précédente, de la localité de Perquin. Quelque mille cinq cents soldats s'y opposent à *huit cents rebelles environ.*

États-Unis

● LA COUR SUPREME a estimé, mardi 15 juin, que *la* Constitution garantissait les mêmes droits aux étrangers résidant *illégalement aux Etats-Unis* qu'aux immigrés légaux et aux citoyens américains. Elle s'est appuyée sur le quatorzième amendement à la Constitution qui prévoit qu'*« aucun Etat ne doit priver une personne résidant dans sa juridiction de la protection équitable des lois ».* Par un vote serré de 5 contre 4, la *Cour a déclaré illégale* une loi du Texas qui stipule que seuls les enfants immigrés illégaux qui auraient payé des frais de scolarité pourraient *être acceptés dans* les écoles publiques. — *(A.F.P.)*

● M. EDWIN WILSON, ancien agent de la C.I.A., accusé d'entraîner des terroristes en Libye et d'être un trafiquant d'armes à la solde de Tripoli a été *appréhendé,* mardi 15 juin, à New-York, alors qu'il arrivait de la *République* Dominicaine. Voyageant sous un nom d'emprunt et muni d'un passeport *irlandais,* il avait été *repéré* par les autorités dominicaines et refoulé vers les Etats-Unis Wilson et Terpil, un autre ancien agent de la C.I.A., toujours en fuite, avaient été accusés en 1976 d'avoir signé un contrat avec le colonel Kadhafi pour entraîner des terroristes en Libye. En 1980. une chambre fédérale de mise en accusation siégeant à Wash*ington les avait inculpés* de fournitures d'explosifs, d'entraînement de terroristes et de complots d'assassinats pour le compte de la Libye *(le Monde du 1er juillet 1981).* — *(A.F.P.)*

Tchad

● LE PRESIDENT MOBUTU, *chef* de l'Etat zaïrois, de retour d'un voyage en Extrême-Orient, a fait escale, mardi 15 juin, à Nairobi pour s'y entretenir avec M. Moi, président *en exercice* de l'O.U.A., de la situation au Tchad. Le président Mobutu a décidé de maintenir à N'Djamena, jusqu'à nouvel ordre, le contin*gent militaire zaïrois dépêché* au Tchad dans le cadre de la force interafricaine de paix, alors que le président Moi a demandé aux autres nations *participant à cette force* — le Nigeria et le Sénégal — de retirer leurs troupes d'ici à la fin du mois. — *(A.F.P.)*

politique

A l'Assemblée nationale : adoption du projet portant réforme de la planification

Mardi 15 juin, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi portant réforme de la planification.

L'article 2 prévoit notamment que la première loi de Plan définit pour une durée de cinq ans les choix stratégiques et les objectifs, ainsi que les grandes actions proposées pour parvenir aux résultats escomptés. Elle comporte l'approbation d'un rapport préparé par le gouvernement sur la base des travaux et consultations auxquels a procédé la commission nationale de la planification. Cet article prévoit également que la première loi de Plan peut mentionner *« les domaines où, et les Etats avec lesquels il serait souhaitable d'engager des négociations en vue de la conclusion d'accords ou de programmes de coopération »*. L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement précisant que c'est le rapport et non la loi qui pourra mentionner des recommandations. Elle adopte la même modification en ce qui concerne les accords et programmes de coopération.

L'article 3 traite du contenu de la seconde loi de Plan, dont le rôle — selon le texte initial — est notamment d'organiser les moyens publics et privés, et de définir les mesures juridiques, financières et administratives à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans la première loi *« ou pour constater les accords internationaux »*, mentionnés à l'article 2. Cette loi prévoit *« l'évolution de certaines dépenses ou recettes publiques et indique les moyens indispensables au financement d'actions nouvelles et tout spécialement les redéploiements nécessaires »*. M. Gantier (U.D.F., Paris) assure que cet article est inconstitutionnel, puisqu'il rendrait possible la détermination des ressources ou des recettes de l'Etat en dehors des lois de finances, et sans respecter la loi organique du 2 janvier 1959 relative aux lois de finances.

L'Assemblée adopte deux amendements identiques de la commission et du groupe R.P.R. supprimant la référence aux *« moyens publics et privés »*.

M. Soisson (U.D.F., Yonne) présente ensuite un amendement tendant à supprimer la disposition selon laquelle la seconde loi de Plan définit *« des programmes prioritaires d'exécution auxquels correspondent notamment »*, pour la durée du Plan, des autorisations de programme. Le député U.D.F. explique que, selon l'article 12 de la loi organique relative aux lois de finances, les autorisations de programme *« demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation »* (Cette thèse est partagée par la commission). Il propose donc de limiter à la durée du Plan les programmes prioritaires et non les autorisations de programme. Contre l'avis du gouvernement, l'amendement de M. Soisson est adopté par 440 voix contre 45 (groupe communiste).

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de la commission qui répond à une objection de nature constitutionnelle présentée par M. Gantier, le texte faisant référence aux *« collectivités territoriales »*, tout en visant également les régions. Or celles-ci ne deviendront des collectivités territoriales qu'à l'issue de l'élection au suffrage universel des conseils régionaux.

L'article 4 prévoit que « toute loi de programme ou de programmation est adoptée dans la seconde loi de Plan ou dans une loi de plan rectificative ».

Dans son rapport, M. Planchou souligne notamment que les lois de programme sont régies par la Constitution (article 34) qui renvoit à une loi organique, et que, en conséquence, toute limitation au champ des lois de programme est de nature organique. Aussi, le fait de restreindre ce champ par une loi simple *« apparaît d'une constitutionnalité sujette à caution »*. Pour cette raison, notamment, la commission a adopté un amendement supprimant l'article 4. M. Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, reconnaît *« une difficulté juridique réelle »*.

A l'initiative du gouvernement, l'Assemblée adopte une nouvelle rédaction de cet article, qui, selon le gouvernement, supprime le risque de subordination juridique d'une loi à une autre.

LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION

L'article 5 *détermine* la procédure d'élaboration du Plan. Il institue une commission nationale de planification, de caractère *consultatif*. M. Gantier souligne que la procédure prévoyant que le gouvernement détermine les choix stratégiques, options, objectifs et programmes du plan *« sur la base »* des avis et recommandations de la commission, est contraire à l'article 20 de la Constitution (*« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*). L'Assemblée adopte un amendement ayant pour conséquence de supprimer cette objection. La commission nationale, est-il précisé, est *« chargée de conduire les consultations nécessaire à l'élaboration du Plan, et de veiller à son exécution »*.

L'Assemblée adopte deux amendements identiques de la commission des finances et du groupe communiste instituant une délégation parlementaire de la planification qui aura pour mission de suivre la préparation et l'exécution du Plan. Elle sera composée de dix députés et de six sénateurs désignés à la représentation proportionnelle des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

L'article 10 définit les contrats de plan conclus entre l'Etat et diverses collectivités. Ceux-ci prévoient des engagements réciproques des parties, en vue de l'exécution du Plan et de ses programmes prioritaires. L'Assemblée adopte successivement quatre amendements du groupe socialiste qui, se substituant à un amendement de la commission des finances, prévoient, notamment, les dispositions suivantes : les contrats de Plan portent sur les domaines dans lesquels des actions décidées par des entreprises, des régions *« ou d'autres personnes morales publiques ou privées »* peuvent contribuer à la réalisation d'objectifs conformes à ceux du Plan de la nation (la commission limitait la conclusion de contrats entre l'Etat et les régions). Pour la région, le contrat définit *« l'objet et la portée des actions »* que les parties *« s'engagent à mener conjointement par accords contractuels pendant la durée du Plan »*. Des accords contractuels particuliers sont également prévus pour la mise en œuvre des actions définies dans les contrats de Plan. Les contrats signés par les collectivités territoriales et les personnes morales (autres que les régions ou les entreprises) devront obligatoirement être communiqués à la région territoriale concernée. Pour les entreprises, les contrats devront être communiqués aux régions concernées.

L'Assemblée adopte un amendement de la commission, modifié par le gouvernement, indiquant que, dans la limite des autorisations de programme (prévues à l'article 3), ou par la loi de finances de l'année, les dotations en capital, subventions, prêts, garanties d'emprunt, agréments fiscaux et toutes aides financières, sont accordés en priorité par l'Etat dans le cadre des contrats de plan.

L'article 14 traite de l'élaboration de plans régionaux (consultation des départements et des partenaires économiques et sociaux). L'Assemblée adopte un amendement présenté par M. Soisson, prévoyant également la consultation du comité économique et social régional. Elle examine ensuite un amendement de la commission faisant obligation aux entreprises publiques de communiquer aux régions des éléments d'information sur leurs politiques de développement, puis se prononce en faveur d'un amendement du gouvernement prévoyant que la région *« peut consulter »* chaque entreprise publique implantée sur son territoire.

L'Assemblée adopte ensuite l'article 15 (exécution des plans régionaux), après avoir adopté un amendement du groupe communiste prévoyant que les contrats conclus entre les entreprises publiques et privées de la région *« font l'objet d'une information des institutions représentatives du personnel avant leur conclusion et, chaque année, en cours d'exécution »*.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 327 voix contre 156, sur 488 votants et 483 suffrages exprimés.

UN TÉMOIGNAGE DU GÉNÉRAL MASSU SUR MAI 1968

Le général Jacques Massu, ancien commandant en chef des Forces françaises en Allemagne, a confirmé, dans une interview au quotidien britannique *Times* publié mercredi 16 juin, que le général de Gaulle s'était rendu à Baden-Baden en mai 1968 pour y chercher un exil temporaire, comme l'a indiqué Georges Pompidou dans ses Mémoires (*le Monde* du 13-14 juin).

Le général Massu déclare qu'il ignorait totalement, jusqu'à deux minutes avant son arrivée, la visite de de Gaulle, venu avec tous ses bagages et l'intention évidente de demeurer quelque temps à Baden-Baden. Il ajoute : *« Je pense que le général de Gaulle venait pour se reposer. Il était fatigué et découragé. Il voulait abandonner la présidence. J'ai mis deux heures à le convaincre qu'il devait retourner en France. J'ai eu avec lui une conversation assez difficile. »*

AU SÉNAT

• Les rapports du cinéma et de la télévision
• Les « cadres » sont-ils sacrifiés ?

Le Sénat a entamé, mardi 15 juin, en séance de nuit, la discussion des articles du projet de loi sur la communication audiovisuelle. A la demande du ministre M. Fillioud, il a commencé cette discussion par l'examen du chapitre IV, relatif à la diffusion des œuvres cinématographiques.

Les sénateurs ont approuvé en les modifiant légèrement, en accord avec le gouvernement, plusieurs dispositions. L'objet de ce chapitre, a dit le ministre de la culture M. Lang, est d'établir *« une chronologie de présentation des films qui préserve une hiérarchie : d'abord la salle, puis la vidéocassette, puis la télévision à péage, si elle existe un jour, puis la programmation sur une chaîne »*.

Le Sénat avait auparavant achevé la discussion générale du projet. Répondant aux nombreux orateurs qui avaient exprimé leur avis depuis l'ouverture du débat, le 10 juin, M. Fillioud a souligné que les observations du groupe communiste s'inspiraient *« d'une autre logique que celle du gouvernement »* — ses orateurs voulaient maintenir le monopole de programmation. A M. Jacques Pelletier (gauche - dém., Aisne), le ministre répond notamment : *« Je comprends mal que vous me demandiez si je compte interdire la réception des émissions qui seront programmées de l'étranger par satellite. Quelle règle de droit m'y autoriserait ? Aucun texte ne concerne la réception des messages. »*

Plusieurs sénateurs ont évoqué le coût de la réforme. Réponse du ministre : *« Si on veut décentraliser, il est incontestable qu'il faut y mettre le prix. Réaliser notre programme en un an, c'est impossible, mais en quatre ou cinq ans, cela reste compatible avec les données budgétaires. L'expérience de ces vingt dernières années, avec les progrès immenses qui ont été accomplis, nous permet de penser qu'en quatre ans, nous pourrons créer douze stations régionales. Le programme est parfaitement compatible avec les inscriptions de crédits qui s'élèvent à 500 millions de francs pour 1982, et avec les prévisions pour le budget de 1983. Celui-ci limitera la hausse de la redevance à l'inflation et respectera le fameux plafond des 25 % (...).*

» Pour ce qui est de la S.F.P. il y a eu de mauvaises interprétations du déficit. On a dit que 540 millions de francs lui seraient indispensables avant le 31 décembre pour continuer de fonctionner normalement. Or une partie des besoins sont déjà couverts : il ne manque en réalité que 240 millions de francs. Des dispositions particulières seront proposées au Parlement. D'ailleurs, la quasi-totalité du déficit de cette année est due aux frais financiers des emprunts.

» On s'est interrogé sur l'augmentation des effectifs. Dans la réalité, elle est très faible car il y a eu intégration des personnels hors statut et réintégration de personnels licenciés depuis 1974 pour des raisons politiques et syndicales : il s'agit de quatre-vingt-treize agents parmi lesquels de nombreux journalistes. Le coût de cette réintégration est de 11 millions de francs en année pleine, soit 0,3 % du budget du service public. »

« Les programmes lancés par mes prédécesseurs seront menés à bien » précise de son côté M. Mexandeau, ministre des P.T.T., tandis que M. Lang, ministre de la culture, indique que ce projet permettra à la France *« de gagner la bataille des programmes audiovisuels »*.

M. Mauroy : nous appelons tous les citoyens à l'effort, cadres compris

Interrompant le débat sur la réforme de l'audiovisuel, le Sénat avait engagé, mardi après-midi, une discussion sur la politique gouvernementale à l'égard des cadres. Premier « interpellateur » M. Bohl, sénateur centriste de Moselle, qui remplaçait M. Poudonson, avait estimé que les projets Auroux aboutiraient à une remise en cause des droits et prérogatives des cadres. Il avait aussi souhaité que le barème de l'impôt sur le revenu soit indexé sur la hausse des prix et réclamé le maintien du quotient familial. M. Viron (P.C., Nord), dénonçant la campagne d'affolement des cadres, menée par la droite, avait néanmoins interrogé le gouvernement sur sa position à l'égard d'une revendication de son parti qui veut que soit engagée une renégociation des conventions collectives, notamment en faveur d'un reclassement des cadres, techniciens, ingénieurs et agents de maîtrise. M. Sallenave (R.I., Pyrénées-Atlantiques) avait souligné l'attachement des cadres au maintien du quotient familial et à leur régime de retraites complémentaires.

M. Chérioux (R.P.R., Paris) voit monter la colère des cadres dont le pouvoir d'achat se dégrade et dont les impôts augmentent. Dans ce contexte explosif on organise, estime-t-il, la sous-représentation des cadres aux comités centraux d'entreprise. Les conseils d'atelier créeront une « contre-hiérarchie », et déjà les cadres sont victimes de nombreuses séquestrations. M. Béranger (M.R.G., Yvelines) exprime son étonnement devant les critiques d'une droite qui « pendant trente ans » a fait des cadres les victimes de la fraude fiscale. La fiscalité, en effet, comme l'ensemble des salariés, les touchait de plein fouet, alors que rien n'était entrepris pour organiser la « transparence fiscale » des professions libérales ou de certaines autres catégories professionnelles.

« On s'ingénie, répond le premier ministre, *à présenter le problème des cadres comme un problème qui serait différent de celui des autres catégories sociales. »* M. Pierre Mauroy fait allusion ici aux critiques d'orateurs qui ont estimé que l'encadrement serait la principale victime des mesures *« d'accompagnement »* de la dévaluation du franc. M. Mauroy les rassure : *« Le gouvernement,* déclare-t-il, *recherche l'équité, non l'égalitarisme. »* La loi de finances pour 1982 ne touchera que les revenus très élevés et la plupart des cadres verront leurs impôts augmenter moins cette année, en francs constants, que les années précédentes.

« Il n'est pas question de remettre en cause la protection sociale des cadres, ni de toucher aux régimes conventionnels. Le seul problème ce sont les conséquences à tirer de l'abaissement de l'âge de la retraite, pour le régime général et pour les régimes conventionnels. Cet abaissement, 70 % des Français l'approuvent. Je ne fais pas aux cadres l'injure de croire qu'ils sont hostiles à cette faculté nouvelle qui leur est offerte — je dis bien faculté, car il n'y aura aucune obligation. D'ici à mars 1983, il faudra réfléchir. Je recevrai les partenaires sociaux, et nous fixerons un calendrier de réunions pour juin et juillet. Nous nous préoccuperons de l'UNEDIC et de la Sécurité sociale, et de la correspondance entre le nouvel âge de la retraite et les régimes conventionnels. Je compte bien pouvoir vous dire, en octobre, que tous ces problèmes ont été résolus en accord avec les partenaires sociaux. Cela dit, les mesures que nous prenons pour réduire l'inflation appellent un effort de tous les citoyens, cadres compris. »

A. G.

Répondant à une question de M. Poncelet (R.P.R., Vosges), M. Mexandeau, ministre des P.T.T., a indiqué que *« pendant la période transitoire, les présidents de conseils généraux bénéficieront de la franchise postale pour les envois qu'ils feront au lieu et place des préfets. »*

COLLOQUE A PARIS

Le CIEL se déclare... « aronien »

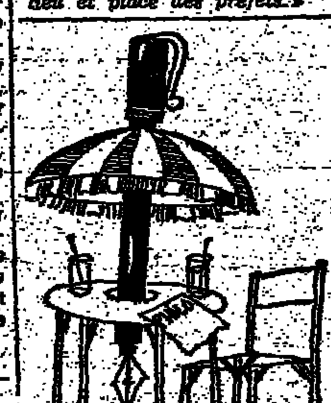
Fondé en mai 1977 par M. Alain Ravennes, avec l'appui moral d'une centaine de personnalités de divers milieux et de toutes opinions, le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) s'est fixé pour objectif essentiel « la dénonciation du totalitarisme, notamment en Europe », *et* « la sauvegarde de la pluralité des pensées et des sensibilités, contre tout diktat d'une idéologie ou d'un langage dominant ». *Cette démarche le conduit aujourd'hui à critiquer vivement la participation du parti communiste au gouvernement et à appeler à la* « résistance intellectuelle ». *Les thèmes retenus par le CIEL au cours de ses troisièmes assises nationales, qui ont eu lieu vendredi 11 et samedi 12 juin à Paris, étaient, à cet égard, fort explicites :* « L'Europe devant la menace totalitaire », « Socialisme, l'expérience française », « La *menace* totalitaire : comprendre et résister », « L'expérience communiste : comprendre pour agir ». *Les travaux ont été animés notamment par MM. Raymond Aron, Jean-François Revel, Michel Crozier, Alain Besançon, Jean-Marie Benoist, Pierre Emmanuel, Mme Annie Kriegel et les généraux Guillermaz et Laurent.*

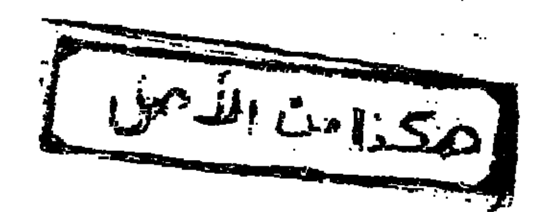
Dans son rapport politique, M. Alain Ravennes a réaffirmé l'indépendance de son comité : *« Nous ne sommes toujours pas rattachés à une formation ou à une ambition politique. Le CIEL n'est pas chiraquien, rocardien, giscardien. Il est vraisemblablement « aronien », mais il s'agit d'une pensée si ouverte, attentive et généreuse qu'elle n'exclut rien, sauf ce qui exclut »*, en particulier l'idéologie communiste. Sur ce point, le fondateur du CIEL a souligné : *« En France, devant la tentation d'un pouvoir idéologique associé au parti communiste de placer l'ensemble de la société française sous le poids, l'influence, les initiatives, le contrôle de l'Etat, il faut comprendre, pour y répondre, la dangereuse cohérence qui régit des actions et des discours d'apparence souvent incohérents. Car la tentation est bien de donner à l'Etat la mission et les moyens de diriger l'économie, de décider de l'éducation, d'encadrer les associations, de prendre vigoureusement position dans ce que les gens doivent voir et entendre à la télévision, des films qui leur sont destinés, des lectures conseillées, de leur façon de se soigner, de se cultiver et d'utiliser leurs loisirs. »*

Auparavant, M. Jean-Marie Benoist avait été beaucoup plus virulent dans sa dénonciation de ce qu'il estime être, de la part du nouveau pouvoir, une stratégie d'uniformisation des systèmes éducatifs, culturels, associatifs, bref, l'apparition d'un *« collectivisme rampant »*.

En revanche, Raymond Aron, tirant les conclusions de ces assises, s'est montré plus optimiste : *« Si nous avons du courage, si nous ne trouvons pas nécessaire de faire la cour aux nouveaux maîtres, si nous continuons à parler, à écrire, comme nous devons le faire, ceux qui gouvernent la France aujourd'hui, au fond d'eux-mêmes, pour la plupart, en dépit de leur vocabulaire, sont des démocrates, et ils seront sensibles à notre volonté de liberté et, en dernière analyse, je crois qu'ils la respecteront. »*

Le CIEL avait un invité d'honneur en la personne de M. André Bergeron. *« Plus j'avance en âge, moins je crois aux systèmes et plus je crois aux hommes »*, a notamment affirmé, très applaudi, le secrétaire général de F.O.







LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LE MANS : le P.S. conteste la mairie au P.C.

De notre correspondant

Le Mans. — Le parti communiste dominait nettement, dans l'électorat manceau, en 1977, lorsque la gauche avait conquis la mairie. C'était toujours le cas dans des élections législatives de 1978, le P.C.F. obtenant 26,22 % des voix, alors que le P.S. ne dépassait pas 22,59 %. Ce n'est plus vrai depuis l'élection présidentielle, M. Marchais n'ayant réuni que 17,56 % d'électeurs sur son nom, alors que M. Mitterrand avait fait remonter le parti socialiste à 27,11 %. Aux élections législatives de juin 1981, les candidats du P.S. avaient atteint 37 % au premier tour et ceux du P.C.F. 21 %. Les élections cantonales de mars dernier ont ramené le P.S. à 31 %, tandis que le P.C.F. n'a pas dépassé 20 %.

Les communistes entendent, néanmoins, garder la direction des affaires municipales. De passage au Mans, M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., a souhaité que M. Robert Jarry soit reconduit à la tête d'une liste d'union. *« Il ne saurait être question de remettre en cause une équipe qui gagne »*, a-t-il ajouté, sans préciser, toutefois, s'il devait s'agir d'une équipe à dominante communiste ou socialiste.

Les socialistes n'ont pas tardé à répliquer, par une déclaration commune des sections du Mans et de la fédération de la Sarthe du P.S. S'ils se réclament d'une politique d'union *« pour laquelle ils ont toujours œuvré »*, ils constatent aussi : *« Les trois dernières consultations ont placé les socialistes en tête de toute la gauche. Le respect de ' démocratie, qui s'exprime, notamment, par le respect du verdict du suffrage universel, nous amène à affirmer notre détermination à conduire, avec une tête de liste socialiste, la future liste d'union de la gauche pour Le Mans. »* Une déclaration destinée au moins autant à répondre aux prétentions des communistes qu'à interpeller les négociateurs du P.S., qui auront à discuter cas par cas avec leurs homologues communistes. — A.M.

NANTES : le P.C.F. ne remplit pas son rôle
estiment des militants communistes

De notre correspondant

Nantes. — Sept militants communistes de l'agglomération nantaise viennent de publier une déclaration commune dans laquelle ils affirment que le P.C.F. *« ne remplit pas le rôle mobilisateur qui devrait être le sien, alors que la gauche est au pouvoir depuis un an et que les communistes participent au gouvernement »*.

Au nombre des signataires, dont aucun n'a repris, cette année, sa carte du P.C.F., figurent M. Michel Jorand, président du groupe des élus communistes de la municipalité de Rezé, et M. Georges Batard, conseiller municipal de Nantes. (Ces deux villes sont dirigées par un maire socialiste).

Deux jeunes avocats du barreau de Nantes, Mᵉ Danielle Fretin-Bathily et Mᵉ Dominique Raimbourg, se sont associés à cette déclaration, dont les signataires souhaitent *« une politique communiste nouvelle »* et appellent *« tous les membres du parti et ceux qui ne le sont pas, du fait du centralisme sclérosé de la direction, à agir pour réussir, en premier lieu, le changement et pour créer les conditions d'existence d'un grand parti communiste démocratique, regroupant tous les communistes dans leur diversité »*. — J.-C. M.

LES SOCIALISTES PARISIENS SOUHAITENT L'EXTENSION A LA CAPITALE DE LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

La convention de la fédération de Paris du P.S., réunie lundi 14 juin, s'est prononcée en faveur de l'application, à la capitale, du mode de scrutin prévu pour l'ensemble du pays, en vue des prochaines élections municiples. Cette position, défendue par les représentants du CERES et soutenue par les « rocardiens », a obtenu près de 70 % des voix dans les sections qui ont participé au vote.

Les représentants du « courant Mitterrand » souhaitaient obtenir le *maintien du statu quo* à Paris, au motif que le scrutin majoritaire actuellement en vigueur serait *plus efficace* pour la gauche et permet déjà à la minorité d'être représentée.

Les partisans du nouveau système ont fait observer que le *statu quo* aurait pour effet de limiter la bataille à quelques arrondissements.

D'autre part, la convention fédérale s'est prononcée, à l'unanimité, pour la *réforme du statut* de Paris. Le texte adopté prévoit l'élection de conseils d'arrondissements au suffrage universel. Un tel souhait ne correspond pas à celui du ministre de l'intérieur, qui conteste l'opportunité d'une réforme qui, à ses yeux, rendrait difficile l'exercice du pouvoir municipal.

Enfin, la convention a demandé que l'ensemble des militants de la capitale soit saisi de la question de la désignation du candidat socialiste contre M. Jacques Chirac. Toutefois, les statuts du parti prévoient qu'une telle désignation doit être avalisée, ou peut être infirmée par le bureau exécutif.

Parmi les candidats possibles figurent notamment MM. Georges Sarre, candidat du P.S. en 1977 et président du groupe socialiste du Conseil de Paris, et Paul Quilès, membre du secrétariat national. Ce dernier a défendu le *statu quo* en matière de mode de scrutin, mais il s'est prononcé en faveur d'une profonde modification du statut de la capitale. Il a d'ailleurs assorti sa candidature de conditions touchant à la réforme du statut.

MARSEILLE : M. GAUDIN (U.D.F.) conduira une liste unique de l'opposition

Marseille. — Un accord est intervenu entre les responsables du R.P.R. et de l'U.D.F. de Marseille pour la constitution d'une liste unique de l'opposition aux prochaines municipales. Son chef de file sera M. Jean-Claude Gaudin (U.D.F.-P.R.), député et président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale. Le second de cette liste sera un R.P.R., soit M. Joseph Comiti, ancien ministre, soit le successeur de ce dernier comme député de la première circonscription des Bouches-du-Rhône, M. Hyacinthe Santoni. Les deux principales composantes de l'opposition devraient avoir un nombre sensiblement égal de candidats, chacune faisant place sur son contingent à des représentants du CNIP et à des personnalités du monde socio-professionnel.

Le R.P.R. a exprimé le souhait d'une alternance dans l'ordre de présentation des candidats en fonction de leur appartenance ou de leur sensibilité politiques. Dans la perspective d'un nouveau découpage électoral réduisant le nombre des secteurs municipaux de huit à quatre et d'une augmentation de celui des conseillers à élire — qui passerait de soixante trois à quatre-vingt, U.D.F. et R.P.R. auraient, en vertu du même principe d'égalité, la direction de deux secteurs chacun. Le premier secteur, qui pourrait être formé des premier, quatrième, cinquième et douzième arrondissements, et le deuxième secteur, dont M. Defferre est l'élu, et qui comprendrait les deuxième, troisième, sixième et septième arrondissements, reviendraient au R.P.R. avec MM. Comiti et Santoni comme têtes de liste.

Laquelle des deux personnalités gaullistes affrontera le maire de Marseille dans son fief ? La question n'est pas encore tranchée. S'il s'agissait de l'ancien ministre, le scrutin prendrait l'allure d'une revanche sur les élections municipales de 1965 qui avaient vu la victoire de M. Defferre sur la liste U.N.R. conduite par M. Comiti. Il semble toutefois plus probable que l'opposition livrera bataille dans ce secteur derrière M. Santoni. Celui-ci aurait ainsi l'occasion de cultiver son image d'homme politique pugnace sans avoir beaucoup à perdre d'une défaite éventuelle. Quant à la candidature de M. Comiti, elle était imprévue puisque l'ancien ministre s'était volontairement retiré l'an dernier de la scène politique pour se consacrer entièrement à ses responsabilités de chirurgien hospitalier. Le désir *« de combattre la politique du ministre communiste de la santé »* expliquerait ce revirement, consécutif, aussi, sans doute, aux nouvelles chances électorales de l'opposition à Marseille liées à la réforme du mode de scrutin. *« Quel que soit le charcutage auquel se livrera le ministre de l'intérieur, nous entrerons à la mairie »*, affirme M. Gaudin, qui devra cette « rentrée » à l'introduction par la gauche de la proportionnelle dans le système électoral municipal, initiative dont il s'était fait, sans succès, l'avocat auprès de M. Giscard d'Estaing.

GUY PORTE.

● *M. François Asensi*, député, premier secrétaire de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis, préconise la formation, dès le premier tour des élections municipales, de *« listes d'union »* conduites par les maires sortants, *« pour créer les conditions du succès de toute la gauche »*. Dans une déclaration diffusée jeudi 10 juin, M. Asensi souligne que *« la loi électorale devra favoriser le pluralisme de la vie locale »* et que *« la constitution, dès le premier tour, de larges listes d'union de la gauche (...) permettra de constituer des majorités stables »*. En mars 1977, sur les quarante municipalités du département, vingt-sept étaient allées au P.C.F., sept au P.S. et six à la droite.

LE M.R.G. EST HOSTILE A LA « BARRE » DES 5 %

Le secrétariat national du M.R.G. a adopté une déclaration dans laquelle il convient que le mode de scrutin pour les municipales doit *« permettre de dégager une majorité »*. *« Mais*, ajoute le texte, *il doit constituer une représentation proportionnelle aussi exacte que possible, afin de représenter fidèlement le pluralisme de notre vie politique et la diversité de ses courants. »*

La déclaration explique :

« Le M.R.G. est donc hostile à l'établissement d'une barre de 5 % des suffrages, qui ferait barrage à la représentation authentique de ce pluralisme et de cette diversité au sein des conseils municipaux. »

D'autre part, le M.R.G. *« réaffirme qu'il juge trop bas le seuil de cinq mille habitants à partir duquel s'appliquerait le nouveau mode de scrutin, car son introduction dans des communes peu importantes risquerait d'affecter la stabilité et le bon fonctionnement de l'institution communale. Au demeurant, dans sa proposition 47, le programme présidentiel ne proposait l'introduction d'un nouveau mode de scrutin qu'à partir des communes de neuf mille habitants et plus. »*

(Publicité)

Après les massacres du Liban

Le sens de l'agression israélienne

La nouvelle agression d'Israël : l'invasion du Liban, n'est qu'une étape dans la logique de la politique sioniste depuis trente-quatre ans, dont le but clairement défini est l'expulsion ou la suppression du peuple palestinien *et la création de ce que Ben Gourion appelait* le « Troisième Royaume de David », le « Grand Israël », du Nil à l'Euphrate. Alors que l'O.L.P. n'a pas pour objectif de « jeter à la mer » le Peuple israélien, mais de mettre fin aux usurpations de l'État israélien.

La sécurité d'Israël n'est qu'un prétexte ; la volonté de conquête dénoncée par le général de Gaulle en 1967 est la réalité.

Qu'il s'agisse d'un prétexte est évident lorsque, même devant le plan de paix fort modéré du prince Fahd, Begin déclare : « Israël rejettera le plan Fahd même si l'Arabie Séoudite reconnaissait l'existence d'Israël. »

Le but : l'expansion sans fin

La réalité des visées expansionnistes est évidente lorsque le numéro deux israélien, le général Sharon, ministre de la guerre, proclame, en décembre 1981 : « Dans les années qui viennent la sphère des intérêts stratégiques d'Israël *ne s'étend pas seulement aux pays arabes de la Méditerranée, mais à tout le Proche-Orient et elle doit s'étendre à l'Iran, au Pakistan, au Golfe, à l'Afrique et à la Turquie.* »

La logique du sionisme est la guerre permanente. S'il atteignait pleinement son objectif : amener en Palestine tous les « Juifs » du monde (douze millions), il vouerait Israël à une lutte permanente pour « l'espace vital ». *Le sionisme réaliserait le rêve des pires antisémites,* de Drumont à Hitler : enfermer tous les « Juifs » dans un ghetto mondial. L'antisémitisme et le sionisme sont ainsi frères jumeaux : même définition raciste du « Juif », même objectif de ghetto, et même inévitable résultat : par cette volonté de rupture avec les nations et la politique d'expansion et d'annexion qu'implique un prétendu « retour », soulever finalement la haine de l'opinion mondiale.

Cette politique sioniste de l'État d'Israël a conduit déjà à la spoliation de la terre des Palestiniens, à la destruction de centaines de villages, à l'expulsion par la terreur, à la *répression de centaines de milliers de Palestiniens d'un territoire qui comptait, au début du* siècle, 500 000 Palestiniens, dont 25 000 israélites, et à chasser de Jérusalem la plupart de ses chrétiens. Ben Gourion, dans sa préface à l'« Histoire de la Haganah », publiée par l'organisation sioniste mondiale, écrit : « Dans notre pays, il n'y a de place que pour des *Juifs. Nous dirons aux Arabes : Poussez-vous, et, s'ils résistent, nous les pousserons par la* force. » Le 18 juillet 1948, au comte Bernadotte, venu demander de laisser rentrer les Palestiniens dans leur pays, Ben Gourion répondait : « Nous devons tout faire pour qu'ils *ne reviennent jamais.* » Pour avoir tenté de faire prévaloir la justice contre ce racisme, *le comte Bernadotte, à la veille de déposer son plan de médiation, fut assassiné par les terroristes israéliens* à Jérusalem, le 17 septembre 1948.

Les moyens : le terrorisme d'État

Les objectifs du sionisme furent invariablement poursuivis par les dirigeants israéliens *avec les moyens du terrorisme.*

I. – Massacres : depuis Deir Yassin, l'Oradour *Palestinien*, commandé par Begin, *chef de l'Irgoun, où 254 personnes,* femmes, enfants, vieillards, furent massacrées pour contraindre, par la terreur, les populations palestiniennes à l'exil, jusqu'aux enfants de Cisjordanie, jetant des pierres aux troupes d'occupation, et froidement abattus par balles *à bout portant, en avril 1982.*

II. – Assassinat des dirigeants de la résistance palestinienne à l'étranger par les *services du Mossad (Service secret israélien) ordonné par Golda Meir en 1972. Ainsi fut* abattu parmi tant d'autres le représentant de l'O.L.P. : Waël Zouaiter à Rome, le 16 octobre 1972. Golda Meir déclarait alors à la Knesset : « Tout ce que je puis dire c'est que les *balles ont vraiment atteint leur cible.* » *La cour d'assises de Rome,* dans son verdict de novembre 1981, conclut : « Ce crime est le fait d'une politique préméditée... conduite... par une organisation appartenant à l'État d'Israël. » Ce n'est qu'un cas suivi de tant d'autres.

Begin *peut se vanter d'être au monde* l'un des terroristes qui a tué le plus d'êtres humains depuis le temps où il faisait sauter l'état-major anglais à l'Hôtel du Roi David, à Jérusalem, le 22 juillet 1946, faisant 200 tués et blessés, depuis son Oradour de Deir Yassin le 9 avril 1948 jusqu'à ses attentats, le 2 juin 1980, contre les maires de Cisjordanie : *Karim Khalaf, maire de Ramallah, et Bassam Chakaa, maire de Naplouse,* qui dut être amputé des deux jambes, et les fusillades d'enfants de Cisjordanie en avril 1982. Il est vrai que, de Ben Gourion en 1954 à Golda Meir en 1972 et à Shimon Peres, chef de « l'opposi*tion travailliste* » *se solidarisant avec l'invasion du Liban en 1982, la même politique* de force est mise en œuvre par tous les dirigeants israéliens.

L'on peut mesurer la valeur du prétexte de « représailles contre le terrorisme » invoqué pour justifier l'invasion du Liban, alors que l'agression était minutieusement préparée depuis des mois.

Dans l'attentat contre l'ambassadeur d'Israël en Angleterre, non seulement l'on peut dire, comme Pierre Mauroy en un cas analogue : aucune preuve ne permet d'attribuer le crime à l'O.L.P., mais celui qui le revendique, Abou Nidal, est celui-là même qui projetait d'assassiner Yasser Arafat.

Ajoutons à ceci un terrorisme à l'égard des « Juifs » eux-mêmes. *Les dirigeants israéliens* n'ont pas hésité, en 1950, à multiplier les attentats en Irak contre les Juifs, et même à lancer une grenade dans la synagogue Shem-Tov à Bagdad, tuant trois personnes et en blessant des dizaines *pour convaincre les « Juifs » qu'en danger en Irak ils devaient* émigrer en Israël, comme en témoigne le quotidien israélien *Yedi'oth Aharonoth* du 8 novembre 1977.

III. – Guerres préventives. Qu'il s'agisse de la « guerre de six jours » où, à la ma*nière des fascistes japonais, détruisant à Pearl Harbor la flotte américaine sans déclaration* de guerre, l'armée israélienne, sans déclaration de guerre, détruisit au sol l'aviation égyptienne, au bombardement, en pleine paix, de la centrale expérimentale irakienne de Ta*mouz, ou des bombardements de Beyrouth et de l'invasion du Liban.*

IV. – Annexion enfin de Jérusalem et du Golan syrien, comme Hitler annexait les Sudètes. Les Européens acceptent le fait accompli. A Munich cela a conduit à l'invasion de la France comme Camp David à l'annexion de Jérusalem et du Golan et à l'invasion du Liban. *Les dirigeants de l'Europe occidentale,* dans leur servilité à l'égard de Reagan, à l'exception de la Grèce et de l'Autriche, se font complices de ce nouveau crime contre la paix.

Le financement d'Israël

Car Israël ne pourrait se livrer à aucune agression sans l'appui inconditionnel et illimité des *États-Unis.* Dès les premières années de sa création, Israël a reçu pour moins de *deux millions d'habitants, selon l'aveu même du* sioniste Sapir *(The Israël Economist,* de septembre 1967) plus de la moitié de ce qu'ont reçu deux cents millions d'Européens au titre du plan Marshall : 7 milliards de dollars, c'est-à-dire, à cette époque, plus que le revenu national de l'ensemble des pays arabes limitrophes (Égypte, Jordanie, Liban et Sy*rie). Dans les années qui suivirent, l'État d'Israël a reçu, pour trois millions d'habitants,* plus d'aide financière que trois cents millions d'habitants du tiers-monde. La seule assistance américaine actuelle se monte à 3 milliards de dollars, dont les deux tiers affectés à l'armement (sans parler des collectes mondiales du réseau sioniste, c'est-à-dire plus de 1 milliard de dollars par an pour la seule organisation américaine). L'assistance extérieure dépasse le revenu national israélien.

Ce déferlement d'aide financière extérieure explique le prétendu « miracle israélien » faisant « fleurir les déserts ». Ceci d'ailleurs est *pure propagande* car l'État d'Israël n'est nullement arrivé dans un désert. La Palestine, lorsqu'elle était peuplée de cinq cent mille Palestiniens, dont vingt-cinq mille israélites seulement, était largement exportatrice, surtout de fruits.

Cette assistance financière et militaire gigantesque explique aussi les prétendues « prouesses militaires » d'Israël, gorgé des armements les plus sophistiqués des États-Unis, qui ont ainsi un mercenaire exceptionnel pour dominer le Proche-Orient, du Nil au Golfe pétrolier et à l'Euphrate, et du Caucase aux Dardanelles. L'on ne saurait imaginer plus parfaite concordance entre les visées dominatrices des États-Unis et l'expansion israélienne, qui constituent un bloc unique.

La même profusion financière explique l'extraordinaire hégémonie du lobby sioniste sur l'ensemble des *médias dans le monde,* de la presse à la télévision, du cinéma à l'édition. Le général de Gaulle, en 1969 déjà, dénonçait cette « influence excessive ».

Cette maîtrise de l'information et de la propagande israélienne et sioniste à l'échelle mondiale assure un redoutable conditionnement de l'opinion jusqu'à faire accepter l'inac*ceptable : l'Argentine viole une résolution de l'O.N.U. et l'Europe décide aussitôt des sanc*tions économiques ; Israël en viole vingt sans qu'il y ait la moindre sanction. Quant à l'O.N.U., le veto américain paralyse toute velléité de sanction contre l'agresseur.

L'argument de l'holocauste

L'on exploite ainsi sans vergogne la mauvaise conscience des Européens à qui l'on fait croire, selon la plus pure tradition colonialiste, que l'on doit expier indéfiniment les crimes d'Hitler aux dépens des Arabes. Nahum Goldman, l'ancien dirigeant du mouvement sioniste, et président-fondateur du Congrès juif mondial, dans son message de Nouvel An 1982 à la communauté juive, mettait sagement en garde Israël : « Invoquer l'holocauste pour excuser les bombardements du Liban, comme le fait M. Begin, est une profanation du mot et une banalisation de la réalité de cet holocauste, qui ne saurait en aucun cas justifier des actions politiquement et moralement indéfendables. »

L'argument historico-biblique

Le deuxième argument consiste à revendiquer, au mépris des droits de l'homme, un « droit divin » de propriété sur la Palestine au nom des thèmes bibliques de l'Alliance, de la *Terre Promise, et du Peuple Élu. Moshe Dayan disait clairement en août 1967 : « Si l'on* possède le livre de la Bible et si l'on se considère comme étant le peuple de la Bible, on devrait posséder également les terres bibliques. » Dans cette perspective s'inscrivent aujourd'hui les agressions et les annexions successives de Menahem Begin.

La mythologie sioniste réduit ainsi la vision biblique à une religion tribale, étroitement *nationaliste et chauvine,* au service de la politique d'agression d'Israël.

Il est significatif que les sionistes ne se réfèrent pas au grandiose prophétisme d'Amos, d'Ézéchiel, ou d'Isaïe, ouvrant la voie à l'universalisme, mais aux seuls textes *prônant la conquête de Canaan et l'extermination sacrée.*

Il serait étrange de prendre à la lettre les textes concernant la promesse et de ne pas retenir tous les autres, y compris ceux qui en découlent, sur les moyens d'accomplir la promesse, fût-ce par la spoliation et le massacre. Cette logique est implacable.

Les dirigeants sionistes israéliens en ont parfaitement conscience : l'appropriation de *la Terre Promise se légitime par tous les moyens. Dans cet esprit sont dressés, dès l'école,* les jeunes Israéliens. Lorsque le psychologue Tamarin, de l'Université de Tel-Aviv, fit circuler dans les écoles 1 066 formulaires rappelant l'extermination des populations de Meguiddo et de Jéricho racontée dans la Bible au Livre de Josué, de 66 à 95 % des écoliers et écolières, suivant les établissements, répondirent que Josué avait bien fait d'exterminer tous les habitants, ajoutant qu'il était bon d'agir avec les Arabes comme Josué avec les *Cananéens. Pour avoir ainsi démasqué le visage de sa société, le professeur Tamarin fut chassé de son poste à l'Université.*

Le racisme

Toujours selon la même logique, si l'on veut prendre à la lettre, comme authentiques et impératifs, les textes de la promesse, il n'y a aucune raison de ne pas accepter avec eux les stipulations concernant la pureté de la race du « peuple élu », bénéficiaire de la pro*messe de la terre et de la bénédiction de la descendance, c'est-à-dire celles d'Esdras et de* Néhémie disant : « Lorsqu'ils eurent entendu cette loi, ils séparèrent d'Israël tout homme de sang mélangé. » Le législateur nazi des lois de sang de Nuremberg écrivait dans son *préambule : « Le modèle qui s'est tenu devant mes yeux tout au long de la rédaction de* ces décrets est celui des lois d'Esdras et de Néhémie, les premières lois jamais édictées pour la protection de la pureté raciale. »

Haim Cohen, qui fut juge à la Cour suprême d'Israël, constate : « L'amère ironie du *sort a voulu que les mêmes thèses biologiques et racistes propagées par les nazis et qui* ont inspiré les infamantes lois de Nuremberg, servent de base à la définition de la Judéicité au sein de l'État d'Israël. » (voir Joseph Badi : *Fundamental Laws of the State of Israel. N. York,* 1960, p. 156). *Est en effet considéré comme Juif, à Tel Aviv comme à Nuremberg,* quiconque est né d'une mère Juive.

La postérité d'Abraham est ainsi définie, d'une manière raciste, non par la communauté *de la foi, mais par la continuité du sang.*

Comment des chrétiens peuvent-ils accepter, sous prétexte de reconnaître la validité de la promesse, la logique sanglante de ses conséquences ? Comment peuvent-ils isoler la promesse tribale de la terre à des nomades en voie de sédentarisation (promesse et alliance que l'on retrouve, à la même étape de leur histoire, chez tous les peuples et tous les dieux du Moyen-Orient, Sumériens ou Hittites), de l'ensemble biblique plus vaste où la promesse s'accomplit, non plus sous une forme tribale et nationaliste, mais universaliste : la « terre sainte », c'est le monde entier où se joue le mystère du salut, et où il n'y a plus *des élus et des exclus, « il n'y a plus ni Grecs, ni Juifs ».*

*Nous savons assez, et plus encore depuis Hitler, ce que coûtent à l'humanité les pré*tentions d'un « peuple élu ». En 1972, Vorster, le premier ministre sud-africain, célèbre par le racisme sauvage de l'apartheid, proclamait lui aussi, dans l'esprit du plus archaïque *colonialisme : « N'oublions pas que nous sommes le peuple de Dieu, investi d'une mission.* »

L'argumentation pseudo-biblique est d'autant plus inacceptable que la plupart des Israéliens et des sionistes qui en abusent ne sont pas des croyants. La « Terre de la promesse » est donc pour eux un slogan de propagande chauvine et non un acte de foi.

Ceci nous donne un critère infaillible pour ne pas confondre, à la manière des antisémites, sous le nom de « Juif », le judaïsme, le sionisme et l'État d'Israël.

Si nous écartons l'absurdité biologique et historique de la notion de race, il devient clair qu'un Juif est un homme qui a foi dans l'une des plus hautes et des plus respectables religions, alors qu'un sioniste est un nationaliste aujourd'hui solidaire des agressions de *l'État d'Israël. Notre condamnation du sionisme est inséparable de notre lutte contre l'antisémitisme.*

Nous ne pouvons donc céder au chantage et au terrorisme intellectuel d'un groupe de pression tout-puissant en Occident, traitant d'antisémite et d'héritier des nazis quiconque n'accepte pas la politique d'Israël.

A des chrétiens trompés par cette manipulation idéologique, il importe de redire et de souligner que, *précisément* parce que le problème de la Palestine n'est pas un problème théologique *mais un problème politique,* il est nécessaire de dénoncer l'imposture de ce travestissement religieux d'un problème politique et d'une politique colonialiste et raciste d'appui aux revendications territoriales de l'État d'Israël au nom de la mythologie sioniste.

Que faire ?

De ce résumé très sommaire d'un dossier écrasant, et jusqu'ici étouffé au niveau des médias de masse par le réseau sioniste, *l'on peut esquisser les conclusions suivantes :*

1° Juridiquement, l'État d'Israël n'a été admis comme membre de l'O.N.U. qu'à deux conditions : respecter les frontières fixées en *1949* et respecter le statut de *Jérusalem. Ces deux clauses n'ont cessé d'être violées.* Israël n'a donc pas sa place dans une organisation internationale dont il méprise et viole systématiquement les décisions depuis un quart de siècle.

2° Nous ne demandons pas de poursuivre l'escalade de la violence et de la guerre dont Israël donne l'exemple. L'objectif ne sera atteint ni par des représailles, ni par des *guerres de revanche mais par un boycott rigoureux : ne rien acheter ni vendre à Israël* jusqu'à ce que les dirigeants israéliens reconnaissent l'O.L.P. comme interlocuteur pour créer un État palestinien totalement indépendant qui pourrait vivre en coexistence fraternelle avec des Israéliens débarrassés de la malédiction sioniste.

Le général de Gaulle donna un remarquable exemple lorsque, après avoir mis en garde Israël contre une éventuelle agression, le 2 juin 1967, la France ne se contenta pas de protester contre la guerre de six jours mais mit l'embargo sur tout matériel destiné à Israël.

Les gouvernements socialistes grec et autrichien ont suivi la même voie. Qu'attend le gouvernement français pour en faire autant.

Exiger que l'État d'Israël accepte enfin de se conformer aux décisions des Nations unies et que les États-Unis cessent d'opposer leur veto aux décisions de la communauté internationale.

Roger Garaudy,
le Père Michel Lelong,
le pasteur Etienne Mathiot.

Adresser la correspondance et l'aide financière pour la publication de ce texte à Roger Garaudy, 9, rue Léonce-Reynaud, Paris (16e).

Le Monde — équipement

DÉCENTRALISATION

Deux projets de loi organisent la nouvelle répartition des compétences entre l'État, les régions, les départements et les communes

Les deux projets de loi que M. Gaston Defferre devait présenter, ce mercredi 16 juin, au conseil des ministres *constituent* la deuxième étape de la décentralisation et fixent la répartition des *compétences* entre communes, départements, régions et Etat. La loi du 2 mars, qui commence à avoir des effets concrets dans les préfectures et les salles de conseils généraux, énonçait trois changements : la suppression des tutelles de l'Etat, le transfert de l'*exécutif aux élus*, l'élargissement des pouvoirs économiques des collectivités locales.

Il s'agit aujourd'hui de franchir un pas de plus et de dire de quels pouvoirs l'Etat va se dessaisir et, pour la Corse (où les élections au suffrage universel du conseil *régional sont prévues* le 8 août), d'énoncer les compétences spécifiques et supplémentaires par rapport au droit commun dont bénéficiera la future assemblée de l'île.

Le projet de loi général, de 134 articles, soumis au conseil des ministres, et qui est moins ambitieux, mais plus pragmatique *que la « mouture » de février (le Monde* du 18 février), énonce quatre principes clairs :

— Il s'agit de dépouiller l'Etat de certaines de ses attributions traditionnelles au profit des collectivités de base, mais pas de redéfinir les compétences respectives entre chacune de ces collectivités ;

— Il n'y aura aucun transfert de compétences de l'Etat « vers le bas » sans transfert correspondant de ressources (crédits budgetaires et affectation du produit de certaines taxes) ;

— *Les trois niveaux d'administration* locale seront chacun « spécialiste » de quelque chose. A la commune l'urbanisme et la responsabilité de ce que l'on *nomme les équipements de proximité* ; au département des missions de solidarité et de péréquation financière (entre communes rurales), et la gestion de l'aide *sociale ; à la région la formation* professionnelle, la planification, l'aménagement du territoire, l'ac*tion économique* ;

— L'ensemble des transferts s'étalera sur trois ans (1983-1985) avec *chaque année, une « traduc*tion budgétaire » dans la loi de finances. Le gouvernement s'engage — mais pourra-t-il, vu les contraintes actuelles, tenir un tel pari ? — à *ne pas aggraver les* prélèvements obligatoires (les impôts essentiellement) sur les revenus des citoyens.

Durant la première année, c'est-à-dire en 1983, les compétences seront transférées dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de la formation professionnelle et de l'aménagement du territoire. L'année suivante, *ce sera le tour de l'action* sociale, la santé et les transports. Enfin, les transferts de compétence dans les secteurs de l'éducation, de la culture et de l'environnement sont prévus pour l'année 1985.

Le projet de loi entre ensuite dans les détails et énumère, en *neuf sections* (1), domaine par domaine, ce que l'Etat est prêt à « lâcher ». Le titre III traite des ressources nouvelles dont disposeront les partenaires de l'Etat. Ces *dispositions sont largement* reprises du texte original que nous avions analysé dans *le Monde* du 18 février.

En termes financiers, les nouvelles compétences qu'exerceront les communes, départements et régions à la place de l'Etat représentent, *en francs actuels*, 29 à 35 milliards de francs, la formation professionnelle (entièrement déléguée l'an prochain) intervenant pour 2,3 milliards. *Des crédits budgétaires d'Etat* seront donc transférés aux collectivités locales, qui toucheront aussi certaines taxes auparavant perçues par l'Etat (ainsi, au titre des *cartes grises*, les régions recevront dès 1983 quelque 1,2 milliard).

En outre, la loi va officialiser la dotation globale d'équipement (D.G.E.) qui sera versée par *l'Etat*. Réclamée depuis *longtemps* par les élus, elle se substituera aux multiples subventions particulières accordées jusqu'à maintenant au coup par coup, selon des règles très diverses, par chacun des ministères. Cette D.G.E. prendra la forme d'une sorte d'en*veloppe libre d'emploi, versée aux* communes et aux départements (les régions n'y ont pas droit) qui l'utiliseront à leur guise, selon leurs propres priorités : qui, pour *accélérer des travaux routiers* ou fonciers, qui, pour la culture, l'école ou les loisirs. Les départements recevront intégralement l'an prochain ce qui leur sera dû au titre de la D.G.E. (*3 milliards* de francs). Pour les communes, en revanche, on procédera progressivement : 20 % seulement en 1983 (1,6 milliard de francs), ce qui signifie que pour *80 %* les subventions (6,4 milliards de francs) seront encore versées mi*nistère par ministère. Mais en* 1984 ce pourcentage sera sensiblement relevé et en 1986 l'ensemble des subventions d'Etat sera intégralement globalisé.

Les régions, elles, pourront établir, au niveau qu'elles veulent, le taux de pression fiscale : c'est ce que l'on appelle le déplafonnement (2) de la fiscalité régionale (79 F par habitant, au maximum, aujourd'hui, sauf pour l'Ile-de-France).

Contrairement à ce qu'avaient *pu faire croire les onze présidents* des conseils régionaux de l'opposition la semaine dernière (*le Monde* du 12 juin) la décentralisation n'est donc ni en panne ni en crise. Sans doute, là comme ailleurs, le rythme du changement ne va-t-il pas aussi vite et aussi loin que certains l'eussent souhaité, mais, si le gouvernement prend désormais le temps de réfléchir et de peser le pour et le contre dans la conduite d'une « révolution » qui soulève d'énormes difficultés juridiques et techniques, l'U.D.F. et le R.P.R. devraient lui en savoir gré, eux qui l'été dernier ont reproché au *pouvoir sa précipitation et son* impéritie.

La loi du 2 mars avait posé les grands principes institutionnels et politiques. Celle qui est *soumise à l'avis du conseil des* ministres veut introduire une clarification des pouvoirs et un partage des responsabilités. La troisième étape sera celle du statut des hommes chargés de « *faire* vivre les lois » dans la réalité quotidienne. Il faudra alors mettre sur pied une fonction publique locale de bon niveau, similaire à celle de l'Etat, et donner aux élus un statut qui leur permette d'exercer — comme un vrai métier — *leurs responsabilités*. Après, mais après seulement, on pourra dire de la décentralisation qu'elle est entrée de façon irréversible dans les mœurs.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) L'urbanisme, le logement, les transports et l'aménagement du littoral, l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage, l'action sociale et la santé, la planification régionale et l'aménagement, l'environnement et l'action cultu*relle, les dépenses de justice et de* police.

(2) *Les « petites » régions et les* régions « pauvres » (dont plusieurs sont présidées par des élus socialistes) qui comptent sur le Plan et la solidarité nationale pour corriger leurs handicaps ne sont pas favorables à cette mesure.

PÊCHE

Les Dix ont accompli des progrès sensibles dans l'élaboration d'une politique commune

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — La mise en place d'une politique commune de la pêche, si souvent reportée depuis bientôt *dix ans que* les Britanniques sont entrés dans la Communauté, pourrait voir le *jour très prochainement*. Les ministres des Dix, réunis le 15 juin à Luxembourg, *n'étaient toutefois pas en*core en mesure de conclure. Ils se réuniront une nouvelle *fois les 28 et 29 juin avec* l'intention d'y parvenir. Le climat — ce qui est nouveau dans ce genre de *réunion* — était cette fois à l'optimisme.

Jusqu'ici un accord général sur la pêche butait principalement *sur le problème de l'accès* à la zone délimitée par la bande de six à douze milles située au large des îles Britanniques et de l'Irlande. Cette difficulté qui opposait *surtout* les *Français* aux Britanniques est en voie de règlement, grâce à une série de contacts bilatéraux qui ont eu lieu au cours des derniers mois. *Les pays membres du continent* accepteraient de renoncer au libre accès intégral de leurs pêcheurs dans les eaux britanniques et irlandaises, que leur promet le traité d'adhésion, à *compter* du 1er janvier 1983. Or il existe, jusqu'à la fin de cette année, un *régime* dérogatoire qui, moyennant le respect des « droits historiques » acquis par les pêcheurs d'autres Etats membres, notamment français, donne l'exclusivité *des droits de pêche* aux pays riverains. Personne, notera-t-on au passage, n'a jamais cru que ce libre accès intégral pourrait un jour devenir une réalité. Les Britanniques, *de leur côté, ne* réclameraient plus, comme ce fut longtemps leur position, la réduction progressive des « droits historiques », c'est-à-dire l'éviction graduelle des pêcheurs *conti*nentaux, et singulièrement français, de la zone de six à douze milles située au large de leurs côtes.

Jadis les Britanniques réclamaient un traitement préférentiel dans une vaste zone maritime, un « box » disait-on, située au nord-ouest de l'Ecosse, au large des îles Shetland. Sur ce point aussi, ils ont assoupli leur position et acceptent désormais que cinquante-deux bateaux continentaux de plus de vingt-cinq mètres puissent venir pêcher ensemble dans ce qui est dénommé désormais une « zone biologiquement sensible ».

Parmi les autres problèmes à *régler figure* en première place la répartition entre les Etats membres, par zone et par espèce, des quotas de capture autorisés. Les nouvelles propositions que la *commission vient de soumettre* aux gouvernements sont examinées avec d'autant plus d'attention que, si un arrangement d'ensemble intervient, les quotas fixés *pour 1982 ont* de grandes *chances* de servir ensuite de référence.

L'un des derniers obstacles à l'adoption d'un arrangement d'ensemble résulte de l'attitude réser*vée des Danois. Ceux-ci*, qui ont des pratiques de pêche sensiblement différentes de celles des autres Etats membres (ils pêchent massivement des poissons — y compris des tout-petits — pour les transformer en farine, et il leur est reproché à cette occasion *de dévaster allègrement* les *stocks* de la mer communautaire), se préoccupent des nouvelles restrictions qui, du fait d'une gestion plus rigoureuse, devraient être le *résultat d'une nouvelle politique* commune de la pêche. Ils considèrent aussi que les quotas qui leur sont attribués par la commission pour 1982 ne sont pas satisfaisants. *Des contacts* vont être noués dans les prochains jours afin d'essayer de trouver un *modus vivendi* avec Copenhague.

[illegible] TRE.

TOURISME

LE RAPPROCHEMENT ENTRE NOVOTEL ET JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Une multinationale hôtelière française ?

Empêché de mener à bien sa fusion avec la société de *restauration* Jacques Borel International (J.B.I.), le groupe hôtelier Novotel a contre-attaqué le 15 juin en lançant une offre publique d'échange (O.P.E.) sur les titres J.B.I. Celle-ci a reçu l'aval du conseil de surveillance de J.B.I. (« le Monde » du 16 juin). Dans l'*entretien qu'on lira ci-dessous*, MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson, coprésidents de Novotel S.I.E.H., précisent leurs intentions et leur stratégie au moment où s'ouvre cette nouvelle bataille boursière.

Novotel, c'est l'hôtellerie, bien *sûr, depuis les chaînes Sofitel et* Minhal (4 étoiles et 4 étoiles luxe), les chaînes Novotel et Mercure (3 étoiles) jusqu'à la chaîne Ibis (2 étoiles). C'est aussi la *restauration* avec la *marque* Courtepaille. Présent dans quarante pays, le groupe compte 344 hôtels et 43 934 chambres. Il emploie 15 480 personnes et il a *réalisé* en 1981 un chiffre d'affaires, toutes taxes comprises, de 3,1 milliards de francs.

Jacques Borel International, lui, exerce des activités de restauration publiques ou collectives dans six pays grâce à 1 223 établissements. Il vend 145 millions de *tickets-restaurants par an. Il em*ploie 17 242 personnes et il a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires consolidé et hors taxes de 2,5 milliards de francs.

Tels sont les deux ensembles que Paul Dubrule et Gérard Pélisson voulaient fusionner, avec la prudence dont ils ont fait preuve depuis 1967, année de la création du premier Novotel à Lille.

Dubrule et Pélisson : un tandem insolite dans un siècle qui a *inventé* le one-man-show, y compris dans les affaires. Quand Paul parle, Gérard calcule et vice versa. Leurs discours respectifs s'enchaînent et se complètent jusqu'à n'en plus former qu'un seul.

« Codec-Una, Sodexho et une association de petits porteurs, tous actionnaires de Jacques Borel International, s'opposent à la fusion de J.B.I. que vous dirigez tous deux avec Novotel que vous présidez tous deux. Négociez-vous avec les uns et les autres ?

— Personne ne nous a fait la moindre proposition digne de ce nom. Sodexho nous a déclaré qu'il était *obligé de s'opposer* à la fusion pour défendre sa société contre notre concurrence. Il nous a dit aussi qu'il « *fallait voir* ». C'est tout et c'est peu.

» L'association des actionnaires précitée est téléguidée par Codec-Una. Elle nous dit que le cours de l'action J.B.I. est sous-évalué, alors que celle-ci ne vaut pas, économiquement parlant, les 180 francs actuels.

» Quant à Codec-Una, elle ne peut espérer élaborer avec nous une coopération en nous plaçant un couteau sous la go: ! Cela ne se fait pas.

» Si, à l'issue de notre O.P.E., nous obtenons la majorité, nous n'étranglerons personne, mais il est évident que nous accepterons *seulement les propositions* de coopération bénéfiques pour J.B.I. Alors, avec Codec-Una ? Pourquoi pas. Avec Sodexho, cel. nous semble plus difficile, car la *concurrence* est *totale* entre cette société et J.B.I.

— *Qu'espérez-vous de votre offre publique d'échange ?*

— Nous ne pouvons plus parvenir à la *fusion* entre J.B.I. et Novotel, formule socialement la plus intéressante. Nos opposants détiennent une *minorité de* blocage. L'O.P.E. nous permettra peut-être de récolter la majorité chez J.B.I., dont nous sommes sûrs d'ores et déjà de contrôler 34 % du capital.

» Le résultat de l'O.P.E. sera connu à la fin du mois de juillet *ou au début du mois d'août.*

— *Restez-vous convaincus de la complémentarité des sociétés Novotel et Jacques Borel International ?*

— Nous sommes intarissables sur ce sujet après deux ans passés à la tête de J.B.I. ! Sodexho (restaurateur) plus J.B.I. (restaurateur), cela s'appelle une concentration entre deux *sociétés* concurrentes. J.B.I (restaurateur) plus Novotel (hôtelier), cela veut dire une véritable synergie, surtout à l'étranger, où les perspectives de développement sont plus vastes qu'en France.

— *Novotel et J.B.I. associés supportent la comparaison avec les conglomérats internationaux qui marient l'hôtellerie, la restauration, le catering et l'agro-alimentaire, tels Mariott, Trust House Forte et Grand Metropolitan. Votre objectif est-il d'atteindre cette taille ?*

— A l'horizon de vingt ans, notre stratégie vise à la pérennité de notre société et à la croissance.

» La pérennité de notre groupe implique que nous diversifiions nos marchés et nos produits. Certes, il faut que nos activités restent proches les unes des autres. Nous ne nous *lancerons* pas dans la sidérurgie, mais nous voulons devenir une véritable *multinationale* française de l'hôtellerie et de la restauration.

» La croissance que nous recherchons n'est pas échevelée, mais elle doit être suffisante pour nous permettre de satisfaire les personnes qui travaillent dans nos *sociétés, suffisante pour em*baucher, suffisante pour améliorer la productivité et suffisante pour assurer la mobilité des hommes.

» Cette année, nous avons accru notre chiffre d'affaires de 23 %, c'est-à-dire 8 points au-dessus du *taux d'inflation. C'est bien. Lors*que nous serons deux fois plus importants, avec l'apport de J.B.I., nous tablons sur une croissance de 5 points au-dessus de l'*inflation. Ce sera parfait.*

» Mais 5 points de croissance veulent dire que nous créerons chaque année trois mille chambres d'hôtel.

— *Pensez-vous réussir votre O.P.E. ?*

— Il reste un petit risque, mais nous ne pouvions pas ne pas le prendre.

» Nous allons de l'avant. Nous voulons démontrer que, face à un capitalisme sauvage à la mode du *dix-neuvième siècle*, il peut exister un capitalisme moderne et efficace auquel nous croyons. »

Propos recueillis par **ALAIN FAUJAS.**

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-François DUCHÊNE, Jérôme et Sébastien, ont la joie de faire part de la naissance de

Matthieu,

le 8 juin 1982.

8, avenue de Dun,
18000 Bourges.

Mariages

— Mme Eugène CAUSSE,
M. et Mme Jean-Pierre CAUSSE,
sont heureux d'annoncer le mariage de leur petite-fille et fille

Nancy
avec
M. David WEAVER,

qui a été célébré dans l'intimité familiale, le 14 juin 1982, à Paris.

— **Agnès SAAL**
et
Pascal ORY

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, à Paris, le 5 juin 1982.

20, rue de Thorigny,
75003 Paris.

Décès

— M. Maurice Bensoussan,
M. et Mme Georges Brami et leurs fils,
M. et Mme Alain Bensoussan et leurs filles,
M. et Mme Yves Bensoussan,
M. et Mme Raymond Bonan et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sarah BENSOUSSAN,
née de Botton,

survenu le 15 juin 1982, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 juin 1982.

On se réunira au cimetière de Fontenay-aux-Roses, à 15 h. 45.

2, rue Beautemps-Beaupré,
92260 Fontenay-aux-Roses.

— Le conseil d'administration de la F.N.D.I.R.P.
a la douleur d'annoncer le décès du

docteur Michel BOUCHER,
président du conseil régional de Poitou-Charentes,
maire de Pisany,
résistant déporté à Neuengamme,
membre du bureau de la F.I.R.,
président national de la F.N.D.I.R.P.,
officier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,

survenu le 14 juin 1982, dans sa soixante et onzième année.

Hommage lui sera rendu le vendredi *18 juin 1982, au columbarium* du Père-Lachaise, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

[*Le Monde du 16 juin.*]

— *On nous prie* d'annoncer *le* décès du peintre dijonnais

André CLAUDOT,

survenu le 13 juin 1982, à Loilley (70100) Gray, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

[Né en 1892 à Dijon, André Claudot se fit remarquer à Paris avant la première guerre mondiale par ses dessins parus notamment dans les journaux libertaires. Après quatre années à Pékin — de 1926 à 1930, — où il enseigna à l'Institut national des arts, il anima le combat de « Montmartre aux artistes », puis se fixa définitivement à Dijon. Il fut nommé professeur à l'Ecole des beaux-arts, créa *une école*, l'Atelier, et continua de peindre jusqu'en 1982. La ville de Dijon, *ce printemps, a présenté une retrospec*tive de son œuvre, qui est figurative et *marquée par l'expressionnisme*.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre DABOUSSY,

survenu le 3 juin 1982.

L'incinération a eu lieu le 9 juin, au Père-Lachaise.

De la part de sa famille (79, boulevard Suchet, 75016 Paris).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Henri Deschanel,
M. et Mme J.-Pierre Deschanel,
M. et Mme Marc Deschanel,
Leurs enfants,
Les familles Drix, Provins, Clause et Deschanel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André DESCHANEL,
née Lucie Drix,

survenu à Nevers, le 9 juin 1982.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 11 juin 1982, à Vichy, dans la plus stricte intimité.

— Mme Jean *Galland*,
Mlle Marcelle Bretonneau,
M. et Mme Maurice Deprez et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Galland et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Galland,
Les familles Sailliens, Gaillard, Dieudonné,
Les petits-enfants de Mme L. Boisne,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victor DUCLOS,
née Suzanne Galland,

survenu à Paris, le 5 juin 1982.

*La cérémonie religieuse et l'inhu*mation ont eu lieu dans l'intimité, à *Condé-sur-Noireau*, le 9 juin 1982.

« Que ta volonté soit faite. »
(Matthieu, 10, 6.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

Galland, 45, rue Cambronne,
75015 Paris.
Bretonneau, 105, rue Leblanc,
75015 Paris.

— Mme Denis Kertesz,
son épouse,
Elisabeth et Alain Vial,
sa fille et son gendre,
Mlle Kertesz et Mme Malmos,
ses sœurs,
Klara et Guy Wismer et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Denis KERTESZ,
professeur agrégé
de l'université de Rome,
ancien directeur de recherches
au C.N.R.S.,

survenu le 11 juin 1982, dans sa soixante-dix-septième année.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Eden Roc »,
45, rue de la Turbine,
13008 Marseille.

— M. et Mme André Padoux et leurs enfants,
Mme Eve-Marie Rokseth et son fils,
M. et Mme Gilles de Van et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Simonne RIHOUET-COROZE,

survenu le 5 juin 1982, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

— M. et Mme J.-C. Berger, docteurs en chirurgie dentaire, et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme A. ROQUES-MOULY,
chirurgien-dentiste honoraire,

survenu à Sens, le 7 juin 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 9 juin, en la cathédrale de Sens.

Remerciements

— Mme Layus,
Et son fils Henri,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté à la *messe célébrée à l'intention de*

M. Pierre LAYUS,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— *Université* Paris-V (René-Descartes), le jeudi 17 juin, à 14 h. 30, amphithéâtre Emile-Durkheim, M. Hubert Hannoun : « Recherche sur les principes philosophiques possibles du processus éducatif scolaire ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), jeudi 17 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Francine Lenne : « Louis Gillet, écrivain d'art (1876-1943) ».

— Université Paris-II, jeudi 17 juin, à 15 h. 30, salle des commissions, M. Gamil Barsoum : « Le contrat de mariage entre chrétiens égyptiens ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), jeudi 17 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. André Guimbretière : « Personnalisme théocentrique et vision motrice de la beauté chez Muhammad Iqbal ; contribution à l'étude de Wahedat Al-Shuhud ».

ANNIVERSAIRE

● *Il y a quarante ans*, dans la nuit du 27 au 28 février 1942, des *commandos* britanniques, dirigés par lord Louis Mountbatten, exécutaient un raid audacieux à Saint-Jouin-Bruneval, — cap d'Antifer, près du Havre, avec l'appoint d'unités *navales* légères des Forces françaises libres, et des renseignements fournis par le réseau de la France libre « Confrérie Notre-Dame ».

Cette année, diverses cérémonies auront lieu, d'abord le vendredi 18 juin, à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), ville choisie pour recevoir la flamme sacrée qui sera remise au maire de *la ville* par M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants.

Les 19 et 20 *juin*, ces cérémonies se poursuivront au Havre ainsi que dans la région, notamment à Saint-Jouin-Bruneval, en présence de M. François Mitterrand, de S.A. le prince de Galles représentant la reine Elisabeth II.

TRANSPORTS

Le rapport de la Cour des comptes sur les entreprises publiques

Nous continuons la publication du rapport de la Cour des comptes sur les entreprises publiques (*le Monde* du 9 juin). Aujourd'hui, les extraits de ce rapport sont consacrés au secteur des transports.

• S.N.C.F. : Redistribuer l'aide de l'État

L'État donne beaucoup à la S.N.C.F., constate la Cour des comptes dans son rapport 1982 sur l'activité et la gestion des entreprises publiques. Les compensations publiques versées aux chemins de fer français représentaient, en 1978, 29,7 % de leurs charges d'exploitation, alors que la moyenne pour la C.E.E. se situait à 28,4 % : le chiffre français n'était guère dépassé qu'en Belgique et au Luxembourg, tandis que les réseaux allemand, danois, néerlandais, italien, et surtout britannique (avec 22,4 %), bénéficiaient d'une moindre sollicitude.

Mais il faudra aux pouvoirs publics donner davantage encore dans le futur « *pour permettre à l'organisme qui sera chargé des chemins de fer français de poursuivre ses activités, sans perdre ses qualifications essentielles qui ont permis de constituer un des réseaux ferroviaires techniquement les plus performants d'Europe occidentale* ».

Compte tenu du niveau atteint par la contribution de la collectivité aux charges de la S.N.C.F. (23,2 milliards en 1980, soit 3 % du budget général de l'État), la Cour des comptes suggère, plutôt qu'un nouvel accroissement, une reventilation de cette aide, actuellement dévolue dans sa quasi-totalité au fonctionnement de l'entreprise, en faveur de l'équipement et des investissements qui ne bénéficient aujourd'hui que de 3 % des subventions publiques. En échange, la Société nationale serait priée d'assurer une meilleure couverture de son exploitation, de trouver « *dans les produits de ses prestations le moyen essentiel d'assurer son équilibre financier* ». A cet égard, la Cour des comptes regrette que, dans un passé récent, les hausses tarifaires autorisées (9,3 % en 1979, 7,2 % en 1980) n'aient pas été suffisantes pour faire face à la croissance des charges, « *notamment celles de personnel et d'énergie* ».

Enfin, reste à régler le problème de la dette à court, moyen et long terme, qui atteignait, fin 1980, 36,5 milliards de francs, soit 94 % du montant des produits du trafic et produits accessoires contre 65 % six ans plus tôt ; il est vrai que, entre ces deux dates, l'endettement à long et moyen terme est passé de 2,7 milliards à 10,7 milliards. Les charges financières en découlant vont prendre leur plein effet entre 1980 et 1985, période pendant laquelle la S.N.C.F. doit rembourser la moitié de sa dette à terme.

Alors que se prépare le futur statut des chemins de fer, la Cour des comptes estime que « *les pouvoirs publics ne peuvent échapper à la responsabilité qui leur incombe : s'ils veulent épargner à la S.N.C.F. d'être acculée à un impossible choix entre une réduction trop sensible de ses investissements qui compromettrait gravement son avenir, et la permanence de déficits qui exigeraient périodiquement des apurements très lourds pour la collectivité, ils ne peuvent éviter plus longtemps de procéder à un réexamen complet et approfondi des sujétions non compensées qui pèsent sur la société nationale et à une analyse critique, poste à poste, de tous les éléments de son compte d'exploitation* ».

• Air France : le personnel navigant et le Concorde coûtent trop cher

Victime, comme la plupart des compagnies aériennes mondiales, de la hausse des charges d'exploitation et de la déréglementation américaine des tarifs, Air France a, de plus, à souffrir, selon la Cour des comptes, de deux « *handicaps spécifiques* » : le coût « *anormalement élevé* » de son personnel navigant par rapport à celui que supportent ses homologues étangères, et la part du déficit d'exploitation de Concorde qui lui incombe.

« *Les navigants commerciaux sont mieux payés que ceux des compagnies aériennes comparables* », observe la Cour des comptes. Au 1er janvier, la rémunération mensuelle allait de 18 537 à 25 347 francs pour les cadres et de 6 397 francs pour les agents à l'essai à 15 699 francs pour le personnel d'exécution. De plus, la durée mensuelle moyenne d'utilisation de ces agents « *est assez faible* » : de 49,8 à 60,5 heures en 1979 (43,5 à 53,8 heures pour les vols subsoniques ; 31,3 à 37,9 heures pour les vols Concorde). Enfin, le nombre des agents à bord « *demeure supérieur à ce qu'il est dans les principales compagnies européennes concurrentes* ».

« *Les rémunérations du personnel navigant technique restent anormalement élevées* », constate encore la Cour des comptes, qui situe entre 50 et 130 % le surcoût pour la compagnie française de cette catégorie de personnel par rapport à cinq autres grandes compagnies européennes. En 1981, un commandant de bord gagnait de 35 411 à 56 984 francs par mois, les dix rémunérations les plus hautes ayant atteint pour l'année de 785 170 à 794 550 francs en montant brut. « *Dans la rémunération de ces agents, la part des primes de vol est considérable, puisqu'elle atteint plus de deux fois le montant du traitement fixe* », relève le rapport, qui s'étonne par ailleurs du régime des « *heures fictives* » et du « *minimum mensuel garanti* », qui « *n'est que partiellement justifiable et paraît plus favorable aux agents que les systèmes existant dans les compagnies étrangères* ». Quant au « *régime fiscal de faveur* » dont bénéficient les navigants (30 % d'abattement depuis peu plafonnés), les motifs ne lui en apparaissent pas clairement « *eu égard à l'importance de leurs rémunérations* ». Enfin, « *force est de constater, de nouveau, que le gouvernement n'a pas cru devoir appliquer aux pilotes les dispositions légales de 1976 et 1977 relatives à l'écrêtement des hautes rémunérations* ».

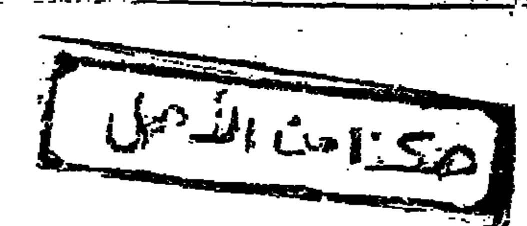
Le déficit du réseau supersonique d'Air France – dans son ensemble (investissement compris) ou pour la seule exploitation – se caractérise par « *son ampleur et son aggravation* ». La Cour des comptes a calculé que, pour chaque passager transporté, l'État a déboursé en moyenne 3 865 francs en 1978, 2 902 francs en 1979, 3 419 francs en 1980. En y ajoutant la part de déficit laissée à la charge d'Air France, il apparaît que la collectivité publique a payé 4 335 francs en 1978, 3 339 francs en 1979 et 4 063 francs en 1980 pour chaque passager, qui n'aurait ainsi payé que respectivement 47,8 %, 57,6 % et 58,9 % du prix réel de son billet. « *Il appartient aux pouvoirs publics de décider si, pour des motifs qui dépassent l'analyse économique et financière, il leur paraît acceptable de continuer à imposer au contribuable des sacrifices qui, au surplus, ont pour seul objet de permettre à une clientèle privilégiée – française ou étrangère – de gagner quelques heures sur la traversée de l'Atlantique* », conclut la Cour des comptes.

• Air Inter : une compagnie protégée, mais efficace

Malgré la régression généralisée du transport aérien mondial, Air Inter a continué sa progression. Un « *autofinancement suffisant* » a permis de poursuivre la modernisation de la flotte, et, « *à la faveur de cette expansion, la société s'est révélée un bon client pour l'industrie aéronautique française* », puisque, après « *la coûteuse expérience* » des Mercure, elle a participé au lancement commercial des Airbus. Par ses innovations tarifaires, elle « *a favorisé l'accession au transport aérien de nouvelles couches de clientèle* ». Enfin, elle n'a eu que « *faiblement recours aux subventions de l'État* » (7,5 millions de francs en 1977, dont 7,4 millions pour l'exploitation des Mercure et la desserte « bord à bord » de la Corse).

En revanche, la Cour des comptes constate que la compagnie aérienne a bénéficié d'« *une certaine protection* » sur le marché et que la dénonciation de ses relations contractuelles avec l'État, en entraînant l'abandon de l'obligation de desserte, « *atténue très fortement la notion de service public qui s'attachait auparavant à l'activité d'Air Inter* ». L'État est, pour sa part, accusé d'avoir fait preuve d'inconstance dans ses interventions sur la politique tarifaire, acceptant successivement la péréquation puis la dépéréquation des prix en fonction des coûts de revient des lignes et de la concurrence, et enfin leur augmentation uniforme.

L'avenir de la compagnie s'inscrit dans le cadre de conditions nouvelles de concurrence : celle de la S.N.C.F. avec ses lignes à grande vitesse, et celle qui résulte de la libéralisation du transport aérien intérieur. « *La question posée pour l'avenir est de savoir si les possibilités de développement qui subsistent pour le transport aérien seront suffisantes et assez efficacement exploitées pour compenser les transferts de clientèle que ces concurrences nouvelles pourraient entraîner* », remarque le rapport.



Le Monde

société

JUSTICE

Le commissaire principal et les « camelots »

Corruption ou cabale ?

Accusé de corruption pour des faits remontant aux années 1976-1977, le commissaire principal Michel Poivet, quarante-cinq ans, a comparu, les 15 et 16 juin, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery. Le jugement sera rendu le 6 juillet.

Quelles secrètes motivations, *quelles pressions ont-elles pu* conduire quelques *camelots* — des « petits marchands », comme on les appelle à la préfecture de police — habitués à « déballer » *sur le boulevard Saint-Michel*, à aller, un beau matin, raconter à qui de droit que le commissaire chargé de la voie publique dans le cinquième arrondissement les *soumettait à un véritable racket* ? Et qu'il exigeait d'eux, en échange de l'autorisation d'exercer leur métier, une « redevance », de la main à la main, de 2 000 francs, *puis de 3 000* francs. La question est restée sans réponse, au terme de deux journées d'audience.

Il *s'agit* là, pourtant, d'une question d'importance. En effet, nombre de *policiers parisiens* reconnaissent, serait-ce en baissant les yeux, qu'être nommé «*patron*» de la *voie publique* dans bien des arrondissements a longtemps été — les choses auraient changé depuis peu — une manière de « récompense », fort recherchée *par les commissaires*, ces pratiques, bien que parfaitement illicites, et quelques autres encore, étant, si l'on ose dire, monnaie courante. Règlement de comptes d'origine *politique* (bien des camelots sont tantôt de précieux indicateurs, tantôt des agents électoraux très actifs) ou simple vengeance ? On ne le saura probablement *jamais*...

Dénoncé, donc, M. Poivet va faire l'objet d'une enquête administrative de l'inspection générale de l'administration, puis de l'inspection générale de la police nationale. Les rapports de ces deux instances semblent si peu probants à la *commission de* discipline de la police que celle-ci se contentera, en septembre 1978, de *muter le commissaire à Montbéliard* (Doubs). Pour le punir ? « *Non pas*, dira à la barre le commissaire Joseph Simon, secrétaire général adjoint du syndicat des commissaires, *mais pour couper court à une campagne de presse injustifiée, et faire cesser les « racontars »...* ».

Pourtant, une année plus tard, M. Emile Cabié, *alors premier* juge d'instruction à Paris, ouvre une information. Et, le 10 mars 1980, M. Poivet est inculpé, bien que le parquet ait précédemment tout mis en œuvre pour obtenir un non-lieu, en faisant appel de l'ordonnance renvoyant le commissaire devant le tribunal correctionnel (*le Monde* du 12 mars 1980). Le *policier*, laissé en liberté, sous contrôle judiciaire, est suspendu de ses fonctions, mais avec maintien de son traitement. La « punition » est de *courte durée : en dépit des soupçons* qui pèsent sur lui, M. Poivet retrouvera six mois plus tard, en octobre 1980, une fonction active mais plus « discrète », dans *un service administratif du ministère* de l'intérieur, où il est encore actuellement.

« Ici, c'est moi le patron... »

A l'audience, les *témoins* de l'accusation sont cinq : MM. Lévy, Salah, Journoux, Benmahor et Mme Mazard. Ils ont répété ce qu'ils avaient dit aux enquêteurs. *Reçus en tête à tête par le commissaire*, dans son bureau (dont il avait pris soin de faire équiper la porte d'une gâche électrique interdisant toute entrée intempestive), *il leur fallait, chaque mois*, s'acquitter de la « dîme » prévue, sous peine de ne pas obtenir le coup de tampon salvateur sur leur carte de travail. Quant à ceux qui *ont tenté de se dérober*, ils ont tous entendu M. Poivet leur tenir le même langage, du genre « *ici, c'est moi le patron* », « *c'est à prendre ou à laisser* », ou « *si vous voulez travailler, il faudra prendre l'habitude de passer me voir...* ».

Le commissaire, lui, a choisi de tout nier. Ces calomnies pourraient bien être la conséquence *de son action*, puisqu'il était dans ses intentions d'obtenir « *dans un premier temps, la réduction du nombre de marchands, puis leur départ définitif du boulevard* », où, selon lui, « *ils étaient la cause de trop de perturbations dans la vie des riverains* ». S'il a entouré de soins extrêmement attentifs l'un des plaignants, hospitalisé, allant jusqu'à le faire transférer dans une clinique privée, ce n'est pas pour éviter qu'il puisse être entendu par la commission d'enquête (« *j'ignorais ce détail* »), mais, simplement, parce qu'il n'a fait que suivre « *l'élan de son cœur* »... Et puis, dira-t-il encore, « *je savais que la plupart de ces personnes bénéficiaient de hautes protections ! Dès lors, comment aurais-je pu courir le risque de les voir faire jouer leurs relations ?* ».

Mᵉ Armand-René Cervesi, conseil des parties civiles, insistera sur l'« *ingénieux système* » mis en place par le commissaire, qui consistait à *faire changer* de place les commerçants, selon son bon vouloir, *ce qui ne s'était* jamais fait avant lui, les places étant alors attribuées une fois pour toutes. « *Voilà bien la preuve*, dira Mᵉ Cervesi, *qu'un astucieux moyen de sanction existait, façonné tout exprès pour ceux qui auraient pu faire la sourde oreille.* »

Pour le ministère public, M. Philippe de Caigny s'est montré très sévère. Pour le substitut, « *c'est à bon droit que la chambre d'accusation a renvoyé le commissaire devant le tribunal correctionnel, ne lui accordant pas le non-lieu souhaité durant un temps* ». Aussi demandera-t-il au tribunal « *de sanctionner avec sévérité* ». Mᵉ Henri Dussaud, défenseur de M. Poivet, n'aura pas la partie facile. Son client « *n'a jamais fait autre chose qu'appliquer la réglementation ! Cela ne pouvait évidemment plaire à tout le monde... M. Poivet est victime d'une cabale !* ». Le tribunal se prononcera le 6 juillet.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *Deux attentats en Haute-Corse*. — Deux attentats à l'explosif non revendiqués ont été commis le 16 juin à *Macinaggio* en Haute-Corse.

Le premier a presque entièrement détruit une *caravane snack-bar* appartenant à M. Hans Hempel, d'origine allemande ; le deuxième a fortement endommagé la résidence secondaire de M Christian Hechel-Hans, un ingénieur atomiste demeurant à Bonn.

● *Après la découverte du corps d'une fillette de douze ans*, Véronique Dechaux, le 13 juin, derrière des arbustes du square des Abbesses, à Paris (18ᵉ), le parquet de Paris a ouvert une information contre X pour meurtre. Le dossier a été confié à Mme Catherine Courcol, juge d'instruction. Les *enquêteurs* recherchent un ami de M. Michel Dechaux, père de la victime, car cet homme a été vu avec Véronique, vers minuit dans un bar, rue des Abbesses, puis seul, vers 1 heure du matin, portant une chemise tachée de sang.

● *Au cabinet de M. Gaston Defferre*. — MM. Eric Giuily et Jean-François Roussely sont nommés conseillers techniques au cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la *décentralisation*. M. Giuily, âgé de trente ans, ancien élève de l'ENA, est auditeur au Conseil d'Etat et s'occupera des aspects juridiques et institutionnels de la décentralisation.

M. Roussely, âgé de trente-sept ans, ancien élève de l'ENA, auditeur à la Cour des comptes, sera plus particulièrement chargé de suivre les questions financières relatives à la *décentralisation*. En outre, Mme Claude Baraf, qui a été collaboratrice de M. Roger Garaudy (ancien candidat à la présidence de la République), remplace M. Pierre Briand comme attaché de presse au cabinet de M. Defferre.

DÉFENSE

Location de matériels, prêt de soldats du contingent

Des charges « parasites » dans les régiments

« L'armée tend à devenir la vache à lait de la nation. » *Cette observation désabusée d'un officier reflète le mouvement de grogne perceptible, depuis quelques semaines, au siège des commandements de région militaire en province. Ces états-majors se plaignent d'avoir à satisfaire un nombre croissant de demandes de services, voire de faveurs, extra-militaires de tous ordres présentées par l'autorité politique, nationale ou locale, moyennant des contributions financières qui tardent parfois à venir.*

Une instruction ministérielle de janvier 1976, toujours en vigueur, fixe en principe les conditions et la nature de ces prestations militaires, en les confinant dans leur caractère exceptionnel (secours lors de calamités, par exemple) ou propre à renforcer la solidarité nationale (action sociale, aides aux handicapés, etc.) pour respecter l'emploi habituel des forces armées tel qu'il est défini par la loi et contrôlé par le Parlement.

Depuis le début de l'année, ces prestations ont une tendance naturelle à se multiplier et à se diversifier, au point qu'il est courant d'entendre des officiers parler de « prestations parasites », *jugées insolites ou incongrues par leur excès.*

Les cadres qui contestent cette évolution concèdent que l'existence de bonnes relations entre la nation et son armée suppose un minimum de prestations régulières — tels des expositions, des cérémonies au drapeaux, ou des défilés et des concerts militaires — aux côtés des interventions humanitaires demandées aux unités.

Mais « la barque se charge depuis deux mois », *constate cet autre officier, qui énumère indistinctement la location de tentes militaires à la mairie de Lille au profit des congressistes de la C.G.T., le prêt de couvertures et de lits de camp à un colloque d'homosexuels à Strasbourg, la désignation de moniteurs d'éducation physique ou de standardistes des armées pour différents ministères civils. Autant de précédents qui n'incitent pas, ensuite, à opposer la rigueur à de nouvelles demandes inconsidérées.*

Au-delà de ces exemples anecdotiques, il reste une question de fond : dans la mesure où ces opérations ne sont pas d'un intérêt national avéré, l'armée — bien collectif et service public — doit-elle se substituer à des sociétés privées aptes à rendre ce genre de services rémunérés dans des conditions normales de marché et peut-elle ainsi risquer de les concurrencer à un moment où ces activités devraient fournir un emploi à des chômeurs ?

« Le contingent est-il une main-d'œuvre à bon marché, de la graine de coolie ? », *se demande un troisième officier, qui rappelle les nouvelles consignes du ministre de la défense, M. Charles Hernu, en faveur d'une intensification de l'entraînement opérationnel.*

Dans les états-majors de région militaire, on émet le vœu que, suivant en cela la loi qui régit l'emploi des forces armées, les unités et leurs matériels ne soient pas détournés — sans motif grave et impératif — de leur mission essentielle d'instruction et de disponibilité au seul service de la nation.

JACQUES ISNARD.

MÉDECINE

Une association de consommateurs porte plainte contre neuf médecins « amaigrisseurs »

L'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) (1) vient de porter plainte contre neuf médecins. Cette décision fait suite aux résultats d'un « test » effectué auprès de vingt-six médecins parisiens spécialistes ou généralistes dont les conclusions ont été publiées dans le numéro de juin de la revue mensuelle « Que choisir ? », éditée par l'U.F.C. Selon les responsables de cette association, les neuf praticiens visés ne respectaient aucunement la réglementation en vigueur concernant l'interdiction des « *cocktails amaigrissants* ». Ces médecins comparaîtront sur citation directe devant le tribunal correctionnel de Paris.

Il existe des dizaines de méthodes « médicales » pour maigrir. L'une d'entre elles consiste à faire absorber de manière conjointe différentes classes de médicaments. Il s'agit en général de l'association complète ou non de médicaments diurétiques (qui augmentent l'élimination urinaire), de psychotropes « tranquillisants », d'hormones thyroïdiennes et anorexigènes (« coupe-faim »). L'efficacité temporaire de tels cocktails n'a d'égale que leur toxicité.

En 1980, après plusieurs alertes ou mises en garde, les pouvoirs publics modifiaient un article du code de santé publique afin de limiter la liberté des prescriptions médicales concernant de telles associations (*le Monde* du 26 juillet 1980). Suivait, dans le *Journal officiel* du 27 février 1982, un décret précisant dans le détail les spécialités concernées. Le cadre réglementaire était ainsi fixé, tout comme l'échelle des sanctions : de deux mois à deux ans d'emprisonnement et de 2 000 F à 20 000 F d'amende.

Tout cela n'aura donc pas suffi. Le « test » effectué ces dernières semaines le démontre parfaitement. L'U.F.C. a adressé successivement trois femmes aux mensurations différentes (forte, moyennement forte, de poids normal) chez vingt-six médecins (dix-huit spécialistes et huit généralistes). Si l'U.F.C. a jugé en conclusion les généralistes « *attentifs* », « *prudents* » et pour la moitié d'entre eux capables « *de très bien remplir leur mission* », il n'en a pas été de même pour les spécialistes. Onze d'entre eux ont délivré des ordonnances que l'U.F.C. qualifie de dangereuses.

Parmi ces derniers, neuf — qui exercent pour la plupart dans les 8e et 16e arrondissements de Paris — n'ont pas hésité à prescrire aux trois « patientes » des associations proscrites. Ces prescriptions pouvaient comporter soit une préparation unique, soit des préparations séparées, soit être sous forme de spécialités pharmaceutiques commercialisées.

Les conclusions de cette enquête ne sont guère inattendues. On sait depuis des années (Claire Brisset a consacré une série d'articles à cette question dans *le Monde* des 4-5 et 6 juin 1978), dans les milieux médicaux et pharmaceutiques, que certains praticiens n'hésitent pas à exercer leur art de cette manière. Ils hésitent en général d'autant moins que la demande est constante, souvent pressante. La nouveauté tient à la forme donnée à la publication de l'enquête. L'anonymat des praticiens, qu'ils exercent en ville ou à l'hôpital, est, en effet, levé. Cette nouveauté tient surtout aux suites judiciaires qu'entendent donner à cette enquête les responsables de l'U.F.C. Ils estiment jouer là un rôle préventif que n'ont pu pleinement accomplir ni la direction de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé ni l'ordre des médecins.

« *Quand prendra-t-on des mesures contre les charlatans, médecins par ailleurs*, écrivait en 1978 (2) le professeur Pierre Simon (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière), *qui exploitent leurs clients de façon honteuse. (...) Tout le monde le sait et le critique (...) et personne ne se croit autorisé à agir.* » Quatre ans plus tard, enfin, les consommateurs semblent décidés à pallier cette absence.

JEAN-YVES NAU.

(1) *U.F.C.*, 7, rue *Léo-de-Reynaud*, 75781 Paris Cedex 15. Tél. : 720-30-35.

(2) *La Revue du praticien*, 25 janvier 1978.

SCIENCES

En octobre 1985

LES TARIFS D'UTILISATION DE LA NAVETTE SPATIALE SERONT DOUBLÉS

Le prix facturé aux utilisateurs pour les missions de la navette spatiale doublera le 1er octobre 1985, a annoncé mardi 15 juin la NASA. Longtemps avant les premiers essais de la navette, la NASA avait fixé un prix applicable aux trois premières années de service opérationnel — en pratique à partir du 1er octobre prochain — qui était de 18 millions, en dollars de 1975, et s'est révélé très inférieur aux prix de revient, ce qui s'est traduit par une énorme subvention de la NASA aux utilisateurs (*le Monde* du 9 juin).

M. Stanley Weiss, directeur adjoint des transports spatiaux à la NASA, vient d'annoncer pour les années suivantes un prix de *38 millions, toujours en dollars de* 1975 (1). Il a d'ailleurs indiqué *que ce prix couvrira* les frais de lancement, mais ne permettra pas de *compenser* les pertes subies entre 1982 et 1985.

(1) Les versements faits par les utilisateurs sont réévalués pour tenir compte de l'inflation : 38 millions de dollars de 1975 correspondent à 71 millions de dollars actuels, et sans doute à 90 millions de dollars en 1985.



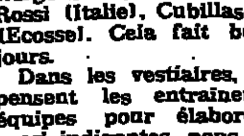


SPORTS


ESPAÑA 82

LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Échec aux stratèges



La plupart des stratèges ont manqué leur entrée dans la douzième Coupe du monde de football. Sur le terrain, d'abord : ils ont pour noms Maradona (Argentine), Boniek (Pologne), Paolo Rossi (Italie), Cubillas (Pérou), Dalglish (Ecosse). Cela fait beaucoup, en trois jours.

Dans les vestiaires, ensuite : à quoi pensent les entraîneurs des grandes équipes pour élaborer des tactiques aussi indigentes, nous infliger des spectacles aussi pauvres, émaillés, de plus, d'incroyables erreurs techniques (contrôles, passes, etc.), à ce niveau ? Un Brésil-U.R.S.S. ne rachète pas tout.

Dans les coulisses, encore, avec les carences du système de la billetterie et de l'organisme Mundiespana, chargé de vendre à l'étranger des « forfaits touristiques » beaucoup trop coûteux. Résultats de ces anomalies, dénoncées par les *dirigeants de la FIFA eux-mêmes* : pour avoir voulu faire de l'argent à tout prix — c'est l'expression qui convient —, l'organisation espagnole est responsable de vides béants dans les stades.

Incroyables, mais vrai : alors que le tiers des places étaient inoccupées lors du match Italie-Pologne à Vigo, de nombreux candidats spectateurs n'ont pu entrer, parce que Mundiespana n'avait pas remis dans le circuit les billets invendus à l'étranger. Dans le même temps, les places pour assister aux matches de l'équipe d'Espagne s'arrachent au marché noir, leur prix décuplé.

Derrière les caméras, enfin : les deux chaînes de télévision ouest-allemandes ont officiellement protesté auprès de la *télévision espagnole*, contre, notamment, « la quasi-absence de ralentis sur les phases de jeu *décisives* » et « *les plans* trop larges, où les joueurs ont l'air de nains ». Sans compter des déficiences du son et de la couleur. — M. C.

Écosse-Nouvelle-Zélande (5-2) : après l'intempérance, l'orgueil

De notre envoyé spécial

Malaga. — « *Ce pays à deux pas du paradis* », cher aux poètes arabes, qu'en ont-ils fait ? La route avait été rude mais si belle depuis Séville. Comme une promenade dans une immense oliveraie et dans un champ de tournesols sans fin avec ses milliards de petits capteurs solaires prenant sous la lumière crue, brutale, *l'aspect d'une mer orangée*. Dans les rares et gros villages, presque des douars, aux maisons uniformément blanchies à la chaux, les portes entrouvertes laissaient espérer là encore des jardins de paradis, des haltes ombragées et des fontaines d'eau fraîche. Il y avait eu aussi à San-Francisco, l'un de ces bourgs secrètement repliés sur lui-même, l'inattendu, au pays des hirondelles, trois cigognes installées sur la cheminée désaffectée d'un four à brique dans un nid en forme de stade.

La route avait été dure et le pays ne doit pas l'être moins à ces hommes, ouvriers agricoles sur ces propriétés immenses, ces latifundia directement hérités du système romain. Par groupes, ils étaient là à midi, assis, quêtant l'ombre trop chiche sous les oliviers. Tellement loin du Mundial, de ses pompes et de ses œuvres. Tellement loin aussi de cette brutale irruption d'une civilisation de loisirs, du tourisme de rôtisserie, de ces charters nordiques qui leur passent bien au-dessus de la tête.

Le béton avant le Mundial

Quel choc Malaga, et Torremolinos et la Costa del Sol. De si beaux noms, de si jolis rêves pour une semblable déconfiture. C'est donc cela le paradis, ou son entrée, cette muraille sans fin d'immeubles sans charme, cette volonté marchande de cacher la mer ou de la capter. Une série d'abris humains empilés pour se reposer avant ou après une surcuisson. Le soleil, la mer, prétexte à tout et à n'importe quoi, à cette lèpre touristique pour une Europe du bain de mer, du bain de *soleil*, du bain d'ennui. Ici on a joué le béton, bien avant le *Mundial*. Et cela ne doit pas trop les changer, gens de *Düsseldorf ou de Rotterdam*, de nos charmantes banlieues *françaises. Appartement* se dit *piso* ici, c'est bien la seule différence. *Car pizzeria* se dit aussi *pizzeria*.

Voilà bien de *l'humeur*, dira-t-on. Eh quoi ! Venir au bout de l'Europe pour retrouver Sarcelles, frôler l'Afrique et se casser le nez *sur le mur de la Méditerranée*.

D'autres il est vrai cette fois y sont venus *et de plus loin*. Ces supporters écossais d'abord, un *maillot de bain sous* le tartan, arrivés par avions entiers. La *vérité est que ces gens-là voyagent* mal et ne s'épanouissent vraiment que sous les averses et dans le brouillard. Le soleil nuit un peu à l'équilibre et au teint de la race. Dans Malaga, les braves Ecossais, homards en kilt, avaient vraiment *l'air de poivrots* partant à un bal costumé.

Et puis ces deux mille supporters néo-zélandais, probablement aux antipodes de cet univers *sans* espace et de cette mer captive. *Ils étaient venus avec leur équipe* faire une promenade curieuse, et *probablement désintéressée*.

Marathon

Car ce match Ecosse-Nouvelle-Zélande, affaire britannique ou parabritannique, à deux pas de Gibraltar, comment la prendre vraiment au sérieux ? Non pas qu'il faille sous-estimer le football écossais, certes non. Mais plutôt parce qu'il n'est pas non plus indispensable de surestimer les ambitions néo-zélandaises : « *En nous qualifiant pour l'Espagne, après un véritable marathon, nous avons déjà gagné notre Mundial. Tout ce qui nous arrivera maintenant ne sera qu'un bonus* », confiait avant le match un *joueur néo-zélandais, Grand* Turner.

Un *marathon, en effet*, puisque la Nouvelle-Zélande cinquante mille *footballeurs*, dut jouer quinze matches pour se *qualifier et éliminer notamment* la Chine et l'Australie. Et la qualification *surprit* tellement la Fédération néo-zélandaise, plus pauvre que n'importe quel club professionnel français, que des collectes furent organisées pour financer la préparation de l'expédition espagnole.

C'est donc sans illusion, mais *non sans détermination*, que les onze Néo-Zélandais, vêtus de blanc comme l'annonce de leur probité candide, allaient courir à la recherche du bonus. Hélas ! il y a bien longtemps que les conquistadors ne font plus que d'amères découvertes. Ce match inédit, dirigé, signe des temps, par un arbitre des Etats-Unis M. David Socha, assisté d'un juge de touche « *made in Hongkong* » et d'un autre venu du désert de Libye, fut réellement amusant. Une manière de fable. L'équipe écossaise réellement très supérieure était bien décidée à ce que ne se renouvelle point une mésaventure vécue en Argentine en 1978. *Là-bas*, ces joueurs qui, dit-on, avaient un peu forcé sur la dive bouteille avaient laissé dans un médiocre résultat nul contre l'équipe d'Iran leur chance de qualification pour le deuxième tour. *D'intempérance donc, pas* question cette fois, pour ces charmants *gaillards littéralement* dûègnés en Espagne par leur entraîneur.

Morale

Au cachot et à l'eau, les gens d'Aberdeen. Mais il est d'autres péchés, l'orgueil notamment. En une petite demi-heure, sous la conduite virevoltante de l'inévitable roux Stracham, les Ecossais avaient fait le trou. Trois buts à zéro à la mi-temps et un solide complexe de supériorité. *Quelle* erreur pour des Ecossais que de *méconnaître le courage néo*-zélandais, cette capacité à ne jamais renoncer. Ces gens *tout* en blanc sont aussi les frères des All Blacks et, pour reprendre la phrase célèbre d'un vieux rugbyman, Wilson Whineray, il n'y a pas que les grandes équipes qui ne meurent jamais. Les petites aussi.

En onze minutes, sans complexe, devant un stade médusé, les Néo-Zélandais, naïfs mais point imbéciles, allaient châtier l'orgueil écossais. Deux buts de Summer et de Wooddin sur des erreurs grossières d'une défense écossaise en pantoufles venaient tirer la morale de cette affaire (3-2).

Restait évidemment la morale de cette morale. Le châtiment vint nécessairement après la révolte, deux buts écossais pour faire bonne mesure et reprendre distance.

Il n'empêche. Les Néo-Zélandais étaient contents. Les trente *mille spectateurs aussi. L'arbitre* était tout content et ses *assesseurs vraiment* ravis. *Il n'y avait* guère que les Ecossais à avoir le sourire *un peu coincé. C'est que*, dans une Coupe du monde et dans ce *groupe difficile avec le* Brésil et l'U.R.S.S., les buts *encaissés ne se rattrapent pas* facilement.

PIERRE GEORGES.

Angleterre-France : un policier pour vingt spectateurs

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Y aurait-il deux stades San-Mames ? C'est ce que *pourraient laisser supposer les panneaux* orange disposés dans toutes les grandes artères de Bilbao *portant la* double inscription en espagnol *(Campo de futbol San-Mames)* et en surmontant deux flèches le plus souvent diamétralement opposées : « Français » et « English ». Si les responsables de la sécurité ont imaginé ce jeu de piste, c'est qu'ils redoutent, presque autant que le terrorisme de l'ETA, le comportement des supporters anglais et les risques d'affrontement avec les dix mille Français attendus pour la première rencontre du groupe 4 ce mercredi 16 juin.

Dès leur arrivée dans la capitale *du pays basque, Anglais et Français* devaient donc être dirigés vers leurs parcs de stationnement respectifs d'où ils pourraient rejoindre le stade par des itinéraires différents et se trouver enfin dans des tribunes opposées afin de suivre — du moins *pouvait-on l'espérer ! —* le même match. Ce plan si minutieusement conçu a pourtant une *faille de taille* : la plupart de ces supporters ne sont pas passés par *Mundiespana 82*, l'organisme officiel chargé de vendre à l'étranger les billets d'entrée au stade combinés avec les séjours hôteliers. Ils se sont arrangés pour acheter ou faire acheter leurs entrées sur place où *aucun contrôle ségrégatif ne pouvait plus être effectué*. Ainsi, alors que Mundiespana a vendu entre trois et *quatre mille* forfaits aux Anglais, ces derniers seraient, selon les estimations de l'office du tourisme de Bilbao, entre huit et quatorze mille à avoir investi les campings ou les petites auberges de la côte basque.

Caisse de résonance

Pour faire face à l'afflux de ces milliers d'incontrôlés dispersés dans les *tribunes*, un *record* bien particulier est établi à San-Mames avec la *présence de deux mille cinq* cent policiers mêlés aux quarante cinq mille spectateurs, soit une proportion de 1 pour 20. Avec le match d'ouverture et la finale, disputés en présence du roi Juan Carlos et du chef du gouvernement, M. Leopoldo *Calvo Sotelo*, la rencontre Angleterre - France et la rencontre *France - Tchécoslovaquie*, à laquelle devrait assister M. Mitterrand, sont en effet considérées *a priori* comme les points chauds de ce Mundial par les responsables de la sécurité.

Au lendemain du match d'ouverture, *la centaine de fourgons de* police qui empruntaient l'autoroute Barcelone-Saragosse pour d'autres destinations donnaient une idée de ce redéploiement de force quotidien. Les Espagnols n'ont d'ailleurs pas lésiné sur les dépenses de sécurité puisqu'ils leur consacrent 3 milliards de pesetas (180 millions de francs). *Quarante mille membres des forces* de l'ordre, policiers, gardes civils avec *leur tricorne en carton bouilli*, compagnies de sécurité et gardes municipaux, se trouvent ainsi mobilisés pendant un mois.

Avec la présence de six mille journalistes et de la télévision sur tous les stades, les Espagnols redoutent *que le terrorisme international* n'utilise la Coupe du monde comme *caisse de résonance* pour faire connaître ses thèses. Ces derniers mois, la police espagnole a donc intensifié ses *contacts* avec Interpool et les polices des principaux *pays touchés par le terrorisme*. L'aéroport de Madrid-Barajas a été équipé de trente-deux caméras pour permettre à des physionomistes de repérer les suspects et de vingt-trois consoles reliées à l'ordinateur central de la police. Les principales *personnalités du comité organisateur* font l'objet, depuis plusieurs semaines, d'une protection particulière. Toutes les résidences des équipes sont gardées par une vingtaine d'hommes en armes et une automitrailleuse, avec renfort particulier *pour l'Italie*, à cause des *Brigades* rouges, l'Irlande du Nord, et, surtout, l'Espagne sur laquelle veillent jour et nuit soixante-huit policiers. Enfin, les deux cents membres des Grupos operativos especiales — l'équivalent du G.I.G.N. en France — *sont opérationnels à toute heure* et en tout lieu.

Pour les responsables de la sécurité, la menace ne viendrait pas seulement de l'étranger. La Coupe du *monde risque évidemment* d'offrir une tribune internationale aux *indépendantistes basques. La proximité* de l'événement n'a pas atténué la répression. Six mille militants ont été arrêtés en 1981. Sept cent quarante d'entre eux ont été emprisonnés plus de dix jours, en application de la loi antiterroriste.

« Rien à craindre des Basques »

« *La Coupe du monde n'a rien à craindre des Basques* », nous a pourtant affirmé, mardi 15 juin, un député d'Herri Batasuna, le parti indépendantiste au parlement régional, emprisonné lui-même pour avoir chanté l'hymne basque devant le roi Juan Carlos lors de sa visite à Guernica et récemment libéré. Le football est trop populaire ici, dans toute *l'Espagne, pour que quiconque ose* s'y attaquer. Or, l'ETA tient à conserver *l'appui* dont elle dispose auprès du peuple.

« *Cela ne nous empêche pas*, ajoute-t-il, *de critiquer le caractère commercial et trop spectaculaire du Mundial. Nous aurions préféré que les 700 millions de pesetas (49 millions de francs) consacrés à la rénovation et à l'agrandissement du stade San-Mames aient été employés à l'aménagement de nouveaux terrains pour nos jeunes. N'oubliez pas que même nos deux équipes professionnelles, l'Atletico de Bilbao et le Real Sociedad de San-Sebastian, champions d'Espagne cette année, mettent un point d'honneur à ne faire appel qu'à des joueurs basques.* »

« *Malgré ces réserves*, conclut-il, *les Anglais, qui ont d'ailleurs introduit le football en Espagne, à Bilbao, en 1898, les Français et les Koweïtiens recevront un accueil chaleureux au Pays basque. Je ne dis pas que notre attitude aurait été la même si l'Espagne était venue jouer ici. Pourtant, les Basques sont majoritaires dans cette équipe.* »

La branche de l'ETA politico-militaire, qui a rompu, le 4 février 1982, la trêve signée avec le pouvoir central le 28 février de l'année *précédente*, a fait savoir qu'« *elle s'abstiendrait de tout acte de terrorisme pendant le Mundial* ». De son côté, l'ETA militaire, la branche la plus marxiste, a précisé qu'« *elle poursuivra sa lutte armée pendant le déroulement du Mundial contre ses objectifs habituels sans s'attaquer aux participants ni porter atteinte au bon déroulement de la compétition* ». La nuance est d'importance. Tous deux restent pourtant à la merci des provocations ou des agissements de groupuscules comme les « *commandos autonomes* » ou les « *commandos d'appui à l'ETA militaire* », qu'elle ne reconnaît, d'ailleurs, pas.

Cela explique l'attitude de M. Francisco Laina, le directeur de la sécurité de l'Etat, qui affirme « *ne pas croire à une action terroriste de l'ETA* », tout en indiquant qu'« *il avait fait intensifier les sections de sécurité et d'information de ses services au Pays basque et dans les grandes villes, plus particulièrement à Madrid et à Barcelone.* »

GÉRARD ALBOUY.

RÉSULTATS

GROUPE I

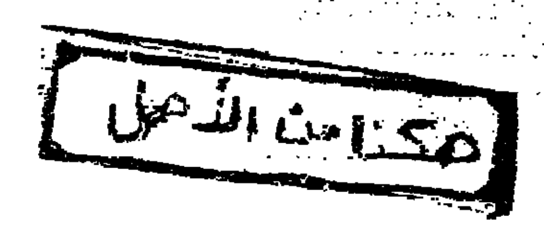
A Vigo : Italie et Pologne 0-0
A La Corogne : Pérou et Cameroun 0-0
Classement : 1. Cameroun, Italie, Pérou, Pologne, 1 pt.

GROUPE III

A Barcelone : Belg. b. Arg. 1-0
A Elche : Hongrie b. Salvador 10-1
Classement : 1. Hongrie, 2 pts ; 2. Belgique, 2 ; 3. Argentine, Salvador, 0.

GROUPE VI

A Séville : Brésil b. U.R.S.S. 2-1
A Malaga : Ecosse b. Nlle-Zél. 5-2
Classement : 1. Ecosse, Brésil, 2 pts ; 3. U.R.S.S., Nlle-Zélande, 0.



DE FOOTBALL

...tèges

...terre-France :
...our vingt spectateurs

Fête des pères

Stylos de style

CASSEGRAIN (422, rue Saint-Honoré) renouvelle les thèmes classiques, parfaitement réalisés, de ses papiers à lettres gravés, avec de beaux blocs ornés d'un trèfle à quatre feuilles, cœurs, bateau, grappe de raisin, etc., de 75 à 99 francs selon la taille. Les livres reliés en noir et or ou blanc et or, en format 21,6 × 27,9, sont d'une élégance pratique, comme le livre de cave permettant de noter, au gré des achats, les appréciations de dégustation (220 francs).

Mais la grande nouveauté de la saison, c'est le stylo à bille à encre fluide « Uni-Pen », noir et or, à assise assez large. Plus besoin d'appuyer, il ne fuit pas, écrit sur les doubles, dans n'importe quelle position, voire avec pleins et déliés. Son prix : très accessible, 95 francs avec quatre cartouches d'encre ; recharge : 4,50 francs.

C'est à Grasse que sont fabriqués les stylos, billes et feutres, Pierre Cardin, à guillochages variés, aux contrastes de métal doré et argenté. Leurs formes fines et étirées font beaucoup d'effet... à prix moyen.

Cartier, dans les « Must », se surpasse, avec un feutre ovale aux distinctives habituelles d'initiales croisées, l'habillage le plus nouveau suit la sobriété de la montre « Santos », en acier à vis et trois anneaux plaqués or. Comble de l'élégance, les recharges comprennent un coloris proche à côté du bleu et du noir (980 francs). Il y a même des boutons de manchettes assortis, ronds ou carrés (à partir de 3 000 francs).

Dunhill, à côté de ses précieux stylos « Gemline » assortis aux briquets laqués dans les tons de pierres dures, développe l'auxiliaire de la pensée avec des lignes plates du crayon d'architecte en argent ou plaqué or, voire en acier brossé et plaqué or (790 F la plume, 435 F la bille assortie). De même fabrication, le « diplomate » de Mont-Blanc étend son contenu généreux à un stylo bille à 435 F.

Schaeffer célèbre le soixante-quinzième anniversaire de son « instrument à écrire », inventé, fabriqué et vendu par le bijoutier américain William A. Schaeffer à Bloomfield, Iowa, dans son arrière-boutique. Aujourd'hui, la marque, implantée dans cent quarante pays dont la France, fait partie du groupe Textron. Elle vient de sortir de nouveaux modèles à tous les prix. Ainsi, le « nostalgia » reprend-il les découpés ouvragés en argent massif ou vermeil sur un corps noir, avec plume or à 18 carats (à partir de 1 800 F), tandis que les modèles simples en noir, mat et brillant ou chromé à plume d'acier se vendent de 23 à 59 F environ.

On peut admirer dans les abris-bus parisiens une très belle affiche de Waterman où une merveilleuse Japonaise paraît danser avec un instrument à écrire aérodynamique. Il s'agit d'un modèle des années 50, retravaillé par le studio Alain Carré, en laque bordeaux, écaille ou noir, à bout doré et plume or. Il existe aussi en bille et en feutre, à partir de 320 F.

Plein d'essences

GUY LAROCHE lève le rideau avec un insolent *Drakkar noir*, déjà présenté en gamme complète. On connaît les difficultés des dépôts de noms, aussi comprend-on que le couturier de l'avenue Montaigne ait décidé de voguer plus loin avec cette eau de toilette à succès, digne d'un prix littéraire pour écrivain s'intéressant à la mer. Le cru 1982 se compose d'épices, de lavandes ou de bois et mousse de chêne, plus puissant mais sans exagération.

Grès monsieur, de *Mme Grès*, mêle le patchouli et le tabac des Indes aux notes potagères d'estragon, laurier et sauge dans une ligne comprenant eau de toilette, cologne, crème (avant sport) pour stimuler la circulation et une lotion de détente après l'effort.

De Viris, de *Jacques Bogart*, rappellera aux latinistes leurs efforts sur Plutarque avec un arôme frais de tisane citronnée.

A la rentrée, *Oscar de la Renta* viendra présenter sa ligne « pour lui », chyprée, boisée, avec une note ambrée. L'eau de toilette se complète d'un après-rasage.

Revillon sortira en septembre *Magma*, une senteur boisée et moderne, avec un rien de minéral. Enfin, *Aramis devin* vient soutenir de notes vertes de galbanum, d'olibanum et de mousse de chêne l'ancêtre des parfums masculins actuels.

Carl (152, avenue du Général-de-Gaulle, Neuilly), est un magasin grand comme un mouchoir plié en deux, où l'on vient s'approvisionner en produits de toilette, linge, chemises et accessoires. Les hommes appréciant peu les courses, les flacons de colognes et d'*Eaux* se distinguent par leur taille respectable (sur la base de 500 F le litre environ), de 500 centilitres au litre, notamment dans les gammes de *Guerlain*, à verser éventuellement dans un flacon cadeau à l'*Impériale* constellé d'abeilles dorées en relief. Les gammes complètes pour le bain d'*Hermès*, d'*Eau Sauvage* de *Christian Dior*, d'*Antaeus* de *Chanel* rejoignent les *Vetyver* de *Carven*, *Lanvin* et *Le Gallion* sans oublier *Grey Flannel* de *Geoffrey Beene*.

Boîtes à idées

NEC (plus ultra (45, rue La Fontaine), une grande pièce rectangulaire et spacieuse, tapissée de murs orange, se divise en coins beauté, maison, bureau et jeux. C'est l'univers narcissique masculin avec une pointe d'humour : toutes les dernières nouveautés de *Tonal*, dont les barbières, les blaireaux, les manches démontables en bois précieux pour lames jetables *Gillette* ou *Schick*, en mini-coffrets de liège (267 F). Les blaireaux oscillent « selon grosseur » de 245 F à 500 F. Les savons à barbe complètent cet aspect du culte de la personnalité, à partir de 30 F. Destinés au fanas du tennis, du golf, de l'équitation ou de la chasse, des porte-clés, des coupe-papier, des règles et des stands à courrier sont en laiton doré ou argenté à prix raisonnables, de 82 F à 220 F. Le nécessaire à astiquer les chaussures est présenté dans une boîte Kiwi géante, celui de la voiture dans un mini-bidon *Shell* (86 F). Enfin, le « holster » de cuir se porte sous la veste, fixé à la ceinture pour garder en sécurité papiers, passeport et argent en voyage (220 F). Parmi les petites bricoles, le bloc *banknotes* est à 28 F et la gomme rose en forme de cœur à 6,50 F.

Old England (12, boulevard des Capucines) importe toutes sortes d'exclusivités de Londres ou de New-York. Ainsi, les chemises *Turnbull and Asser*, fournisseur du prince de Galles, sont-elles en fin coton, de tissage fantaisie à 395 F, avec caleçon assorti à 120 F. Les bretelles américaines se terminent de pattes de cuir en coloris vifs : vert pomme, jaune poussin, rayures et motifs tissés : 200 F. La serviette à friction en lin et coton est une spécialité maison à 95 F. Les boutons de manchettes reviennent à la mode. En voilà en émail plaqué or ou en pierres dures à chaînettes à 200 F. Les pyjamas bermudas sont coupés en coton poids plume à pois rouges et marine, ou bleu ciel uni, à 240 F. Et la lavande *Atkinsons* existe en quatre modèles, de 64 F à 260 F.

En dernière minute, une adresse pour amateurs de t-shirts à petits prix. *Paris Parano*, qui vient d'ouvrir 41, rue du faubourg Montmartre, se révèle à la fois boutique, entrepôt et usine où on peut choisir son modèle et son dessin, qui sera appliqué sur place, à moins que l'on ne préfère un prénom ou un message écrit. Les prix sont à 59 F le t-shirt à dessin, ou 1,50 F la lettre.

Le coup de la cravate

LES cravates de la saison, cadeau utile et agréable, jouent les couleurs vives, contrastées et lumineuses, inspirées des distinctives des maillots de footballeurs, reconnaissables de loin. Ainsi les bleus sont-ils percutants, les verts « Saint-Etienne » ou canard, les jaunes ensoleillés, les blancs présents en fond ou en dessins inversés, tandis que le rouge flamboie, du carmin au vermillon. Voilà pour les unis.

Les dessins se diversifient en rayures nettes ou fondues, motifs plus ou moins espacés, barres fantaisie. A noter aussi le retour discret du cachemire en imprimés sur foulards de soie, d'une élégante simplicité. On a le choix entre plusieurs tailles, avec une tendance à la forme estivale droite et étroite aussi bien qu'à l'élargissement jusqu'à 8 centimètres.

Tous les grands magasins sélectionnent leurs cravates à cette occasion, avec un grand choix de matières et de prix. Ainsi le *Bon Marché* propose-t-il des rayures club en polyester, de 24 F à 62 F. Les modèles en soie oscillent de 105 F à 205 F, selon les griffes. Enfin, de petites écharpes à nouer dans l'encolure d'une chemise sont taillées en soie imprimée, de 138 F à 220 F.

Charvet (8, place Vendôme) sort une série de grands mouchoirs, 48 centimètres de côté, dans une trentaine de coloris en fins cotons, à bandes satinées (50 F). Les vitrines éclatent sous le flamboiement de cravates de reps de soie, dont les soixante-quatorze nuances s'accordent à toutes les occasions (175 F). Les nœuds papillon, en twill de soie imprimée sont à 120 F, de même que la boîte de six paires de boutons de manchettes en passementerie élastique de couleurs vives ou traditionnelles

Chez *Lanvin* (15, faubourg Saint-Honoré et 2, rue Cambon), le studio de Patrick Lavoix lance une gamme spéciale de vingt dessins de cravates, comme une édition de luxe, tous les six mois. Elles sont réalisées en soie brochée, le motif n'apparaissant que sous le nœud, par des artisans lyonnais et ne sont vendues qu'aux deux adresses ci-dessus (250 F).

Parmi les exclusivités du faubourg Saint-Honoré, les modèles en twill de soie d'*Hermès* sont cotés à 215 F, ceux d'*Yves Saint-Laurent* à 210 F, et *Gucci* à 160 F.

Ferré par les diamants

QUI n'a frémi au récit de la folle chevauchée des trois mousquetaires rapportant à la reine les ferrets de diamants imprudemment donnés par Anne d'Autriche à Buckingham ? En ce temps-là, les diamants étaient unisexes, comme tous les bijoux. Les équipages corsaires étaient payés en maillons de chaîne d'or martelé. Aujourd'hui, à côté des montres et des alliances, un nombre impressionnant d'hommes portent un cercle de métal dans une oreille percée, sans doute un signe de ralliement parmi les jeunes. Et puis, à l'âge des rhumatismes, le bracelet de cuivre a fait fureur voici quelque dix ans.

Autant de formes et d'idées à récupérer par les joailliers, qui lancent aujourd'hui des collections masculines de pendentifs, tours de cou et bracelets en matière brute où scintillent un ou plusieurs petits diamants. Ils sont tous réunis par la De Beers dans l'exposition « Diamonds for men ».

Ainsi *Fred* orne-t-il de brillants les vis de son bracelet « force 10 » en or et câble d'acier. *Jean Dinh Van* éclaire la simplicité nette d'un pendentif rectangulaire en palissandre d'un solitaire. « Stars and stripes » de *Pierre Cardin* sur chaîne moyenne reprend les motifs du drapeau américain. *Bernard Sylvain* est fanatique de course automobile et propose aux amateurs un volant, une clé de contact pendentif et un canif à deux lames, toujours dans le même esprit, en or et initiales en diamants.

Cadeau téléphone

A.M.E., boutique d'équipement de bureau et de téléphonie, se situe au fond d'une cour (172, boulevard Haussmann). Guy Bonnigal y prodigue avec simplicité les conseils aux amateurs non éclairés sur l'installation et l'utilisation des appareils tout nouveaux, d'un bon rapport qualité-prix. Parmi ceux-ci, le clavier à touches en kit, à poser soi-même, en remplacement du cadran du combiné des P.T.T., 280 francs ; avec le dernier numéro en mémoire : 540 francs avec une « mémoire » des dix numéros les plus utilisés.

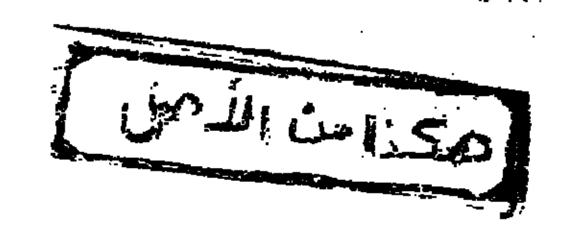
Le duolex « à mains libres » (soixante-quatre numéros en mémoire) soulage les vertèbres cervicales, puisqu'il ne nécessite plus de récepteur (1 600 francs). Le répondeur enregistreur commence ici à 990 francs. Les prises multiples, à 38 francs, se posent à même le sol, avec 1 mètre de fil, ou, à 53 francs, comportant un élément permettant de l'accrocher au mur du bureau ou de l'atelier de bricolage, tandis que les rallonges de fil téléphonique existent en ivoire ou couleurs vives, à partir de 60 francs les 5 mètres. Parmi les mini-calculatrices, la Cannon, format carte de crédit (250 francs), comporte aussi une pendule-réveil avec horodateur et chrono, sans oublier la touche de calcul automatique de pourcentage pour la T.V.A. Rive gauche, Expo-Bureau, du même groupe, 51, rue Saint-Placide, s'oriente aussi sur les meubles de bureau, dans cette rue des solderies.

Page réalisée par NATHALIE MONT-SERVAN









INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Paris - Vienne

Jacques Luzeau a créé une collection de tables et sièges en remontant aux sources du contemporain. Ces meubles, de lignes très dépouillées, sont exposés à la galerie Arcasa.

Si cette collection s'appelle « Paris - Vienne », c'est parce que Jacques Luzeau a découvert, lors d'un récent voyage à Vienne, le mouvement Sécession et ses *étonnantes créations*. Entre 1897 et 1910, dans cette ville vouée au baroque, un groupe d'architectes allait innover en créant des produits (en bois, céramique, verre ou tissu) d'une *grande sobriété, en complète réaction contre l'hyper-romantisme* autrichien de la fin du dix-neuvième siècle.

La modernité de ce style allait s'affirmer, quelques années plus tard, avec les travaux de la célèbre école allemande du Bauhaus. « *J'ai trouvé*, dit Jacques Luzeau, *dans ce mouvement viennois Sécession, la source même du mobilier contemporain. Je me suis inspiré de cette pureté originelle des lignes et des formes pour définir ma propre collection, recherchant un assemblage des bois qui forme un damier dans l'espace.* »

Le graphisme de ces meubles ne pouvait que séduire Patrick Dollfus, qui dirige et anime Arcasa avec une passion pour le contemporain. « *La collection Paris - Vienne* », dit-il, *fait référence à un passé tout proche, très riche en innovations. Actuellement, en mobilier, les nouveautés ne peuvent – à mon avis – qu'être des extrapolations ou des mises au goût du jour de ces créations antérieures. Jacques Luzeau a su allier le côté fonctionnel du meuble (recherche essentielle du Bauhaus) à des formes belles mais sans fioritures.* »

Il y a cinq ans, lorsque Patrick Dollfus a ouvert Arcasa à l'angle de la rue d'Alger et de la rue Saint-Honoré, il n'y présentait qu'une sélection de vaisselle, verres et autres objets de table. Faute d'avoir trouvé, à l'époque, un mobilier à son goût. Aujourd'hui, le rez-de-chaussée a gardé sa vocation pour les arts de la table, mais le premier étage s'est meublé, à la suite de rencontres avec divers créateurs.

Sans jamais faire de concession à une mode, Patrick Dollfus a réussi à définir un style Arcasa, d'une *esthétique très contemporaine*. Suscitant la recherche chez des créateurs avec lesquels il ressent une communauté de goûts, il a fait connaître les meubles de Jean-Michel Wilmotte et lance, actuellement, ceux de Jacques Luzeau.

Présentée dans une pièce du premier étage, cette collection « Paris - Vienne » est un mobilier en hêtre massif. Le bois est laissé *naturel et ciré au laqué rouge foncé, gris, beige ou dans* toute autre teinte souhaitée. Une console se transforme en une grande table de repas, de 145 × 90 centimètres : son plateau de glace est animé de carrés et de rectangles délimités par des bois apparents (en hêtre ciré : 5 880 F ; laqué : 6 450 F). Autre meuble à utilisations multiples, un bureau-scriban qui peut servir de coiffeuse ou de bar et dont la structure en bois est habillée de glace.

Deux tables – basse et haute – ont des pans coupés et un plateau transparent. Les chaises, fauteuils « bridge » à haut ou bas dossier, ainsi qu'un amusant fauteuil de bar sont recouverts de cuir, naturel ou noir, ou d'un tissu « mosaïque » de Pierre Frey, qui ressemble à une toile de Klimt, tout à fait dans l'esprit de cette Vienne culturelle du mouvement Sécession qui a donné *naissance à ce mobilier de notre temps.*

JANY AUJAME.

★ **Arcasa, 219, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.**

MAISONNETTE D'ENFANTS. – Rêve de tous les enfants, une petite maison à monter au jardin est livrée en kit. Celui-ci comprend les *murs et le toit en panneaux de* particules hydrofugés, prêts à visser, la façade avec volets et porte posés, fenêtres découpées, les bardeaux ou paillons du toit, l'enduit extérieur des murs et des plaquettes *imitant la brique pour le soubassement. Cette « maison de* Romain et Tiffany » mesure 2,65 m de long, 0,95 m de profondeur et 1,65 m de haut. Elle vaut de 2 500 à 2 800 francs selon *l'un des trois styles régionaux proposés ; Ile-de-France, Normandie, Bretagne.*

★ **« La maison de Romain et Tiffany », 19, place du Marché, 28190 Pontgouin. Tél. : (37) 37-46-25. Indique ses points de vente.**

CUISINE AMÉRICAINE. – Jane *Callaghan-Klein est Américaine* et passionnée de cuisine. Après des études universitaires, elle se consacre à l'art culinaire. Le plus sérieusement du monde, en passant un diplôme de cuisinier professionnel à Paris. *Elle commence* sa carrière en préparant des dîners chez des particuliers, à qui elle propose les meilleurs plats typiques américains et des gateaux d'anniversaire en pièce montée. Le *dimanche, elle prépare des* « brunchs » (repas décontractés de la mi-journée) avec cocktails Bloody-Mary, différents plats d'œufs et pan-cakes (petites crêpes) arrosés de sirop d'érable.

★ **Jane Callaghan-Klein, tél. : 705-13-97.**

BOUGIES DE FETE. – Sous le nom de Point à la ligne, Monique Fieschi et Myline Galhaud ont renouvelé *l'art de la bougie. Les tartes-bougies, les boules de glace qui* éclairent sont de leur création. Elles viennent d'ouvrir une boutique à Saint-Germain-des-Prés, où tout est réuni pour préparer la fête : bougies, bougeoirs, guirlandes et lampions. *Parmi les nouveautés*, une bougie-coupe de glace fraise (39 F), des nappes en tissu, dans douze coloris assortis aux bougies, un photophore bordé *d'un filet de ces mêmes couleurs* et à pied en sycomore, 180 F.

★ **Point à la ligne, 177, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.**

INAUGURATION

DE GAULLE ET MALRAUX A ASNIÈRES. – *Le 18 juin sera érigé, place de la Station, à* Asnières (Hauts-de-Seine), un groupe conçu par le sculpteur Charles Correia, représentant en pied le général de Gaulle conversant avec André Malraux.

P.T.T.

DES MINI-ANNUAIRES TÉLÉPHONIQUES DANS VINGT-CINQ DÉPARTEMENTS

Les abonnés du Bas-Rhin qui le désiraient, ont pu disposer depuis un an d'un annuaire téléphonique de format réduit : *15 × 20 cm (au lieu de 21 × 27 cm). Le ministère des* P.T.T., après une enquête, estime que cette expérience a été *« positive »* et va l'étendre. Un mini-annuaire va être édité dans vingt-cinq départements où les abonnés sont les *plus nombreux, notamment* dans l'Ile-de-France. Bien entendu, les abonnés de ces départements concernés auront toujours le choix entre le format actuel et le format réduit.

En outre, en 1983, une édition en format normal de l'annuaire de Paris par rues sera publié. Il sera vendu 80 F.

Voici les départements dans lesquels sera édité un mini-annuaire : *Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Finistère, Haute-Garonne*, Gironde, Hérault, Isère, Loire, Loire-Atlantique, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Rhône, Seine-Maritime, Var, Paris alphabétique, Paris professions, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise.

EXPOSITIONS

FLORALIES DE NANTES. – Du 17 *au 21 juin, le comité des Floralies internationales de Nantes organise* le deuxième Festival international de la rose, pendant cinq jours, dans le palais du Champ-de-Mars.

★ **Renseignements au (40) 89-45-55.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 juin 1982 :

UNE LOI

● Relative à la procédure applicable en cas de faute professionnelle commise à l'audience par un avocat.

DES DÉCRETS

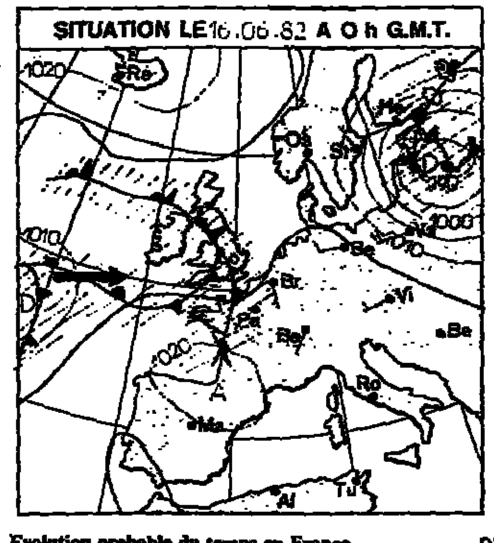
● Relatif à la composition du cahier des clauses techniques *générales applicables aux marchés publics de travaux et approuvant* ou modifiant divers fascicules.

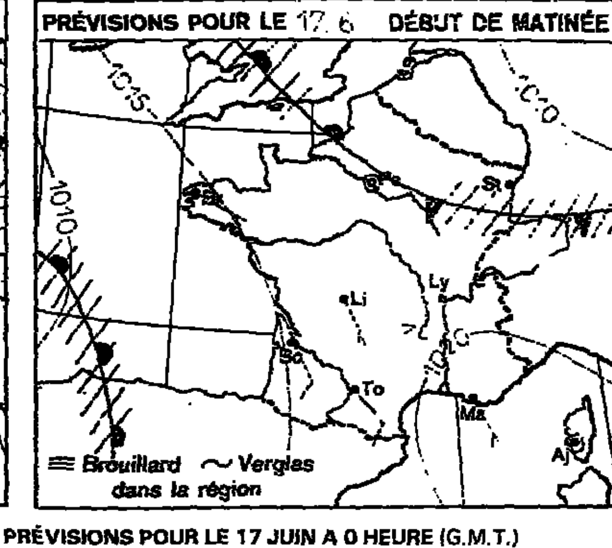
● Portant création de la réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne dans le Haut-Rhin.

DES CIRCULAIRES

● Des 31 mars et 18 mai 1982 complétant la circulaire du 11 août *1981* relative à la régularisation de la situation de certains étrangers.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 juin à 0 heure et le jeudi 17 juin à 24 heures :

Tandis qu'une perturbation atténuée achèvera de traverser nos régions du Nord-Est, les basses pressions du proche Atlantique dirigeront un flux de sud à sud-ouest favorisant une remontée d'air chaud et instable du Maroc et de l'Espagne vers la France.

Jeudi 17 juin : du nord de la Seine aux *régions du Nord-Est, le ciel* sera très nuageux le matin avec quelques faibles pluies ; des éclaircies se développeront en milieu de journée ; températures de *11 °C à 13 °C au lever du jour, 18 °C* à 22 °C l'après-midi.

Ailleurs, le temps sera parfois brumeux *en début de journée, puis il fera* rapidement beau et chaud. Le ciel deviendra nuageux par l'Ouest et il fera lourd : des pluies orageuses débuteront en *milieu* de journée près des côtes atlantiques et s'étendront le soir de la Bretagne aux Pyrénées. Ces pluies pourront être abondantes sur les régions du Sud-Ouest. *Il fera* 15 °C à 18 °C en fin *de nuit, et en milieu d'après-midi il fera* 25 °C à 30 °C, parfois plus près des Pyrénées avant les orages. Les vents seront faibles à modérés de secteur sud-ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le *16 juin* à 7 heures, de 1 015 millibars, soit 761,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juin ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16 juin) : *Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 20 et* 13 : Bordeaux, 20 et 16 ; Bourges, 21 et 14 : Brest, 17 et 14 : Caen, 21 et 16 ; Cherbourg, 20 et 11 ; Clermont-Ferrand, 20 et 13 ; Dijon, 20 et 12 ; Grenoble, 24 et 12 ; Lille, 18 et 13 ; Lyon, 21 et 14 ; *Marseille-Marignane, 28 et* 16 ; Nancy, 19 et 12 ; Nantes, 22 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 20 et 16 : Pau, 21 et 12 ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 21 et 16 ; Strasbourg, 20 et 12 ; Tours, 20 et 14 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

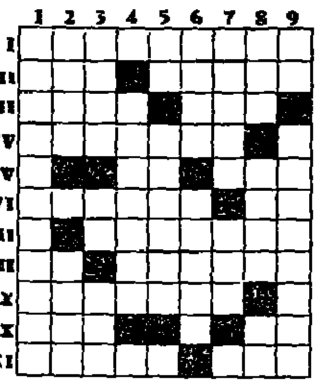
Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 26 et 16 ; Berlin, 14 et 8 ; Bonn, 16 et 9 ; Bruxelles, 17 et 14 ; Le Caire, 38 et 28 ; îles Canaries, 24 et 19 : Copenhague, 17 et 6 ; Dakar, 28 et 22 ; Djerba, 30 et 19 ; Genève, 18 et 11 ; *Jérusalem*, 29 et 19 ; Lisbonne, 34 et 20 ; Londres, 18 et 10 ; Luxembourg, 17 et 11 ; Madrid, 32 et 17 ; Moscou, 26 et 13 ; Nairobi, 26 et 15 ; New-York, 27 et 14 ; *Palma-de-Majorque*, 27 et 16 ; Rome, 24 et 14 ; Stockholm, 15 et 7 ; Tunis, 30 et 17 ; Tozeur, 36 et 24.

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3212



HORIZONTALEMENT

I. Quand il se mêle à la conversation, il vaut mieux laisser aux autres le soin de tenir le crachoir. – II. Fournisseur de pain noir. A qui la grâce a été refusée. – III. Certains y gagnent des picaillons à la sueur de ceux qui ne gagnent que du picotin. Demi-cerise ou baie jaune. – IV. Ce qu'ils disent, c'est souvent du chinois et parfois de l'hébreu. – V. Nécropole sumérienne. L'un se couche, l'autre se redresse. – VI. Vainqueur aux Thermopyles, il prit une pile au terme d'une bataille navale. Préposition. – VII. L'assiette en glaise du pauvre. – VIII. Couleur logique des trésors de Cérès. Dans le genre drôle, il n'a rien d'amusant. – IX. Trait d'esprit ou manifestation bestiale. – X. Série négligeable. Une simple lettre suffit à l'identifier. – XI. Ange à Rome. Amour dans le Jura. Noir.

VERTICALEMENT

1. Pour le découvrir, le flair est plus utile que l'odorat (trois mots). – 2. Marmite dont le contenu peut couper à jamais l'appétit. Préparation militaire. – 3. Robe ayant résisté à la mode mini. Note. Vous y êtes. – 4. Mousse au café. – 5. Personnel. Son tambour grince plus qu'il ne résonne. – 6. A l'origine de certains ragots. Eau se déversant dans le Pô. – 7. Lutte contre les inégalités. Eut des démêlés avec un certain Abraham. – 8. Pieds rythmés. Desquama. Personnel. – 9. Négation. Avec elles, l'aventure est toujours bonne.

Solution du problème n° 3211

Horizontalement

I. Impériale. – II. Noise. Ris. – III. Virtuoses. – IV. Ere. Su. Rã. – V. Ne. PS. Tri. – VI. Moisies. – VII. Avertir. – VIII. Betterave. – IX. Lire. Edam. – X. Enée. Né. – XI. Sers. Esus.

Verticalement

1. Invendables. – 2. Moire. Ris. – 3. Pire. Métrer. – 4. Est. Portées. – 5. Réussite. – 6. Ou. Sirène. – 7. Ars. Tirades. – 8. Lierre. Va. – 9. Essais. Emus.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 18 JUIN

« La crypte de Notre-Dame », 12 h, entrée, M. Guiller.

« Passages du Palais-Royal », 14 h 45, grille du Conseil d'État, Mme Hulot.

« *Thermes de Cluny* », *15 h, 6, place* Paul-Painlevé, Mme Allaz.

« Église Kahn », 6, rue des Abondances, Boulogne-Billancourt, Mme Bachelier.

« *Église Saint-Merry* », *15 h. entrée*, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Mme *Camus*).

« Hôtels de Rohan et de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance d'ici et d'ailleurs)

« Naissance de l'écriture », 15 h, Grand-Palais (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais illuminé », 21 h, métro *Saint-Paul (Lutèce-Visites)*.

« *Saint-Martin et Saint-Nicolas-des-Champs* », 15 h, 292, rue Saint-Martin (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis et l'église », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

16 h : Hôtel de Bedford, 17, rue de l'Arcade, M. A. Gauthier : « Le « vérisme » chez Puccini, Mascagni et *Léoncavallo* ».

20 h 15 : 11 *bis*, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et la recherche du bonheur » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

19 h 30 : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. C. Charrierre : « Rêve et réincarnation » (Université populaire de Paris).

20 h 30 : Centre GRACE, 27, rue Copernic. Mme M.-F. *Turpaud* : « Le tarot énergétique ».

20 h 30 : 26, rue Bergère, M. R. Amadou : « L'occultisme, la science et la philosophie » (L'homme et la connaissance).

VIVRE A PARIS

LA LÉGISLATION SUR LES BATEAUX-LOGEMENTS

Le Port autonome de Paris vient de mettre en garde les acheteurs éventuels de bateaux-logements. Certains propriétaires pourraient être tentés de les revendre à des prix très supérieurs à leur valeur réelle, monnayant leur autorisation de stationnement. En agissant ainsi, ils abuseraient le futur acquéreur, affirme le Port autonome, qui précise que le règlement qui régit le stationnement des bateaux-logements est formel :

1) Les autorisations de stationnement ne peuvent faire l'objet d'aucune cession sous quelque forme que ce soit. En cas de vente du bateau, le nouvel acquéreur n'a aucun droit sur l'emplacement. S'il souhaite le conserver, il doit en faire la demande mais n'a en aucune façon un droit de préférence pour l'obtenir ;

2) L'autorisation de stationnement ne concerne que le plan d'eau, à l'exclusion de toute emprise sur les berges autre que l'accès à l'embarcation.

★ 2, quai de Grenelle, 75732 Paris Cedex 15.

PARIS GRATUIT. – *L'idée était originale* : Luce Devillars et Jean Maurice ont recensé et répertorié, chapitre par chapitre, les services et les informations que l'on peut obtenir gratuitement à Paris. *L'art, en somme, de recueillir les* « miettes du progrès ». Liste non exhaustive, elle ne pouvait l'être, mais qui donne au débrouillard un bon fond d'adresses.

★ **170 p., Henri Veyrier édit. 39 F**

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DE JUGEMENT

D'un jugement rendu le 18 janvier 1982 par la troisième chambre du *Tribunal de Grande Instance de Paris*, il a été littéralement extrait ce qui suit :

« LE TRIBUNAL.

Dit qu'en offrant à la vente des salopettes sous la griffe et avec des boutons reproduisant la dénomination Liberty, la *société Prisunic* a contrefait cette marque déposée à l'INPI le 22 février 1978 sous le numéro 270 064, enregistrée sous le numéro 1 042 217, en renouvellement *de dépôts antérieurs, marque dont* la société Liberty and Co Ltd est propriétaire ;

Dit que la société « The In Porters », en important et en vendant ces salopettes à la société Prisunic a également commis des actes de contrefaçon ;

EN CONSEQUENCE, condamne la *société Prisunic à payer à la société* Liberty and Co Ltd la somme de QUINZE MILLE FRANCS (15 000 F) :

Autorise la société Liberty and Co Ltd à faire publier le dispositif du présent jugement dans trois journaux de son choix, aux frais de la société Prisunic, le coût global de *ceux-ci ne pouvant dépasser la* somme de QUINZE MILLE FRANCS *(15 000 F)* ;

Condamne la société *« The In Porters »* à garantir la société Prisunic à concurrence de la moitié desdites condamnations ;

Condamne la société Prisunic aux dépens. »

Pour extrait conforme,

Me Marcel SPEZ, avocat à la Cour de Paris.

N.-B. – Mmes Bella COHEN et Myriam CHAMPIGNY ont fait don à la Fédération Internationale des *Droits de l'Homme* des dommages-intérêts qu'elles ont obtenus.

D'un jugement rendu le 24 mars 1982 par la 1re Ch. du T.G.I. de Paris.

Il a été extrait ce qui suit :

Dit et juge que l'interview d'Albert COHEN par Mme Catherine CHAINE, destinée au « Nouvel Observateur » constitue une œuvre de collaboration au sens des articles 9 et 10 de la loi du 11 mars 1957.

Dit et juge qu'en publiant, non sans l'avoir altérée, cette interview dans « Paris-Match » du 31 octobre 1981, sans avoir obtenu l'accord des ayants droit d'Albert COHEN à cette divulgation, Mme Catherine *CHAINE, M. Daniel FILIPACCHI* et la société COGEDIPRESSE, ont commis une faute dans les termes de l'article 1382 du Code civil.

Pour extrait conforme, Daniel *JACOBY*.

Extrait d'un jugement rendu le 24 mars 1982 par la 10e chambre du tribunal *correctionnel de Paris, entre* la société La Bagagerie et Mme BOU, née GUEDJ, M. BAUDIER. Les sociétés Regarde et France Pat, civilement responsables.

Attendu que les experts ont déposé leurs conclusions le 25 septembre 1980, aux termes desquelles il résulte que : *le modèle Boursetta de la société* La Bagagerie présente toutes les caractéristiques nécessaires et suffisantes pour être reputé original et nouveau :

Attendu que les conclusions des experts, quant au *problème* de la servilité des modèles saisis, n'ont pas *été contestees par Paulette BOU* et la S.A.R.L. Regarde :

Que le tribunal fait siennes lesdites *conclusions, que la contrefaçon étant* réalisée, elle induit que les sacs contrefaisants créaient une confusion dans l'esprit du public, confusion de nature à causer un préjudice à la *société requérante*.

Que Paulette BOU et la S.A.R.L. Regarde ne sauraient arguer de leur *bonne foi : que s'agissant de commerçants*, mettant en vente notamment de la maroquinerie, ils devaient s'entourer de précautions afin de rechercher si leurs modèles proposés par la *société France Pat* n'étaient pas contrefaisants ;

PAR CES MOTIFS, DECLARE : *BOU, née GUEDJ Paulette* et BAUDIER Patrick coupables de délit de contrefaçons de marque qui leur est reproché ; et faisant application des articles 422, 425 et suivants du Code pénal ;

CONDAMNE : BOU, née GUEDJ Paulette à la peine de CINQ MILLE francs d'amende ; *BAUDIER Patrick* à 5 000 F d'amende ;

DECLARE : les S.A.R.L. Regarde et France Pat civilement responsables ;

CONDAMNE : BOU, née GUEDJ Paulette, BAUDIER Patrick, les S.A.R.L. Regarde et France Pat à payer ladite somme de 100.000 francs *solidairement* à La Bagagerie ;

DIT : que l'ensemble des objets saisis seront attribués au demandeur ;

ORDONNE : la publication du présent jugement dans les journaux « le Monde », « le Matin », « le Figaro », sans que le coût de chaque insertion dépasse la somme de TROIS MILLE francs.

Pour extrait conforme : Jacques KAM, avocat à la cour.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM

Exceptionnel 80 m², 6e ét., asc. Imm. style rénové - 267-04-78.

3e arrdt

PART. VD GRD STUDIO, standing, *placement intéressant*. Tél. : (3) 071-31-42.

4e arrdt

BASTILLE-MARAIS

Imm. XVIIIe, poutres, studio, conf. 225.000 F - 605-10-08.

CŒUR MARAIS

Imm. XVIIe, élégante réception, 2 chbres, boiseries, cheminées *anciennes. Tél. : 562-16-40.*

ILE-SAINT-LOUIS

dans bel immeuble 2 p., entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., 45 m². Téléph. : 500-54-00.

5e arrdt

RUE DE NESLES
studio décoré, cuis. équipée, bains. Téléphone : 722-63-26.

60, rue Gay-Lussac. 2 P. cft. 420.000 F. S/pl. jeudi, vend. 10 h 30 à 18 h ou 236-44-99.

PENTHAUSE

Sur jardin Henri IV, 125 m². 4 P. + 87 m² TERRASSE. *VUE TOUT PARIS.* DORESSAY : 637-23-47.

Panthéon : 354-42-70. 6 P., asc.

TERRASSE - VUE.

GOBELINS-ARAGO
Beau, récent, 5e ét., 6 pces. 136 m² + 2 balc. Vue dégag. Verd. Sol. 1.550.000 F + stud. « TAC » 329-33-30.

6e arrdt

VAVIN imm. récent, 5e ét., double liv. + 2 chbres, 90 m². GARBI : 567-22-88.

LUXEMBOURG - 2 P.

60 m², calme, soleil, asc. 650.000 F - 307-31-62 mat.

SÉNAT
plein ciel, sympathique. Séjour, chambre, salon. Téléphone : 261-51-50.

7e arrdt

RUE DE VARENNE

bel appt 280 m², vaste récept., bureau, s. à manger, 4 chbres, 3 bains, double garage. GARBI : 567-22-88.

16, rue du Pré-aux-Clercs, élég., 4/5 P. 150 m², 2 bains. Jeudi 14 17 h ou 637-23-47.

8e arrdt

8, RUE DE LA NEVA
Part. vd ds imm. P. de T. près à habiter, superbe appt 260 m² environ, 4e ét., asc., profession libérale pos. Agence s'abstenir. Prix : 2.550.000 F. Téléphone : 267-44-41.

R. du Colisée, bel imm. r.-de-ch., 16 m² env. dche, w.-c., *kitch.*, 170.000 F., 325-46-88.

9e arrdt

Gd studio tt cft, cuisine équipée, 3e ét. Bas prix vu urgence. Tél. : 526-00-35.

11e arrdt

LEDRU-ROLLIN
Sympat. 150 m². S/2 niveaux, style loft, chemin. - 272-40-19.

FAUB. SAINT-ANTOINE

3/4 P., 3e ét. 350.000 F.
2 P., 3e ét. 220.000 F.
ATELIER 95 m². 400.000 F.
587-33-34 - 707-35-58.

FAIDHERBE

2 Pces, entrée, *cuis.*, w.-c., poss. bains. 230.000 F. Imm. pierre. Tél. : 526-54-61.

LEDRU-ROLLIN
Grand atelier 250 m², 4 mètres sous plafond, verrière neuve, *mezzanine* 40 m². Beau ss/sol 120 m². Téléph. : 272-40-19.

13e arrdt

BUTTE-AUX-CAILLES

5 PCES AVEC JARDIN

terrasse, imm. récent. Parking. *1.300.000 F. S/pl.* 14/18 h jeudi. 18, rue MARTIN-BERNARD.

TOLBIAC RÉCENT

84 m², dble-living, 2 chbres, parking et cave, 690.000 F. Sur place jeudi 16 h à 19 h IMMEUBLE SAPPORO, 70, r. du Javelot, 7e étage.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT

329, RUE LECOURBE

immeuble grand standing (jardin, balc., terrasse etc.).

STUDIO 2, 3, 4/5 P.

Prix moyen : 12.800 F le m².
Renseignem. : 575-62-78.

OLIVIER-DE-SERRE
2 pces, cuis., douche, w.-c. Bel imm. ancien, 4e sans asc., calme, faibles charges. Prix : 310.000 F. Tél. : 828-01-95.

RUE MADEMOISELLE

RÉCENT JOLI SÉJOUR + CHAMBRE SUR JARDIN. Plein Sud, PARF. ÉTAT, park. *SAINT-PIERRE : 563-11-88.*

16e arrdt

TROCADÉRO dans bel imm. 3 P., tt cft. Prix : 610.000 F. Téléphone : 297-52-73.

SQUARE ALBONI beau 4 P. 130 m² + serv., verd., calme. Px : 1.400.000 F. 326-73-14.

16e TOUT PRÈS BOIS

Superbe appt 140 m² + service. Imm. 1928, 2e ét. Prix : 1.700.000 F. SOGEIC : 359-60-84.

TROCADÉRO

IMM. STAND., ÉT. ÉLEVÉ. Living + 2 chbres 75 m² envir. SAINT-PIERRE : 563-11-88.

STYLE LOFT

Volume original 200 m², living 50 m², 3 chbres, 2 bains, état parfait. 2.000.000 F. Visite jeudi 12 à 14 h et de 17 à 20 h. 35, AVENUE FOCH.

VENTE PAR NOTAIRE

AUTEUIL, imm. réc., beauliving 42 m² + 3 ch., park., 115 m², 6e étage, soleil. 1.200.000 F. Jeudi 17, de 14 h à 18 h au *102/104, rue La Fontaine.*

LA MUETTE. Studio, cuis., bains, 43 m² + balcon, 2e ét., imm. réc. *445.000 F. 622-22-56.*

LANNES 7 pièces

gd stdg, 4 chbres, 2 bains + 2 serv., 197 m², px intéress. PROMOTIC 553-14-14.

17e arrdt

VILLIERS très beau 2 P., 50 m² état neuf, original, soleil. 320.000 F - 551-88-83.

18e arrdt

3 P. princ., s. de bains, tt cft. 2e ét., asc. 66 m² env. Impec. 400.000 F - 563-65-89.

20e arrdt

Jolis 2 P. tt équipés. Neufs 260.000 F. Bel imm. rénové, jard. 75, r. PIXERECOURT, Mo Télégraphe. S/pl. tous les jours 16/19 h ou 590-86-06.

78-Yvelines

Près VERSAILLES dans résidence 4/5 P. tout cft. 97 m², LOGGIA, PARKING. Prix : *550.000 F* - 327-28-60.

Parc MAISONS-LAFFITTE, bel appt 4/5 p., 105 m², 2e ét., *cave, gar.* Val. 840 000 F. A vd. en VIAGER 80 000 F + rente mens. 4 100 F sur 2 têtes de 59 ans âge. 962-50-95.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY VICTOR-HUGO
115 m² + 70 m² terrasse *plain-pied, parking.* Téléphone : 722-63-26.

RUEIL, 15' OPÉRA

Part. vd 7 p., 150 m², stand. 1.250.000 F. Tél. 749-13-00.

RUEIL Except., stand. 7 PCES 130 m² + balc. BOX et PARKINGS. 995 000 F. ORPI LELU - 534-57-40.

BOURG-LA-REINE

200 mètres du métro.
2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE, EN PIERRE DE TAILLE.
R.-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et grands duplex de 4 et 5 pièces.
Livrais. prév. 1er trimestre 1983. *SPDI*, 350-14-80.

93 Seine-Saint-Denis

93 - SAINT-DENIS, ds résid. Vend appart. 3 pces, 3e étage. Téléphonez au : 822-21-13.

LE RAINCY
54, av. de la Résistance reste à vendre grande surface, grenier aménageable + deux 2 pces + un 3 pces tt cft. Prix fin de programme très intéressant. Tél. le jeudi et vendredi après-midi ou visite sur place de 15 h à 19 h. Tél. : 301-87-67.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
5 p. neuf 95 m² + 18 m² balc. visite ce jour, 9, av. Galliéni 11 h - 13 h et 14 h - 19 h. T. 546-23-25 et 500-72-00.

VITRY-SUR-SEINE
70 bis, r. du Moulin de Saquet, reste à vendre quelq. logements occupés, libérat. facile. Tél. au 301-87-67 les jeudi et vendredi après-midi de 15 h à 19 h.

Province

06000 en BAIE DE CANNES

A VENDRE APPARTEMENT *en pleine propriété* 333.000 FRANCS

FERINEL

Téléphone : (1) 225-70-20.

Haute-Savoie, CHATEL, *station été-hiver, studio à partir* de 190.000 F. Location assurée. Ecrire ERIGE, B.P. 18. 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-99.

appartements achats

Part. rech. 11e, 12e, 13e ou 14e. Appt 60 m² avec terrasse ou grand balc., max. 10.000 F le m2. Téléphone : 535-01-03.

Recherche 1 à 2 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. Tél. : 873-23-55 même le soir.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et *interbancaire pour* tout achat d'appartements et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nombreux *programmes PAP* et prêts conventionnés.

525-25-25

49, av. Kléber, 75116 *Paris.*

locations non meublées offres

Paris

5e/13e ARAGO-BROCA. Part. à part., agréable 2 pces récent, tt cft, calme, balcon s/jardin, ouest. 2.000 F + charges. Après 18 h. : 707-98-29.

ROQUEVAIRE (13), particulier loue villa standing, 20 minutes Aix et Marseille, 220 m² habitables sur 8.000 m² + piscine. Téléphonez au (42) 04-18-08.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS

VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE

TEL. 359-64-00

MONTPARNASSE, dans imm. moderne, 2e ét., asc., 4 p. cft. 4.600 F + ch. Tél. le matin SEGECO 522-69-92.

Diplomate français, retour de poste, ch. auprès d'un partic. appt 3/4 p., de préf. ds le 17e, 16e ou 7e arrdt. Env. 4.000 F. Ecr. s/no 6.320, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à *Paris* et Banlieue tél. au 282-12-50.

PARTICULIERS

Louez sans frais d'agence

CHBRES STUDIOS

2, 3, 4, 5 PIÈCES
Loc. à partir de 600 F

TEL. 359-64-00

FONCTIONNAIRE ch. logement quart. Etoile, 1 500 F/m env.

Tél. : 953-92-36 p. 388.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. clientèle assurée. Service gratuit. 770-88-65.

Cherche d'URGENCE dans Paris une pièce cuis. (20-25 m²) même sans gd cfort. Tél. avant *8 h et après 19 h* 272-97-28.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pr sa direction beaux *appartements* de standing 4 p. et plus — 281-10-20.

Pr notre client. recherchons CHBRES, STUDIOS 2-3-4 P. sans frais

254-62-30.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

bureaux bureaux

PERMAPHONE

Domiciliations commerciales

Bureaux de formalités

359.68.04 - garantie S.N.E.D.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. — R.C. — R.M.
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.

355-17-50.

6e petit R.d. Ch. + gde cave

130 m² 480.000 F.

IDÉAL RÉCEPTIONS ETC...
tte ppte 261-83-48 — 766-49-94.

Avenue Champs-Elysées bureaux standing. Équipés, disponibles. 720-15-60.

locaux commerciaux

3e LE MARAIS à vendre ou à *louer* 875 m² locx s/3 niveaux Conviend. à cabinet de groupe ou centre de soins. Tél. : TREVAL : 277-62-23.

fonds de commerce

Près Béziers. Carburants, combustibles, produits agricoles. *Pompiste* libre. C.A. 1981 4.000.000 F. Prix demandé fonds 900.000 F + stock. Appt stdg. vastes dép. *Ecr. s/no 8.575 le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

SITE EXCEPTIONNEL.
TRÈS BELLE AFFAIRE NAUTISME
Sur. 1.200 m². CA impt. Beau logement.
RENS. : AGENCE DU PORT 80 LE CROTOY. T. (22) 27-83-90.

boutiques

R. DU FG-ST-HONORÉ

Propriétaire vend dans bel immeuble. Emplacem. idéal gdes et petites boutiques occupées. Tél. : 562-49-69.

ODÉON ST-SULPICE
Cession bail tout commerce 20 m², vitrine 5 m. Téléphone : 354-42-70.

hôtels particuliers

BOILEAU (voie privée) charmante MAISON NEUVE. Liv. + 6 p., 4 bns, sauna, terrasse, jardinet, calme, 2.300.000 BURON 296-58-88.

maisons individuelles

BLOIS (41)

PARTIC. vend, CENTRE VILLE, *maison anc. 180 m² entièrem.* rénovée. Entrée, salon, s. à m., grenier, cuis., 4 chbres, 3 sanitaires. Petit jdin clos de murs. Téléphonez au (54) 78-58-49.

pavillons

SÈVRES-MEUDON. B. maison réc. PARFAIT ETAT 110 m² hab. SEJ. 31 m², 3 chbres. Bur., gar., gren., jdin, 336 m². Px 1.300.000. URGT 651-38-91.

VILLE D'AVRAY petite maison séjour, 3 chambres, jardinet 760.000 F. — 460-22-88.

Particulier loue pavillon pont de Nogent-s/Marne, 9 p. + studio indépend., garage, jardin d'agrément. Libre le 1-7-82, 4.250 F mensuel. Tél. bureau : 579-97-19 ; dom. : 567-55-14.

95 - MONTMORENCY

Site exceptionnel, vaste PROPRIÉTÉ BOURGEOISE de *caractère. 6/7 pièces*, cuisine, sanitaires, chff. central gaz, garage, parc 2 400 m². Prix : 945 000 F. Agence PERSE. *Tél. : (3) 995-20-22.*

villas

BAIE D'AUDIERNE, vue sur Océan, plage à 500 m. Maison en pierres, tout cft, 4 ch., cuis., s. à manger (cheminée granit), salon rust. (pierres appar., esc. *menant à mezz.*, chbre), s. de bns, w.-c. Cour 60 m², surplombant jardin 400 m², dépend. Prix 400.000 F (cse mutation). T. 16-98-74-90-61, apr. 18 h.

LE VESINET

près commerces charmante villa R. de C. + 1er ét. séj. 3 chambres, 2 bains, s. de jeux jardin 400 m², Px 900.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90.

MONTFORT LAMAURY site exceptionnel 7 P. S/5.500 m² + dépendances 1.300.000 F à débattre Tél. 451.57.12.

maisons de campagne

AFFAIRE A SAISIR

MAISON DE CAMPAGNE

SAMONAC
Plain-pied, 2 grandes pièces plus Salle d'eau (80 m² env.) dépendances, caves. Eau, élect., tél., ch. central mazout (neuf, 1980).
Terrain 2 535 m² entretenu. Fleurs, arbres d'ornement et fruitiers, vigne. Le tout en très bon état.
Prix : 220 000 F.
Tél. (3) 416-26-63 ou sur place,
M. Chevreux (56) 42-05-69.

A vendre, *Touraine, 6 km de* Loches, maison, 2 belles pces, gde cuisine + coin repas, entrée, salle de bains, chauffage central, cave, gren., cour *intér.* + jardin, le tout impeccable. Prix : 370.000 F. - HYTIER SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN 37600.

Particulier vends maison pierre, cours rénov. 250 m², cheminée, cave, cour, garage, proche Mâcon (71). 320 000 F. Tél. : (85) 39-25-42.

Particulier vend, Sarthe, prox. Alpes Mancelles, belle ferme restaurée, 180 m², habit. 2 logem. poss. Dépend., terrain 8 500 m². Prix : 550 000 F. Tél. : (16-43) 97-32-17.

fermettes

A vendre à TORDOUET (14) 15 kms Lisieux
Sur prairie arborée 5 000 m², calme, non isolée
MAISON NORMANDE A COLOMBAGE
Habitable de suite. Comprenant : 1 grd séjour avec cheminée, 3 chbres, cuis., s. d'eau, W.C., cellier, 2 grds greniers, chf. centr., téléphone.
BATIMENT BRIQUE ET COLOMBAGE
75 m² au sol, grenier, bon état, 400 000 F à débattre.
Tél. : (1) 788-88-82 ou (31) 63-72-02.

propriétés

CROISSY (78)

Belle demeure, 12 pces, belles cheminées, 300 m² habitables (travaux à prévoir), 150 m² sous-sol aménageable (cave à vins voûtée), gar. 2 voitures, jardin 2.000 m² (beaux arbres et arbustes). Prix 2.900.000 F. Téléphonez au : 522-02-00.

SUISSE NORMANDE, propriété récente, 7 pièces, 1 hect. vue. SUD SARTHE, LOGIS, fin 18e. 7 pièces, parc clos 0 ha 60 a. ANJOU CHATEAU, 17e, parc, terres, bois, 65 ha, poss. div. 20 km ANGERS, DEMEURE partie 18e siècle. Parc 4 hectares. MAYENNE, VILLA sur rivière, 6 pièces, 1 hectare. HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. Téléphonez au (43) 56-61-60.

ZI Industr. 5.000 m 6 km Toulon, sort. autor. gde ppté, gd hall, 2 sorties de camions. Régnier. *Bassaquet.* T. (94) 87-09-39.

Normandie 16 km mer, manoir, 11 pces, joli parc, centre bourg. *Caract.* 450.000 F. 268-13-30.

75 a. constr. maison ancienne habitable + dépendance, 8 km V.O. *Cannes, vue panoramique.* Calme. Tél. : (93) 70-61-30.

ST-OUEN Résidentiel *maison particulière* proximité métro, 7 pièces + sous-sol aménagé + cour intérieure, possible usage professionnel. *Prix très intéressant.* Tél. h. b. : 786-32-64 ou domicile : 257-46-51.

terrains

A vendre à Aubais (30), entre *Nîmes et Montpellier*, pinède 2 ha, possibil. camp./caravan. Téléphonez à M. Anfray au : 16 (66) 80-74-39.

TERRAINS A VENDRE A 2 KM DEAUVILLE

à 6 km de HONFLEUR
840 m² : 95 000 F H.T.
PONT-LEVEQUE près centre 600 m² : 96 000 F H.T.
à ST-HYMMER
4 072 m² : 70 000 F H.T.
Près GOLF de DEAUVILLE
500 m² : 200 000 F H.T.

PLUSIEURS TERRAINS INDIVIDUELS

à 15' de DEAUVILLE
NOUS PROPOSONS VOS MAISONS campagnardes *SUR PLANS*
Exemple :
F 3 : 210 000 F T.T.C.
Proposons également MAISONS à restaurer ou bâties à TROUVILLE-S/MER
F 4 : 250 000 F
à FORMENTIN, chaumière restaurée : 600.000 F.
N'HÉSITER PAS A NOUS CONSULTER
Maison Pierre VILLAROY
10, av. de la République
14800 DEAUVILLE
(31) 88-81-29/98-11-08.

viagers

A vendre dans l'Allier, maison bourbonnaise, entièrement ré*novée, dépendances, manège,* écuries à chevaux, 55 ha de terres et prés. 500 000 F compt. plus viager sur une tête. S'adresser à Me *SABATIER* notaire associé. BP 30, 03005 MOULINS CEDEX. Tel. : (70) 46-05-78.

3 p., cft. près r. de Maubeuge. 68 000 F + 1 400 F. Occ. *F. 77 a. F.* CRUZ. 266-19-00.

Vend belle propriété, 4 000 m² au LYS-EN-CHANTILLY. *Viager libre,* 550 000 F cpt + 3 000 F par mois sur une tête. 84 ans. Tél. : 354-95-41.

Voir la suite des petites annonces en pages 25, 26, 27, 28.

l'agenda du Monde

Voiture sans chauffeur

Locations tourisme et utilitaire. Ex. RS 45 F TTC par jour. TRAFIC 109 F TTC par jour. 50 km mini. facturés par jour. JONOTO - 585-79-36.

Accessoires autos

ACCESSOIRES AUTO

2.000 références permanentes CONSEILS TECHNIQUES. Service pièces origine.

AUTOTEC

93, av. Italie, 75013 331-73-56.

Ameublement

PRIX ANNIVERSAIRES SUR CANAPÉS

Du 8 au 18 juin, de 5 à 20 % sur l'ensemble des modèles de la collection.
Par exemple :
LE PICADILLY
2 places tissu coton pour 2 900 F au lieu de 3 600 F.
LE MANHATTAN
3 places, cuir veau pleine fleur, coussin plume pour 7 300 F au lieu de 9 100 F.
LE BRONX
3 pièces, buffle véritable, avec certificat d'origine pour 7 560 F au lieu de 9 450 F.

7 qualités de cuir, 35 coloris, 110 tissus pour recouvrir à votre choix ts nos modèles.

CAP,
37, r. de Citeaux, 75012 Paris. Téléphone : 307-24-01.

Animaux

Le contraire d'un chenil

Vie de famille. T. 731-36-11.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX rénovation complète d'appartements. Téléph. : 233-73-78.

Bijoux

ACHAT COMPTANT

brillants, pierres couleur, or 50 à 100 F. le gramme. REKMAX, 97, av. de Clichy, Paris-17e (Mo Brochant).

ACHATS DIAMANTS

Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo, ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. *PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES* à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

BIJOUX SUR MESURE
Avec VOTRE or ou le nôtre. Bijoux neufs et d'occasion. Transformations, réparations. Diamants, pierres précieuses.
PRIX FABRICANT
L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 Paris. Tél. 320-88-03.

PAUL TERRIER

Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. *Métro*: Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

L'assoc. EVI organise cours intensifs d'anglais dans universités EXPÉRIMENT. USA Cali*fornie. Floride, Vermont.* Sessions 4-8 ou 12 sem. av. anglais commercial et des affaires + prépar. universités *américaines. Prochains cours* : 14-7, 28-8, 2-9, 16-9.
EVI Bur. 3, 89, r. de Turbigo. Paris-3e (1) 278-50-03.

Détectives

DUBLY 61e année

Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Séjours linguistiques

THE HAMPSHIRE SCHOOL

ouvrira le 15 juillet 1982 une école bilingue de vacances pour enfants de 8 à 14 ans à Veyrines-de-Domme (Dordogne).
S'adresser au secrétariat,
L'École Hampshire, 63, Ennismore Gardens London SW7
Téléphone : 01-584 3297/8 (8 h à 15 h) ou 01-584 0744 (15 h à 18 h).

ANGLETERRE, séj. équestres ou en famille, poss. tennis, *cours d'angl. T. :* 280-35-25.

Vacances Tourisme Loisirs

CORSE. Loue bungal. 4 pers., direct mer. Tennis. Piscine. Tél. : (93) 81-08-39 hres rep.

Belle campagne TOSCANE, OMBRIE dans demeure XVe rénovée. Loue août 3.500 F. appt 2 pers., sept. autres appt disp. Px intér. Tél. 504-29-73.

AILLON-LE-JEUNE SAVOIE (1.000 m.)
Station de moyenne montagne 25 KM DE CHAMBÉRY
Excursions forêt, randonnées, tennis, équitation, pêche, plan d'eau à 12 km.
CHALETS, STUDIOS, APPTS, HOTELS, CAMPING.
SYNDICAT D'INITIATIVE 73340 AILLON-LE-JEUNE Tél. : (16-79) 63-87-72.

A LOUER JUILLET FERMETTE, 76 km Paris/Ouest. Prix 4.000 F. T. 256-15-84 h. rep.

Loue juillet MAISON, village pied du Ventoux, 5 pers. max. Tél. : (16-1) 508-54-41.

HYÈRES Côte d'Azur, Hôtel Club Plein Sud sur plan d'eau. Piscine, tennis, voile, planche à voile, chambres single, double, triple, Salle de bains, balcon, tél. Du 3 juillet au 21 août. 1 semaine à partir de 1.810 F par personne pension complète. Tél. 256-30-50.

La Montagne en été : LA PLAGNE (Savoie) Appartements équipés Salle de bains, kitch, balcon. Activités club. Village enfants — Piscine, tennis, équitation, ski sur glacier. Du 26 juin au 5 septembre, 1 sem. à partir de 895 F pour un studio 4 personnes. Tél. 256-30-50.

LA ROCHELLE Résidence Les Clarines, face à la plage port. Studios et appartements équipés, terrasse, parking. Aire de jeux pour *enfants*. Ecole voile, location bateaux. Du 29 mai au 29 septembre, 1 semaine. de 800 F à 1.335 F, *pour 1 studio 3 personnes.* Téléphone : 256-30-50.

LE CLUB VERT 20 km Paris *MICRO-INFORMATIQUE* mixte, 8 stagiaires 10/16 ans. 5-10 juillet : initiation. 19-24 juillet perfectionnement, autres dates : 903-50-80.

CAP-D'AGDE

Studios tout équipés, 2/4 personnes, linge inclus : Résidence neuve près port, *piscine, parking.* Location semaine à partir 1.200 F, charges comprises.
LOCATIONS ORION
39, RUE DE SURENE,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

CHAMONIX MONT-BLANC

Studios tout équipés, 2/4 personnes, linge inclus : Dans résidence tout confort. Location semaine du 10-7 au 21-8 : 1.450 F tout compris.
LOCATIONS ORION
39, RUE DE SURENE,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

DEAUVILLE

Studios tout équipés, 2/4 personnes, linge inclus ; Résidence *standing, prix intéressants* avant 31-7. Location semaine à partir 1.400 F, possibilité week-ends.
LOCATIONS ORION
39, RUE DE SURENE,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

LE TOUQUET

Studios tout équipés, 2/4 personnes, linge inclus ; Résidence neuve. Location semaine 10-7 au 28-8, 1.750 F tout compris, *prix réduits avant 10-7 et après* 28-8. Possibilité week-ends.
LOCATIONS ORION
39, RUE DE SURENE,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

ANTIBES/JUAN

Studios tout équipés 2/4 personnes, linge inclus ; Résidence standing, calme. Location semaine de 1.450 F à 2.450 F selon dates.
LOCATIONS ORION
39, RUE DE SURENE,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

La montagne en été : LA PLAGNE (Savoie). Appartements équipés, salle de bains, kitchenette, balcon. Activités club. Village enfants, piscine, tennis, équitation, ski sur glacier. Du 26 juin au 5 septembre, 1 semaine à partir de 895 F pour 1 studio 4 personnes. Tél. (1) 256-30-50.

ITALIE belle villa, jardin, bord de mer, élégante plage Tyrrénienne, près PISE, 9 lits. Août 12.000 F. Téléphone : 504-29-73.

Florence ctre appt frais, calme, véranda, 6 lits, 1-15/juillet 4.000 F. Tél. : 504-29-73.

COTE D'AZUR près de TOULON à louer juill. rés. 4 pers., très gd stdg en bord de plage av. pisc. T. 906-34-70 ap. 18 h.

MEGEVE MONT-D'ARBOIS, duplex gd stdg, 2 bns, 5 pers., terrasse solarium, vue except. Location août. T. 461-89-03.

NICE loue villa juillet 10 pers., jdin, garage, Tél., prix modéré. T. 354-23-29 h rep., soirée.

LA PLAGNE SAVOIE été 82. Stages intensifs de tennis dans un site exceptionnel 14 cours réservés, magnétoscope initiation, perfectionnement, compétition. Logement simple : 1.220 F par semaine pour un studio 2 à 4 personnes. Stages mi-temps (5 jours) : 600 F. Tél. (1) 256-30-50.

STE-MAXIME/ST-TROPEZ juillet, villa, 3 ch., 2 bains. VUE SPLENDIDE SUR LA MER, TT CFT. T. 222-32-26.

ALSACE VOSGES
chalet à louer juillet-septembre.
Téléphone 16-89/73-71-47.

Rég. Cahors loue petite maison 2 p. cft. juin, juillet, septembre. Téléphone : 584-28-46.

Particulier loue villa indépendante en juillet, à 2 km de PONT-L'ABBÉ (Finistère Sud), à 8 km de la mer. Téléphoner à Mme MEVELLEC au (98) 87-19-88.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Téléphone : 840-89-52.

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète en couleur 2.200 F.
SANIBROYEUR S.F.A. complet 2.300 F.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.
Ouvert le samedi 222-44-44.

Maisons de retraite

LA RÉSIDENCE DU PARC
à Ermenonville (Oise), 40 km de Paris, autor. Nord. Retraite, repos, conval., soins assurés, ambiance familiale, tt conf., parc, pension à court et long terme, à part. 175 F/jour t.t.c. Tél. : 16 (4) 454-00-53.

Moquettes

INCROYABLE

50.000 m²

DE MOQUETTE

pure laine et synthétique

ET REVÊTEMENTS DE MURS

prix d'usine, pose assurée, renseignements : 757-19-19.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP, vous trouvez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1re qualité.

A PARTIR DE

160 F LE ROULEAU (7,80 x 0,91 m.)

Grand choix de coloris et de pailles.

Magasin d'exposition
CAP 37, rue de Citeaux, 75012 PARIS.
Téléphone 307-24-01
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Enseignement

SCIENCES PO.

Double préparation d'été. Du 2 au 27 août 1982. 30 ans d'expérience.

FIDES

10, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris. T. (1) 551-63-80. Une équipe pédagogique spécialisée, diplômée de l'Institut, docteurs ou agrégés. Également préparation annuelle.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN

à

L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 75014 PARIS.

633-67-28

Session intensive du 28 juin au 9 juillet pour :
gens pressés
lycéens en mal d'anglais
touristes.

Méthode orale, cours dans la journée et le soir.
Début des inscriptions le 7 juin.

Également session du 13 au 24 septembre. Inscriptions à partir du 1er septembre.

RADIO-TELEVISION

Semaine du 18 au 24 juin

(Les programmes du mercredi 16 et du jeudi 17 sont en page 24.)

POINT DE VUE

A armes égales

par ANGE CASTA (*)

IL s'est produit, le vendredi 7 mai, à l'Assemblée, un événement dont les années à venir permettront *sans doute de mesurer* la portée. Le talent des hommes aidant. Les députés ont adopté, ce jour-là, en première *lecture, l'article 56 de* la loi sur la communication audiovisuelle portant création d'une nouvelle société qui s'ajoute à l'arsenal des structures du service public. Cette société sera chargée de *commercialiser* à travers le *monde* — sans en avoir, semble-t-il, l'exclusivité — la production audiovisuelle du service public — le Sénat va débattre la question dans les jours qui viennent. Elle pourra coproduire et donc produire en étant majoritaire des programmes destinés au marché national et *international*. Ce point est essentiel, il *ne peut* y avoir commercialisation que si les besoins sont correctement identifiés *et* la production maîtrisée.

Nous consacrons chaque jour, chez nous, quelques minutes ou *quelques* heures à *regarder* des programmes de télévision. Les études nous disent que ce temps varie suivant l'âge, l'activité, l'environnement social, le niveau culturel. Quel qu'il soit, on *comprend* que ce temps n'*est* pas indéfiniment extensible.

La conquête de cette plage de *temps libre va provoquer des luttes* acharnées. Chaque minute conquise par les uns risque d'être définitivement *perdue par* les *autres*.

En France, ce temps était jusqu'ici accaparé, en exclusivité, par le *service public, à l'abri de toute* concurrence, grâce au monopole technique de diffusion, qui rendait *possible le monopole de* production et de programmation. A défaut d'une réelle philosophie concernant l'utili*sation de l'outil, le pouvoir politique* y trouvait son compte : il contrôlait l'information. Quant à la création, il l'a *méthodiquement écrasée, banalisée,* aseptisée, jusqu'à ce qu'elle ne pose plus de problème. Que les *programmes soient bons ou mauvais*, la redevance et la publicité remplissaient chaque année les *caisses. Cette situation a généré* des structures, un état d'esprit, mis en place des hommes.

C'est le plus lourd handicap que la France devra supporter dans la confrontation qui commence. On ne *reconstitue pas du jour au lendemain* un secteur de création vivant, riche, original.

Dans un précédent article (1), nous attirions l'attention sur les *« armes nouvelles »* dont il fallait doter le service public face au *déferlement* des images venues du monde entier et principalement des *Etats-Unis*. Car, à la *notion* de diffusion par les ondes hertziennes, est en train de s'ajouter celle de diffusion *commerciale*, incontournable par le législateur.

Nous *suggérions* alors la création *d'une ou plusieurs sociétés nationales* — des « Renault de l'audiovisuel » — capables d'affirmer la *présence* du service public et de la création française sur le marché international des programmes.

Le gouvernement a finalement adopté *une* idée semblable à cette dernière. L'article 56 de la loi crée *la première de ces sociétés*.

Pour apprécier la portée du geste, il faut savoir que *le* coût des productions est aujourd'hui le problème numéro un de toutes les télévisions du monde. Où trouver l'argent ? *Or ce coût ne cessera de grimper*, poussé par la concurrence et l'escalade du spectaculaire. Il *se chiffrera très vite en milliards de centimes* pour quatre-vingt-dix minutes de fiction de haut niveau. Seule la *commercialisation à l'échelle internationale* permettra d'amortir ces prix de revient. En France, le financement *des chaînes de télévision*, alimenté par la redevance et l'appoint de la publicité — même en repoussant très loin le quota, — ne permettra pas de résister à cette pression.

Le vidéogramme, et plus précisément demain le vidéodisque, sera le vecteur de programmes détermi*nant de la conquête. L'outil est* souple, il garantit une excellente reproduction des images et des sons, il s'adapte à toutes les situations, il est inusable. Facile à distribuer et à stocker, il comble à la *fois* la sacro-sainte liberté de choix et le désir inconscient d'appropriation. Il assurera la conservation du patrimoine. *Bref, il* permettra de gagner beaucoup d'argent.

Devant les ultimes tentatives de *contrôle* — réception des satellites par antennes collectives, conditions pour l'obtention des réseaux de *câbles, — la diffusion commerciale* des vidéogrammes devient le moyen imparable d'atteindre le public. Ils *alimenteront demain l'essentiel* des programmes diffusés par satellites ou par réseaux de câbles payants. Le modèle fonctionne sous nos yeux depuis longtemps : 80 % des programmes de radio sont constitués par des disques...

Depuis octobre dernier, les choses sont allées très vite. Le nombre des magnétoscopes est passé de deux cent cinquante mille à plus de six cent mille. Le doublement est prévu chaque année, pour dépasser 5 millions en 1985. Le rythme de développement *que nous avons connu* au début des années 60 pour la vente des récepteurs T.V. se répète. *On a vendu 3,5 millions de vidéo*cassettes vierges en 1981.

La communication comme détonateur

Plus étonnant. En huit mois, le nombre des vidéoclubs est passé de deux cents à mille deux cents. Le prix de location d'un programme de quatre-vingt-dix minutes est tombé dans certains cas à 10 francs *par jour*. Les trois grandes compagnies qui détiennent en France la quasi-totalité des circuits de distri*bution cinématographique* ont *décidé* de passer leur production sur cassettes peu de temps après la sortie en *salle. Cela pour freiner le piratage* des films qui se développait et qui permettait de trouver sur le marché *parallèle les titres les plus attirants* de la production nationale et internationale. « Le cinéma chez soi » *vient d'afficher sur sa vitrine un* club vidéo qui s'est ouvert à côté de chez moi... La consommation des biens *matériels* s'essoufflant, celle des « biens culturels », prend la relève.

Si l'on songe que l'arrivée du vidéodisque permettra, grâce à la facilité de pressage, de diviser par deux ou trois le prix de vente des programmes, on comprend que la « plage de temps » qui était l'exclusivité du service public se transformera vite en peau de chagrin.

Le *lecteur* de vidéodisques, qui ne permet pas l'enregistrement, ne remplacera pas pour *autant le* magnétoscope. Il en sera le complément. Le magnétoscope continuera à *rendre les services domestiques* que *l'on* connaît : enregistrement, lecture différée des émissions, gadget familial. Il deviendra peut-être aussi *un* outil indispensable dans le développement de la communication sociale. Le moyen de maîtriser, dès *l'école* et *l'université*, ce langage que nous nous contentons de subir et qui fonde, qu'on *le veuille ou non, une nouvelle* culture, une civilisation autre, multiforme, changeante, fragile, peut-être *plus riche. Ces nouveaux outils de* pouvoir engendreront-ils des contre-pouvoirs ? Après la massification, *permettront-ils de retrouver* l'originalité, l'identité ?

Ces réflexions ne doivent pas *faire oublier* pour autant qu'une stratégie industrielle bien conçue ne peut trouver que des avantages *à susciter le besoin de* deux machines au lieu d'une...

Parler de technique, d'économie, *voire de sociologie, ne répond pas* à la question essentielle : *« Quels programmes, et pour qui ? »*

Du train où vont les choses, il y a de fortes probabilités pour que les perversions finissent par l'emporter *sur les* avantages.

Les *déséquilibres dans le monde* s'accentuent. Les malentendus culturels, économiques, politiques se multiplient, la démographie s'emballe, les inégalités et les violences sont connues. La communication devient souvent, à juste titre, le détonateur. Elle pourrait être le *médiateur.*

« Le socialisme, c'est moins un choix de société qu'un choix de civilisation, a écrit François Mitterrand, *c'est un choix de vie, ou plutôt de survie... »*

La France, écartée de la compétition technologique, possède un passé d'histoire et de culture — une « *image* », diraient les publicitaires, — qui devrait lui permettre de jouer les premiers rôles dans la compétition sur le marché international des programmes. Depuis un an, elle est *regardée de l'étranger* avec curiosité, scepticisme par certains, un secret espoir par d'autres. Je *l'ai ressenti fortement, il y a peu*, dans un pays de l'Europe de l'Est.

A travers le mercantilisme débridé *qui envahit le secteur de l'audio*visuel, le service public devra se frayer une voie sans bassesse ni *démagogie. Il n'y parviendra qu'en* facilitant la circulation libre des idées et des hommes, en se désins*titutionnalisant pour retrouver* sa vocation qui le met au service de tous.

La faculté d'appréhender le monde, de le traduire, de le faire partager, de l'interroger, la capacité d'émouvoir et de faire rêver doivent devenir ses « arguments de vente ». C'est sa *chance* de retrouver une légitimité. Il n'est pas sans intérêt que ce soit un gouvernement socialiste qui se *trouve* confronté à cette fuite en avant que l'on voudrait voir déboucher sur autre chose.

A *l'Assemblée*, pour défendre l'article 56, Georges Fillioud a trouvé des accents convaincants. Il a sou*ligné que le service public* devait être en mesure d'affronter à armes égales les groupes de communi*cation internationaux qui se constituent*. Son échec entraînerait sans doute la disparition de la création *française avant dix ans.*

Après avoir raillé souvent, ces derniers temps, la médiocrité des *programmes de télévision, les députés* de l'opposition ont tenté ce jour-là, pendant plus de deux heures, *de s'opposer à la création de la* nouvelle société. Ils ont attaqué avec âpreté l'arrivée du service public *sur le marché des programmes* audio-visuels, ouvert, par définition, à une concurrence dont ils devraient se *réjouir. Ils ont parlé* d'une *« nouvelle forme de nationalisation »* susceptible d'entraver le développement des entreprises *privées* de production audiovisuelles... (!).

Oublié le slogan qui leur sert habituellement d'acte de foi : *« Que le meilleur gagne ! »* Il faut dire que, dans le passé de la télévision et ailleurs, il est arrivé souvent que l'arbitre pousse opportunément le ballon dans les buts du camp qui avait sa préférence...

(*) Réalisateur, professeur associé à l'université Lyon-II.

(1) *Le Monde* du 26 septembre 1981.

LISZT SUR FRANCE-CULTURE

En dehors des légendes

MUSICIEN directement inspiré par Satan, agent secret de Napo*léon III, comme on l'a dit aussi*, Don Juan repenti, sans cesse relancé par des créatures extra*vagantes, mondain frivole, moine* visionnaire, ou pantin dérisoire abreuvé de gloire ? Que sait-on *au juste de Franz Liszt* ? Les légendes vont bon train, sa vie charrie, à travers les biographies, des images-chocs tumultueuses : maelstrôms de passions, tournoiements de femmes fatales qui viennent traquer dans sa retraite le musicien devenu *prêtre, existence d'idole et de* martyr, les historiens n'ont pas toujours hésité à reconstituer *les dialogues enflammés que de belles* nymphomanes tenaient au diabolique virtuose, et les clichés en toc se télescopent, quitte *à laisser un peu perplexe le* mélomane, même s'il est prêt à sourire devant cette sous-culture *de charme.*

Depuis l'année passée, sur *France-Culture, Rémy Stricker* essaie pourtant avec une belle patience de rendre Liszt à sa vérité ; il dévoile les aspects méconnus du musicien, ses *idées politiques*, ses sources *littéraires* (moins scandaleuses que sa vie supposée), décape *l'image du monstre glorieux qui* trafique avec Dieu et Satan, assainit en un mot le folklore lisztien, en déjoue les impasses.

Avec Kun Woo Paik

C'est une nouvelle série d'émissions qu'il reconduit aujourd'hui (1), une nouvelle gamme de réflexions auxquelles fait écho cette fois la folle frénésie du piano. Rémy Stricker ne consacre pas les légendes, ne raconte pas des amours périlleuses, il démythifierait plutôt. Et avec *l'aide du Kun Woo* Paik, il a regroupé l'œuvre pianistique en plusieurs récitals découpés *autour d'un thème (la* recherche de l'absolu, le tzigane et le diable ; réminiscences et mort...) : autant de *facettes* d'un musicien que l'on ne peut aborder que par des biais multiples.

Soucieux avant tout de mettre en avant les préoccupations politiques d'un compositeur qui eut partie liée avec Hugo, Lammenais ou les saint-simoniens — même s'il eut des rapports ambigus avec Napoléon III, — Rémy Stricker, qui volontiers qualifie Liszt malgré ses côtés aristocratiques d'« artiste plé*béien », exhume une pièce* oubliée des *Années de pèlerinage* (« Lyon » évoque musica*lement la révolte des canuts)*, explique aussi les références picturales, les points d'ancrage *spirituels qui servent l'inspiration* : sans doute le maître mot de l'énigme lisztienne est-il en *partie là : Dante était le livre* de chevet du musicien.

Démiurge

Pour tout cela, il faut encore la complicité d'un pianiste capable de l'exploit qui consiste à *déverser une œuvre* immense en six récitals : exploit pour de vrai quand il faut soulever ces *mondes* étincelants secoués de spasmes, chargés de douces émotions méditatives aussi : Kun Woo Paik, technique d'acier, doigts de velours, est le démiurge *de la situation.*

Bien sûr, la manière du pianiste coréen — par ailleurs assez jeune — est *un peu extérieure*, comme s'il vendait des gestes, l'énergie est parfois trop farouche. *Il y a çà et là ce son abstrait*, qui est la plaie des interprétations lisztiennes ; là, la *Vallée d'Obermann* sera trop douloureuse, trop tragique ; là, la sonate de Dante trop empressée. Pourtant, au fil du récital, se dessinent des connivences indiscutables, une façon rageuse de décortiquer les idées ou de ménager les ruptures, une intel*ligence du temps musical* qui tempère la bravoure, ponctuée de vibrations plus intérieures, *plus aiguës.*

Alors, la qualité de l'interpré*tation est égale chez le conférencier* et chez le pianiste : on a lancé quelques idées lumi*neuses, mis au rancart les princesses* volages. Fini de rire avec Liszt...

THIERRY FRESLON.

(1) On peut trouver les réflexions radiophoniques de Rémy Stricker prolongées dans les *Cahiers de France-Culture*, publiés par la Documentation française.

★ *La musique et les hommes :* Liszt et le piano, par Rémy Stricker, 20 h à 22 h 30, mercredis 23 et 30 juin, et mercredi 7 juillet.

Vendredi 18 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
Silvia Monfort.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Dessin animé : « Popeye ».
20 h 50 Sports : football.
Coupe du monde : Argentine-Hongrie, en direct d'Alicante.
22 h 50 Série : Les transports du futur.
Réal. : G. Combet, S. Valéry. « Les conquérants de la mer ».
Un architecte de la mer, Jacques Rougerie, visite les villages sous-marins, grâce à un aquascope.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
La voix.
15 h 5 Série : Embarquement immédiat.
Contrebande.
15 h 50 Magazine : Un temps pour tout.
Dossier : l'opérette ; Chanson à histoire : Offenbach ; Variétés ; Potion magique.
16 h 50 Solo.
17 h 10 Sports : football.
Coupe du monde : Italie-Pérou (en mondovision). En direct de Vigo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le retour du Saint.
Une mort si peu accidentelle.
Charlie Steward, propriétaire d'une entreprise de travaux, est retrouvé mort. Sa femme soupçonne Ray Dennis d'escroquerie et de meurtre.
21 h 35 Apostrophes : Affaires sentimentales.
Magazine littéraire de B. Pivot. *Avec H. Lange (les Cabines de bain), M. Schumann* (le Concerto en ut majeur), *P. Poivre d'Arvor* (les Enfants de l'aube), *M. Chaix* (le Salon des anges), *G. Guegan* (Une femme coincée), *Y. Audouard* (Un homme à nous).
22 h 50 Journal.
23 h Sports : football.
Coupe du monde : Brésil-Ecosse, en différé de Séville.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vidéocraks.
18 h 55 Tribune libre.
M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux (à Clisson).
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
Une émission de l'I.N.C.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Combat pour une Irlande.
Dans la série « Points de repères » de R. Louis. Reportages : P. Geny, P. Abramovici, G. Plazanet et D. Lempereur.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Théâtre : « En revoir ».
Une pièce de C. Tordjman et J. Champagne. Avec : C. Mutuel, G. Staquet, K. Bouziane, M. Becker.
Une cinéaste débarque dans une région minière et rencontre un homme qui lui raconte l'histoire de la ville ouvrière. Cette pièce, bien écrite et bien jouée, est reprise actuellement au Théâtre de l'Athénée.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Prélude à la nuit.
« Sérénade pour violon, alto, violoncelle, flûte et harpe », d'A. Roussel.

Sous surveillance

LE NOUVEAU VENDREDI : COMBAT POUR UNE IRLANDE FR 3, 20 h 35.

Trois courts reportages sur *la vie quotidienne* en Irlande du Nord proposés par Robert Piétri : le premier — signé Pierre Geny — montre une ville sous sur*veillance, Belfast, qui* vit dans la psychose de l'attentat aveugle de l'IRA. Le deuxième — de *Pierre Abramovici* et de *Guy Plazanet* — est un document exclusif. C'est en effet la première fois que les membres de l'IRA ont accepté d'être filmés dans leur tenue de combattant. *Pour le dernier* — de Dominique Lempereur, — l'équipe de « Points de repère » a passé une semaine en compagnie de deux familles, l'une protestante, l'autre catholique, toutes deux de Londonderry. L'ensemble constitue un reportage sans grande surprise, mais honnêtement réalisé. — M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire ; Gœthe et les sciences ; Des éditeurs en région ; Moins cinq, avec S. Stétié.
8 h, Les chemins de la connaissance : *Castes et classes* (après l'indépendance) ; à 8 h 32, Ulysse parmi nous : la fin d'Ulysse.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « L'exil est ma patrie », avec V. Volkoff.
11 h 2, Perspectives du vingtième siècle.
12 h 5, Agora : « Joseph Conrad », avec S. Monod.
12 h 45, Panorama, avec M. Pierre Mauroy, premier ministre.
13 h 30, Musiques extra-européennes : les fêtes de la Saint-Jean en Amérique latine.
14 h, Sons : Australie.
14 h 5, Un livre, des voix : « les Somnambules », de H. Broch.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : le docteur Laurent Cerise.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands *comédiens : « la Petite Cuillère »*, de P. Highsmith, lu par C. Rich.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : vingtième anniversaire du Centre national d'études spatiales.
20 h, Echos du centenaire de la naissance de P. Teilhard de Chardin, par J. de Beer.
21 h 30, Black and blue : le trésor de A. Lion et P. Wolff.
22 h 30, Nuits magnétiques : risques *de turbulence.*

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Schubert, Grétry, Chopin, J. Brahms, Tchaïkovski, Fauré.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : René Jacobs. Œuvres de Glück, Bellini, Donizetti, Rossini, Haendel.
12 h, Equivalences : œuvres de Jolivet, Falcinelli, Langlais.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Schumann, Debussy, Franck, par G. Giatini, piano.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de J.S. Bach.
14 h 30, *Les enfants d'Orphée.*
15 h, Chorales d'amateurs. Magazine international du chant choral : œuvres de Ligeti, Bardos.
17 h 2, *L'histoire de la musique.*
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : œuvres de Rossi, Monteverdi, Haendel, Schubert, Bellini, Rossini. Avec R. Jacobs, haute-contre.
19 h 38, Jazz.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert : œuvres de Stravinski, par l'Orchestre symphonique du Sud Westfunk. Dir. : H. Wakasugi, sol. : R. Hermann, baryton, S. de Groote, piano.
22 h 10, La nuit sur France-Musique : *Les mots de Françoise Xenakis* ; 23 h 5, Ecrans : œuvres de E. Morricone ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

● **Concert Stravinski** (F.M., 20 h. 20). — Genre désormais *incontournable*, dans le paysage culturel, les anniversaires artistiques, pavés de bonnes intentions, semblent pourtant bien souvent avoir pour but de dégoûter *les mélomanes d'un musicien* ou de garantir ses adversaires qu'on ne l'entendra pas *dans les deux années qui suivront*. Avec Stravinski, dont on fête cette année le centenaire *de la naissance*, la chose va un peu différemment, car le musicien russe songeait volontiers à changer de style : ainsi les historiens répertorient-ils déjà avec une évidente satisfaction sa période vaudoise, baroque, sérielle ou néo-classique. Autant d'aspects, autant de métamorphoses, chez ce génie protéen, qui renouvellent l'attention et l'émerveil*lement. De cette diversité, l'Orchestre* du Sud Westfunk s'est fait l'écho en mêlant des œuvres *incisives et ironiques*, comme *Circus Polka* ou *Tango*, à d'autres plus rudes, plus nouvelles, *comme Agon ou Abraham et Isaac*... Mutation fantastique : Stravinski n'était pas pour rien *le musicien le plus payé* de l'Amérique. — T. Fr.

Samedi 19 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La Maison de TF1.
13 h Journal.
13 h 45 Pour changer.
Série : *Fame*; *Variétés* : *Mégahertz*; Voyage : Aller simple; *Dessin animé.*
15 h 50 Sports : automobile.
Les Vingt-Quatre Heures du Mans (et à 19 h 10).
17 h 5 Sports : football.
Coupe du monde : Pologne-Cameroun, en direct de La Corogne.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac. *Le touriste passe, l'herbe trépasse.*
21 h 50 Série : La plantation.
Troisième épisode.
La guerre de Sécession approche. Leon et Casey Troy s'y préparent.
22 h 50 Journal.
23 h Sports : football.
Coupe du monde : U.R.S.S.-Nouvelle-Zélande, en différé de Malaga.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Glaces
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Hawaï, police d'Etat.
Le piège.
14 h 20 Série : San Ku Kaï.
La princesse
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h 55 Récré A2.
Barrières.
18 h 20 Les carnets de l'aventure.
Expédition Alcanadre.
A l'assaut des canyons de l'Alcanadre dans la province de Huesca en Espagne.
18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h 55 Sports : football.
Coupe du monde : Belgique-Salvador, en direct de Elche.
22 h 50 Musique.
Le Nouvel Orchestre de Radio-France, sous la direction de Lorin Maazel, interprète la *Cinquième Symphonie* de Prokofiev.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : Les bâtisseurs de cathédrales.
A 19 h. : en direct du passé : année 1649.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : Lille 82, l'année du beffroi.
(Et à 22 h. 45).
Le cinquantième anniversaire du Beffroi de Lille, symbole des libertés communales; avec la participation de Jean-Claude Casadesus, directeur de l'Orchestre national de Lille, de l'historien Pierre Pierrard, des accordéonistes et des chanteurs.
22 h 15 Journal.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Récital Alain Kremski : Kremski, Debussy.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : la vidéo super-8 (voir vendredi).
8 h, Les chemins de la connaissance : regards sur la science (comment faire comprendre la biologie ?)
8 h 32, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : comment surmonter les défis économiques du futur ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... E. Chojnacka.
11 h 2, La musique prend la parole : musique et récit (retour à Bach).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, Tourgueniev, de Spasskoie à Bougival, par M. Schilovitz.
16 h 20, Le livre d'or : Quatuor Brandis (Mozart, Weill, Beethoven).
17 h 30, Recherches et pensée contemporaines : la totalité de l'univers et l'ordre impliqué du monde (la conscience et la matière ou l'unité globale).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada *présente* : « René Bousquet ». Avec R. Nelli et R. Falles.
20 h, « Coloquinte des tropiques », de *P. Louki.* Avec : *C. Piéplu,* T. Chelton, F. Berset, etc.
21 h 27, Hors texte, de *M. Floriot.*
21 h 55, Ad Lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-Matin : œuvres de Bizet, Beethoven, Weber, Glinka, Schubert.
8 h 2, Actualité du disque (en direct de Radio-Vatican, à *Rome*). 11 h : La tribune des critiques de disques, « l'Italienne à *Alger* », de Rossini (versions comparées).
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Concert lecture (donné au grand auditorium, le 11 février) « Sérénade n° 10 » de Mozart, par l'Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique. Dir. O. D'Naro.
15 h 30, En direct de Radio-Vatican, à Rome : œuvres de Palestrina, Bartolucci, Longhi, *Silveri, Hallmayr,* Gounod, Liszt, Perosi, Monteverdi.
18 h, Le disque de la tribune : « l'Italienne à Alger », de Rossini (dernière parution).
19 h, En direct de la Villa Médicis, à Rome : Studio-Concerto : œuvres de Xenakis, par E. Chojnacka, clavecin · S. Gualda, percussions...
20 h, Concert (en direct de la R.A.I.) œuvres de Rossini, Weber, Verdi, Ravel, Mozart, Beethoven, Glinka, par les élèves de Franco Ferrara.
22 h 30, La nuit sur France-Musique Les pêcheurs de perles : œuvres de Respighi; 23 h, Entre guillemets; 0 h 5, Poisons d'or.

● Musiques romaines (F.M. et F.C., du 19 au 26 juin). — Pendant une semaine, France-Musique et le programme musical de France-Culture seront présents à Rome, à l'occasion de la Semaine de musique contemporaine organisée à la Villa Médicis, sous la direction artistique de Marc Monnet. Chaque jour, on pourra écouter, sur France-Musique, un concert retransmis en direct (à 19 heures ou à 21 heures, selon les jours), tandis que « Le matin des musiciens » sera consacré à la restitution d'œuvres composées par les lauréats du prix de Rome qui se sont succédé de 1803 à 1914; certaines sont passées à la postérité, beaucoup sont déjà fanées, mais il y aura des révélations : Laparra, Hillemacher, Caolet. L'après-midi, grâce aux archives de Radio-Vatican, Philippe Hersant tracera l'histoire de la musique du Vatican. Par ailleurs, sur France-Culture cette fois, à 17 h. 30, du 21 au 24 juin, on pourra suivre des débats auxquels participeront des compositeurs français et italiens. — G. C.

Dimanche 20 juin

Deux films

LA HABANERA

Film allemand de Detlef Sierck (1937), avec Z. Leander, F. Marian, J. Serd., K. Martell, B. Alekin.

FR 3, 22 h 40.

★ *Une Suédoise à Porto-Rico et l'amère désillusion d'un mariage exotique avec un grand seigneur au teint basané. Deuxième film de Zarah Leander avec le futur Douglas Sirk. Triomphe d'une star façon Garbo dans le cinéma allemand contrôlé par Goebbels. Apogée du mythe de la Leander dans le mélodrame flamboyant. C'est sur elle, autour d'elle, que la mise en scène est le plus inspirée. Et Zarah chante « la Habanera » pendant une épidémie de fièvre jaune.*

LA CURÉE

Film français de Roger Vadim (1965), avec J. Fonda, M. Piccoli, P. McEnery, T. Marquand, J. Monod.

FR 3, 20 h 40.

Avoir transposé le roman de Zola dans l'époque contemporaine n'était pas forcément une erreur : Marcel L'Herbier avait, autrefois, réussi une magnifique équivalence de l'Argent resitué dans les années 20. Mais Vadim n'a retenu de la *Curée qu'un adultère vaguement incestueux et des scènes érotiques. Le film sombre dans les pamoisons esthétiques.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h Sports : automobile.
Les Vingt-Quatre Heures du Mans.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la paroisse Saint-Léon, à Paris. Prédicateur : Père Stan Rougier.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 10 Variétés : Transit.
De P. Sabatier. *Avec S. Gobcs, P. Lacoste, M. Clemenceau, H. Christiani...*
15 h 25 Sports dimanche.
Arrivée des Vingt-Quatre Heures du Mans; athlétisme. Tiercé.
17 h 25 Téléfilm : « Avoir été » (deuxième partie).
D'après G Cesbron Avec P. Destailles, J. Cousin, M. Lesser...
Les années passent pour Patrick entre son « père » et Mme Irma. Kléber tente un pèlerinage à Verdun pour administrer à son fils la grande leçon de l'histoire. Y parviendra-t-il ?
19 h 10 Magazine : Pleins feux.
De C Garbisu et J. Artur.
Les géants de la montagne à Chaillot : le festival du Marais et le festival de Pau.
19 h 30 Les animaux du monde.
L'écorce et la plume.
20 h Journal.
20 h 35 Dessin animé : « Popeye ».
20 h 50 Sports : football.
22 h 50 Journal.
Coupe du monde : Espagne-Yougoslavie, en direct de Valence.
23 h 15 Le livre de Job.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h Cette semaine sur A2.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai; 14 h. 25, Série : « L'homme à l'orchidée »; 15 h. 20, L'école des fans; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 10 Sports : football.
Coupe du monde : Angleterre-Tchécoslovaquie, en direct de Bilbao
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Chantez-le moi.
Les années 60.
Vian, Ferré, Aznavour et leurs interprètes, Francis Lemarque, Marc Ogeret, Danièle Messia etc.
21 h 55 Concert-actualité.
De E. Ruggiéri, réal. : A. Adriani. *Au Festival d'Evian avec Olivier Messiaen, Henri Dutilleux et Mstislav Rostropovitch. A Strasbourg le 29 avril 1932 avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. W. Furtwängler; à Paris, le nouveau spectacle musical créé par la Péniche-Opéra.*
22 h 25 Journal.
23 h Sports : football.
Coupe du monde : Allemagne-Chili, en différé.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
13 h Les jeux du dimanche.
14 h Onze pour une coupe.
Villes de coupe du mondé 1982 : Valence.
14 h 30 Festival international du jazz.
J.-C. Averty.
B. Ronchaud et S. Gray.
15 h 15 Ouvert le dimanche.
Invité : M. Jack Ralite, ministre de la santé.
18 h 15 Série : Les secrets de la mer Rouge.
D'après H. de Monfreid. Réal. : P. Lary
18 h 45 Magazine : L'écho des bananes.
Une émission de V. Lamy.
Freddie Finger, un rockeur anglais et les groupes Cristal et Indochine.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Magazine : Merci Bernard.
Une émission de J.-M. Ribes.
Sketches avec Roland Topor, Eva Darlan, Farid Chopel, etc.
20 h 30 Cinéma : « la Curée ».
Un film de Roger Vadim.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle drames et mélodrames) : « la Habanera ».
Un film de Detlef Sierck.
0 h 10 Prélude à la nuit.
Concert Barbizet-Rampal : *Pièce en forme de Habanera,* de M. Ravel.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : l'Islam et l'Orient.
7 h 40, Chasseurs de son : la forêt.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h, Messe à Saint-Louis-en-l'Isle, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « Perséphone », de Stravinsky.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Jay Gottlieb, piano, interprète : Obouhow, Ives, Ohana, Kolb, Crumb, au théâtre Paul-Eluard de Choisy-le-Roi.
14 h, *Sons : Carnaval à Venise.*
14 h 5, Petouchkov, d'I. Tourgueniev. *Avec C. Rich, P. Le Person,* C. Pascal, J. Magre, J. Monod et A. Oumansky.
16 h 5, Le Lyriscope : Sifase-Collage.
17 h 30, Rencontre avec... A Memmi : le racisme.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Roussel au télescope *et au microscope* (la fiction dans la vie).
20 h 40, *Atelier* de création radiophonique : les Bovaches, par C. de Bie.
23 h, Musique de chambre : Lutoslawski, Tiané, Paciorkiewicz.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 20, Concert promenade : œuvres de Cherubini, Bazzini, Puccini, *Mascagni, Leoncavallo,* Ponchielli, Donizetti, Rossini, Verdi, Paganini.
8 h 2, En direct de Radio-Vatican, à *Rome* : œuvres de Carissimi, Charpentier.
9 h *10, Magazine international* (en direct de Radio-Vatican).
12 h 5, D'une *oreille l'autre* : œuvres de Vivaldi, Verdi, Stamitz, Debussy, Schumann, Haydn, Wolf
14 h 4, En direct de Radio-Vatican, à Rome : œuvres de Lassus, Liszt, Verdi, Wagner, Pfitzner, Berlioz, Respighi.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par P. Poivre d'Arvor. La musique classique par le cinéma : œuvres de J.S. Bach, Mahler, Schönberg, Gade, Bruckner, Bellini.
19 h, Jazz.
20 h, Les chants de la terre.
21 h, Concert (en direct de la villa Médicis, à Rome) : « Omnens 2 », de Nunes : « Piano, piano », de Batreau; « Pierrot et suite », de Guarnieri. Par l'ensemble musique vivante, avec J. Gottlieb, piano; C. Roque-Alsina, piano.
23 h *30, La nuit sur France-Musique* : Zino Francescatti, œuvres de Beethoven, Bruch, Schubert.

Lundi 21 juin

Deux films

LE CONFIDENT DE CES DAMES

Film franco-italien de Jean Boyer (1958), avec Fernandel, S. Koscina, U. Tognazzi, M. Carotenuto.
TF 1, 21 h 35.

Fernandel, vétérinaire italien, devient psychanalyste sans le savoir. Ugo Tognazzi lui fait des ennuis. Malgré leur rencontre, une comédie tout à fait nulle.

UN DROLE DE CAID

Film français de Jacques Poitrenaud (1964), avec D. Saval, L. de Funès, M. Biraud, D. Carrel, R. Manuel, M. Pacôme.
FR 3, 21 h.

Deux cambrioleurs minables et une fille des beaux quartiers qui joue au chef de bande. Cette « fantaisie » est longue et triste comme un jour sans pain à cause de l'accumulation d'effets comiques parfaitement conventionnels. Même de Funès n'arrive pas à être drôle. — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Magazine : Portes ouvertes.
13 h 50 Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui.
La croisée des chansons; 14 h., Téléfilm : *le Sabre brisé*; 15 h. 35, Variétés (et à 16 h. 45); 15 h. 50, Court métrage; 16 h. 5, *A votre service*; 16 h. 10, Paroles d'homme; 16 h. 20, Rendez-vous au club.
17 h 10 Sports : Football.
Coupe du monde : France-Koweït, en direct de Valladolid.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'odyssée du futur.
De l'énergie pour un million d'années.
Les recherches sur la fusion nucléaire avec la participation de M. Tachon, chef du service de confinement des plasmas à Fontenay-aux-Roses, M. Rebut, directeur du programme Jet à Culham, et M. Aymard, chef du projet Tore Supra, etc.
21 h 35 Cinéma : « le Confident de ces dames ».
De Jean Boyer.
23 h Sports : Football.
Coupe du monde : Algérie-Autriche, en différé d'Oviedo.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous
15 h Document : Anthropos.
Une série du C.N.R.S., réal. : P. Luzereau.
Recherche et technologie : un choix pour l'avenir
16 h 30 Les enfants en question.
L'enfant et la télévision.
Les enfants regardent sept cents heures de télévision par an. Pierre Corset parle des méthodes de décryptage des images.
17 h Itinéraires.
Qatar nouveau désert, nouveaux seigneurs.
Un petit Etat de deux cent cinquante mille habitants dans le golfe Persique.
17 h 45 Récré A2.
Qua qua O; Mariolino; Casper; Tarzan...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h 55 Sports : football.
Coupe du monde : Irlande-Honduras, en direct de Saragosse.
22 h 50 Musique.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 10 Messages (P.T.T.).
La permanence du service téléphonique : *la recherche sur le* traitement de la parole au CNET.
18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
Une émission de D. Delhoum et M. Meimon.
18 h 55 Tribune libre.
Union pour la fidélité des prêtres *religieux et laïques catholiques.*
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 La fête en musique.
21 h Cinéma (le rire du lundi) : « Un drôle de caïd ».
Un film de Jacques Poitrenaud.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Magazine : Thalassa.
23 h 25 Musi-Club.
Symphonie *le Printemps* de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de New-York. Dir. : L. Bernstein.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Nouvelles du tiers-monde : Comprendre les nouvelles thérapies : Les agriculteurs français et le tiers-monde; Moins cinq, avec Claude Michelet.
8 h, Les chemins de la connaissance : autres temps, toujours Freud (l'auto-analyse de Freud); à 8 h 32, dans le sillage de Jean Rostand : un artisan de la biologie.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : *Laurent le magnifique,* avec Y. Cloulas, C. Clapisch et *M. Montel.*
10 h 45, Le texte et la marge : « les *Miroirs truqués* », avec Françoise Dorin.
11 *h 2, Evénement-musique* : la musique indonésienne.
12 *h 5, Agora* : *la revue le Tout pour le tout,* avec Guy Ponsard.
12 h 45, *Panorama* ; *avec* R. Dragonetti.
13 *h 30, Atelier de recherche vocale.*
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, *Un livre, des voix* : « le Diable et les Jouets ou la Ballade des temps rétifs », d'Hélène Parmelin.
14 h 47, Contact.
14 *h 50, Le monde au singulier* : l'actualité selon le peintre M. Ciry.
15 *h 30, Points de repère* : les origines de l'écriture, exposition au Grand Palais.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : *avec le peintre Pol Bury.*
17 h, Roue libre : l'aventure d'un jeune diplomate du New-Jersey en Amérique centrale au dix-neuvième siècle.
17 h 32, Semaine de musique contemporaine à Rome : Decoust, Xénakis.
18 h 30, Feuilleton : « La cinquième *planète* », *d'après F. et G. Hoyle.*
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *Présence des arts* : « *Paris-Rome-Athènes* » à l'Ecole des beaux-arts « *Le portrait* italien au temps de Tiepolo » au Petit Palais.
20 h, Delirium, de B. Labarge. Avec A. Tainsy et G. Jor.
20 h 45, Musique enregistrée.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : d'Héraclite à Nietzsche.
22 h 30, Nuits magnétiques : l'agression.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Claudric, Dubois, Gérard.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Morley, Schubert, J.S. Bach, Jarret, Gabrieli, Pacoloni.
8 h 7, Quotidien-Musique (en direct de Radio-Vatican, à Rome).
9 h 5, Le matin des musiciens (en direct de Radio-Vatican, à Rome). Œuvres de Bizet, Barthe et Conte, Samuel Rousseau, Pierné, Paladilhe, Berlioz, Massenet, Thomas, Mazellier, Saint-Saens, Pessard, Guiraud.
12 h, Chasseurs de son stéréo : œuvres de Schumann.
12 h 35, Jazz : *l'Enfer de Fruscetta.*
13 h, Jeunes solistes (en direct du *studio 119*) : *œuvres de* Weber, Poulenc, Menotti. Par F. Kondo, soprano, *D. Selser, piano.*
14 h 4, En direct de Radio-Vatican : œuvres de Vitalini, *Puccini.*
17 h 2, Les intégrales : A. Roussel.
18 h, Jazz.
18 h 30, Prélude à « Fête » (faites) de la musique ».
19 h, Studio-Concerto (en direct de la Villa Medicis, à Rome : œuvres de Debussy, par A. Planès, piano.
20 h, Prélude à « Fête (faites) de la musique ».
20 h 30, Concert (en direct de l'église Saint-Sebald, à Nuremberg). « Motets », de Penderecki, Zielenski et de Gomolka; extraits d'« Agnus Dei », « Magnificat », de Zielenski; « Canticum », « Lacrimosa », de Penderecki; « Concerto à trois voix », de Szarzynski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart et les chœurs de la *Sudfunk. Dir.* : K. Penderecki; chef des chœurs K.-M. Ziegler; H. Kalafusz, A. Bossen, *violon...*
23 h, La nuit sur France-Musique : « Solistes français d'aujourd'hui », œuvres de Beethoven, Mozart, Prokofiev.

● **Roussel** (F.M., 17 h. 02). — *Musicien indépendant,* à l'écart des courants novateurs, alors trop impressionnistes, héritier de Vincent d'Indy et de Debussy, dont il emprunte la subtilité d'écriture, *Roussel* est l'auteur d'une œuvre qu'on ne connaît qu'en partie : musique robuste, franche *et bien* charpentée, *qui* tranchait, au début du siècle, avec la douceur mélodique de *l'impressionnisme et ne manquait* pas d'ouvrir des voies par le parti pris — à contre-courant — *qu'elle marquait pour* le dessin au détriment de la couleur sonore. Sans doute pour *cette raison,* Roussel, *bien* qu'encouragé, fut largement incompris, et il dut attendre sa troisième *symphonie pour connaître une* gloire assez honorable. Les choses n'ayant pas considérablement *évolué depuis cinquante* ans, France-Musique se propose, cette semaine, d'exhumer un lot *de partitions un peu délaissées,* dont quelques œuvres symphoniques de premier plan, qui ont *la vigueur et la force lumineuse* de « Bacchus et Ariane ». — T. Fr.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 18 JUIN
- R.T.L., 21 h, *l'Ogre de Barbarie,* télé-film de P. Matteuzzi.
- T.M.C., 20 h 35, *les Lavandes et le Réséda,* film de J. Prat.
- R.T.B., 20 h 30, *Obsession,* film de B. de Palma.
- TELE 2, 20 h 50, Mundial 82 : Argentine-Hongrie.
- T.S.R., 20 h 05, Feuilleton : « Mozart ».

SAMEDI 19 JUIN
- R.T.L., 21 h, Mundial 82 : Belgique-Salvador; 22 h 45, *le Chanteur de jazz,* film de M. Curtis.
- T.M.C., 20 h 35, *l'Homme tranquille,* film de J. Ford.
- R.T.B. 20 h 35, *Un homme de trop,* film de Costa Gavras; 22 h 15, Document : Black Paris.
- TELE 2, Mundial 82 : Belgique-Salvador.
- T.S.R., 20 h 05, Feuilleton : « Docteur Teyran »; 21 h 40, Chantons français.

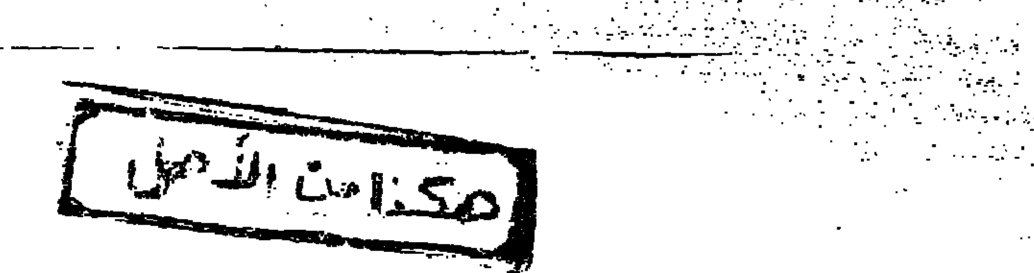
DIMANCHE 20 JUIN
- R.T.L., 21 h, Mundial 82 : Espagne-Yougoslavie.
- T.M.C., 20 h 35, *The Wild and the Free,* film américain.
- R.T.B., 21 h 40, Feuilleton : « Mozart ».
- TELE 2, 20 h 50, Mundial 82 : Espagne-Yougoslavie.
- T.S.R., 20 h 05, la Chasse au trésor; 21 h, Rencontres.

LUNDI 21 JUIN
- R.T.L. 21 h, *la Promesse de l'aube,* film de J. Dassin.
- T.M.C., 20 h 35, *les Malfaiteurs,* film de P. Roullé Beleta.
- R.T.B., 20 h 35, *Ambulances tous risques,* film de P. Yates.
- TELE 2, 20 h 50, Mundial 82 : Honduras-Irlande du Nord.
- T.S.R., 20 h 05, film à la carte; 21 h 35, Rencontres.

MARDI 22 JUIN
- R.T.L., 21 h, Mundial 82 : Belgique-Hongrie.
- T.M.C., 20 h 35, la Chasse au trésor.
- R.T.B., 20 h 55, feuilleton : « Ardéchois cœur fidèle ».
- TELE 2, 20 h 50, Mundial 82 : Belgique-Hongrie.
- T.S.R., 20 h 05, film à la carte; 21 h 35, Rencontres.

MERCREDI 23 JUIN
- R.T.L., 21 h, *le Riche et le Pauvre,* film de D. Green.
- T.M.C., 20 h 35, *Rendez-vous sur l'Amazone,* de W. Castle.
- R.T.B. 21 h, Série : « Madame le Juge ».
- TELE 2, 20 h 50, Mundial 82 : Argentine-Salvador.
- T.S.R., 20 h 05, Feuilleton : l'Esprit de famille; 21 h, Rencontres.

JEUDI 24 JUIN
- R.T.L., 21 h, *Mariage à l'italienne,* film de V. de Sica; ou *Appelez-moi M. Tibbs,* film de G. Douglas.
- T.M.C., 20 h 35, *Merette,* film de J.-J. Lagrange.
- R.T.B., 20 h, *l'Homme qui valait des milliards,* film de M. Boisrond.
- TELE 2, 20 h 50, Mundial 82 : Honduras-Yougoslavie.
- T.S.R., 20 h 05, Film à la carte; 21 h 35, Rencontres.



Mardi 22 juin

Deux films

DOCTEUR JERRY ET MISTER LOVE
Film américain de J. Lewis (1963) avec J. Lewis, S. Stevens, Del Moore, K. Freeman, H. Morris.
A 2, 20 h 40.

★★ *Jerry Lewis, professeur de chimie laid comme un pou et d'une maladresse incommensurable, se transforme en « chanteur » play-boy façon Dean Martin, selon une méthode héritée du « Docteur Jekyll ». Variations parodiques sur la nouvelle de Stevenson, avec des scènes fantastiques et des gags hérités du dessin animé. Cette histoire burlesque souvent déchaînée comporte une morale : l'apparence physique n'est qu'un leurre. Metteur en scène et clown génial, Jerry Lewis a réussi une de ses œuvres les plus personnelles. Mais gare aux voix françaises du doublage !*

LA VICTOIRE EN CHANTANT
Film français de Jean-Jacques Annaud (1976), avec J. Carmet, J. Spiesser, J. Dufilho, C. Rouvel, D. Doll
FR 3, 20 h 30.

★ *En 1915, en Afrique noire, le sursaut patriotique d'une poignée de ressortissants français partant en guerre contre les trois soldats d'un petit poste allemand. Les « nègres » enrôlés pour le casse-pipe en font les frais. Georges Conchon et Jean-Jacques Annaud ont pourfendu le colonialisme, la bêtise, l'esprit ran-tan-plan et la tentation du totalitarisme chez un jeune géographe se réclamant de Jaurès et du socialisme. Cela n'a pas plu, en France, à la sortie. Mais ce pamphlet rebaptisé,* Noirs et Blancs en couleur *a récolté, aux Etats-Unis, l'Oscar du meilleur film étranger 1977.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h. 5, feuilleton : Amicalement vôtre ; 14 h. 55, Tout feu, tout femme ; 15 h. 30, Dossier : l'école, ras-le-bol ; 16 h. 15, Elles comme littérature ; 16 h. 30, Découvertes TF 1 ; 16 h. 45, La table d'Adrienne ; 17 h. 5, L'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Beaubourg, cinq ans déjà.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Dessin animé : Popeye.
20 h 50 Sport : Football.
Coupe du monde : U.R.S.S.-Ecosse, en direct de Malaga.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

22 h 50 Court métrage : Les transports du futur.
Série de G. Combet et S. Valéry. « Les vaisseaux de l'azur ». *L'accident du Hindenburg en 1937, un sabotage contre la firme Zeppelin qui mit un terme à l'utilisation du dirigeable comme moyen de transport.*
23 h 15 Journal.

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
La poésie dans votre vie.
15 h 5 Téléfilm : « Amore ».
De K. Lemke. Avec I. M. Kretschmer, P. Giardini...
La rencontre de Maria et Pietro, une jeune Allemande et une Italienne au marché à légumes de Munich : s'aimeront-ils ?
16 h 20 Entre vous.
De L. Bériot Peindre c'est vivre; Louisiane : trois cents ans.
17 h 10 Sports : football.
Coupe du monde : Pologne-Pérou, en direct de La Corogne.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Cinéma : « Docteur Jerry et Mister Love ».
De Jerry Lewis.
22 h 30 Mardi cinéma.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Sports : football.
Coupe du monde : Belgique-Hongrie, en différé.

Mutineries

MEMOIRES DE FRANCE
Le dernier « Crousiet », 1907
La Révolte des Vignerons
FR 3, 22 h 5

Au printemps 1907, les « gueux », c'est-à-dire les viticulteurs du Languedoc, ruinés par le phylloxera, excédés par la crise commerciale, se révoltent contre le pouvoir central. *Le socialiste Ferroul fait* hisser le drapeau noir sur Narbonne, la grève de l'impôt est décidée. Les soldats de la région, appelés pour réprimer la *révolte, se mutinent. Clemenceau, alors président du conseil,* réussira à calmer les esprits en employant la ruse et la force, et s'imposera comme un homme à *poigne...* dont on se rappellera pour la guerre 1914-1918. Le témoignage du dernier survivant et *les excellentes photographies d'époque permettent* d'illustrer cet épisode des luttes sociales viticoles. — S. O.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Atout-jeunes : Nono.
18 h 55 Tribune libre.
Résistance internationale des femmes à la guerre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « la Victoire en chantant ».
Un film de J.-J. Annaud.
22 h 5 Mémoires de France.
Une émission de Pascal Ory. *(Lire notre sélection.)*
23 h Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Musique ancienne au château.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autres temps, toujours Freud (visiteurs de Freud) ; à 8 h 32, Dans le sillage de Jean Rostand : le chercheur dans la nature ; à 8 h 50, L'étoile et son berger.
9 h 7, La matinée des autres : Placenta, le compagnon des profondeurs, par M. Baudo.
10 h 45, Etranger, mon ami.
11 h 2, Jeunes chorégraphes : C. Armitage, R. Chatham, A. de Groat.
12 h 5, Agora : « le Mois des renards », de G. Martinez, avec J. Meunier.
12 h 45, Panorama : actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : *Carnaval à Venise.*
14 h 5, Un livre, des voix : « le Chemin perdu », de C. Exbrayat.
14 h 47, Le monde au singulier : l'actualité selon Raoul Ruiz, cinéaste chilien.
15 h 30, *Les points cardinaux : décentralisation en Yougoslavie.*
16 h 36, Micromag.
17 h, Roue libre : voir lundi.
17 h 32, Semaine de musique contemporaine à Rome : Maggi, Gorbi.
18 h 30, Feuilleton : « La cinquième planète », d'après F. et G. Hoyle
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : regards sur les sciences humaines, par Pierre Thuillier.
20 h, Dialogues : la société civile, nouvelles libertés ou ultime aliénation, avec H. Lefebvre et M. *Glouscard.*
21 h 15, Musiques de notre temps : être compositeur à Clermont-Ferrand, *Daniel Meier et ses choix.*
22 h 30, Nuits magnétiques : l'agression.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Mozart, J. Brahms, Byrd, Schubert, Debussy, Beethoven, Vallet, C.P.E. Bach.
8 h 7, Quotidien-Musique (en direct de Radio-Vatican).
9 h 5, Le matin des musiciens (en direct de Radio-Vatican) : œuvres de Gastinel, Levade, Berlioz, Mouquet, Bizet, Thomas, Wintzweiller, Schmitt, Laparra, Le Boucher, Schmitt, Busser.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : œuvres de Iovaniescu, Hort, Precup.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette : « Princesse Czardas », de Kalmann.
14 h 5, Boîte à musique : œuvres de Land.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, (en direct de Radio-Vatican) : œuvres de Palestrina, Pfitzner, Arcadelt, Liszt, Victoria.
17 h 2, Les intégrales : œuvres de Roussel.
18 h, Jazz.
19 h, En direct de la villa Médicis, *Studio-Concerto : œuvres de Castiglioni.* Par O. Zoboli, hautbois ; M. Salvetta, voix ; A. Ballista, piano.
20 h, Premières loges : John Mc Cormack : œuvres de Mascagni, Donizetti, Puccini, Wolf, Schubert, J. Brahms, R. Strauss, Purcell.
20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Ma mère l'Oye », de Ravel, « Concerto nº 1 *pour* piano et orchestre », de Ravel ; « Six épigraphes antiques » ; « La mer : trois esquisses symphoniques », de Debussy ; par le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. A. Jordan. Piano : J.P. Collard.
22 h 30, La nuit sur France-Musique ; Musiques de nuit : œuvres de Janacek, R. Strauss, Liszt. 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 23 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain.
L'animation socio-culturelle.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
17 h 5 Sport : Football.
Coupe du monde : Italie-Cameroun, en direct de Vigo.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 50 Tirage de la Loterie.
20 h Journal
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
J.-P. Moscardo, P. Laurent et G. Bernard.
A la suite de la mort en février dernier de deux Tunisiens qui tentaient de franchir clandestinement la frontière franco-italienne, une enquête sur l'immigration en France et en Italie.
21 h 35 Magazine : Les vaches sacrées.
de F. Giroud.
Baudelaire.
(Lire notre sélection.)
22 h 40 Document I.N.A. : La leçon de musique.
Une émission de M. Clary. Réal. : B. Sobel.
L'évolution du travail musical sur la Fugue en la mineur BWV 1001 de Bach en compagnie du guitariste et luthiste Julian Bream et la guitariste anglaise Cheryl Grice.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Stade 2 midi.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Terre des bêtes.
14 h 50 Dessins animés.
Mia-Mia O : Wattoo-Wattoo ; Goldorak
15 h 30 Récré A 2.
Doggy dog ; Matou ; Casper ; Lippy le lion ; Bouquin-Bouquine ; La panthère rose ; Zeltron ; Candy
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Les fous de la vallée, réal. G. Moral
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h 55 Sports : football.
Coupe du monde : Argentine-Salvador, en direct d'Alicante.
22 h 50 Concert Stravinsky.
Par le Nouvel Orchestre de Radio-France, dir. G. Amy.
23 h 15 Journal.

Scandale

LES VACHES SACRÉES
BAUDELAIRE
TF 1, 21 h 35.

Après Hugo, Diderot et Proust, Françoise Giroud nous présente *un portrait de Charles* Baudelaire. Avec ce dernier, c'est sérieux, il ne s'agit pas à proprement parler d'une révolution de la forme poétique, mais de l'inauguration d'une condition nouvelle de la poésie. Il semble qu'avant lui ce noble art n'ait été qu'un ravissement pour âme sensible. Avec l'auteur des *« Fleurs du mal », la poésie entre* dans l'existence. C'est le scandale. On ne regarde plus la vie, mais on la touche. On goûte *enfin la saveur de la douleur* et de la mort. Certains, comme Valéry, reprochent à Baudelaire son manque de goût et la lourdeur de ses métaphores. Ils n'ont *pas tort, mais, sans lui, peut-être,* Rimbaud, Artaud ou Michaux n'auraient jamais existé. — M.G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 30 Pour les jeunes.
Le tour du monde en quarante-deux jours.
18 h 55 Tribune libre.
Espace pour demain.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 *Cinéma 16 : « Au bout du compte ».*
Un téléfilm de G. Chouchan. Avec M. Garrel, R. Rochette, P. Defrance, etc. (Redif.)
Bernard Kerbriant, directeur général d'une usine métallurgique à Lille, apprend qu'on n'a plus besoin de ses services. Il est confronté aux dures réalités du chômage. A voir.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Musique ancienne au château.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autres temps, toujours Freud (le bon vieux temps préanalytique) ; à 8 h 32, Dans le sillage de Jean Rostand : le batracien.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : dictionnaire de la télédétection aérospatiale ; la douleur ; la promotion des livres scientifiques de langue française.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Andrée Claire et Jacques Careiman dialoguent avec de *jeunes lecteurs.*
11 h 2, Jeunes chorégraphes : D. Dunn, J. Driscoll.
12 h 5, Agora : « Mémoires de ma *vie, par Ménétra, compagnon* vitrier au dix-huitième siècle », avec D. Roche.
12 h 45, Panorama : avec Maurice Godelier.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Innocent », de Jean Cau.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : vieillir.
15 h 2, Le monde au singulier : l'actualité selon l'écrivain J.-P. Chabrol.
15 h 45, Archimedia : les satellites de communication.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : voir lundi.
17 h 32, *Semaine de musique* contemporaine à Rome : Xénakis, Decoust.
18 h 30, Feuilleton : « La cinquième planète », d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : l'étrange histoire des quanta, avec M. Paty (maître de recherche au *C.N.R.S.*)
20 h. La musique et les hommes : Liszt ou les ténèbres de la gloire (récital du pianiste Kun Woo Paik au théâtre du Ranelagh).
22 h 30, Nuits magnétiques : l'agression.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres *de Weber, Caccini, Boccherini,* Cara.
8 h 7, Quotidien-Musique (en direct de Radio-Vatican).
9 h 5, Le matin des musiciens (en direct de Radio-Vatican) : œuvres de Massenet, Savard, Rabaud, Charpentier, Salvayre, Caplet, Debussy, Le Boucher, Broutin, Laparra.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Hindemith, Maurice, Milhaud, Holstein. Par J.Y. Fourneau, saxophone ; *D. My, piano.*
14 h, (en direct de Radio-Vatican) : œuvres de Ancina, Aminuccia, Cavalieri, Carissimi, Krel, Haendel, Rossi, J.S. Bach, Vitalini.
17 h 2, Les intégrales : œuvres de Roussel.
18 h 30, Studio-Concert (en direct *du studio 106) : œuvres de* Cage, Janacek, Liszt.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les chants de la terre.
21 h, Concert (en direct de la villa Médicis à Rome). Récital de clavecin Scott Ross.
23 h 15, La nuit sur France-Musique : le club des archives, œuvres de Mozart, Beethoven.

Jeudi 24 juin

Un film

GARE CENTRALE
Film égyptien de Youssef Chahine (1957), avec H. Roustom, F. Shawqi, Y. Chahine, H. Al Baroudi, A. Nadji.
FR 3, 20 h 35.

★★ *Drame social, violence et passion dans la gare du Caire, par un grand réalisateur du tiers-monde, insuffisamment connu en France. Georges Sadoul voyait en Youssef Chahine « le meilleur cinéaste égyptien de la génération de 1952 » (en gros, l'époque de ses débuts). Et Chahine, qui a toujours lutté pour la liberté à sa création attache une importance particulière à* Gare centrale. *On ne doit pas manquer cette œuvre inédite dont le style âpre et puissant est celui d'un témoin, humaniste, de son temps, de son pays.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé.
Promenades en mer.
17 h 40 C'est à vous.
18 h 10 Un, rue Sésame.
18 h 30 Lancement de la fusée Soyouz.
En direct de Baïkonour.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
L'U.D.F.
20 h Journal.
20 h 35 Sport : Football.
Coupe du monde : France-Tchécoslovaquie, en différé de Valladolid.
21 h 10 Téléfilm : Les mamelles de Tirésias.
D'après G. Apollinaire, réal. J.-C. Averty
Avec M. Muller, B. Valdeneige, B. Cara, R. Crapp.
Pièce en deux actes de G. Apollinaire sur la mutation d'une femme qui devient Tirésias, symbole de la procréation.
22 h 10 Les grandes expositions : Trésors de Géorgie.
Réal. : J. Plessis
Objets de bronze du troisième et deuxième millénaire avant notre ère : cent vingt-deux pièces issues des musées et de l'Institut de manuscrits de Tbilissi
22 h 40 Série : Les transports du futur.
Les chercheurs d'espace.
L'évolution de l'aéronautique et les secrets de l'aérodynamisme.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de la maternité.
15 h Sports : tennis.
Tournoi de Wimbledon.
17 h 10 Sports : football.
Coupe du monde. France-Tchécoslovaquie, en direct de Valladolid (à 18 heures : arrivée du Tour de l'Aude de *cyclisme*) 18 h 15 : football.
19 h 5 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Assemblées parlementaires
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Débat : L'heure de vérité.
Avec Jacques Chirac, maire de Paris, ancien président du R.P.R.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Tom Petty, Squeeze, John Hammond, Jonathan Richman.
23 h Journal.
23 h 15 Sports : football.
Coupe du monde : *Algérie-Chili*, en différé.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Pour les jeunes.
Carroyage nº 4 ; la cuisine voyageuse : Nono
18 h 35 Lancement de la navette soviétique.
En direct de Baïkonour.
18 h 55 Tribune libre.
Comité communiste pour l'autogestion
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa : « Gare centrale ».
Un film de Y. Chahine, présenté par P.-H. Deleau.
21 h 50 Débat à propos du film « Gare centrale ».
22 h 20 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
La Symphonie de Salzbourg de Mozart, par l'Orchestre des solistes de Berlin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autres temps, toujours Freud, le nom de Signorelli et le trouble sur l'Acropole ; à 8 h 32, Dans le sillage de Jean Rostand : *le centre Jean-Rostand, ouverture* sur la vie ; à 8 h 50, L'étoile et son berger.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : « Histoires extraordinaires de la mer », avec R. de La Croix.
11 h 2, Jeunes chorégraphes : J. Patarrozzi, *N. Frize.*
12 h 5, Agora : les singularités de la France antarctique, avec J. Baudry.
12 h 45, Panorama : avec Jean Durry.
13 h 30, Renaissance des orgues en France : dans le Nord-Pas-de-Calais.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Homme au parapluie et autres nouvelles », de R. Dahl.
14 h 47, Départementale : à Aix-en-*Provence*, émission spéciale « Cézanne ».
15 h 30, La radio sur la place : Paul Cézanne aujourd'hui.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h. 30.
17 h, Roue libre : voir lundi.
17 h 32, Semaine de musique contemporaine à Rome : Dusapin, Geay, Vacchi.
18 h 30, Feuilleton : « La cinquième planète », d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les prédispositions aux maladies, avec le professeur J. Dausset.
20 h, « Cinq jeunes filles de Venise », de C. Delarue. Avec N. Nerval, J. Bollery, F. Maistre, etc.
21 h 27, Hors texte : *C. Delarue.*
22 h 30, Nuits magnétiques : l'agression.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Stamitz, Fauré, Schubert, Rossini, Santa Maria, Mozart, Schumann, Guédron.
8 h 7, Quotidien-Musique (en direct de Radio-Vatican).
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens (en direct de Radio-Vatican) : œuvres de Charpentier, Bizet, Gailbert, Bourgault-Ducoudray, Debussy, Schmitt, Siluer, Rabaud, Le Boucher, Wormser, Erlanger.
12 h, Le royaume de la musique : œuvres de J. Brahms.
12 h 35, Jazz.
13 h, Musique légère : œuvres de Pouly, *Dubois, Rossini,* Komzak.
14 h 4, (en direct de Radio-Vatican) : œuvres de Liszt, Wolf, Britten, Berlioz, *Mendelssohn.*
17 h 2, Les intégrales : œuvres de *Roussel.*
18 h, Jazz.
19 h, Studio-Concerto (en direct de la villa Médicis) : musique italienne et française du dix-septième *siècle.*
20 h, Actualités lyriques.

● **Le Christ au mont des Oliviers** (F.M., 20 h.30). — Personne n'en parle, il n'en existe plus d'*enregistrement disponible*, et le compositeur en parlait, quelques années plus tard, comme d'« *un ouvrage de jeunesse qui fut composé en quinze jours, dans un tourbillon d'événements les plus désagréables et les plus angoissants de ma vie* ». Mais, s'il avouait par ailleurs : « *A l'heure actuelle, je composerais un oratorio tout autrement qu'en ce temps-là* », *il n'en acceptait pas pour autant* les critiques de Rochlitz, qui trouvait « comique » le chœur des soldats. Créée le 5 avril 1803 *au théâtre An der Wien, l'œuvre* s'inscrit dans le sillage des oratorios de Haydn, sans prétendre rivaliser avec eux. Toujours selon *Beethoven, le poème de Franz* Xaver Huber est extrêmement mauvais, mais il ne voulut pas tenter de l'améliorer, de peur *de gâter la fusion qu'il avait* recherchée entre le texte et la musique. — G. C.

20 h 30, Concert : « Messe en ut majeur » et « le Christ au Mont des Oliviers », de Beethoven, par le nouvel orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France. Dir. R. Weikert ; chef des chœurs, J. Jouineau ; sol., S. Nigoghossian, V. Reinhart-Kiss, W. Raffeiner, M. King.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Kurt Weill.

Vu

A boulets rouges

Qu'est-ce qu'il a pris Staline, mardi soir sur TF 1, quelle dégelée, grands dieux ! Quand le rideau est tombé — c'était du théâtre filmé — il n'en restait rien. Enfin, si... un chef de gang façon Arturo Ui, un monstre de duplicité, de cynisme, d'ambition froide, calculatrice, un tueur mégalomane rêvant de coiffer la couronne des tsars et déjà surnommé par son entourage Joseph Iᵉʳ.

Claude Vermorel, l'auteur de cette pièce engagée, médiocre quant à la forme et inexacte quant aux dates — qu'importe, on ne pouvait pas s'en décrocher, — n'y est pas allé de main morte. C'est une attaque en règle contre les Bolcheviks.

Lénine s'en tire un peu mieux, mais sa personnalité est très largement soulignée. Lucide, amer, désespéré, il rumine entre deux attaques cérébrales le pourquoi et le comment d'une révolution marquée par le feu, par le sang, par la faim, par la dictature de la bureaucratie. Éloigné du pouvoir, coupé de ses amis, prisonnier de son médecin, à la solde du redoutable camarade secrétaire général, il échappe de justesse au poison destiné à hâter et à soulager ses derniers instants.

Eh oui ! je sais bien, la vérité historique en prend un sacré coup. A cette époque, Staline n'était encore qu'un sous-fifre, un besogneux méprisé par les intellectuels du parti. Seul Lénine se rend compte, son « testament » en fait foi, du danger que représenterait l'irrésistible ascension du futur petit père des peuples. L'auteur a cru pouvoir anticiper sur les événements et ramasser, sous prétexte de raccourci dramatique, des attitudes, des appétits et des méthodes qui conduiront un peu plus tard aux procès, aux épurations et au goulag. Déjà la guépéou ne sait plus où donner de la tête, les prisons de la Tcheka sont pleines, on torture, on espionne, on met les principaux responsables du parti sur écoute téléphonique. Ça, c'est une idée de Boris Bajanov, un surdoué, prétendu Russe blanc, doté d'un cerveau électronique, qui s'est introduit dans l'entourage de Staline pour essayer de le piéger. A malin, malin et demi... L'autre n'est pas dupe et se servira de lui pour éliminer, avec la complicité de ces deux clowns de Zinoviev et de Kamenev, son concurrent à la succession, un Trotski velléitaire et mollasson qui se laisse avoir comme un enfant au nom de l'unité sacrée du P.C. Bajanov vit encore, soit dit en passant, il vit même à Paris (voir ci-contre). *Ce terrible réquisitoire a été présenté avec un immense succès à Belgrade, il y a deux mois* (1). *On n'a pas aimé à Moscou. On y a vu, paraît-il une grave insulte aux relations russo-yougoslaves...*

CLAUDE SARRAUTE.

∴

Boris Bajanov, auteur d'un livre intitulé *Bajanov révèle Staline* (2) nous a fait la déclaration suivante :

« Dans l'ensemble, ce que dit Vermorel, ce qu'il montre est vrai. Il y a, cependant, pas mal d'inexactitudes et en ce qui me concerne une erreur : je n'étais pas un Russe blanc, j'étais un communiste convaincu qui a perdu la foi au contact de Staline. Autre erreur d'appréciation, celle-là : la responsabilité de Lénine. Chacun sait, aujourd'hui, qu'il est bel et bien à l'origine de tout ce qui a suivi. Ça n'a pas été assez souligné à mes yeux. Lénine est encore trop idéaliste, une fois de plus.

(1) L'Humanité du 15 juin.

(2) Ed. Gallimard.

JAZZ

MORT DU SAXOPHONISTE ART PEPPER

Le saxophoniste de jazz Art Pepper est mort le 15 juin à Los Angeles d'une crise d'apoplexie. Il était âgé de cinquante-six ans.

[Né en 1925 à Gardena, en Californie, dans une famille de musiciens, Art Pepper joue dans l'orchestre de Benny Carter jusqu'à ce qu'une tournée dans les Etats du Sud les sépare. Il s'est formé dans le quartier noir de Los Angeles, où il retrouve Charlie Mingus, Dexter Gordon, Joe Mandragon. Sa légende se confond avec celle de la côte ouest depuis sa rencontre avec Shorty Rodgers et son orchestre.

Comme Stan Kenton, Art Pepper admire Stravinski, Milhaud et considère et Chloé le chef-d'œuvre absolu. Il va, il vient, disparaît dans les prisons, les hôpitaux. On dit de lui qu'il est le musicien le plus interviewé par les journalistes, la police, les juges, les avocats... Et puis, il reparaît, rejoue, se place à contre-courant de Parker, Coltrane, Rollins, Ornette Coleman. Compagnon de route de Chet Baker, de Shelly Manne, il invente une esthétique nouvelle, et puis on le retrouve vendeur d'accordéons, saxophoniste dans un orchestre de rock, et puis, il redevient « *la plus belle sonorité du monde* », enregistre, joue. Et disparaît. Définitivement, laissant derrière lui sa légende, ses disques.]

SUR LES GRANDES ONDES

DIMANCHE 20 JUIN

— R.M.C., 12 h 45 : M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur des Hauts-de-Seine, président des clubs Perspectives et Réalités.

— R.T.L., 18 h 15: Le grand jury R.T.L.-« le Monde » : M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie.

— Europe 1, 19 heures : Le Club de la presse : M. Jean Auroux.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4287-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Mercredi 16 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Eurovision : Football.
Coupe du monde : Angleterre-France, en différé de Bilbao (résumé) ; 21 h, Espagne-Honduras, en direct de Valence.

22 h 50 Série : Les transports du futur.
A la conquête des espaces souterrains. Réal. : G. Combet.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'histoire en question.
Khrouchtchev-Kennedy : La guerre pour Cuba, d'A. Decaux ; réal. : A. Ridel.
L'évolution de la célèbre crise, en 1962, vue heure par heure par le grand maître de l'histoire audiovisuelle.

21 h 55 Magazine médical : Les jours de notre vie.
De P. Desgraupes.
La goutte : maladie révolue ?

22 h 40 Journal.

23 h Sports : Football.
Coupe du monde, en différé de Gigon : Allemagne-Algérie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Téléfilm : l'Échantillon.
D'après H. Noguères. Réal. : J. Kerchbron. Avec D. Manuel, P. Laffont, B. Laik, C. Bairam, etc. (rediff.).
Bordeaux sous l'occupation. Des messages s'envolent vers Londres. L'un d'eux concerne l'utilisation par les Allemands d'un nouvel alliage léger destiné à la construction d'avions.

21 h 50 Magazine : Espace francophone.
De Dominique Gallet.
Première émission d'une série qui s'est fixée pour objet d'informer les téléspectateurs des différentes télévisions d'expression française de la vie culturelle, scientifique, technologique des pays francophones. Cette semaine, l'événement est le film québécois de Gilles Carles, les Plouffe ; l'invité, l'écrivain haïtien René Depestre ; Dossier sur l'Agence de coopération culturelle et technique, le physicien gabonais, M.F. Owono Neguo, le Sahel vert...

22 h 25 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Élégie pour violoncelle et piano, de G. Fauré.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : L'étrange histoire des quanta, avec Michel Paty.

20 h, La musique et les hommes : Liszt ou les ténèbres de la gloire (récitals du pianiste Kun Woo Paik au Théâtre du Ranelagh).

22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de l'auditorium 105) : musique de chambre : « Sextuor pour deux violons alto, deux violoncelles et cor en mi bémol », de Boccherini ; « Quintette pour cor et cordes en mi bémol », de Mozart ; « Sextuor en mi bémol majeur pour deux violons, alto, violoncelle et deux cors », de Beethoven, par le Quatuor à cordes Bernède et M. Cantin (cor), J.-N. Melleret (cor), M. Dupont (violoncelle).

22 h 30, La nuit sur France-Musique : le club des archives : R. Kolisch et l'École de Vienne ; œuvres de Schoenberg, Berg.

Jeudi 17 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Feuilleton : La vérité tient à un fil.

12 h 30 Les visiteurs du jour.

13 h Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Objectif santé : Voir au volant.

17 h 5 Eurovision : Football.
Coupe du monde : Tchécoslovaquie - Koweït, en direct de Valladolid.

19 h A la une.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Libre expression : la C.F.D.T.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : La Rescousse.
De J. Krier. Avec G. Staquet, D. Carrel, A. Pomara...
Un ancien mineur de Lorraine, dont la reconversion parisienne n'a pas été heureuse, retourne au pays. Il y retrouve les hauts fourneaux, les aciéries et tous ses camarades et ses voisins. Mais les mines ferment, les licenciements augmentent, le temps a passé. Déçu et désemparé, il laissera son fils le ramener à Paris.

21 h 50 Document : La peste à Marseille.
Réal. : M. Porte.
Le 25 mai 1720, un navire marchand rapporte à Marseille des cotonnades contaminées. La peste gagne bientôt la ville et s'étend... Le texte, adapté par Michèle Porte de chroniques du siècle, vient conforter la puissance incantatoire de l'image souvent métaphorique. Plaques grisâtres qui envahissent les murs comme une sorte d'eczéma, reliefs tumulaires...

22 h 45 Court métrage : J.-P. Mocky : Un drôle d'oiseau.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 45 Série : La vie des autres.

14 h Aujourd'hui la vie.
Un an de droits des femmes.

15 h 5 Série : Embarquement immédiat. (Le mal de l'air.)

15 h 50 Magazine médical : Les jours de notre vie.
La goutte (reprise de l'émission de mercredi 16, à 21 h 55).

16 h 35 Les enfants en question.
L'enfant et son père. Réal. : B. Baillot-Hardy.
L'évolution du rôle du père dans l'histoire est très liée à celle de la structure familiale. Quatre pères, aux goûts et aux métiers très différents, parlent de leur amour pour leurs enfants.

17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
L'enfant et ses grands-parents.

17 h 15 La télévision des téléspectateurs.

17 h 45 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; Casper ; Lippy le lion...

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 45 Les grands partis politiques :
Le P.C.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.

20 h 55 Sport : Football.
Coupe du monde, en direct de Saragosse : Yougoslavie-Irlande.

22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty. Chuck Berry.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Cartoyage ; La cuisine voyageuse ; Nono.

18 h 55 Tribune libre.
Nouvelle action royaliste.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma : Masculin-Féminin.
Film français de J.-L. Godard (1966), avec J.-P. Léaud, C. Goya, M. Jobert, M. Debord, C.-I. Duport, E.-B. Strandberg, B. Malmsten. (N.)
Un jeune homme timide et son ami, politiquement engagé à gauche, rencontrent trois filles de leur âge dont l'une est une petite chanteuse yé-yé. Ils parlent de l'amour, de la guerre, de la télévision, de la vie et de la mort.
Croquis, vivement enlevés, du romantisme et du désarroi d'une certaine jeunesse, en pleine société de consommation. Le désordre délibéré de la mise en scène de Godard fait apparaître la vérité d'une époque devenue aujourd'hui, en quelque sorte, historique.

22 h 15 Journal.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Trio pour violon, violoncelle et piano, de M. Ravel.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.

8 h, Les chemins de la connaissance : Castes et classes (Après l'indépendance) ; à 8 h 32, Ulysse parmi nous : Joyce et Homère ; à 8 h 50, L'étoile et son berger.

9 h 7, *Matinée de la littérature.*

10 h 45, Questions en zigzag : « Cheval mon bel ami », avec Paul Vialar.

11 h 2, Perspectives du XXᵉ siècle (et à 17 h 32).

12 h 5, Agora : *Histoires extraordinaires de la mer,* avec R. de la Croix.

12 h 45, Panorama : Avec Gérard Guégan.

13 h 30, Renaissance des orgues de France : à Metz.

14 h, Sons : Australie.

14 h 5, Un livre, des voix : « *Les somnambules* », d'H. Broch.

14 h 47, Département : à l'île de Groix.

15 h 2, Le monde au singulier.

15 h 30, La radio *sur la place* : le sauvetage en mer, à l'île de Groix.

16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : sur les traces de l'enchanteur Merlin.

17 h, Roue libre : Saint Sébastien.

17 h 32, *Le Festival de Bourges.*

18 h 30, Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois : « Son Honneur le juge Harbottle », d'après S. Le Fanu.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le paludisme.

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Le Mal du père », de L. Laupies. Avec : P. Santini, J.-P. Delacour, A. Stril, etc.

22 h 30, Nuits magnétiques. *Risques de turbulence.*

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : Œuvres de Tchaïkovski, Durante, Vivaldi, Liszt, Mendelssohn, Paganini.

8 h 7, Quotidien-Musique.

9 h 5, L'oreille en colimaçon.

9 h 20, Musiciens d'aujourd'hui : René Jacobs, contre-ténor : œuvres de Charpentier, Purcell.

12 h, Le royaume de la musique.

12 h 35, Jazz : la chanson de Louis.

13 h, Musique légère : « Don Quichotte », de Minkus.

14 h 4, Les clavecinistes : œuvres de Champion de Chambonnières, Froberger, *Purcell, Boucourechliev.*

15 h, Les années d'apprentissage de Mendelssohn, œuvres de Weber, Mendelssohn.

17 h 2, Repères contemporains.

17 h 30, les Intégrales : I. Albeniz.

18 h 30, *Studio-Concert* (en direct du studio 106) : *Jazz, par le* Triptyque Orchestra.

19 h 38, Jazz : le bloc-notes de J.-R. Masson.

20 h, Actualités lyriques.

20 h 30, Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 29 novembre 1981) : « Concerto pour alto et orchestre », de Bartok : « Symphonie nº 3 », de Rachmaninov ; par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Sol. W. Christ, alto. Dir. L. Maazel.

22 h, La nuit sur France-Musique : musique de nuit ; œuvres de J.-S. Bach : 22 h 30, Studio de recherche radiophonique ; œuvres de Soupault, Nigg, Prey ; 0 h 5, Kurt Weil.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 16 JUIN

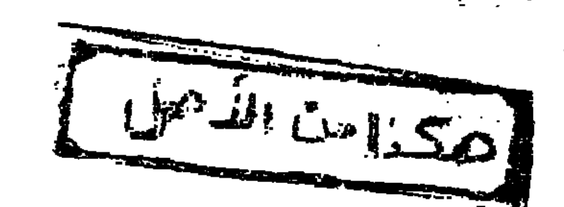
— *M. Pierre Méhaignerie,* président du Centre des démocrates-sociaux, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

— *M. Henri Krasucki,* secrétaire confédéral de la C.G.T., est reçu au journal de R.T.L., à 18 heures.

JEUDI 17 JUIN

— *M. Charles Hernu,* ministre de la défense, participe au journal d'Antenne 2, à 12 h 45.

— *M. Louis Mexandeau,* ministre des P.T.T., est l'invité du journal de Sud-Radio, à 13 heures.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FUTUR DIRECTEUR D'UNE IMPORTANTE UNITE DE PRODUCTION

Au premier plan dans notre profession, nous sommes une société française qui affirme avec succès ses ambitions et ses moyens à l'Exportation.

L'opportunité que nous proposons à un INGENIEUR A et M (ou équivalent), c'est d'occuper à terme la fonction de Directeur de l'une de nos usines située «au vert», dans une ville agréable de LORRAINE. *Cette unité importante (plusieurs centaines de personnes) - spécialisée dans la mécanique de précision en série - suppose de s'attacher le concours d'un bon professionnel* de la production.

Familiarisé avec l'outil informatique et les méthodes évoluées de gestion de production, il doit se prévaloir *d'une excellente expérience de responsable de fabrication* et/ou méthodes dans une usine de bonne taille.
Il est certain par ailleurs, que des qualités humaines et une aptitude à «réaliser» s'imposent.

La rémunération est largement ouverte et à la hauteur des responsabilités demandées.

Merci d'adresser dossier de candidature (c.v., photo et *prétentions)* à M. CATHALAN, 364, *rue* de Vaugirard 75015 Paris. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS FILIALE D'UN GROUPE AMERICAIN

recherche

DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

(1200 PERSONNES)

Directement rattaché au Directeur Général, il déterminera la politique de Personnel et veillera à son application dans tous ses aspects.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (droit, sciences sociales) il est âgé de 35 ans au moins, possède au minimum 5 ans d'expérience de Direction des Relations Humaines acquise si possible dans des sociétés industrielles.

Possédant une connaissance approfondie de la législation sociale, cet homme de terrain négociera avec les partenaires sociaux.

A la fois homme d'idées et, homme d'action ce responsable disposera d'une large délégation.

Ce poste est à pourvoir dans une région touristique de l'Est de la France.

Adresser C.V. complet, photo et prétentions à

GP conseil

GUY POSTEL
Conseil
B.P. 19
06480 LA COLLE SUR LOUP

à qui ce recrutement a été confié.

TELIC



Groupe C.G.E.

LEADER NATIONAL EN TELEPHONIE PRIVEE
C.A. 850 MF - 2 400 PERSONNES DONT 280 INGENIEURS ET CADRES

NOUS DEVELOPPONS A PARTIR DE TECHNOLOGIES DE POINTE DES SYSTEMES EVOLUES DE BUREAUTIQUE ET DE TELEMATIQUE.

recherche

UN JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat retenu sera chargé :
– d'animer l'élaboration et le contrôle des budgets prévisionnels
– *de réaliser des études économiques de tous ordres et de participer* à *l'élaboration de plans à long terme*
– de contribuer à développer l'esprit de performance économique dans l'entreprise et de faire participer l'encadrement à la gestion prévisionnelle de celle-ci.

Cette fonction, qui nécessite de bonnes connaissances en comptabilité analytique, établissement des prix de revient et des marges, s'adresse à un candidat de formation économique (ISA, ICG, IECS, ESCAE ou équivalent) ayant acquis une première expérience professionnelle *en milieu industriel (comptabilité analytique, audit, contrôle de gestion...).*

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer CV et prétentions à :
TELIC-ALCATEL 206, route de Colmar - BP 67 - 67023 STRASBOURG.

GROUPE D'ÉLECTRONIQUE INTERNATIONAL
recherche pour faire face
à son développement pour
« L'EXPORT »

8 INGÉNIEURS

de « gros calibre », niveau 3A. 3B ayant une grande expérience *en logiciel système temps* réel appliquée à la TÉLÉPHONIE TEMPORELLE. *Il est prévu de fréquents déplacements en Amérique du Sud, Moyen-Orient, Afrique du Nord,* pays de l'Est, etc.
LES SALAIRES SERONT ÉLEVÉS, 250.000 F + pour LES ÉLÉMENTS COMPÉTENTS.

15 INGÉNIEURS

3 ans expérience en logiciel temps réel.
Formation téléphonie assurée.
Lieu de travail : NANTES.
Ecr. *ss* le réf. 33358 à DEB'S, 140, r. de Courcelles, Paris-17[e].

Laboratoire en recherches en neurophysiologie INSERM à LYON, recherche

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Débutant ou possédant quel*ques années d'expérience, pour* conception et mise au point de systèmes temps réel *sur* mini-calculateurs et microprocesseurs et de leurs interfaces. Adr. C.V. ss le nº 228.236 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

La Ville de BELFORT recherche d'urgence :
– un informaticien ayant aussi une formation et une expérience en organisation.
Candidatures et C.V. à adr. à :
Monsieur le Maire,
Service du Personnel,
90000 BELFORT.



Compagnie Continentale d'Equipements Electriques

Pour intensifier son expansion nationale et internationale dans les domaines de la **TELETRANSMISSION** et la **PROTECTION ELECTRIQUE,** recherche des

Ingénieurs électroniciens et électrotechniciens

qui participeront aux études de ses produits conçus suivant des techniques analogiques et numériques et à leurs applications dans les domaines électrotechniques.
Les postes sont situés à Meaux (77) à proximité de Paris.
Ecrire à M. DOUCHET - CEE - 154 rue de l'Université 75007 Paris.

LES HOSPICES CIVILS DE LYON.
recherchent
pour leur Département Informatique

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

2 ans d'expérience souhaités
mini et micro-informatique.

Adresser lettre manuscrite (en précisant rémunération) curriculum vitae et photo.

HOSPICES CIVILS DE LYON
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE,
61, boulevard Pinel, Boîte Postale 40,
69671 BRON CEDEX.

HOUILLÈRE DES CÉVENNES

recherche
POUR ALÈS

UN TECHNICIEN supérieur

Chef de bureau topographie
expérience en mine
et géologie souhaitée
âge minimum 40 ans

Ecrire à M. le Directeur de la Houillère *des Cévennes*, B.P. 233.
30106 ALÈS CEDEX.

URGENT
M.C.L.S. recrute Directeur et Animateur dès septembre.
Envoyer C.V. détaillé et photo à Alain ROY, 23, av. Jean-Jaurès, 89400 MIGENNES.
Avant le 25 juin.

U.P.A. DE SAINT-ÉTIENNE
recrute
1 PROFESSEUR
Architecte diplômé
Renseignements : U.P.A.,
1, rue Busson,
42000 SAINT-ÉTIENNE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
d'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Résidence à :
BORDEAUX - NANCY - RENNES
CAEN - CLERMONT-FERRAND
Situation d'avenir.

Écrire avec C.V. à nº 38.935.
Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris (1[er]).

Ch. DR 3[e] CYCLE BIOCH. conn. *protéines pour poste* Assistant H.U. URGENT. S'adresser : *Pr DROSDOWSKY, CHU CAEN.* T. (31) 94-81-12 (p. 42 96).

La Ville de BELFORT recherche pour septembre 1982 :
– Un directeur pour son École nationale de musique (850 élèves) titulaire du certificat d'aptitude.
– Deux professeurs de formation musicale titulaires du certificat d'aptitude.
– Un professeur de guitare titulaire du certificat d'aptitude.

Candidatures à envoyer au Service *du Personnel Hôtel de Ville,* place d'Armes, 90000 Belfort, AVANT *LE 30 JUIN* 1982. Téléphone : 28-06-14 (pte 338).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES

recherche
B.T.S. ou D.U.T.
pour assurer la responsabilité de la section
Approvisionnement et Achat.
Evolution de carrière cadre
suivant résultats.
Ecr. s/nº 8.538, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES
recherche
Ingénieur de formation A.E.M., *Centrale, Mines, pour encadrer* le Service Gestion - Organisation, préparer et participer à l'intégration de notre système informatique dans le système groupe.
Evolution de carrière vers poste *Opérationnel* ou *Fonctionnel* suivant résultats.
Ecr. s/nº 8.540, *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES
RECHERCHE
B.T.S. FABRICATION
Pour un poste de technicien d'atelier sur chaîne automatique
Evolution de carrière
vers poste maîtrise.
Ecr. s/nº 8.539, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

QUELLE

SOCIÉTÉ DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
recherche
POUR SON DÉPARTEMENT « ACHATS »

UN PROFESSIONNEL DU TISSU ET DE LA CONFECTION A FAÇON

Dont le rôle consistera :
– A *assumer* un contact permanent entre les acheteurs confection et l'amont des confectionneurs (tisseurs, fabricants de fibres, organismes professionnels, délivreurs de labels...).
– A assurer la fiabilité de la tissuthèque.
– A assurer une liaison étroite avec les façonniers pour la réalisation rapide des réassorts.
– *A assurer la planification permettant de coordonner les livraisons.*

Ce poste requiert :
– Des connaissances techniques très approfondies, ainsi qu'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine des tissus.
– Une très bonne introduction dans le milieu des façonniers.
– Des qualités de diplomatie.
– Des capacités pour s'imposer en souplesse.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. et prétentions
Société QUELLE, Service du personnel, M. FRATER, 125, rue de Montaran-Saran, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.

Une importante société d'imprimerie et d'informatique *en plein développement,* recherche le

CHEF DE FABRICATION

de son usine de 400 personnes, située à 250 km de Paris. Le titulaire, cadre supérieur, dépendra directement du directeur de l'établissement et aura une très large délégation de responsabilités. *Il devra être*

Ingénieur ECP, AM ou équivalent

Agé de 32 ans, il aura acquis une expérience de direction d'ateliers et de gestion de la production dans la mécanique *générale ou les fabrications de petites séries.*

La rémunération de départ sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat retenu.

En cas de réussite une évolution de carrière est prévue au sein de l'entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous le n J 76 à OPLEC. 2, *rue Séguier*, 75006 PARIS, *qui transmettra.*

---

emplois internationaux (et departements d'Outre Mer) emplois internationaux (et departements d'Outre Mer)

SINGLE BUOY MOORINGS INC.

Leader dans le domaine de la technique offshore, est à l'origine des systèmes des *plate-formes flottantes pour la production, le stockage et l'acheminement du pétrole.*

La société, en rapide expansion du fait de la demande internationale de ses produits, offre des opportunités *de carrière très attirantes dans un environnement professionnel hautement stimulant,* et recherche un

SENIOR ESTIMATOR OU PROPOSAL ENGINEER

pour établir les estimations de coûts des projets de construction offshore.

Ce poste implique un contact permanent avec les sous-traitants (chantiers navals, entreprises de construction métalliques) et les fournisseurs.

Les candidats auront une expérience d'au moins 10 ans dans la préparation et la réalisation d'estimations dans les domaines de la chaudronnerie lourde mécanique et construction navale.

La connaissance de l'industrie offshore est souhaitable.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

La société offre une bonne rémunération et des avantages extra-sociaux intéressants.

Envoyer un curriculum vitae complet avec photo

SBM

Mr. Le Directeur du Personnel
SINGLE BUOY MOORINGS INC.
BP 157
MONACO (Principauté)

WARNER-LAMBERT COMPANY

Société américaine de produits pharmaceutiques
et de produits de grande consommation
(C.A. de 20 milliards de francs,
55.000 personnes, 130 usines dans le monde)

recherche pour sa nouvelle usine de produits pharmaceutiques *de* DAKAR, Sénégal, *dont le démarrage est prévu pour* janvier 1983.

son

DIRECTEUR TECHNIQUE ET PHARMACIEN RESPONSABLE

– Nationalité française.
– Pharmacien, option *industrie.*
– *Expérience industrielle* de fabrication de quelques années en France ou à l'étranger.
– Pratique correcte de l'anglais.
– Rémunération attrayante avec avantages liés à l'expatriation.
– Après formatin à Orléans, installation à Dakar pour la rentrée 1982.

Envoyez C.V. et prétentions à Warner-Lambert France Ltd, 11, avenue Dubonnet, 92407 Courbevoie Cedex (France).

POUR EMPLOIS INTERNATIONAUX
Cherchons

ANCIENS ÉTUDIANTS O.R.T.F.

Ingénieurs ou Techniciens hautement qualifiés
Écrire sous nº T034 194 M, à RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur – 75002 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

un organisme parapublic

recherche dans le cadre de la mise en place d'applications informatiques à caractère national

informaticien débutant

ou ayant une première expérience

Formation supérieure MIAGE ou équivalent.
Connaissances statistiques appréciées

Adresser CV et prétentions sous réf. 3318 à MEDIA SYSTEM 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF

Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES

Département Etudes et Développement
Imagerie Nouvelle
recherche

ingénieur électronicien

Confirmé
(ESE - ENSEEIHT - ENSERG
ou équivalent)

pour prendre la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens de développement de processeurs de visualisation et de reconstruction d'images du Scanner.

Il devra, outre ses qualités d'encadrement, avoir une grande expérience des techniques digitales TTL rapides et de très bonnes connaissances du matériel DATA GENERAL.

Adresser C.V., photo et prétentions
sous référence 37811 M à
THOMSON-CSF, Département EDIN
48, rue Camille Desmoulins
Service du Personnel
92130 ISSY LES MOULINEAUX



NÉGOCIANTS INTERNATIONAUX DE PRODUITS CHIMIQUES

Nous recherchons pour notre filiale

HELM FRANCE SARL
basée à la Défense (C.A. en 1981 : 120 millions de francs)

DIRECTEUR COMMERCIAL

Assurant la fonction de gérant.

Nous offrons à un candidat de valeur, ayant le sens des responsabilités, une position indépendante qu'il sera chargé de développer.

Ses qualités de professionnel justifieront une rémunération élevée, dont une participation aux bénéfices fera partie.

PROFIL SOUHAITÉ :

- Expérience réelle du négoce international de matières premières chimiques ou pharmaceutiques ;
- Connaissance approfondie des producteurs, des gros utilisateurs et des négociants français ;
- *Parfaitement bilingue* (anglais-français).

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre candidature à l'adresse indiquée ci-dessous, et vous prions de contacter M. MARQUARDT (Téléph. (1) 776-44-11) pour tous rens. complémentaires.

Export-
Chemikalien-
Import
KARLO.HELM
AKTIENGESELLSCHAFT
Nordkanalstr. 28 - 2000 Hamburg 1 Tel. 040/2883-1

SOCIETE INDUSTRIELLE DE SERVICES
recherche pour
une de ses usines de production (300 personnes)
OUEST DE PARIS

CHEF DU PERSONNEL

En collaboration étroite avec le Directeur d'usine dont vous dépendrez et en liaison avec les services du siège, vous serez notamment chargé de la gestion administrative du personnel (paies...) et vous contribuerez au maintien de bonnes relations sociales dans l'établissement.

Ce poste nécessite une formation supérieure complétée par plusieurs années d'expérience de la fonction, acquise en milieu industriel, une bonne connaissance de la gestion informatisée du personnel et du droit du travail, et le sens des relations humaines avec le personnel de production.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée s/réf. 39.164 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

ASSURANCE QUALITE
plusieurs postes à pourvoir pour des :

INGENIEURS-ELECTRONICIENS

(INSA - ISEN...) possédant :

- soit une expérience en développement,
- soit une expérience en plate-forme d'essais (anglais nécessaire),
- *soit une compétence dans la rédaction des normes de qualité.*

Adresser votre C.V. à INFORELEC - 15, rue du Fbg Montmartre - 75009 PARIS, chargé de notre *recrutement.*

Directeur d'usine
Electronique Grand Public

L'offre : en liaison directe avec la Direction Générale, dans le cadre d'une grande autonomie, il s'agit de démarrer une unité d'assemblage, en Franche-Comté, de cinquante personnes au début, qui deviendra peu à peu une unité de production complète, bénificiant des technologies américaines et japonaises.

Vous êtes : un jeune ingénieur électronicien (ISEN, ISEP, SUDRIA, ENREA, etc...) possédant quelques années d'expérience, acquise dans le domaine de l'électronique grand public, souhaitant s'impliquer réellement dans cette création et motivé par l'audio.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Nous sommes : le leader de l'auto-radio aux USA et nous créons une plateforme de produits à l'échelle européenne.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 206181 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29

IMPORTANT ETABLISSEMENT
FINANCIER RECHERCHE UN

JEUNE DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES

(H.E.C., ESSEC, SUP DE CO,
SCIENCES PO, SCIENCES ECO...)

– intéressé par les PROBLEMES DE CHANGE et de TRESORERIE DE DEVISES,

– pratique courante de l'anglais, seconde langue souhaitée.

Possibilités d'évolution selon capacité et dynamisme.

Envoyer C.V., photo, salaire actuel et prétentions sous No 38522, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

THOMSON-CSF TELEPHONE

recherche

3 INFORMATICIENS

- **1 Ingénieur** spécialisé dans le système opératoire d'un mini-ordinateur. Il participera à la constitution du noyau central d'un gros système temps réel. (réf. G)
- **1 Ingénieur Chef de Produit,** il rassemblera la documentation logicielle d'un système de 200.000 instructions, fera des présentations du produit, évaluera les modifications à y apporter et en conduira la réalisation. La connaissance d'un logiciel de commutation est nécessaire. (réf. D)
- **1 Ingénieur** intéressé par l'informatique théorique: il développera en **Pascal** un outil qui, en utilisant les méthodes des réseaux de **Pétri,** vérifiera une spécification écrite en un langage de description des systèmes temps réel. (réf. RM).

2 ELECTRONICIENS

- **1 Ingénieur** *confirmé en traitement du signal video,* pour la conception et la mise au point d'équipements de commutation video. (réf. F)
- **1 Ingénieur** expérimenté en commutation et en transmission (modems). *Dans le cadre du développement d'un système* de commutation multi-services: il sera chargé de l'interface *avec le réseau téléphonique.* (réf. LC)

2 OPTOELECTRONICIENS

- **1 Ingénieur** orienté vers les liaisons numériques par fibres optiques. Il devra connaître l'électronique rapide. (réf. J1)
- **1 Ingénieur** orienté vers les liaisons video par fibres optiques. Il devra avoir une expérience analogique large bande. (réf. J2)

Envoyer CV, lettre de candidature manuscrite
en précisant la référence du poste choisi, à P.M. DUGAS
THOMSON-CSF TELEPHONE 46, quai Alphonse Le Gallo
92103 Boulogne Billancourt Cedex



EUREQUIP

Eurequip Société Française de Conseil intervient dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement.
Sa mission : aider les hommes de l'entreprise à conduire son évolution, mobilise 180 consultants en équipes pluridisciplinaires.

EUREQUIP recherche :

ingénieurs grandes écoles : Mines, Centrale...

ingénieurs informaticiens

MBA

(ou équivalent français)

psychologues, psychosociologues

(disposant d'un Doctorat en Sciences Humaines ou d'une formation de base en Sciences Physiques, Biologiques ou Economiques)

Par une approche globale de l'Entreprise et des Hommes, ces consultants interviendront sur des problèmes tels que : développement des ressources humaines, stratégie, organisation, accès à la maîtrise industrielle, urbanisme, conception et insertion des systèmes d'information dans l'entreprise.

Les candidats retenus seront âgés d'au moins 28 ans, avec 2 à 5 ans d'expérience professionnelle, la maîtrise d'une deuxième langue (anglais ou espagnol) et une réelle disponibilité pour travailler à l'étranger.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous réf. 82.23-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP, 15 avenue d'Eylau 75116 Paris, qui examineront confidentiellement votre candidature.

PARIS — LONDRES — HOUSTON

membre de Syntec

Jeune HEC ESSEC, ESCP...

option finances-comptabilité

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL, nombreuses filiales France et étranger offre à paris un poste intéressant et évolutif à **Jeune HEC - ESSEC - ESCP...** (option finances-comptabilité).

Le candidat devra disposer d'une première expérience réussie de 2 ou 3 ans dans une direction financière et comptable (les candidatures des débutants ayant des stages et motivés par ce secteur seront prises en considération).
Ce poste donne la possibilité dans un premier temps d'acquérir en tant qu'adjoint, la maîtrise des techniques de consolidation des comptes d'un groupe international et de participer à une réflexion concernant leur développement.
L'expérience acquise au sein de ce poste favorisera l'évolution de carrière au sein du groupe.

Ecrire sous **réf. YP 548 CM.**

4, rue Massenet 75016 Paris





Entreprise Générale de Télécommunications

Filiale des PTT
groupe France Câbles et Radio
recherche

INGENIEUR

ENSI ou équivalent

pour participer, sous l'autorité d'un Chef de Projets, à la mise en place d'un système de transmissions de messages codés utilisant le réseau commuté.

Plus particulièrement, il devra avec des interlocuteurs très divers :
- élaborer des dossiers techniques ainsi que des documents d'information et de formation.
- suivre la fabrication et la livraison des matériels.
- participer sur le terrain à la mise en place du système et suivre les premières expérimentations.

Des connaissances techniques et une expérience en commutation et signalisation sont souhaitées. Des aptitudes rédactionnelles et le goût des contacts seront appréciés.

Poste basé à Paris. Déplacements à prévoir.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo en précisant votre salaire actuel à la Direction du Personnel - EGT - 66, *avenue du Maine*
75682 Paris Cedex 14.

Dessein

Banque Populaire

ORGANISME CENTRAL DES BANQUES POPULAIRES A PARIS
recherche

ingénieurs grandes écoles

ou équivalent pour son service
ETUDES – ORGANISATION – INFORMATIQUE

Les candidats seront (après formation si nécessaire) intégrés dans des groupes de travail de 4 ou 5 personnes de très haut niveau qui ont chacun en charge l'organisation et l'informatique d'un département de la Société dans un contexte de teleprocessing.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 8723 à
PIERRE LICHAU SA - BP 220-75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

GROUPE I.F.G. PARIS
recherche pour son
DEPARTEMENT ETUDIANT

responsable des études

· Formation de futurs cadres de gestion (80 élèves par promotion à temps plein) ·

Il participera, au sein de l'équipe de direction, à l'élaboration des programmes, en assure la réalisation, anime le corps professoral et conseille les élèves. Pour ce poste, il est nécessaire d'être diplômé de l'enseignement supérieur (gestion, école supérieure de commerce...), d'avoir une première expérience en entreprise et le goût de la pédagogie.

Veuillez écrire, en précisant prétentions sous réf. 3324 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

OSINCOR

Bibliothécaires

INTD, CAFB, CSB

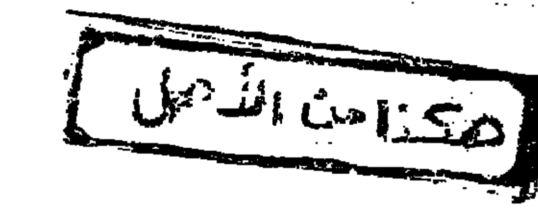
Importante société industrielle recherche **Bibliothécaires** spécialisés de préférence dans **le domaine scientifique** *pour travaux de suggestion, argumentation, catalogage.*

Formation INTD, CAFB, CSB.
Connaissances Anglais.
Libres rapidement.
Envoyer C.V., prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1990 à



(réponse et discrétion assurées)

Communiqué



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,80
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Vous aimez les études de marchés, Vous voulez évoluer dans cette voie,

les cafés Jacques Vabre

recherchent

ASSISTANT CHARGE D'ETUDES

Vous avez une formation supérieure et une première expérience dans le domaine des études.

Vous souhaitez élargir votre expérience en poursuivant votre formation.

Nous attendons votre candidature.

Envoyer C.V. et prétentions aux
CAFES JACQUES VABRE
5, rue Charles Martigny
Z.I. des Petites Haies
94701 MAISONS ALFORT



800 Millions C.A.
1.850 personnes

RESPONSABLE ANALYSE des PRIX de REVIENT

Réf. 73-82.

- Il gère le logiciel informatique assurant la centralisation des informations concernant les prix de revient ; il analyse l'évolution des coûts, il étudie la rentabilité des produits fabriqués dans les deux Établissements.
- Rattaché au contrôle de gestion siège, il encadre deux assistants. Capable de rédiger en Anglais.

CHEF de GROUPE COMPTABLE : ASSISTANT du CONTRÔLE de GESTION USINE d'ÉVRY

Réf. 66-82.

- Il assure la comptabilité analytique de l'usine, vérifie la cohérence des informations, analyse les écarts, participe à la construction des standards et des budgets.
- Il encadre une équipe de comptables qualifiés.

Les candidats recherchés sont de niveau SUP de CO. MAÎTRISE de GESTION, ayant fait des stages industriels solides + quelques années d'expérience en comptabilité analytique.

Envoyer prétentions, C.V. + photo sous référence, à : S.A. des BISCUITS BELIN - Service Emploi-Formation - Avenue Ambroise-Croizat - B.P. 93 - 91003 ÉVRY CEDEX.

CONSULTANT
DEPARTEMENT RECRUTEMENT

Spécialisé dans le Conseil en Recrutement de cadres, notre Cabinet assure également un rôle d'aide à la décision dans la gestion des Ressources Humaines : systèmes d'évaluation de fonctions, enquêtes de climats, diagnostics de formation.

Il souhaite coopter un nouveau consultant motivé autant par le développement de clientèle que par une carrière de «spécialiste» en ces domaines.

Une expérience d'au moins 5 ans de la gestion des Ressources Humaines, acquise en entreprise au sein d'un service du Personnel ou dans un poste opérationnel, et une formation supérieure seront les conditions nécessaires à un premier contact avec notre Equipe.

Adressez lettre manuscrite + CV détaillé et rémunération actuelle confidentiellement à B.A. DURAND, Directeur du CNPG

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

Dessein

---

jeunes ingénieurs technico-commerciaux
DE HAUT-NIVEAU
France et Export

Un IMPORTANT CONSTRUCTEUR D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS réalisant les 2/3 de son CA à l'EXPORTATION souhaite renforcer ses équipes commerciales.

Deux opportunités se présentent : – prise en charge d'une ligne de produits très implantée sur son marché, – marketing et développement d'un nouveau produit promis à une forte expansion en raison de la crise de l'énergie.

Ces postes sont destinés à des INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE (ECP, A et M, ENSI...) et à des DIPLÔMÉS GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE (HEC, ESSEC, ESCP,...).
Fréquents déplacements dans le monde entier, impliquant une parfaite connaissance de l'ANGLAIS.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2458 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

KLÖCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour sa Société française à PARIS

UN INGÉNIEUR DE PROJET

Le candidat sera ingénieur expérimenté dans l'ingéniérie chimique ayant expérience de chantier, de relance matériel et de planning.

La pratique professionnelle de l'allemand et de l'anglais est indispensable.

La connaissance des pays du COMECON est souhaitable.

Adresser C.V., photo récente et prétentions
à **KLÖCKNER INA**
Installations industrielles
31, RUE MARBEUF - 75008 PARIS

bleu

Lesieur

recherche

RESPONSABLES DE ZONE EXPORT

Ils auront pour mission de développer les marchés existants, de créer de nouvelles opportunités de vente internationale sur leur zone d'influence, en proposant et en mettant en œuvre la politique commerciale adaptée à chaque pays.

Ces postes nécessitent :
- une formation supérieure,
- une expérience de 3 à 3 ans de la vente,
- une excellente connaissance de l'anglais et, si possible, d'une autre langue,
- une grande disponibilité.

Larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Lettre + CV + photo à LESIEUR - Recrutement Cadres
122, avenue du Général Leclerc
92103 BOULOGNE-BILLANCOURT

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

recherche

pour son département
COMMERCE INTERNATIONAL

2 COLLABORATEURS

1) Secteur études, négociations, syndications :
- expérience 2 ans minimum dans poste similaire ;
- ou, si débutant, diplôme H.E.C., ESSEC ou équivalent ;
- anglais indispensable.

2) Secteur montage, gestion :
- expérience 3 ans minimum dans montage et gestion crédits exports et financiers ;
- bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. *s/réf.* 8.729 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

U.T.I. SERVICES

recherche

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT

ANALYSTES SYSTÈME

ANALYSTES PROGRAMMEURS

PUPITREUR

MICRO avec CP/M
IBM 4341 Model 2
MVS - JES 2 - TSO/SPF
DB/DC
Réseau - Transpac
PROTÉE

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au SERVICE DU PERSONNEL, 6/14, rue La Pérouse, 75784 PARIS cedex 16.

ENTREPRISE NATIONALE DE TRAVAUX ROUTIERS
NOUS RECHERCHONS

1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF REGIONAL

Sous l'autorité d'un Directeur Régional, vous serez chargé de superviser l'ensemble des services administratif, comptable, juridique et personnel de plusieurs centres de profit.

De formation HEC, SUP. de CO, ESSEC + DECS, votre expérience en BTP est indispensable.

Adressez votre dossier de candidature détaillé (avec prétentions) sous *référence 9695* à :

VALENS CONSEIL
B.P. 359 - 75064 PARIS Cédex 02



800 Millions C.A.
1850 personnes

RESPONSABLE METHODES COMPTABLES

Réf. 81-82

Rattaché au Chef du Service Comptable de la Société :
- il harmonisera les règles et les méthodes comptables de la Société
- il développera les systèmes informatiques en place
- il formera le personnel comptable aux méthodes et techniques nouvelles

Le candidat retenu aura une formation D.E.C.S. et une expérience en comptabilité et en informatique d'au moins 5 ans, en cabinet d'expertise ou en entreprise.

Envoyer prétentions, C.V. et photo sous référence, à :
BISCUITS BELIN - Service Emploi Formation
Avenue Ambroise Croizat - B.P. 93 - 91003 EVRY Cedex

URSSAF DE PARIS

recherche

SON SPÉCIALISTE BUREAUTIQUE

Titulaire d'un diplôme sanctionnant des études théoriques dans les domaines de l'organisation et des matériels informatiques, ainsi que d'une expérience pratique concrétisée par des réalisations.

Les candidats enverront curriculum vitae détaillé et prétentions sous double enveloppe, la seconde portant la mention « candidature bureautique » à Sous-Direction du personnel URSSAF de PARIS 3, rue Franklin, B.P. 430, 93518 Montreuil Cedex.

Impte Société Bourgogne
recherche

COLLABORATEUR JURIDIQUE

plus de 25 ans
pour Service Juridique *et Personnel*
Expérience similaire souhaitée.

Adresser C.V. + photo + lettre candidat. *man.* à : CABESTAN, 120, Champs-Elysées, 75008 Paris, *sous la réf.* (CJ), qui transmettra.

ORGANISME AGRICOLE
recherche JEUNE

FISCALISTE COMPTABLE

Expérience souhaitée
Formation universitaire ou Ecole des Impôts
Envoyer curric. vitae et prétent. à HAVAS CONTACT, 1, *place du Palais-Royal*, 75001 PARIS, *sous la référence n°* 68.827.

Etablissement d'enseignement supérieur privé, Paris, recherche
PROFESSEURS DE DROIT
pour préparation aux épreuves juridiques du D.E.C.S.

Double expérience pédagogique et professionnelle appréciée. Candidatures avec C.V., photo *(qui sera retournée)*, rémunération souhaitée seront traitées confidentiellement.

Ecrire à ARMA CONSEIL : 47, *rue de Liège*, 75008 PARIS, qui transmettra.

ASSOCIATION loi 1901
Gérant un hôpital de jour à PARIS
recherche

UN CADRE

PSYCHOLOGUE, PÉDAGOGUE ou ÉDUCATEUR CHEF
pour poste à responsabilités technico administratives en collaboration avec le médecin Directeur. Situation évolutive. Écrire avec C.V. n° 3.410 sur enveloppe à J.R.P., 39, rue de l'Arcade – 75008 Paris qui transmettra.

LE CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Fondation d'utilité publique

recherche

UN (E) CHARGÉ (E) DE RELATIONS EXTÉRIEURES

pour prendre la responsabilité d'un secteur de collectes de sang, et pour participer au sein de l'équipe d'organisation *des collectes*, à la *mise* au point d'études de motivations et de l'information destinées à promouvoir le don du sang et les activités du Centre.

Formation : maîtrise de Sciences Humaines ou Economiques.

Expérience du marketing et de la communication appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au C.N.T.S., Service Recrutement - 6, rue Alexandre-Cabanel, 75015 PARIS.

URGENT Sté électronique ASNIÈRES recherche pour PLACE STABLE.

REDACTEUR(TRICE)

pour documentations techniques. Peut convenir à très bons techniciens ayant de réelles qualités rédactionnelles. Connaissances VIDEO appréciées. Tél. : 790-61-45.

ECOLE ST-CLOUD
recherche pour rentrée sept.

PROFESSEUR PHYSIQUE CHIMIE ET INSTITUTRICE C.M.

Expérience exigée.
Téléphone : 602-41-93.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE recherche

DOCUMENTALISTE

Pour service économique et financier

Poste à pourvoir immédiatement, prière adresser C.V. + prétentions : Ecrire sous le n° T034215 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'USINE
1er hebdomadaire industriel français.
recrute

1 TÉLÉVENDEUSE

[illegible]
Libre immédiatement
La candidate devra téléphoner pour R.V. au 387 49 39.

RADIO FRANCE

recrute
à compter du 1er septembre 1982

DES JOURNALISTES

Pour ses émissions vers l'Amérique Latine en langues française, brésilienne et espagnole.

Outre les compétences linguistiques et une bonne culture générale, cette activité implique des *horaires de travail* de nuit et la pratique de la dactylographie.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au Service du Personnel
RADIO FRANCE
Bureau 5116
116, avenue du Président-Kennedy,
75016 PARIS.

LE CARAVANIER

recherche

JOURNALISTE

Jeune pour rubriques hébergements de plein air, *connaissance* photo et permis V.L. indispensable.

Embauche rapide

Envoyer curriculum vitae et prétentions à
EDIREGIE
B.P. 156 - 75463 - PARIS - CEDEX 16.

SOCIÉTÉ COSMÉTIQUE INTERNATIONALE
recherche
pour son Centre Technique Européen

CHEF DE SERVICE CONTROLE QUALITÉ

- Le candidat, âgé d'environ 35 ans, sera ingénieur chimiste et aura une bonne expérience du laboratoire de contrôle.
- Anglais courant indispensable.

Adresser *lettre manuscrite et curriculum vitae* à :
DIRECTEUR DU PERSONNEL
REVLON EUROPE
21, rue Boissière, 75116 PARIS.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
Membre d'une association internationale de firmes d'audit
recherche

JEUNES DIPLOMÉS
(H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C., etc.)

Avec ou sans expérience professionnelle, titulaire du D.E.C.S. et connaissances d'anglais souhaitables.

Ecrire sous N° T 034.171 M, RÉGIE PRESSE.
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

galeries lafayette PARIS recherchent

H.E.C., ESSEC, E.S.C.P., Sciences-Po, E.S.C.A.E., Université gestion

Pour pourvoir 3 postes

ANIMATEURS DE FORMATION

chargés de concevoir, d'organiser et d'animer des stages de formation. Ces postes requièrent le sens des contacts et des qualités d'initiative et d'organisation. Un des candidats retenus devra posséder des connaissances en informatique, un autre, être diplômé en psychosociologie.

Pour constituer un peloton

STAGIAIRES-CADRES

Les candidats retenus devront être fortement motivés par une carrière dans la distribution. Ils suivront un stage de formation à l'issue duquel ils pourront se voir confier un poste opérationnel correspondant à leurs aptitudes.
Les qualités recherchées sont la créativité, le dynamisme, alliées au sens de la rigueur, de la gestion et au goût des contacts humains.

La taille de notre groupe offre aux candidats des possibilités d'évolution à la mesure de leurs capacités.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. + photo à :
Galeries Lafayette, Direction du personnel, service cadres,
40, boulevard Haussmann, 75446 PARIS CEDEX 09.



Compagnie Générale de Géophysique

Société de services qui participe à la recherche pétrolière et minière, C.G.G. est l'une des premières entreprises mondiales de géophysique.

Pour notre siège social à Massy (91), nous recrutons

UN CADRE FINANCIER

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé H.E.C., E.S.S.E.C., ou assimilé + D.E.C.S., ayant **une expérience confirmée comptable et fiscale.**
L'Audit interne que nous recherchons, devra effectuer des interventions dans nos implantations françaises et étrangères. De ce fait, une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.
Si vous faites vos preuves, nous vous offrons la possibilité de faire carrière dans une de nos implantations à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) à la Direction des Relations Humaines, 6, rue Galvani 91301 MASSY. Discrétion assurée

---

responsable d'exploitation

(Inside Sales Manager) Banlieue Sud

Nous sommes la filiale de distribution d'une importante Société américaine spécialisée dans la fabrication *de robinetterie motorisée.*

C'est pour nous un poste clé car vous assurerez l'*interface entre les commerciaux, les usines et les* clients. Vous prendrez en charge l'administration des *ventes, la gestion des stocks et des approvisionnements.* Vous superviserez également le service *après-vente. En tant que patron d'un service infor*matisé de sept personnes, vous animerez votre équipe et tiendrez vos budgets.

Du fait de la technicité de nos produits, une bonne formation en mécanique *ou en électromécanique* nous paraît nécessaire. Vous avez de plus 2 à 3 ans d'*expérience soit de l'administration des ventes, soit* de la gestion d'un dépôt.

Les nombreux contacts que vous aurez avec notre siège européen, supposent que votre anglais soit tout à fait courant.

Rattaché directement au Directeur Général, vous bénéficierez d'une large autonomie.

Merci *d'envoyer votre curriculum vitae,* sous réf. 5418, à Monsieur Bruno DEMOINET.



à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

BANQUE DE LA HÉNIN
recherche

JEUNES DIPLOMÉS

HEC, ESSEC - ESCP ou équivalent
pour constituer sa "pépinière" de

Cadres Commerciaux

Après une formation d'un an minimum comportant un stage de plusieurs mois en Province, ils seront intégrés dans le réseau commercial Province et Région Parisienne où ils exerceront une activité commerciale "sur le terrain".
Les candidats seront sélectionnés en fonction de leur dynamisme et de leur motivation pour une vie active axée sur les résultats commerciaux.
Une carrière très ouverte leur est offerte, liée à une mobilité géographique périodique indispensable à leur promotion au sein de la Société.

DATE DU DÉBUT DE LA FORMATION
15 SEPTEMBRE 1982

Adresser curriculum-vitae et photo à :
SERVICE RECRUTEMENT — B.L.H.
16, rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris.

P.R.B.

JEUNES INGÉNIEURS

(PONTS - CENTRALE - ESTP - AM - MINES - ENSAI - INSA ENSM)

Si votre tempérament vous conduit à rechercher *autonomie et responsabilité* dans le cadre d'une entreprise à taille humaine qui vous associe durablement à la vie et au développement d'une Région.

viafrance
INDUSTRIE ROUTIÈRE
vous propose
UN AVENIR D'ENTREPRENEUR

Pour participer au recrutement en cours, merci d'écrire à B. POUILLY VIAFRANCE - 92-98, bd Victor-Hugo 92115 CLICHY.

HAVAS CONTACT

I. S. L.

INSTITUT DE SONDAGE LAVIALLE

recherche

- **1 CHARGÉ D'ÉTUDES SENIOR**

4 à 5 ans d'expérience dans les sondages statistiques

- **1 SPÉCIALISTE EXPÉRIMENTÉ**

du traitement informatique des enquêtes et fichiers

Adresser C.V. avec poste et rémunération demandés à :
I.S.L., 6/8, rue du 4-Septembre,
92130 Issy-les-Moulineaux.

CNEH

Dans le cadre du transfert prochain de ses activités à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, organisme parapublic d'études et interventions dans le domaine médicotechnique, recherche pour son département d'ingénierie hospitalière :

INGÉNIEURS D'OPÉRATIONS

pour conduite de projets d'équipement mobilier (définition des besoins, appels d'offres, marchés), ayant si possible :

- Première expérience du milieu hospitalier ;
- Connaissance du milieu hospitalier ;
- *Qualités de méthode et goût du travail en petite* équipe ;
- *Disponibilité (déplacements courte durée à prévoir)* ;
- Anglais courant.

Pour ce poste, envoyer C.V. avec photo, prétentions et délai de disponibilité à :
Centre national de l'équipement hospitalier, département des interventions, 5 bis, rue Pérignon, 75015 PARIS.

M.J.C.
recrute

DEUX ANIMATEURS

Un poste dit de « relations »
Un poste « gestion-coordination activités »
RENTRÉE 1982
Adr. C.V. à CLUB DE CRÉTEIL, rue CHARPY, 94000 CRÉTEIL.

Cours privés, recherchent diplômés (es) enseignement *supérieur en mathématiques,* sciences-physiques, sciences-nat. Allemand, histoire-géo pour Paris, Savoie et Basse-Normandie.
Envoyer c.v. + *photo :*
C.I.E., 25, rue Bergère 75009 Paris.

Ville d'Aulnay-sous-Bois (93600) recrute

ANIMATEURS (TRICES)

diplômés (ées) pour secteur troisième âge. Travail à partir d'équipement, capacité à s'intégrer dans programme *d'action municipale.*
Tél. pour contact au 869-92-10
Envoyer candidature et C.V. à Monsieur le Maire, Service du Personnel.

Cabinet expertise comptable *Paris rech. COLLABORATEUR* responsable secteur « tenues de comptabilité ». Libre rapidement.
Écrire sous le nº 8.364 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

secrétaires

ADMINISTRATEUR de BIENS (8e arrdt) recherche

SECRÉTAIRE

Responsable pour son service gérance.
Téléphone : 256-10-46.

LEGRIS

DIVISION FRANCE
recherche à l'occasion de son installation à

NOISY-LE-GRAND 93360

(Mont-d'Est, Les Arcades)

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

EXPÉRIMENTÉE

- B.T.S. secrétariat de direction ou équivalent,
- sténodactylo,
- ordonnée, méthodique, discrète,
- 30 ans minimum,
- aptitudes commerciales et *marketing,*
- anglais apprécié mais pas indispensable.

Restaurant d'entreprise
R.E.R. au pied des bureaux
Poste à pourvoir dès que possible. Vacances assurées juillet et août.

Adresser curriculum vitae et prétentions ss la réf. 8.719, à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui tr.

PARIS-PROVINCE
offrons à :

INGÉNIEURS LOGICIEL

Micro-mini
temps réel
(process industriel)
+ 25 %
sur dernier salaire.
Tél. 563-17-27 poste 256.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recrute

ATTACHÉ (E) PUBLICATIONS

Formation supérieure
Connaissance du Bâtiment appréciée
Expérience en matière de préparation de copies, de *mise en pages,* d'études de prix, d'organisation du travail.

Envoyer curriculum vitae à : C.S.T.B., à l'attention de M. MOINE.
4, av. du Recteur-Poincaré, *75016 PARIS.*

TROCADERO
bureau d'études *recherche pour* sa revue mensuelle

COLLABORATEUR (TRICE)

responsable de la publicité, dactylo exigée, anglais souhaité.
Envoyer c.v. et prétentions à nº 41.224 M. BLEU
17, *rue Lebel,*
94307 Vincennes cedex.

La ville de NANTERRE, *100.000* habitants, *recrute :*
— Une puéricultrice D.E. pour direction de crèche traditionnelle, 40 lits.
— Possibilité de logement à titre onéreux.
— Paiement d'une indemnité compensatrice.
Adresser candidature et curriculum vitae à Monsieur le Maire de NANTERRE.

URSSAF DE PARIS

recherche

SON SPÉCIALISTE BUREAUTIQUE

Titulaire d'un diplôme sanctionnant des études théoriques dans les domaines de l'organisation et des matériels informatiques, ainsi que d'une expérience pratique concrétisée par des réalisations.

Les candidats enverront curriculum vitae détaillé et prétentions sous double enveloppe, la seconde portant la mention « candidature bureautique » à Sous-Direction du personnel URSSAF de PARIS 3, rue Franklin, B.P. 430, 93518 Montreuil Cedex.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE SOUS CONTRAT
(région parisienne)
recherche
pour septembre 1982

PROFESSEUR D'ATELIER EN MÉTALLERIE

B.P. ou diplôme équivalent expérience en entreprise souh.

PROFESSEUR EN ÉCONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE

diplôme B.T.S. ou plus

PROFESSEUR SECRÉTARIAT

diplôme B.T.S. ou plus

PROFESSEUR DE DESSIN

Adresser C.V. et
Écrire sous le nº T034177M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLE DE MONTREUIL (93)
(100.000 habitants)
recrute

1 INGÉNIEUR EN CHEF

pour la direction de sa division d'Architecte (bâtiments, espaces verts). Sérieuses références et exp. professionnelle *exigées.*

CONDITIONS D'ACCÈS :
sur titres selon le statut du personnel des Collectivités locales.

Pour tous renseignements, tél. : 858-91-49 p. 621.
Candidatures manuscrites avec c.v. à adresser à *Monsieur le Maire*
Hôtel de Ville,
93105 Montreuil.
Salaire selon ancienneté.

Mensuel à grand tirage
recherche d'urgence

UN(E) SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

CONFIRMÉ(E)
Adr. C.V. ss le nº T 034.026 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTES SOCIÉTÉS

INGÉNIEURS INFORMATICIENS OU ÉLECTRONICIENS

EXPÉR. 5 ANS A 12 ANS
Temps réel Assembleur
Chefs de projets/Service

SALAIRES MOTIVANTS

Tél. pour rendez-vs à INTER-COMPUTER au : 806-50-00.

ENTREPRISE DE BATIMENT et T.P.
proche métro ETOILE
recherche

J.F. STANDARDISTE HOTESSE D'ACCUEIL

- Véritable professionnelle.
- Très bonne présentation et références exigées.
- Agée de 25 ans minimum.
- Justifiera d'une bonne culture générale et parlera l'anglais.

Une formation d'hôtesse serait appréciée.

Adresser C.V. manuscrit avec photo récente à nº 2.190
PUBLICITÉS RÉUNIES
112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Éditeur technique
recherche

CORRECTRICE SCIENTIFIQUE EXPÉRIMENTÉE

Licenciée ou Bac C pour épreuves imprimerie.
Envoyer C.V. manuscrit
à Techniques de l'Ingénieur
21, rue Cassette, 75006 Paris.

Société Éditions Officielles recherche pour région parisienne, Est, Sud-Ouest

ATTACHÉS COMMERCIAUX

(H. ou F.) haut niveau, ayant qualité de vendeurs, standing *personnel, volonté de réussir.* Nous offrons situation stable, accès à responsabilité. Salaire important, si candidat répond à profil recherché.
Envoyer C.V. à C.G.E.O.,
3, boulevard Jean-Jaurès,
13100 AIX-EN-PROVENCE.
ou tél. (42) 23-06-68.

DEMANDES D'EMPLOI

ACTUEL DIRIGEANT DE P.M.I., DÉMISSIONNAIRE
ESCP, 45 ans, anglais, espagnol, italien.

Propose :

1º) *Son vécu professionnel diversifié* au sein de petites affaires et de groupes internationaux en :
- Gestion, marketing fonctionnel et opérationnel,
- Vente et animation de réseaux Export.

2º) Sa personnalité tendue vers le développement, l'action et les challenges.

Recherche : une direction de centre de profit ou de marketing en France ou à l'Étranger.

Écrire avec description de poste si possible
sous nº T 034.202 M à : RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

NÉGOCIATRICE DE HAUT NIVEAU

Auprès annonceurs-supports diffusion internationale, parlant anglais.
Expérience : prospection, gestion technique, animation équipe vendeurs.

FORTE PERSONNALITÉ
EXCELLENTE PRÉSENTATION

Recherche *situation évolutive.*
Écrire sous nº 6319 LE MONDE Publicité
service Annonces classées
5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

Directeur commerc., 42 ans. *Ingénieur électronicien bilingue,* français, anglais, libre de suite cherche patron.
Tél. : 955-42-37.

JURISTE

Spécialiste législation sociale. J. H. 25 ans, maîtrise droit + D.E.S. Expér. droit du travail *auprès instit. communautaire* cherche emploi au sein
DIRECTION DU PERSONNEL
Écrire M. ALLAIN,
71, rue de la Roquette, 11e.

Maîtrise, D.E.A., Droit
H. 25 ans, lauréat Université PARIS-XII. Anglais courant. Bonne dactylo, libre de suite. Étudie ttes propositions, France et étranger. Tél. : 705-45-99.

Jeune fille 17 ans. Niveau 1re G. Cherche travail pour 3 semaines en juillet. Garde d'enfants ou équivalent.
Tél. : 300-17-73 le soir.

Cher. emp. (même à *mi-temps*) Comptable, aide-comptable, employée de bureau.
Sérieuses références
Écr. à Madame DENIZ Hélène, T93, rue Adolphe-Pegeaud, *ANTONY, 92160,*
ou téléphoner 237-63-37.

DIRECTEUR DE DEPARTEMENT CCIAL, MARKETING

Cadre 45 ans. 20 ans expér. Spécialiste *informatique.* Excellentes relations affaires. Cherche création poste dans société dynamique.
Ecr. s/nº 2.790 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 33 ans 6 ans expérience. Études et recherches marketing. Notions dactylo, cherche situation sédentaire sur Paris.
Tél. 606-95-41 Matin.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Ingénieur français 50 ans. Résidant à Milan. Expérience marché italien. Biens d'équipements recherche direction en Italie du Nord. Filiale société française ou responsabilités du *même ordre.*
Ecr. s/nº 2.792 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MÉDECIN JURISTE

30 ans
- *Médecin légiste* + dommage corporel, maîtrise en Droit.
- Médecin pénitentiaire.
- *Toxicologie, sexologie.*

Expérience expertise, droit médical, esprit d'*initiative,* de synthèse, dynamique, sens des *responsabilités.*
Étudie toutes propositions.
Écrire sous le nº T 033.791 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. *Réaumur,* 75002 Paris.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.

38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- *Une connaissance pluridisciplinaire,* gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés *étrangers.*
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I. - P.M.E. ou grande sté française ou internationale.
Ecr. s/nº 6.307 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. excellente présentation expérience tous travaux de bureau, réception, dactylo bons contacts tél., clients. Recherche poste HOTESSE ou autre emploi Paris. Écrire nº 38.505 Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Architecte, jeune *diplômé,* maîtrise arts *plastiques, expér.* enseignement du dessin, étudie toutes propositions.
Ecr. s/nº 6.534 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

2 jeunes filles, 20 ans avec expér., cherc. à garder enfants. Août (Midi ou Sud-Ouest).
228-04-58 - 229-17-72 soir.

---

capitaux - propositions commerciales

Représentation pour les escaliers *LUXHOLM*® pour la France



construction par éléments.

Nous cherchons pour notre escalier — construite par des éléments — (demande de brevet en France est présentée) — une représentation dynamique.
Nous pensons de même à une personne seule qui voudrait s'émanciper pour un revenu qui dépasse la moyenne.

un escalier à chapeau fixé au centre de la marche, suspendu, décoratif, toute forme d'escalier souhaitée possible, en forme de

Cette personne ne devrait pas être plus agée que 40 ans. Comme capital d'exploitation FF 200.000.— seraient nécessaires.

Dans l'attente de vous lire
G. HOLZKÄMPFER
LUXHOLM-Treppenfabrik
Siemensstraße 22
D 3004 Isernhagen 1
tél. 0049 511 617 01

Cabinet d'ingénierie financière, de conseils financiers d'entreprises, de formation continue et d'aide à la création d'entreprise, souhaite se développer en province en franchise. Recher. créateur motivé. Relations nécessaires mais peu de capitaux exigés.
Téléphoner au 260-95-09.

Pourquoi pas une société en Suisse ou Lichtenstein ? Toutes affaires immobilières ou commerciales, domiciliations, *appuis bancaires assurés.* B.P 185 CH 1211 Genève 16.

Côte d'Azur emplac. unique Affaire exception. Cherche *associés, part. minimale* 600.000, discrétion.
RIVIERA BELLA, 38, av. de Nice, 06600 ANTIBES.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

---

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A vendre Autobianchi A 112 *junior, bleue, modèle* 1982, 8.000 km, 6 mois garantie. Prix neuve actuel : 31.000 F, à vendre : 26.000 F.
Téléph. 882-13-33 h. bureau.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX. Copies, thèses, rapports, cassettes, etc. Tél. 306-08-88.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le cinéma en son temps

« MOURIR A TRENTE ANS » DE ROMAIN GOUPIL

Enquête sur un espoir manipulé

LE 15 septembre 1967, le professeur principal de la classe de 5e A 1 du lycée Rodin, Monsieur L., entrait dans la salle de cours avec retard et posait son vieux cartable à soufflet sur le bureau, devant la classe déjà assise, médusée. Il était petit, avait un gros nez tout piqué comme s'il sortait d'un nid d'abeilles furieuses, ne retira pas son vilain pardessus gris, écrivit son nom sur le tableau, et la salle n'osa pas rire malgré ce nom de spaghetti en boîte ; il sortit du cartable un étui à violon et demanda à un élève, parmi la classe qu'il venait d'inspecter d'un regard circulaire – et il avait choisi celui qui semblait le plus pataud, le plus immense, le plus embarrassé, – de monter sur l'estrade.

Il lui avait dit, face à lui, minuscule au pied du géant : « *Allez, vas-y, frappe-moi.* » Bien sûr le lourdaud avait refusé de frapper, et le professeur, devant la classe effrayée, l'avait asticoté, une bonne demi-heure, comme un insecte capricieux, jusqu'à ce que le corps gauche du garçon se déride enfin à lui décrocher un coup, une caresse. Puis le benêt était retourné à sa place, et le professeur avait sorti son instrument de l'étui à violon et s'était mis à jouer quelques accords sans suite, entrecoupés d'histoires sans queue ni tête. « *Mais oui,* disait le professeur sur un ton chantant, *je me demande bien pourquoi toutes mes petites amoureuses, quand j'étais enfant, à Ajaccio, mouraient les unes après les autres, dès que je les courtisais, de fièvre, de noyade, ou d'indigestion...* »

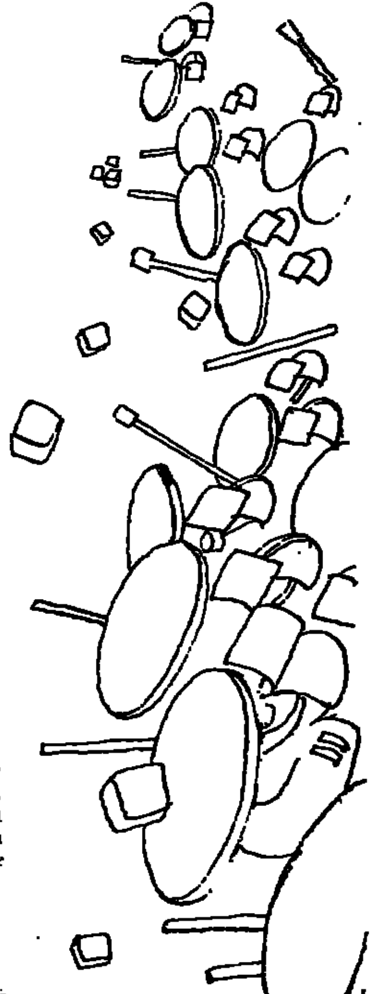
Huit mois après, notre professeur de français s'adressait à nous avec une extrême gravité, son visage défait, ayant perdu toute malice, mais habité d'une tension inaccoutumée. Il nous dit : « *Vous êtes en train de vivre une période historique, décisive, dans six mois rien ne sera plus comme avant, réjouissez-vous.* » Entra en scène mai 1968, mais ce n'était alors, pour nous, pour les élèves de notre âge, que des heures de cours qui sautaient, des autobus déviés de leur trajet et parfois, au coin d'une rue où nous fuyions, des images violentes d'affrontements avec des barres de fer. Nos parents, entre les informations à la radio, le discours du général de Gaulle et le dernier épisode de la famille Duraton, nous mettaient dans la tête, à coups de clous, la phobie des manifestations : « *Ce sont des sauvages, ils pillent tout, ils enflamment des voitures, ils se mettent à vingt pour soulever des autobus remplis d'innocents passagers et leur mettre la tête à l'envers, bientôt ils les brûleront vifs...* » Le professeur avait dit : « *Plus rien ne sera pareil.* » Six mois plus tard, pour nous, tout était exactement pareil. Que s'était-il passé ? A notre insu s'était formée une entité sombre, peut-être sotte, désespérée : mai 1968. Et mai 1968 devint vite une somme de publications, d'articles, de discours de toute sorte qui ne faisaient que nous en éloigner davantage, et l'obscurcir sous le prétexte de l'éclairer, le repousser loin derrière nous comme un bloc compact et vain.

Quatorze ans plus tard, voilà qu'un film, *Mourir à trente ans*, de Romain Goupil, s'adresse à toute cette génération qui a « *raté* » l'événement (un peu comme on a raté, à jamais, un tour de chant d'Edith Piaf), et nous met, très concrètement, au pied du mur de ce que fut mai 1968, nous fait toucher du doigt, fraternellement, en grand frère, cette plaie toujours vive, non pas pour nous mettre du sang sur les doigts, mais pour qu'on examine la dimension de la plaie, sa figuration, et la nature exacte du coutelas qui l'a ouverte. Enquête sur un espoir manipulé, enquête sur la mort d'un ami.

Le sanglot reste intérieur, mais le film de Romain Goupil donne une terrible envie de pleurer. Pas seulement parce qu'il en va de la mort d'un jeune homme, mais parce qu'il en va de la mort de l'espoir de cet homme, et de toute une génération. Voyez ces têtes sur l'écran, ces visages interrogés devant le fond neutre d'un studio aménagé en appartement, comme ils sont marqués. On a un frisson de rescapé en pensant qu'on a seulement frôlé l'espoir, qu'une date de naissance a empêché qu'il nous atteigne, et on écope maintenant son contre-coup, comme un courant d'air glacial qui nous rase le dos, comme une zone sinistrée qui s'étend derrière nous dès qu'on tourne la tête.

Mourir à trente ans est un film inoubliable, parce qu'il marque la conscience, comme un tampon : si nous sommes bien des constructions individuelles qui se font lentement au cours de la vie, avec travaux d'élargissements, fissures et effondrements, le film de Goupil nous désigne un trou, une pierre manquante que nous ne pouvions même pas colmater, puisqu'elle nous était inconnue. Et parce qu'il est généreux, sincère, en même temps qu'il désigne ce vide, le film tente d'en faire un plein.

HERVÉ GUIBERT.



« JORIS IVENS OU LA MÉMOIRE D'UN REGARD »

L'infatigable aventure

IL a quatre-vingt-trois ans, et il raconte sa vie. A ceux qui ont vu ses films, à ceux qui ne vont jamais au cinéma, aux jeunes désenchantés, aux vieux enthousiastes de tous bords, Joris Ivens offre les images de sa grande aventure, jette des ponts entre les étapes de son existence et celles de l'histoire.

Il a rencontré suffisamment de gens célèbres – Eisenstein, Zhou Enlai, Ernest Hemingway, Fidel Castro, Hô Chi Minh... – pour remplir des volumes d'anecdotes. Mais ça ne l'a jamais intéressé. Un dîner avec Roosevelt, une conversation avec Poudovkine, une commande pour Mattei, s'inscrivent dans son récit comme les *incontournables* jalons de son itinéraire. Pas d'anecdote, donc, disons-le tout de suite. Mais, beaucoup mieux, le témoignage d'un homme sincère qui est allé au-devant des événements d'une planète, là où sa caméra pouvait « *discerner sans ambiguïté le mouvement de l'homme vers sa libération* ».

Destiné à remplacer son père à la tête de l'entreprise familiale (première chaîne de magasins photographiques de Hollande), Joris Ivens est un jeune homme solide et insouciant, qui débarque dans le tourbillon berlinois en 1922 : le Bauhaus, le spectacle d'une révolution artistique, mais aussi de la violence politique. Il avale Freud, Marx et Bakounine, discute toute la nuit, étudie le jour et... il craque. Il revient en Hollande, part six semaines dans la nature, seul. Il ne craquera plus jamais.

De nouveau en Allemagne, c'est sa découverte de l'amour, sa première expérience des luttes sociales. Il a vingt-six ans, il ne met pas encore son destin en cause, mais il a « *pour le changement, pour la révolution, une attirance naturelle* ». Le voilà pour toujours du côté des ouvriers. Deux ans après, à Amsterdam, le cinéma entre dans sa vie. Il s'agit d'abord de montrer les films expérimentaux français, allemands, soviétiques. Déjà le documentaire l'intéresse plus que la fiction. Il voit un film de Tourine sur la construction d'un chemin de fer : « *Bien plus qu'avec* la Mère *ou* Potemkine, *je me rendis compte qu'il était possible, en filmant la réalité, d'exprimer les sentiments essentiels de l'homme en lutte contre la nature.* »

Pour son premier film, étude de mouvements sur le pont de Rotterdam, il a trente ans (1). Puis c'est *la Pluie*. A Paris, Germaine Dulac le salue comme « *un des musiciens visuels de l'avenir* ». Il est le créateur de l'avant-garde cinématographique hollandaise, mais il a toujours des problèmes avec son père. Deux voyages en Union soviétique, le tournage de *Borinage* avec Henri Storck en 1933 : il a patiemment construit ses choix, il rompt avec l'avenir obligé, tourne le dos à ceux qui le voulaient uniquement esthète ou technicien.

Neuf ans aux Etats-Unis, presque autant à l'Est, puis en France, où il attend aujourd'hui, depuis deux ans, que Florence lui donne le feu vert pour un film sur la ville. Le hasard et la nécessité : il décrit sa guerre d'Espagne, erre à Hollywood, a même un projet de fiction (pour Greta Garbo !), accepte le poste très officiel de *Film Commissionner* en Indonésie, démissionne avec non moins d'éclat : sa caméra est une arme dans la lutte d'indépendance indonésienne, comme elle est une arme à Cuba, lorsqu'il forme des opérateurs de guerre (il n'avait jamais raconté ces épisodes cubains), sur le dix-septième parallèle aux côtés de Marceline Loridan, ou au Chili.

Joris Ivens se veut net, honnête. Il s'engage. Son livre nous le montre plus enclin aux certitudes qu'aux doutes, toujours disponible pourtant, prêt à écouter ce que les jeunes générations ont à lui apprendre, prêt aux remises en question – mais pas au reniement. L'Union soviétique il y a cru, elle l'a déçu, mais le socialisme lui importe toujours.

« *A quarante ou à cinquante ans,* dit-il, *j'étais beaucoup plus matérialiste et beaucoup plus intransigeant. J'avais enfermé l'homme dans une doctrine et il devait se soumettre à ses lois. Je me suis lentement transformé, jusqu'à avoir pour certitude que chaque être humain possède le droit fondamental de ne jamais être limité dans l'expression de sa vie.* »

Attentif à sa propre vérité, il a été soucieux, s'il le fallait, de ne pas la dire tout entière, et il s'en explique.

Infatigablement libre, il croit à l'espoir, à la vie. C'est le prix de cet ouvrage, traversé par la longue marche de la Chine, tissé d'amour, d'art et de révolutions. Un homme se débat, gagne, essuie des affronts, aventurier pour les uns, renégat pour les autres. Un cinéaste entre dans la mer pour filmer les brisants, porte des pierres pour sentir dans ses muscles l'effort des travailleurs, joue avec la mort, plante son viseur devant les bombes, observe la nature des gens, la couleur du vent et le sens des nuages.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Joris Ivens ou la Mémoire d'un regard*, par Joris Ivens et Robert Destanque, 348 pages, 89 F.

(1) Signalons cependant *Wigwam*, film de famille (et de fiction) réalisé à l'âge de treize ans, qui n'eut pas de suite immédiate.

Fassbinder le présent

La mort de Rainer Werner Fassbinder, le 10 juin au soir à Munich, est une cassure brutale. Les films qu'il n'a pas eu le temps de faire n'ont pas fini de nous manquer, ceux qu'il a réalisés n'ont pas fini d'éclairer notre civilisation, le cinéma, les arts de la représentation. Son œuvre reste à découvrir. Il nous est difficile d'analyser le « cas Fassbinder » sans avoir connu ses mises en scène de théâtre et l'intégrale de ses films, une quarantaine en dix-sept ans, dont beaucoup sont inédits en France. Alors, il faut chercher, tout au moins, les repères historiques.

JUSQU'A la fin des années 50, le cinéma de l'Allemagne fédérale, sorti des ruines de la guerre et en pleine renaissance industrielle, tire son prestige artistique d'Helmut Kautner (seul metteur en scène de l'époque nazie qui avait réussi à préserver, sous Goebbels, son honneur et son talent), Georg Tressler, Rolf Thiele et Bernhard Wicki. C'était peu. La rupture avec un cinéma traditionnel s'est produite au milieu des années 60, grâce à Jean-Marie Straub (né en France), Volker Schlöndorff, Alexander Kluge, Peter Fleischmann, Edgar Reitz, Werner Herzog (alors, auteur de courts métrages). Lorsque Fassbinder, déjà riche de son expérience théâtrale, réalise, en 1969, son premier long métrage, *L'amour est plus froid que la mort*, il existe donc, déjà, un « jeune cinéma allemand », mais lui ne s'y ajoute pas vraiment. Il y occupe une place privilégiée, autant par l'abondance de ses œuvres que par la création de son univers thématique et plastique.

Dans un livre récemment paru en France, ouvrage collectif d'historiens et de critiques allemands sur ses différentes activités et la manière dont elles ont été reçues en Allemagne de l'Ouest (1), Wilfried Wiegand constate que les films de Fassbinder, venus après l'échec des événements de mai 1968 à Paris, sont postrévolutionnaires, utopiques, à la suite de la « *déception causée par une expérience historique négative* ». « *L'art cinématographique de Godard, qui tentait d'anticiper symboliquement le mouvement politique en révolutionnant la narration cinématographique, ne pouvait être tenu comme révolutionnaire que jusqu'en mai 1968,* écrit Wilfried Wiegand. *Si, depuis* le Marchand de quatre saisons, *Fassbinder tente de créer une nouvelle forme d'art populaire, c'est à cause de son expérience politique.* »

JACQUES SICLIER.

(Suite page 31.)

(1) *Fassbinder*, par Peter Iden, Yaak Karsunke, Hans-Helmut Prinzler, Wilhelm Roth, Wilfried Wiegand, Editions l'Atalante, Nantes : 236 pages, ill., 64 F.

Le trente-cinquième Festival d'Aix-en-Provence et la résurrection des « Boréades »

(Lire pages 38 et 39.)

Point de vue

Romy Schneider ou le prix d'un art

Par Mgr DANIEL PÈZERIL (*)

« *LE cinéma l'a tuée !* » Si j'ai bonne oreille, c'est ce que Brigitte Bardot a déclaré à propos de Romy Schneider. Elle a même ajouté : « *Le cinéma c'est terrible. J'en sais quelque chose.* » L'émotion provoquée dans l'opinion par la mort de l'actrice — j'aimerais mieux dire : par sa perte, car beaucoup ont éprouvé le sentiment de l'avoir comme perdue — justifie, me semble-t-il, un instant de réflexion, fût-il profane, sur le prix humain du septième art.

Il y a évidemment bien d'autres explications que le cinéma à la mort de Romy Schneider. L'accident subit de son fils adolescent, horriblement empalé sur la grille de la propriété, comme il n'arrive presque jamais, aurait suffi à la tuer d'un coup. Comment en cet instant son cœur n'a-t-il pas de lui-même cessé de battre ? Il lui a fallu un singulier courage. Et dans quelle inévitable solitude, dans quel contexte de sa propre existence, avec quel tempérament, avec quelle présence à elle-même ? Dieu le sait.

Sa disparition ne répète pas celle de Martine Carol, dont à l'époque, je m'étais permis de dire à la radio que nous n'étions pas tout à fait innocents puisque nos caprices de spectateurs et ceux du marché l'avaient tour à tour exaltée et désespérée. Romy Schneider part en plein éclat, alors qu'elle vient de « *subjuguer les Champs-Élysées* » avec *la Passante du Sans-Souci*.

On peut invoquer, pour tenter d'éclairer l'événement, son caractère entier et dépressif, les heurts de son passé, les excès de sa vie quotidienne, cette sorte de déraison que le corps finit lui-même par ne plus supporter et bien d'autres choses sans doute qui ne m'intéressent pas.

Je reviens à la question qui motive ces quelques lignes sur l'humanité du septième art et le prix dont la paient les artistes.

Que le cinéma ait presque métamorphosé l'approche de l'existence humaine, qui en douterait ? Il a apporté un enrichissement inexprimable, puisqu'il n'y a pas de mots pour dire l'image. Il a appris à voir, notamment par le dévoilement des visages et développé un sens chez beaucoup endormi. Il a affiné le discernement des voix et multiplié les modes de reconnaissance. Il a donné goût aux précipitations comme aux lenteurs du mouvement. Ses œuvres majeures ont enfin jeté un cri d'homme, que des générations ne peuvent oublier.

Mais il a aussi ses victimes. Il les choisit parmi les plus douées de ses interprètes, parmi ceux-là même dont plus d'une fois la prospérité masque la détresse. L'interview fort émouvante de Romy Schneider projetée à nouveau le soir de sa mort était significative. Comment n'avoir pas été frappé par la lucidité de l'artiste, notamment par sa revendication insistante à l'encontre du « métier » : « *Moi aussi, j'existe !* » Elle était pleine de vérité, nous avouant son humeur, ses exigences, ses écarts, son « *spleen germanique* » et, magnifiquement, son impossibilité, dans les créations qui lui étaient proposées, de ne pas se donner tout entière.

Je me demandais, malgré moi, en l'entendant : « *Comment dans ces conditions, survivre quand même ?* » On connaît la thèse célèbre de Diderot sur l'acteur, contraint de se soumettre continuellement au cours du spectacle à « *un être d'imagination* », qui n'est pas lui. Il est convenable de professer, à la suite de l'auteur du *Paradoxe*, « *une haute idée du talent d'un grand comédien, ... rare, aussi rare et peut-être plus grand que le poète* ». Mais est-il possible de nous dissimuler aujourd'hui que le septième art, par les moyens disproportionnés, impérieux et subtils qu'il met en œuvre, en est venu à prendre possession de l'acteur à un point dont le théâtre du dix-huitième siècle ne pouvait avoir aucune idée ? Quelle autorité dans la conduite de l'action ? Quelle indiscrétion de la caméra ? Quel investissement de toute la personnalité des artistes ? « *L'être d'imagination* » a reçu du cinéma des ressources vraiment imprévisibles pour s'imposer à l'homme ou à la femme qui l'incarne. C'est pourquoi, sans aucun doute, il fallait entendre en un sens nouveau le mot apparemment classique : « *Je me vide de moi-même* » que nous répétait Romy l'autre soir.

Quand la fabulation s'empare avec cette puissance redoutable, années après années, de la vie d'un être humain comme vous et comme moi, que reste-t-il à celui-ci au bout d'un certain temps, pour retrouver son identité ?

C'est assurément aux artistes de cinéma de répondre à une interrogation de cet ordre, et non point à un spectateur parmi d'autres. Je ne me résoudrai pourtant pas au fameux et terrible propos de Diderot, insinuant que « *c'est peut-être parce qu'il n'est rien qu'un grand comédien est tout par excellence* ». Romy Schneider laisse à tous ceux qui, sans l'avoir connue personnellement, l'ont néanmoins « perdue » une inquiétude d'une autre profondeur.

(*) Evêque auxiliaire de Paris.

Orson par Maurice Bessy...

UN géant habite ce livre somptueux (1). Trois cents pages et d'innombrables photographies pour la « geste » d'Orson Welles et retracer la carrière d'un cinéaste dont les triomphes et les déboires furent à l'échelle de sa stature.

Guidé par l'amitié et une connaissance parfaite de l'œuvre, Maurice Bessy s'enfonce dans la forêt wellesienne et, mêlant les éléments biographiques à l'analyse critique, en décrit les glorieuses futaies, les souches restées en friche et les broussailles.

Orson Welles fut-il ce qu'on appelle aujourd'hui un surdoué ? La légende veut qu'il ait parlé couramment à deux ans, adapté à cinq ans *le Roi Lear* pour son guignol et séduit au sortir de l'enfance une chanteuse d'opéra... Quoi qu'il en soit, à dix-huit ans, il s'était déjà fait remarquer comme dessinateur, éditeur, journaliste, conférencier politique, metteur en scène et acteur de théâtre. Et c'est à vingt-trois ans qu'il bouleverse l'Amérique en produisant à la radio *la Guerre des mondes*.

Les multiples prouesses de génie volcanique ne pouvaient qu'alerter Hollywood. Après avoir signé avec la R.K.O. un contrat mirifique, Welles travaille à l'adaptation d'un conte de Conrad, puis y renonce et tourne *Citizen Kane*. « *La nébuleuse se condensait en une brillante étoile qui brusquement éclipsait le ciel du cinéma.* »

La suite de l'aventure — chefs-d'œuvre qui sont des insuccès, projets avortés, voyages, errances, besognes alimentaires, nouveaux chefs-d'œuvre et nouvelles pérégrinations — nous est connue dans ses grandes lignes. Mais Bessy enrichit son texte de détails inédits, de souvenirs personnels et de tout un florilège de citations de Welles, les unes savoureuses (« *Je suis un Haroun Al Rachid amnésique qui a oublié la clef de son palais* »), les autres révélatrices de ses conceptions artistiques (« *Aucun acteur ne peut interpréter autre chose que lui-même* », « *Un metteur en scène est un homme qui coordonne les accidents* »).

A travers les personnages que Welles incarne et les thèmes qui l'inspirent, Bessy discerne la figure d'un « *Barbare plus grand que nature, dont la volonté de puissance et le mépris de la loi cachent une faiblesse profonde et le pressentiment du déclin, et qui n'est en réalité qu'un enfant prisonnier du passé* ». Portrait-robot, assemblage de masques, derrière lequel le vrai Welles se dissimule, mais qu'il ne peut totalement récuser.

Quatorze films constituent aujourd'hui la filmographie du cinéaste. Ceux qu'il a interprétés, parfois pour survivre, ne sont pas loin d'atteindre la centaine. Mais que dire des « décombres », de tous ces scénarios condamnés à l'oubli, de ces projets abandonnés, de ces films entrepris et restés inachevés ? A ces rêves massacrés on se heurte tout au long du récit de Bessy. Dès 1942, c'est le naufrage de *It's all true*, dont trois mille mètres avaient été tournés au Brésil et au Mexique. Treize ans plus tard, c'est celui de *Don Quichotte* sans cesse interrompu et remis en chantier. Malédiction qui se poursuit avec *The Deep*, *Moby Dick Rehearsal*, et la réalisation de *The other side of the wind*, où John Huston joue le rôle d'un grand cinéaste de Hollywood confronté à un monde qui n'est plus le sien.

Welles pourra-t-il filmer *The Dreamers* (d'après une « histoire gothique » de la romancière danoise Isak Dinesen) ou cette satire des mœurs politiques américaines qu'il a intitulée *The Big Brass Ring* ? Il l'espère sans trop y croire. « *Je n'ai plus aucune chance au cinéma* », affirmait-il déjà en 1979. Et récemment à Hollywood : « *Il am a maverick* », c'est-à-dire un animal errant, solitaire, échappé du troupeau et promis au malheur.

Sur les chemins d'un destin chaotique, Maurice Bessy suit son héros à la trace. Une vieille complicité lui permet d'arracher l'homme à sa légende, de nous décrire le baladin, le bohème, le « pauvre de luxe », le vagabond sans bagages, l'ami exigeant, le séducteur mysogine, le souverain déchu « à la voix de cuivre et de phosphore ». Étudiant l'œuvre, il en souligne la cohérence sous le foisonnement baroque, et perçoit, au-delà des mensonges et des fastes spectaculaires, une hantise de la destruction et de la mort à laquelle le créateur ne semble ni vouloir ni pouvoir se soustraire. Un secret explique peut-être cette vision hallucinante du monde, un « rosebud » wellesien. Mais ce secret, s'il existe, ne nous est pas révélé.

Ce livre, qui abonde en formules heureuses et où l'iconographie, répétons-le, est d'une qualité rare, trouvera naturellement sa place dans la bibliothèque des cinéphiles. Aux simples amateurs il permettra de mieux connaître un immense cinéaste et un sacré bonhomme.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) Collection « Pygmalion », Éditions Gérard Watelet.

en son temps

Welles par les « Cahiers »

PEU avant Cannes, les Cahiers du cinéma *ont publié un de leurs « numéros spéciaux » sur un cinéaste, en l'occurrence Orson Welles, dont on ne sait trop qu'admirer le plus : la richesse de l'information, la variété des perspectives d'approche du sujet, et tout simplement la vitalité, la vivacité, la transparence des échanges avec l'auteur de* Citizen Kane *lui-même.*

Nous pensons en premier lieu à une fabuleuse interview réalisée au téléphone, entre Los Angeles et New-York, les 19 et 20 février de cette année, par le correspondant des Cahiers *à Hollywood, Bill Krohn. Grâce à Bill Krohn, grâce à l'insolite de tout l'appareil (au sens brechtien) monté par Bill Krohn pour amener Welles à se confesser, à plonger tête baissée dans un échange où l'interlocuteur semble connaître plus à fond encore l'œuvre de la personne interviewée que l'intéressé lui-même, nous découvrons, inséparables, l'homme et l'artiste, le fou de théâtre, sa passion première avant même le cinéma — mais théâtre au sens shakespearien, « the world is a stage », — et l'épicurien, le moraliste amoureux fou de la vie. Et nous pouvons ainsi compléter le portrait esquissé par Welles lui-même, peu de temps après, à Paris, lors de sa visite à la Cinémathèque française, mieux comprendre ses réticences vis-à-vis de la notion d'« auteur », son refus de s'intoxiquer de cinéma, son plaidoyer pour le talent qui ignore la phraséologie trissotine.*

Une remise en perspective

Cet Orson Welles, *conçu par Alain Bergale et Jean Narboni, outre une filmographie modèle de Vincent Pinel, le spécialiste du genre, s'enrichit de divers textes à la fois bien différents les uns des autres mais complémentaires quelque part : des analyses de Jean Narboni et Youssef Ishaghpour, en particulier, surgit au passage une remise en perspective, une réestimation, du dernier film de Welles,* F for Fake (Vérités et mensonges)*, que certains considéreraient comme son film le plus important depuis* Citizen Kane*, en tout cas le plus personnel, le plus proche de quelques obsessions fondamentales. Bernard Eisenschitz nous apporte une documentation précieuse sur ce qui aurait dû être le premier travail de Welles à Hollywood, en 1938-1939, l'adaptation de* Heart of Darkness *de Joseph Conrad. « Notons, écrit laconiquement Vincent Pinel dans sa filmographie, que Francis Ford Coppola s'est très librement inspiré du même récit de Conrad pour son* Apocalypse Now. *»*

Une préface de François Truffaut, destiné à l'édition américaine du petit livre d'André Bazin Orson Welles, *et une iconographie très suggestive complètent un ensemble indispensable non seulement à tout cinéphile mais à tous ceux que fascine le personnage Welles.*

LOUIS MARCORELLES.

★ *Orson Welles*, édité par *les Cahiers du cinéma*, 142 pages, 149 photos et illustrations. Prix : 75 francs.

Fassbinder, le présent

(Suite de la page 29.)

Cette explication est séduisante par le relais qu'elle établit entre Godard et Fassbinder dans une démarche tendant à changer le cinéma en fonction du contexte historique.

Mais *le Marchand des quatre saisons*, réalisé en 1971, est le onzième long métrage de Fassbinder, et, à consulter dans ce même ouvrage la filmographie commentée de Wilhelm Roth, on s'aperçoit que l'« expérience politique » de Fassbinder est beaucoup plus liée à des phénomènes sociaux se rapportant à la marginalité, qu'il avait choisie ou dont il éprouvait les effets, qu'à une attitude idéologique. En 1975, il se montrera démystificateur à l'égard des groupes de gauche, et spécialement du P.C., avec *Maman Kusters s'en va au ciel* ; en 1978, dans un épisode de *l'Allemagne en automne*, il parlera de ses rapports avec son ami Armin Meier (qui s'est suicidé la même année) plus que du terrorisme au moment de l'affaire Schleyer ; en 1979, il ne verra dans les terroristes de *la Troisième Génération* qu'une violence reflétant celle de la société et, en fait, inutile.

Auteur, réalisateur et souvent acteur, Fassbinder a fait passer dans ses films — inégaux, certes, autant qu'on puisse en juger, mais c'était la conséquence logique d'une création perpétuelle, survoltée — un pessimisme et un désespoir dont on n'a sans doute pas assez mesuré la portée. Il a filmé la dérive des relations amoureuses, menacées par l'infidélité, la trahison, les différences de classes et le pouvoir de l'argent. Il a filmé le déracinement des émigrés et des êtres, hommes ou femmes, étrangers en leur propre pays, parce que considérés comme différents, sous le regard des autres. L'homosexualité féminine *(les Larmes amères de Petra von Kant)* et masculine (du *Droit du plus fort* à son dernier film, *Querelle de Brest*, d'après Jean Genet), la transexualité *(l'Année des treize lunes)*, ont été abordées, composantes parmi d'autres, mais essentielles, d'un univers régi par des règles sociales et morales implacables.

(Photo Daniel BOUDINET.)

Même la célébrité venue, Fassbinder est resté un cinéaste dérangeant, par son refus de se plier aux codes en vigueur. Là où l'on a voulu voir les problèmes et l'agressivité d'un intellectuel désabusé, il y a eu, bel et bien, la sensibilité d'un homme en révolte contre les contraintes et les duperies des relations humaines. L'un de ses films, inédit en France, a pour titre *Je veux seulement que vous m'aimiez* (1976).

S'il s'est livré à une exploration de la société allemande contemporaine (*celle où il vivait*) ou passée (l'ère Adenauer, l'époque nazie), ce fut surtout pour essayer de comprendre (*il était né, ne l'oublions pas, en 1946*) les mécanismes des marchandages et des compromis, sur lesquels, en tout temps, s'établirent les rapports de forces entre l'individu et le jeu social. Ne voulait-il pas remonter jusqu'au dix-neuvième siècle pour retrouver les racines d'une crise de civilisation, dont le nazisme et ses parades *(Lili Marleen)* représentèrent la part la plus maléfique dans son organisation interne ? Même lorsqu'il pratiqua, pour s'exprimer, la distanciation, Fassbinder se maintint au seuil de la démonstration politique. Ses films sont peuplés de personnages à nature émotive, voués à la dépression nerveuse et aux réactions de défense (parfois vaines) contre la souffrance, l'humiliation, l'isolement, l'agression et le pouvoir de l'environnement familial et social.

Cet Allemand, marqué par le romantisme germanique, admirait, il ne s'en est jamais caché, le mélodrame hollywoodien et se réclamait volontiers de Douglas Sirk. Sa narration emprunta souvent au mélodrame, revue par l'esthétique kitsch, révélatrice des artifices et des ambiguïtés des images d'une réalité imposée par les maîtres de l'histoire, les détenteurs de la puissance de manipulation. En travaillant ses mises en scène, ses éclairages, ses couleurs, dans le sens du mélo romanesque, au maniérisme volontaire, Fassbinder a inventé des formes allant jusqu'à la beauté convulsive et tragique. Le bon ou le mauvais goût n'avaient rien à voir là-dedans, ni les effets de quelque mode rétro. On ne l'a pas forcément compris, faute d'avoir pu suivre sa création cinématographique dans sa continuité, sa globalité.

En laissant percer, dans ses fictions, ses passions, ses désarrois, sa peur, mais aussi son ironie critique, sa lucidité, le cinéaste des « voyous », des émigrés, des exilés, des marginaux, des oppresseurs et des victimes de l'amour, épaulé par sa mère et dont la famille, c'était sa troupe d'acteurs, a révélé l'Allemagne, son ordre, ses masques et ses abîmes, bien plus que ne l'ont fait les autres metteurs en scène célèbres de sa génération. C'était une tâche épuisante. Il y a succombé, malgré son énergie. A quoi bon chercher d'autres raisons à sa mort ?

JACQUES SICLIER.

Le trentenaire de la revue « Positif »

APRÈS les Cahiers du cinéma, *il y a deux ans, la revue* Positif *célèbre à son tour sa trentième année d'existence par un numéro spécial à couverture noire plein de nostalgie. Bernard Chardère, qui créa la revue à Lyon, a renoncé depuis longtemps à la critique de cinéma « institutionnalisée », selon ses propres termes. Le court journal qu'il nous livre d'une « Ciné-Révolution de palais », c'est-à-dire Cannes en mai 1968, n'en a que plus de saveur : Bernard Chardère a consigné ce délire avec l'humour pince-sans-rire du docteur Knock, tel que l'a immortalisé Louis Jouvet.*

Paul-Louis Thirard, l'autre ancien de Positif, *toujours en exercice, trace un rappel historique des arrivées et des départs, des querelles internes et externes. Le gros du numéro est constitué par plusieurs listes de films favoris, selon des critiques et des cinéastes, et surtout par la présentation, par trente collaborateurs anciens ou récents de* Positif, *avec photo choisie à l'appui, d'une « œuvre chère - parfois film de chevet ».*

Ce « spécial trentenaire » a le mérite de renouer avec l'esprit du Positif *des origines, une impertinence salubre dans une époque de supermarketing de la culture. Il est complété par un intéressant dossier autour du film de Pierre Rissient,* Cinq et la peau.

L. M.

★ Positif, *trentième anniversaire, numéro double, mai 1982, 176 pages, 157 photos. Prix : 50 francs.*





SELECTION

Théâtre

En revoir à l'Athénée

Elle est née le jour où est tombé le premier mort des grèves de 1948 dans les mines de Lorraine. Elle s'en va sur les lieux de l'histoire pour découvrir de quoi elle est faite et rencontre un témoin, homme usé, barricadé dans sa solitude. Ils sont séparés par cette intransmissible expérience qui déséquilibre les relations humaines. Rencontre sensible entre un auteur (Charles Tordjmann) un metteur en scène (Jeanne Champagne) deux comédiens (Chantal Mutel et Georges Staquet) autour d'un pays blessé.

ET AUSSI : *Les Géants de la montagne* à Chaillot. *Schliemann* à Gémier — Du grand théâtre.

FESTIVAL : LE THÉATRE DES NATIONS (21 juin au 4 juillet) *se tient cette année en* Bulgarie, à Sofia. C'est un grand tour du monde qui est offert, avec la participation de pays dont le théâtre est peu connu en Occident comme le Viet-nam, la Finlande, les Philippines, mais aussi la R.D.A., *l'Italie, l'Autriche, la Yougoslavie*, la Suède... La France y envoie la Salamandre avec *Britannicus, Fin de partie* par Guy Rétoré, Madeleine Renaud dans *O les beaux jours*, et Jean-Louis Barrault dans *le Langage du corps*.

Cinéma

Brel, de Frédéric Rossif (l'immortalité des chansons). *Hammet*, de Wim Wenders (un policier, entre chien et loup). *Missing*, de Costa-Gavras (la palme d'or pour un récit à trois dimensions). *Cinq et la peau*, de Pierre Rissient (un esthète à Manille). *Passion*, de Jean-Luc Godard (la différence, la beauté, tous les arts confondus). *Fitzcarraldo*, de Werner Herzog (Caruso en Amazonie).

Musique

Dominante vingtième siècle, ainsi se présente le paysage musical d'Ile-de-France entre le 17 et le 24 juin. Rétrospective d'abord, à Ville-d'Avray où le Festival Debussy *sera consacré* cette année à Charles Koechlin (1867-1950) dont on redécouvrira, en huit concerts, du 18 au 22 juin, une quarantaine d'œuvres de musique de chambre à travers lesquelles se dessine la personnalité singulière *d'un créateur original que son* refus des systèmes et son dédain pour les modes devaient maintenir en marge de son époque. Il est temps de commencer à lui rendre justice. (Entrée libre à tous les concerts, renseignements : tél. 750-44-28). Prospective ensuite, au Centre Pompidou, où Pierre Boulez présentera une série de concerts (du 21 au 24 juin) réunis sous le titre : *Hasard et Détermination*, avec des œuvres de Varèse, Kagel, Ferneyhough, Cage, Ives, Stockhausen...

ET AUSSI : Concert des solistes de l'Ensemble intercontemporain (Centre Pompidou, jeudi 17 juin, à 18 h 30) : soirée de créations par le groupe Intervalles (Centre culturel suédois, le 17 juin, à 20 h 30) : concert des étudiants en composition du Conservatoire (le 18 juin, à 20 h 30, à la Maison de Radio-France, studio 105, entrée libre). Enfin, le 22 juin, au cours d'un concert Ravel-Poulenc donné par l'Ensemble instrumental de Paris, on pourra entendre une cantate *particulièrement émouvante* de Henri Sauguet : *L'oiseau a vu tout cela*. (Salle Gaveau, à 20 h 30).

Nuit des jazz à Belfort

Avec Raymond Boni, André Jaume, Joe McPhee, Ron Pittner et les nouveaux venus des musiques improvisées, Belfort célèbre pour la deuxième fois sa conception ouverte et diversifiée des jazz (19 juin, Centre de la rue de Londres, 20 h 30).

ET AUSSI : Martial Solal au Festival du Marais (17 juin, Café de la Gare, 21 h 15) ; le *Pandemonium* de François Jeanneau (19 juin, TEP, 20 h 30).

Danse

Danses d'Indonésie

Plus de soixante villes françaises vont recevoir, pendant les mois de juin et de juillet, plusieurs troupes de Java, de Bali et de Madura, qui présenteront divers aspects de la culture indonésienne. Paris les accueille dans plusieurs lieux : *le Ketjak de Bali*, au Châtelet (musique de gongs, jeux de bras, rituel de temple) à partir du 17 juin ; *les Danses masquées de Madura* (théâtre dansé) et *les Danses du palais royal de Yogyakarta* (gestes codés et poésie) en alternance au Théâtre du Rond-Point, à partir du 21 juin.

L'ensemble Mazowsze au Palais des sports

Retour de la célèbre troupe *dirigée par la* non moins célèbre Mira Ziminska. Un accord intervenu entre les producteurs *du spectacle (qui verseront un* pourcentage de la recette aux populations polonaises), les associations polonaises de France et *Solidarité* devrait permettre un bon déroulement des représentations.

ET AUSSI : La compagnie de l'Esquisse aux Bouffes du nord (jeune danse française), *la Courbure de la vie*, solos d'Isadora Duncan dansés par Elisabeth Schwartz (Théâtre du Rond-Point, jeudi 17 juin, 21 h).

Expositions

Braque...

Deux expositions au Centre Georges-Pompidou rendent hommage à Braque, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Les papiers collés cubistes de 1912-1918, une cinquantaine d'œuvres peu *connues mais* très importantes pour l'histoire du cubisme. Le rassemblement de tous les Braque existants dans les collections publiques qui permettent de retrouver le cheminement discret et exigeant d'un grand artiste français.

... et Tanguy au Centre Pompidou

Un peintre dont l'œuvre a joué un rôle important dans le mouvement surréaliste. Cent cinquante tableaux et dessins évoquent pour la première fois en France, où son œuvre n'est connue que très fragmentairement, ses activités aux environs de 1925 et sa période américaine.

Delacroix au Louvre

L'ensemble de dessins du cabinet des estampes du Louvre sur Delacroix, qui est d'une richesse prodigieuse. Ses carnets de voyage en Afrique du Nord avec la mission diplomatique du comte de Mornay et les dessins de la donation Moreau-Nelaton sont présentés par thèmes, de façon à mettre en évidence l'extraordinaire vitalité d'inspiration d'un peintre qui dessinait dans la fièvre.

Les festivals de musique

A PARIS

FESTIVAL MOZART DE L'ORCHESTRE DE PARIS *(jusqu'au 7 juillet). — Don Giovanni*, mise en scène Ponnelle, direction Barenboïm ; concertos pour piano et pour violon, sonates piano et violon par Barenboïm et Perlman, etc. *(Rens. salle Pleyel ; tél. :* 563-07-40.)

19e FESTIVAL DU MARAIS (jusqu'au 13 juillet). — Un programme plus réduit que de coutume, *avec deux petits opéras : l'Infedelta delusa* de Haydn (au Café de la gare) et *l'Ile de Tulipatan* d'Offenbach (Th. Essaïon), de la danse, du théâtre (en particulier *le Bavard imprudent*, de Goldoni, à l'hôtel d'Aumont), seule*ment sept concerts ; enfin*, diverses manifestations d'animation. (Rens. 68, rue François-Miron, 75004 Paris ; tél. : 887-74-31.)

17e FESTIVAL ESTIVAL (10 juillet-20 septembre). — Soixante-quatorze concerts en tous genres, tous les jours sauf le dimanche ; en avant-première, un *concert Hoffnung (le 10 juillet)*, puis de grandes séries : « un compositeur, un thème, un pianiste » (Schubert par J.-C. Pennetier, Haydn par Jos Van Immerseel, etc.), musique ancienne vocale et religieuse (Ensemble de Sofia, les Arts florissants, la Camerata de Boston, le Landini Consort, la Schola gregoriana de Vérone...), neuf quatuors (Arditti, Takacs, Bartholdy, Via Nova...), de grands ensembles (Orchestre de Lille, l'Academy of ancient music, la Grande Ecurie, la Radio de Bratislava, l'Orchestre de Liège et celui de Sarrebrück, etc.), des organistes, de nombreux solistes. Un programme *d'une grande richesse, complété* par une session Witold Lutoslawski (du 2 au 4 août à Radio-France), les Vendredis musicaux d'Auber-R.E.R., les « concerts-thé » des bateaux-mouches, un Congrès international de la guitare (27 juillet-5 août), des cours d'interprétation de V. Perlemuter (26-30 juillet) et d'E. Chojnacka (23-26 août) et un stage de construction de luths et de violes *de gambe. (Rens. 5, place des* Ternes, 75017 Paris ; tél. : 227-12-68.)

DANS LA RÉGION PARISIENNE

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE *(jusqu'au 4 juillet).* — Un Festival *itinérant qui anime* les parcs, les châteaux, les églises et les monuments historiques, avec de nombreux orchestres et ensembles; à Saint-Ouen, l'Hay-les-Roses, Ecouen, Neuville, Vincennes, etc. (Rens., 15, avenue Montaigne, 75008-Paris. Tél. 723-40-84).

ROYAUMONT *(jusqu'au 27 juin et du 18 septembre au 9 octobre).* — Double saison musicale : « aspects de la musique vocale italienne », et « piano et musique de chambre », un concert-promenade autour de Pergolèse (le 20 juin), la *Petite Messe* de Rossini, par l'Ensemble Jean-Laforge (le 27 juin), etc. Et deux sessions de théâtre musical (avec P. Barrat et A. Essyad) et de chant en août. (Rens. Fondation Royaumont, 95270-Asnières-sur-Oise. Tél. (3) 035-30-16.)

SAINT-DENIS *(jusqu'au 30 juin).* — La *Missa solemnis* de Beethoven, *dirigée par* W. Gönnenwein (le 18), l'Ensemble 2e2m (le 23), Musique populaire grecque (le 25), *etc. Un programme* comme toujours substantiel et séduisant. (Rens., Centre culturel communal, 61, boulevard Jules-Guesde, 93200 Saint-Denis. Tél., 243-30-97).

QUATORZIÈME FESTIVAL DE L'ORANGERIE DE SCEAUX *(17 juillet-3 octobre). — Trente-*sept concerts (les vendredis, samedis et dimanches) dans la belle orangerie de Mansart au milieu des jardins de Le Nôtre. L'intégrale des quatuors de Beethoven (Quatuors bulgare, Enesco et Loewenguth) et six grands réci*tals de piano* (Indjic, Wayenberg, Duchâble, Berchot, Gardon, Wright), mais aussi l'Ensemble baroque de Drottningholm, le Cuarteto Cedron, les Petits Chanteurs de Vienne, le Trio Jack Diéval, etc. (Rens., S.M.E.S., 1, rue des Imbergères, 92330 Sceaux. *Tél., 660-07-79).*

CYCLE D'ORGUE D'ILE-DE-FRANCE *(3-7 septembre).* — *Trois concerts sur des orgues historiques*, entourés de cours magistraux : André Isoir à Lagny, le 3 ; Gaston Litaize à Meaux, le 7 ; Odile Bailleux à Mitry-Mory, le 5. (Rens., Académie d'orgue, Hôtel de Ville, 77100 Meaux. Tél. (6) 434-90-11.)

EN PROVINCE

(voir également *Le Monde* du 3 juin)

ROMANS *(du 22 juin au 11 juillet).* — Un programme particulière*ment remarquable* et courageux pour les Semaines de musique *contemporaine qui se déroulent à* Romans, *mais* aussi Valence, Dieulefit et Montélimar : messes de Stravinski et de Machaut, temps musical et espace pictural (œuvres de John Cage), créations surtout de *Pief ou qui j'aurai été* (théâtre musical), de *Paradis perdu* d'après Milton, de Pierre Henry (le 2 juillet), de *Flûte côté jardin* (spectacle musical et chorégraphique, le 6) et de *Piège dans la ville, « cantate policière »* de Marcel Frémiot (les 8, 9, 11), avec aussi un concert Xenakis des Percussions de Strasbourg. (Rens. ADDIM, 5, cour Saint-Ruff, 26000 Valence. Tél. (75) 42-00-07.

TOURS *(9-31 juillet).* — Une acadé*mie réunit à Tours des étudiants* de tous pays avec des maîtres et artistes du Conservatoire Tchaïkovski de Moscou qui donneront quatorze concerts : S. Richter, Y. Baschmet, le Quatuor Borodine, E. Malinine, V. Spivakov, N. Chakhovskaya, etc. (Académie *internationale, 3, rue Ancelle,* 92200 Neuilly. Tél. 722-97-08).

AVIGNON *(10 juillet-7 août).* — Théâtre musical toujours vivant *au Festival d'Avignon*, avec les créations de *Tombouctou* de F.B. Mâche d'après R. Caillé (11-17 juillet), *Vanitas Lohengrin* de S. Sciarrino (du 21 au 25), *Ion* de Bernard Cavanna d'après Euripide (du 27 au 31) et de *Récitations* d'Aperghis (2-6 août). On notera aussi trois messes contemporaines de Jolivet, Petr Eben et Gabriel Charpentier, *ainsi que* le classique cycle d'orgue où Avignon voisine avec Pertuis, Uzès, Nîmes et Valréas. (Rens. 8 bis, rue de Mons, 84000 Avignon. Tél. (90) 82-67-08).

SÈTE *(3-15 août).* — A côté d'un copieux programme de théâtre, le « Festival de la mer » prévoit cinq concerts avec M.-C. Alain, Odile Bailleux, le Trio Gitlis-Lodéon-Affriat et l'*Orfeo* de Monteverdi sous la direction de J.-C. Malgoire (Rens. Office du tourisme, Place Aristide-Briand, 34200 Sète. Tél. (67) 74-66-97).

Les festivals de danse

MONTPELLIER *(du 1er au 18 juillet)* trente-trois spectacles dans quatre lieux différents. *Danse traditionnelle :* Antonio Gadès (1er et 2 juillet), les Gougous du Sud tunisien (4-5 juillet), danses du Yunnan et du Chansi (30 juin-1er juillet), danses de Bali (17-18 juillet), Ballet polonais Mazowsze (6 juillet). *Danse classique :* Ris et danceries (12-13 juillet), *Hommage à Bournonville* par le Royal Ballet de Copenhague (7-8 juillet), *Roméo et Juliette* par le Ballet de Bucarest (16-17 juillet). *Danse contemporaine :* Trisha Brown Company (2-3 juillet), Graziella Martinez (3-4 juillet), Compagnie Kilina Crémona (14-15 juillet), Karine Saporta (8-9 juillet), Geneviève Sorin (13-14 juillet), *Ulysse* par le groupe Émile Dubois (9 juillet) Nikolaïs Dance Company (10-11 juillet), J. Patarozzi (14 juillet), Compagnie Dominique Bagouet (5-6 juillet). Renseignements : théâtre municipal (67) 66-31-11.

CHATEAUVALLON *(du 2 au 30 juillet).* Danses et musiques de l'Indonésie (2-3-4 juillet), Karole Armitage (8-9-10-11 juillet), François Verret (15-16 juillet), Martha Graham Dance Company, du 17 au 30 juillet (trois programmes). Jean Pomares (19-20 juillet), les Sorcières du vent (Suède). (22-23 juillet), Régine Chopinot (27-28 juillet), solos non stop de jeunes chorégraphes (29 juillet de 16 heures à 1 heure du matin). *Renseignements :* (94) 24-11-76.

AIX-EN-PROVENCE *(du 5 au 30 juillet). Les écoles aixoises* (5 et 6 juillet), *les compagnies régionales* (13 juillet). *Projets de rues :* Compagnie terrain vague, F. Frechet, Ch. Gérard, J. Beix, G. Appaix, J. Léandre, D. Boivin, A. Dagroat, O. Cougoule (chaque jour à des heures diverses entre le 19 et le 30 juillet. Spectacles chorégraphiques : Charles Moulton Company (20 juillet), Janet Smith and Dancers (22 juillet), J.-Y. Lormeau et C. de Vulpian de l'Opéra (24 juillet), soirée Béjart (25 juillet), Compagnie Dominique Bagouet (26 juillet), Johanna Boyce and Performance Groupe (27 juillet), North Carolina Groupe Theater (28-29 juillet), Zeva Cohen (29 juillet), Suzan Buirge (30 juillet). Renseignements : comité des fêtes (42) 26-23-38.

ARLES *(du 16 au 30 juillet).* Danse contemporaine : Compagnie du 34 septembre (16 juillet), les lauréat de Bagnolet (19 juillet), Compagnie Incidence (20 juillet), Tremplin de la danse (21 et 26 juillet) le C.N.D.C. d'Angers (22 et 24 juillet), le groupe de recherches du Tanz Forum de Cologne (23 juillet), Andy Degroat (27 et 29 juillet), Mika Kurosawa (28 et 30 juillet). Renseignements : (90) 96-47-00.

AVIGNON : Crowsnest Trio (10 au 16 juillet), Maguy Marin (16 au 21 juillet), Trisha Brown (19 et 21 juillet), Kazuo Ohno (20 au 24 juillet), Maro Akaji (26-31 juillet), *Daphnis et Chloé* par le groupe Émile-Dubois (3 au 7 août), solos par Suzan Linke (3 au 7 août). Renseignements : (90) 86-24-43.

LA ROCHELLE. Danse dans la rue : Brigitte Lefèvre avec J.-P. Drouet et M. Portal (1er juillet), Marc Vincent (2 juillet), Odile Duboc (3 juillet). Spectacles chorégraphiques : le Théâtre du Silence (30 juin), Lila Greene, M. Tompkins, H. Sheppard (2-3-4 juillet). Renseignements : (46) 41-03-35.

CARPENTRAS : Ballet Mazowsze (6 juillet), Ballet folklorique du Venezuela (19 juillet), le Washington Ballet (27 juillet), Joseph Russillo (12 août).

VAISON-LA-ROMAINE : Antonio Gades (13 juillet), le Ballet du Mai florentin avec Makarova et Bortoluzzi (29-30 juillet).

NUITS DE LÉRINS (CANNES) : *Don Quichotte* par le ballet de l'Opéra de Paris (20-21-22 juillet), la Compagnie Alwin Ailey du 9 au 14 août (cinq créations).

La saison théâtrale prochaine

LA COMÉDIE-FRANÇAISE ET L'ODÉON

Le ministère de la culture n'a pas encore fait connaître sa décision quant au mandat de M. Jacques Toja, administrateur de la Comédie-Française, dont le contrat s'achève le 30 juillet, et qui a établi le programme de la *troupe pour la saison 1982-*1983.

Salle Richelieu, une mise en scène nouvelle d'*Amphitryon* par Philippe Adrien, avec Richard Fontana — *qui reviendra, le temps de* jouer Sosie, et Claude Mathieu ; *la Colonie et les Secondes Surprises de l'amour*, par Jean-Pierre Miquel, ouvrage qui sera créé à Reims ; *La vie est un songe*, de Calderon par Jorge Lavelli ; *Marie-Stuart*, de Schiller, par Bernard Sobel, créé au Festival d'Avignon en 1983.

La Comédie-Française poursuit son ouverture sur le répertoire contemporain, avec *Intermezzo* de Giraudoux, par Jacques Sereys, *les Estivants*, de Gorki, par Jacques Lassalle, et à l'Odéon *Triptyque* de Max Frisch, par Roger Blin, *Victor ou les Enfants au pouvoir* de Vitrac, par Jean Bouchaud.

D'autre part, l'Odéon (dont la saison est écourtée pour cause de travaux) invite l'Atelier de Louvain (*l'Echange* de Claudel, par André Delcamp), le T.N.P. (*Grand et petit* de Botho Strauss, par Claude Regy) et le N.T.P.M.-Magic Circus (*Superdupont* de Lob et Gotlieb, par Jérôme Savary). Il accueille pour le Festival d'Automne *Faust*, par Klaus Grüber, une production de la Freie Volksbühne de Berlin, avec l'un des plus grands acteurs allemands, *Bernardt Minetti. Io Bertolt Brecht* n° 2 avec Milva et Georgio Strehler, qui présente à nouveau son fameux *Arlequin, serviteur de deux maîtres.*

Les auteurs présentés au Petit Odéon sont : Jean-Claude Brisville (*le Fauteuil à bascule*, par Jean-Pierre Miquel), Jean-Claude Grumberg (*Rixe* et *les Vacances*, par Jean-Paul Roussillon), Yves-Fabrice Lebeau (*Comptine*), Michèle Fabien (*Jocaste, par Marc* Liebens), Maurice Joly (*Montesquieu aux enfers*, adaptation de Pierre Franck), Jacques-Pierre Amette (*les Sables mouvants*, par Jean-Louis Jacopin), Henri Barbusse (*le Feu*, par Alain Bezu).

★ Renseignements : Comédie-Française, place Colette. Tél. : 296-10-20.

★ Odéon, place Paul-Claudel. Tél. : 325-70-32.

LE THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT.

Pour la seconde saison d'Antoine Vitez au Théâtre national de Chaillot, la grande salle doit être rénovée afin « d'englober le spectateur dans la beauté du décor » — décor de Yannis Kokkos, pour *Hamlet*, dans l'adaptation de Raymond Lepoutre, pour *Falsch*, la dernière pièce de René Kalisky, pour le *Prince travesti*, enfin, trois mises en scène d'Antoine Vitez, qui, salle Gémier doit reprendre *l'Hippolyte* de Garnier et le succès de Stuart Seide, *le Songe d'une nuit d'été.*

Les créations seront Père de Strindberg, par Otomar Krejca, *Instructions aux domestiques* d'après Swift, par Terayama, leader de l'avant-garde japonaise, et la tradition sera représentée par de la musique de cour (Gagaku) et les marionnettes Bunraku. Suivra un *Don Quichotte* italien par Maurice Scaparro. Auparavant, Alain Françon met en scène *l'Ordinaire* de Michel Vinaver et Antoine Vitez *l'Echarpe rouge*, un opéra de Georges Aperghis sur un texte d'Alain Badiou, *dont la création* aura lieu au Festival d'Avignon 1983.

Au grand foyer sont créés trois spectacles pour enfants, *et*, dans *la série des « Formes brèves »*, on retrouvera les *Entretiens avec Saïd Hammadi* de Tahar Ben Jelloun et *les Petites Filles modèles*. On découvrira *Palerme ou Jérusalem* par Hans Peter Litscher, *le Corps à refaire* avec Marcel Bozonnet, par Christian Benedetti, *Aldebert le botaniste* par Sophie Loucachevsky et Jean-Yves Dubois.

Des expositions, des rencontres (en particulier, un colloque franco-italien sur le thème « forains et philosophes »), viendront compléter *les spectacles, ainsi que onze* concerts de musique contemporaine.

★ Renseignements : place du Trocadéro. Tél. : 704-86-80 et, à partir du 1er septembre : 727-81-15. (Pour les jeunes spectateurs : 505-14-50, poste 251.)

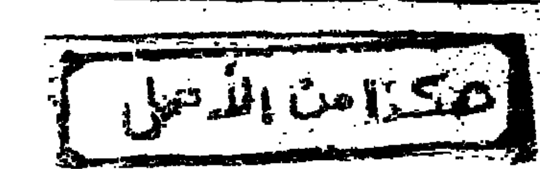
LE THÉATRE DE LA VILLE

Le Théâtre de la Ville demeure au Théâtre de Paris jusqu'à la fin 1982 et rouvrira ses portes le 11 janvier 1983, un an après l'incendie qui a ravagé sa scène, avec un spectacle coproduit par le Centre dramatique de Lyon — compagnie Jacques Weber, *les Bas-Fonds*, de Maxime Gorki, mis en scène par Lucien Pintilié, et qui sera donné pour six représentations au Théâtre du 8e à partir du 8 février 1983. Jean Mercure *proposera aussi dans son théâtre le Maître et Marguerite* d'après Boulgakov, par André Serban, du 21 mars au 7 mai.

La collaboration avec le Centre dra*matique national* de Lyon aura déjà commencé au Théâtre de Paris avec *Une journée particulière*, d'Ettore Scola, dans la mise en scène de Françoise Petit, du 15 octobre au 31 décembre dans la grande salle. La petite salle accueillera *une création* de Bernard Minoret et Danielle Vezolles, *la Fuite en Chine*, par le groupe TSE, mis en scène par Alfredo Arias du 5 octobre au 31 décembre 1982.

Les concerts de 18 h 30 ne reprendront qu'en janvier prochain, au Théâtre de la Ville, avec le Brandis Quartett de Berlin et se poursuivront avec notamment le Groupe de recherche de *l'Opéra* de Paris, Michel Portal et beaucoup d'autres. Il y aura un changement pourtant dans la formule : l'on privilégiera désormais la musique et la danse plutôt que les variétés ou la chanson.

Le Théâtre de la Ville restera enfin fidèle à la danse avec, du 8 au 13 février, le Tanztheater de Wuppertal (R.F.A.), du 10 au 22 mai, le Ballet de l'Opéra de Hambourg (R.F.A.), du 24 mai au 5 juin, le Ballet Rampert (G.-B.), et le Crowsnest Trio (U.S.A.) du 7 au 12 juin.



EXPOSITIONS

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, *entrée du musée (troisième étage)* ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HOMMAGE A GEORGES BRAQUE. – Du 17 juin au 27 septembre (le 23 juin, à 18 h 30, petite salle, conférence de Dora Vallier : Pour ou contre Braque).

BRAQUE DANS SES ATELIERS. Photographies. – Petit foyer. Jusqu'au 23 juin.

YVES TANGUY. Rétrospective 1925-1955. – Du 17 juin au 27 septembre (le 21 juin, à 18 h 30, petite salle, conférence de René Passeron : Tanguy et l'imaginaire).

CHOIX DES ACQUISITIONS RÉCENTES. Parcours des collections permanentes. – Jusqu'au 11 octobre.

CONTRASTES. Acquisitions du cabinet d'art graphique. – Jusqu'au 1er août.

WYNDHAM LEWIS. – Salle animation. Entrée libre. Jusqu'au 6 septembre.

GRACIELA ITURBIDE. – Salon photo. Jusqu'au 4 juillet.

LA BOURSE DE L'IMAGINAIRE, de Fred Forest. – Grand foyer, premier sous-sol. Jusqu'au 28 juin.

LA ROCHELLE ET LE NOUVEAU MONDE. – Carrefour des régions, jusqu'au 4 juillet.

ERIKA MAGDALINSKI, un environnement vidéo. – Salle contemporaine. Jusqu'au 20 juin.

UN VOYAGE EN ALPHABET. – Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 juillet (les 17, 24 juin et 1er juillet, à 18 h, M. Magilone et M.-H. de Larminat commenteront l'exposition).

C.C.I.

PÊCHES MARITIMES : traditions et innovations. – Jusqu'au 19 septembre.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN EN CHINE. – Jusqu'au 20 septembre.

B.P.I.

SILENCE ON JOUE ! – Salle d'actualité. Jusqu'au 28 juin.

Musées

LE PORTRAIT EN ITALIE au siècle de Tiepolo. – Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Entrée : 14 F. Jusqu'au 5 septembre.

AU PAYS DE LA TOISON D'OR. Art ancien de Géorgie soviétique. – Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; samedi : 11 F. Jusqu'au 26 juillet.

NAISSANCE DE L'ÉCRITURE. Cunéiformes et hiéroglyphes. – Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 août.

VERSAILLES, PALAIS D'IMAGES. Photographies 1852-1982. – Grand Palais, 1 avenue Clemenceau (225-03-20), voir ci-dessus. Jusqu'au 12 juillet.

J.-H. LARTIGUE : Paysages. – Grand Palais, entrée avenue W.-Churchill (225-03-20). *Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h.* Jusqu'au 20 juin.

XXVIIIe SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. – Grand Palais, entrée avenue *Winston-Churchill*. De 10 h 30 à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 juin.

LE XVe SIÈCLE FLORENTIN AU LOUVRE. – Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

REVOIR DELACROIX. – Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Du 18 juin au 22 septembre. – Musée national E. Delacroix, 6, place Furstenberg. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Du 18 juin au 23 septembre.

POL BURY. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : *10 F* (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 octobre.

DÉLICES DES ILES, du groupe Julie. – Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h. *Jusqu'au 29 août (Animations pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27).*

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; *Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ;* Saulcy et la terre sainte. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : *7 F* ; le dimanche, 3,50 F.

ROBERT WLERICK (1882-1944). – Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (gratuite le mercredi). Jusqu'au 28 juin.

NEW GLASS. VERRIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. Art et industrie. – Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 juillet.

SURA DJI. Visages et racines du Zaïre. – Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 août.

JACNO. IMAGES DE LA RÉVOLTE 1965-1975. – Jusqu'au 20 juin : **INAUGURATION DE LA CINÉMATHÈQUE PUBLICITAIRE,** films publicitaires de 1912 à nos jours, de 12 h à 18 h. – Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf le mardi de 12 h à 18 h.

BACCHANALES ET CHÈVRE-PIEDS. – Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

LÉONARD DE VINCI : LE CODEX HAMMER, manuscrit sur les eaux, la terre, l'univers. – Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf le mardi, de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 juillet.

MUSICIENNES DU SILENCE. – Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). *Sauf mardi,* de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mercredi). Jusqu'au 4 octobre.

LA GRAVURE AVANT DURER. Écoles du Nord (1440-1500). – *Entrée :* 8 F. Jusqu'au 28 juillet ; **JEAN DUBUFFET,** livres et estampes (récents enrichissements) ; Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet. *Bibliothèque nationale,* 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h.

GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES, les débuts des procédés photomécaniques 1827-1857. – *Bibliothèque nationale,* Galerie de photographie, 4, rue Louvois (261-82-83). *Sauf le dimanche,* de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 août.

***LES PEINTRES* INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940).** – Musée de *Montmartre,* 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 6 F. *Jusqu'à fin octobre.*

CHYPRE. Les travaux et les jours. – Musée de l'homme, Palais de Chaillot, (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

AFFICHES INDIENNES D'AMÉRIQUE DU NORD. – Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 juin.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. – Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

PIAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. – Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

DE LA PLACE LOUIS XV A LA PLACE DE LA CONCORDE. Jusqu'au 14 août ; **CHAHINE,** Paris, estampes. Jusqu'au 1er août. – Musée Carnavalet, 23, *rue de Sévigné* (272-21-13). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

Centres culturels

***GRAVEURS* ET LITHOGRAPHES DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS *AUJOURD'HUI*.** – Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). *Sauf mardi,* de 13 h à *18 h 30. Entrée libre.* Jusqu'au 28 juin.

PARIS-ROME-ATHÈNES, le voyage en Grèce des architectes français aux XIXe et XXe siècles. – Ecole des beaux-arts, 17, quai Malaquais (260-34-57). Sauf le mardi de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 18 juillet.

LA VILLA LAURENTINE ET L'INVENTION DE LA VILLA ROMAINE. *Institut français d'architecture,* 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf les dim., L. et jours *fériés,* de 12 h 30 *à 19 h. Jusqu'au* 4 septembre.

AUX CONFINS DE GASCOGNE. « Salles » et châteaux en Lomagne. – C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Jusqu'au 19 septembre.

PICASSO. – Jusqu'à fin 1982 : **GILLES ROUSSI :** Machines inutiles. – Jusqu'à fin juin : **VOSTELL.** – Jusqu'à fin juillet. *Centre culturel du Marais,* 28, rue des Francs-Bourgeois (272-57-28).

L'OR DES INCAS, trésors du Musée « Oro del Peru » de Lima. – Le Printemps, 64, bd Haussmann, 4e étage du magasin Havre (285-22-22). Jusqu'au 26 juin.

BOLDUC, FOURNIER, GRAHAM. Tableaux récents. – Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Entrée libre, tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 19 septembre.

L'ESTAMPE CONTEMPORAINE AUX ÉTATS-UNIS : œuvres de Arakawa, Red Grooms, J. Rosenquist, S. Sorman. – American Center, 261, bd Raspail (633-51-26). Sauf sam. et dim., de 12 h à *19 h.* Jusqu'au 25 juin.

ELEFTHERIOU. Peintures – **KOUVARAS.** Sculptures. – Maison de la Grèce, 9, rue Mesnil (723-39-06). Jusqu'au 24 juin.

BENGT LINDSTROM, peintures, **HANS WINBERG,** sculptures. – Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). Du lundi au vendredi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 8 juillet.

RENATO VARESE. *Dessins.* – B.I.M.C. Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 26 juin.

PATCHWORKS DU MONDE. – QUILTS CONTEMPORAINS. – Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 juin.

AFFICHES POUR LE THÉATRE de peintres contemporains. – Théâtre national de Chaillot, entrée place du Trocadéro (505-14-50). Jusqu'au 30 juin.

L'ART ET L'ORDINATEUR. Peintures et sculptures. – Auditorium FNAC, forum des Halles (niveau 3). Jusqu'au 31 juillet.

J.-C. ELLEHAMMER. Inventeur danois. – Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées. De 12 h à 19 h ; Dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Du 18 juin au 17 juillet.

***EXPOSITION* INTERNATIONALE DES AFFICHES DE BAGDAD.** – *Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt* (763-11-20). Jusqu'au 7 juillet.

MEUBLES CORÉENS ANCIENS. – Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-83-86). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h ; mercredi, jusqu'à 20 h. Jusqu'au 13 juillet.

CHAILLOT, PASSY, AUTEUIL. Promenade historique dans le seizième arrondissement. – Mairie annexe du seizième, 71, avenue Henri-Martin. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 juin.

ART ET MÉTIERS DU LIVRE. – *Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne.* De 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 juillet.

Galeries

***LE* RELIEF MURAL EN FRANCE DE 1955 A NOS JOURS.** – Galerie Zabriskie, 37, *rue Quincampoix* (272-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

***POUR* MON PLAISIR, XIXe-XXe siècle.** – Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré. *Jusqu'au 22 juillet.*

LA PEINTURE SURRÉALISTE EN ANGLETERRE 1930-1960. – *Galerie* 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 30 juin.

HOMMAGE A HENRI CREUZEVAULT : peintures, aquarelles, gouaches, dessins, collages des années 1930 à 1956. – *Galerie Creuzevault, 58, rue Mazarine* (326-67-85). Jusqu'au 30 juin.

SCULPTURE ET COULEUR : Brown, César, Dubuffet, etc. – Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 15 juillet.

PROCÈS POUR AGUAYO. – Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 juin.

MOUVANCES. – Huit artistes pour le Japon. – Galerie Trans/Form, 22, avenue de la Bourdonnais (550-40-32). Jusqu'au 26 juin.

REFLETS DE G. HEYM, E. LAKER-SCHULER, G. TRAKL, à travers les œuvres de T. Kriesi, P. Raompanas, Simossi, R. Tzolakis. – Le roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du *Montparnasse* (326-86-92). Jusqu'au 30 juin.

CHAT* PLUS QUE *CHATS. – Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10), *Jusqu'au 30 juillet.*

***L'AUTRE* FACE DE L'ART EN SARDAIGNE :** Brundu ; Casula ; Contini ; Pantoli ; Panzino ; Rosa. – Espace Da et Du, 81, rue Saint-Maur (700-19-34). Juin-juillet.

GILLES AILLAUD, peintures récentes. – Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 26 juin.

ARMAN, papiers découpés, collages. – Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). *Jusqu'au 26 juin.*

GRACIA BARRIOS, peintures, dessins. – *Aux sayetiers du roy, 61, rue Saint-Louis-en-l'Ile* (354-02-70). Jusqu'au *28 juin.*

G. BARUCHELLO. – Galerie Le Dessin, 27, rue *Guénégaud* (633-04-66). Jusqu'au 3 juillet.

***MAHDJOUB* BEN BELLA.** – Lieu d'images, 27, rue Bichat (208-52-38). *Jusqu'au* 20 juin ; Galerie M. Ozenne, 22, passage Véro-Dodat (326-26-99). Jusqu'au 3 juillet.

BLAIS. – Y. Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 30 juin.

FRANÇOIS BOISROND. – Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 26 juin.

FRANCISCO BORES, 1923-1972. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

BERNARD BOUTET DE MONVEL 1881-1949. – Galerie Y. Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'au 25 juillet.

BRAQUE ET LA MYTHOLOGIE. – Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 17 juillet.

COLETTE BRUNSCHWIG. – Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). *Jusqu'au 3 juillet.*

ALAIN CARRE. – Galerie Fahrenheit, 48, *rue Dauphine (354-83-30). Jusqu'au* 10 juillet.

ANDRÉ CHABOT, un environnement. – Art contemporain J. et J. Donguy, 57, *rue de la Roquette (700-10-94).* Jusqu'au 13 juillet.

LUC CHAPELAIN, totems bois 78-82. – Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). *Jusqu'au 1er juillet.*

HENRI CHAPU, 1833-1891, dessins. – Galerie D. Greiner et J. Roy, 43, rue de Verneuil (260-99-96). Du 18 juin au 8 juillet.

ROMAN CIESLEWICZ. Collages. – Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 8 juillet.

FRANCESCO CLEMENTE. – Galerie D. Templon, 30, *rue Beaubourg* (272-14-10). Jusqu'au 16 juillet.

***IVAN* CONTRERAS-BRUNET.** – Peinture, grillages, aquarelles. Galerie *Faris, 50, rue de l'Université (544-29-48).* Jusqu'au 7 juillet.

ALAIN DELPECH, gravures. – Le Haut Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 30 juin.

ERIK DESMAZIÈRES, gravures 1972-1982. – Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 3 juillet.

ERIK DIETMAN. Transes... – Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'à fin juin.

HERVÉ DI ROSA. – Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 30 juin.

MAX ERNST, œuvre gravé et sculptures. – Galerie d'art international, 12, rue *Jean-Ferrandi* (548-84-28). Jusqu'au 17 juillet.

GÉRARD GASIOROWSKI, l'académie Worosis-Kiga. – Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 17 juillet.

GILLES GHEZ. – « Bar de l'Aventure », C. Corre, 53, rue Berthe (255-37-76). *Jusqu'à la fin juin.*

JEAN-MAX HEMERY, Scryptage, ou la peinture sèche. – *Galerie Peinture fraîche,* 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 23 juin.

MAURICE HENRY, dessins surréalistes 1927-1947. – Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 8 juillet.

JEAN-PAUL HUFTIER, l'île vierge. – Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 10 juillet.

ISCAN, peintures, dessins. – Galerie J. Peyrole, l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 juin.

CHRISTIAN JACCARD, anonymes calcinés du dix-septième au dix-neuvième siècle. – *Galerie* J. Six, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 10 juillet.

KISHIO SUGA. – Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). *Jusqu'au 17 juillet.*

J.-F. KŒNIG, œuvres sur papier. – Galerie *Erval,* 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 26 juin.

PATRICK LANNEAU. – *Galerie Lucien Durand,* 19, rue Mazarine. Jusqu'au 26 juin.

G. LARDEUR, Dialogue Nord-Sud IV, sculptures. – Galerie Marcel-Lenoir, 8 *bis,* rue Jacques-Callot (633-11-75). Jusqu'au 30 juin.

ÉTIENNE MARTIN, sculptures récentes. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

JEAN-MARIE MARTIN, pastels. – L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 25 juin.

MATTA, pastels. – Galerie S. Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 13 juillet.

ROMAN OPALKA. – Galerie Y. Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 9 juillet.

GEORGES PICHARD. – Galerie Plume-pinceau, 3, rue des Orfèvres (236-98-04). Jusqu'au 10 juillet.

JUDIT REIGL, l'art de la fugue, peintures 1980-1982. – Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). *Jusqu'au 27 juin.*

MAURICE ROCHER : couples et visages. – Galerie S. Garnier, 12, boulevard de Courcelles (763-06-46). Jusqu'au *26 juin.*

PATRICK SANTUS. Sculptures objets. – *Galerie J.-P. Lavignes,* 15, *rue* Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au *9 juillet.*

BILLY SULLIVAN, pastels. – Galerie Alain Blondel, 4, rue *Aubry-le Boucher* (278-66-67). Jusqu'au 15 juillet.

TAL-COAT, peintures. – Galerie *Clivages,* 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 10 juillet.

BERNARD TURIOT. – Galerie V. Veteau, 4, rue des Guillemites *(271-95-90).* Jusqu'au 26 juin.

GEER VAN VELDE, peintures. – Galerie L. Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 3 juillet.

VELLIOT, peintures. – Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine *(354-71-91).* Jusqu'au 30 juin.

CLEA VIGNANDO. Dessins. – Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 3 juillet.

WOLMAN. – Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 10 juillet.

En région parisienne

BELLE ÉPINE. Le cinéma français. – Centre régional.

BRETIGNY. – Dedans... Dehors... Propositions (Adjemian, Cornilleau, Larrière, etc.). Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Jusqu'au 26 juin.

CERGY-PONTOISE. L'Histoire au quotidien. La Révolution française. – Bibliothèque publique, Place des Arts (031-93-60). Jusqu'au 4 juillet.

CRÉTEIL. Communication art régions. Situation 3 : Ile-de-France. – *Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 juin.*

CROISSY-SUR-SEINE. Sculpture moderne. – Chapelle Saint-Léonard, 1, place d'Aligre (976-42-29). Jusqu'au 28 juin.

MARNE-LA-VALLÉE. Xe Biennale de sculpture contemporaine : hommage à Joseph Bernard, sculpteurs yougoslaves. – Parc Meunier, Noisiel, Epamarne, boulevard P.-Carle. De 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 18 juillet.

NEUILLY-SUR-SEINE. Réalismes de l'imaginaire : Baldet, Berry-Mandula, Criton, etc. M. J. C., place Parmentier (624-03-83). Jusqu'au 29 juin.

NOGENT-SUR-MARNE. Dignimont *(1981-1965). – Maison nationale* des artistes, 14, rue Charles-VII (871-28-08). De *14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juillet.*

POISSY. Jeu, jouet et politique. – Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (965-06-06). Sauf lundi et mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 4 juillet.

PONTOISE. Ouvrages d'herbes de Marinette Cueco. – Théâtre des Louvrais, du mercredi au dimanche, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

VILLEPARISIS. Imprimerie lithographique Clot Bramsen et Georges Paris. – Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de *Pietrasanta* (427-94-99), mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 19 h. *Jusqu'au 4 juillet.*

En province

AIX-EN-PROVENCE. A. Lauro ; Lipszic ; Otthoffer. – Présence contemporaine. Théâtre Sextius, rue du 11-*Novembre* (92-12-41). Jusqu'au 27 juillet.

AMIENS. Espaces de patience : E. Buffoli, C. Cussinet, V. Jordan Roman, J. Leclercq, F. Limerat, etc. – Maison de la *culture,* 2, place Léon-Gontier (91-83-36).

ANGERS. Edward Baran : fil, papier, espace. – *Musée des beaux-arts,* 10, *rue du* Musée (88-64-65). Jusqu'au 27 juin.

BORDEAUX. Braque en Europe. – Galerie des Beaux-Arts (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. Fragments et figures, cinq peintres français : S. Fauchier, D. Gauthier, A.-M. Pecheur, B. *Piffaretti,* Y. Reynier. – C.A.P.C. Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). *Jusqu'au 28 août.*

CAEN. Arman, Arp, Ataallah, Lebigre, Larochereuil. – Hôtel d'Escoville (86-55-64). Jusqu'au 21 juin.

CHALON-SUR-SAONE. Art concret suisse : mémoire et progrès. – Maison de la culture (48-48-92). Jusqu'au 11 juillet.

CHATEAUROUX. Bram Van Velde ; œuvres graphiques 1960-1980. – Centre régional d'art contemporain, 6, place Sainte-Hélène (22-15-14). Juin-juillet.

CLUNY. Etienne Hajdu, sculptures, tapisseries et lavis. – Salle des écuries de Saint-Hugues. Jusqu'au 13 septembre.

DIEPPE. Dayez : Falaises, plages, rochers. – Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

FONTEVRAUD L'ABBAYE. Sheila Hicks, formes tissées, tapisseries. – Abbaye royale (51-73-52). Jusqu'au 15 juillet.

GRENOBLE. Franta, « grand lavis ». – Musée, place de Verdun (54-09-82). Du 17 juin au 11 octobre.

JOUY-SUR-EURE. Première biennale européenne de sculpture contemporaine de *Normandie. – Centre d'art contemporain,* 2, rue de Beauregard (36-61-55). Jusqu'au *25 juillet.*

LES SABLES-D'OLONNE. Georges Touzenis, Patrick Mellet. – *Musée de* l'Abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). *Jusqu'au 31 juillet.*

LILLE. « En auberge de jeunesse », par Pierre Jamet. – Pavillon Saint-Sauveur. Du 17 juin au 6 juillet.

LYON. Lyon au fil des fleuves. – ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 septembre. – « 36, Au-devant de la vie ». Les auberges de jeunesse, par Pierre Jamet. – Lyon au fil des fleuves, par G. Buschini. – Fondation nationale de la Photographie, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 29 août.

MARCQ-EN-BARŒUL. Henri Laurens, sculptures. – Fondation Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 10 octobre.

MARSEILLE. Kermarrec, Jaccard, Charvolen. – Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 1er septembre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Henri IV et Sully. – Musée national des deux victoires (00-31-49). Du 20 juin au 4 octobre.

MULHOUSE. Cinquième biennale européenne de la gravure. – Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens (45-51-20). – Boni-Dorny-Piza, gravures : A.M.C., Centre d'animation culturelle, 7, rue Alfred-Engel. Jusqu'au 27 juin. – Hans Martin Erhardt : Maison d'art alsacienne, 40, avenue du Président-Kennedy. *Jusqu'au 25 juin.*

NANTES. Luc Peire. – Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (73-49-71). Jusqu'au 30 juin.

NICE. Robert Malaval. – Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 15 juillet. – Hundertwasser, Œuvre gravé – Gustav Mahler (1860-1911). La vie et l'œuvre. – CARI, villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). *Jusqu'au 27 juin.*

RENNES. Patrick Raynaud. – Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Du 17 juin au 30 août.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. C. Lagoutte : rencontre avec des hommes remarquables. C. Virot : urnes. – Galerie Noella Gest, rue de la Commune (92-00-73). *Jusqu'au 30 juin.*

SAINT-RIQUIER. Grisor, peintures et dessins. – *Centre culturel* de l'Abbaye (28-81-52). Jusqu'au 30 août.

***STRASBOURG.* Gâteaux et pâtisseries d'Alsace :** moules et formes. – Musée alsacien, 23, *quai Saint-Nicolas* (35-29-06). Jusqu'au 9 janvier. Berthold. – Musée d'art *moderne, ancienne douane.* Jusqu'au 27 juin.

TOULON. Don Hazlitt, peintre newyorkais. – Musée de Toulon, 20, boulevard Leclerc *(93-15-54). Jusqu'au 27 juin.*

TOULOUSE. Mano Millares. – Musée des Augustins, 21, *rue de Metz* (23-55-07). Jusqu'au 30 août.

TOURCOING. *Le XVIIIe siècle à* Tourcoing. – Musée des beaux-arts (01-38-92). *Jusqu'au 27 juin.*

VENCE. Dessins de mine, dessins de plume : Amaral, Dubuffet, Ernst, Frantz, Malaval, etc. – Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 2 juillet.

VILLEURBANNE. C. Boltanski, D. Buren, T. Cragg, J. Holzer, P. Nadin... – Le Nouveau Musée, 11, rue de Dolard (884-55-10). Gérard Gasquet, peintures. – Hall de l'Hôtel-de-ville. Jusqu'au 26 juin.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GIACONDA ET SI YA-U, American Center (321-42-20) 21 h (16 au 19).

LA FORET DES BIENFAITS - Espace Gaîté (327-95-94) 22 h (16).

GUSTAVE PARKING - Lucernaire (544-47-34) 22 h 15 (16).

LE MARIAGE DE FAUST - Malakoff, Théâtre-71 (655-43-45) 21 h (16).

LES GRANDES SARTREUSES, 21 h 15 ; **UNE SAISON EN ENFER** - *Fanal (233-91-17) 20 h (17).*

L'HOMME MASSE par le LIVING THEATRE - Cartoucherie de l'Épée de Bois (808-39-74) 21 h (18).

LORSQUE L'ENFANT PARAIT - Variétés (233-09-92) 20 h 30 (18).

LES AMOURS DE JACQUES LE FATALISTE - Comédie de Paris (281-00-11) 20 h 30 (21).

SI JAMAIS JE TE PINCE; J'INVITE LE COLONEL - Fontaine (874-74-40) 20 h 30 (22).

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 16 et 17 à 19 h 30 : le 19, à 20 h30 : le Songe d'une nuit d'été.

SALLE FAVART (296-12-20), Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 16, à 20 h 30 : les Corbeaux ; les 17, 19 et 20, à 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon ; les 18, 21 et 22, à 20 h 30 ; les 19 et 23, à 14 h 30 : Marie Tudor.

CHAILLOT (727-81-15), grand théâtre (D, L), 20 h 30 : les Géants de la montagne ; salle *Gémier (D soir, L)*, 20 h 30, mat. dim. 15 h : Schliemann ; grand foyer, les (D, L), 18 h 15 : la sonate en Si mineur de Liszt et la Voix humaine de Cocteau, avec Setrak et A. Beranger.

ODÉON (325-70-32), Relâche.

T.E.P. (797-96-06), les 16, 17 et 18, à 20 h 30 : El Comediants : le 19, à 20 h 30 : François Jeanneau, Pandemonium ; le 22, à 20 h 30 : Leny Escudero.

PETIT TEP (797-96-06) les 16, 17, 22 et 23, à 20 h 30 : le Voyage fantastique de la Thalimène ; les 19 et 20, de 13 à 22 h : Week-End du théâtre amateur.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, le 16, à 19 h 30 : Autour de Wyndhan Lewis ; le 17, à 20 h 30 : 18 h 30 : les Voyageurs du XVI[e] et XVII[e] siècle ; à 19 h : Edmond Humeau ; à 20 h 30 : Auréolé de blanc ailé ; le 18, à 19 h : Alain Coulange ; à 20 h 30 : Poèmes et art en Chine ; les 19 et 20, de 14 h à 22 h : Présentation de documents vidéo (Ferrare) ; le 21, de 15 h à 18 h : Animation Fred Forest ; à 19 h : Lecture : Daniel Buren ; à 20 h 30 : Pour Stratis Tsirkas. – Cinéma-Vidéo, les 16, 17, 18, 19 et 20, à 15 h : A propos de l'exposition Braque ; à 19 h : Gianfranco Baruchello ; le 16, à 18 h : A terra, torre bela : le 18, à 18 h : Avant et après, Jacqueline et Ludovic. – Musique, le 17, à 18 h 30 : Une heure de musique de chambre du XX[e] siècle, par les solistes de l'Ensemble Intercontemporain ; les 21 et 22, à 20 h 30 : Cycle Ircam, Ensemble Intercontemporain : Hasard et détermination, le Jeu des variables.

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), (D,L.), 18 h 30 : Ballet gitan Mario Maya ; *(D soir, L), 20 h 30*, mat. sam. et dim. ; 14 h 30 : Alwin Nikolais : Dance Théâtre *(au Théâtre de Paris).*

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), à 20 h 30 : Festival international d'orchestres ; le 16, Orchestre symphonique de Vienne, dir. G. Rodjestvensky (Haydn, Mahler) ; (D soir L) 20 h 30 mat. dim. 14 h 30 : Chants et danses de Bali (à partir du 17).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (D.), 21 h : Phèdre.

Les autres salles

ASTELLE-THEATRE (202-34-31), mer., sam., 15 h et 20 h 30, dim., 16 h : des Fabliaux à Molière ; mar., ven., 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27) mar., mer., 18 h 30, jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Cahier brûlé. II : mar., mer., 19 h, jeu., ven., sam., 21 h : En revoir.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), dim., 15 h 30 : Richard II ; Atelier du Chaudron (328-97-04) jeu., ven., sam., 20 h 30, mat. dim., 16 : Ballade de la femme tambour ; le 20 à 20 h 30 : Performance.

CENTRE D'ARTS CELTIQUES (258-97-62) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Appelez-moi Arthur.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), dim., 20 h 30 : Boustifilles.

CENTRE CULTUREL 17 (227-68-81), 20 h 30 : Maison de Poupées (dernière le 19).

CENTRE KIRON (523-54-20) le 19, à 21 h 30 : la Grande Imprécation devant les murs de la ville.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 21 à 20 h 45 : le Journal d'un fou.

CHAPELLE St-LOUIS DE LA SALPETRIÈRE (584-14-12) D., 21 h : Hystérie (dernière le 18).

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), Galerie (D., L.), 20 h 30 : Hors jeu ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Prix Martin.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D. soir, L.), 20 h 30 : mat. sam., 17 h, Dim. 15 h 30 : la Servante amoureuse. (relâche except. le 16), (D., L.), 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), *18 h 30 : Figaro Solo ; (D.), 20 h 30 :* Jafabule (dernière le 19), (D.), 22 h : Virage.

DEUX PORTES (361-24-51), 20 h 30 : le Pain de ménage. Le Défunt.

***ESCALIER D'OR** (523-15-10) (D. L.),* 21 h, mat. S. 15 h : Diableries amoureuses.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), (D., L.), 20 h 30 : la Mouette ; (D. soir, L.), 22 h 30, *mat. dim. 18 h : la Tour mystérieuse.* Le Philosophe soi-disant.

ESPLANADE CHAMPERRET (758-21-34) (D. soir. L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Hamlet.

***GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18)* (dim.), 20 h 15 : Hommage à Koudechapo, (dernière le 19), 22 h : le Jour le plus con, (dernière le 19).

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Enterntaining Mr Sloane

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), jeu., sam., mar., 20 h 30 : Artaud et la Peste.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : *la Cantatrice chauve* ; 21 h 30 : *la Leçon* ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 30 ; le Cratère de Chicago. le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Show Devant. Sylvie Joly. – II. 20 h 30 : Tchoufa. Petite salle. 18 h 30 : *Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.*

MADELEINE (265-07-09) (D., L.), 20 h 45 ; mat. sam. 15 h : l'Alouette.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.) 21 h : Architruc.

MARIGNY (256-04-41) 21 h : Amadeus, (dernière le 19).

MATHURINS (265-90-00) *(D.), 21 h :* Emballage perdu.

MICHEL (265-35-02) (L), 21 h 15, sam., *18 h 15 et 21 h 30, mat. dim.,* 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) *(D. soir, L.),* 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Joyeuses Pâques.

MONTPARNASSE (320-89-90) (dim. soir, lun.), 21 h, mat. sam., 17 h 30, dim., *16 h : Trahisons. – Petit Montparnasse* (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim., 16 h : le Bleu de l'eau-de-vie ; 22 h, mat. dim., 18 h : Hommage à Pierre Dac.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (jeu., dim. soir) 20 h 30, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

ŒUVRE (874-42-52) (dim. soir, lun.) 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (dim. soir, lun.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h., mat. dim., 15 h 30 : Pauvre France.

PÉNICHE OPÉRA (670-11-61) (dim., lun.) 21 h : Actualité.

POCHE (548-92-97) 21 h : Souvenirs du Faucon maltais, (dernière le 19).

POTINIÈRE (261-44-16) (dim., lun.) 20 h 30, mat. dim. à 15 h : Une fille drôlement gonflée.

RANELAGH (288-64-44), *les 16 et 17 à* 20 h 15 : Pas sur la bouche.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari, (dernière le 19).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (dim. soir, lun.), 20 h 45, mat. dim., 15 h 30 : le Cœur sur la main, (dernière le 20).

STUDIO FORTUNE, 21 h, le 17 : Ça sert à rien ; les 18 et 19 : C'est fou.

STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77) (dim., lun.), 20 h 30 : Pearl Harbour ou *Perles à Rebours.*

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), mer., 20 h 30, jeu., ven., sam., 22 h, dim., 17 h : l'Écume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : Les babe cadres ; 22 h + Sam. 23 h 15 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. sam. et dim., 17 h 30 : l'Amant.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), *20 h 30, mat. D., 18 h : Histoires de bouffe.*

THÉATRE DU MARAIS (278-50-27) (dim.), 20 h 30 : Henri IV.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), I : (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Drôles de bobines. II : (dim. soir, lun., mar.), 21 h, mat. dim., 17 h 30 : Apprendre à rire sans pleurer.

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (dim., lun.), 20 h 30 : les Pantins ; (dim.), 22 h 30 : Escurial.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 16, 17, 18, à 20 h 30 : Opéras minute.

THÉATRE 18 (226-47-47) (dim. soir, lun.), 20 h, mat. dim., 16 h : Articule ; *(dim., lun.), 22 h : Gaspard.*

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, lun.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : les Chaises.

Les cafés-théâtres

***AU BEC FIN** (296-29-35) (D),* 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le *Président* ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.). I. 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; *22 h 30 + S, 24 h : Des bulles dans l'encrier.* – II. 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? + S, 23 h 45 ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ? par P. Trapet.

***CAFÉ D'EDGAR** (322-11-02) (D.),* I. 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; *21 h 45 : Mangeuses d'hommes ;* – II. 20 h 30 : Praline et Berlingotte ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 22 h : *Par la fenêtre.*

L'ÉCUME (542-71-16), (D., L., Mar.) 20 h 30 : P. Pellerin ; 20 h 30, le 21 : Teteve.

L'ENVOL (347-33-06) (Mar.), 20 h 45 : *Elkoubi.*

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Ch. Anbron.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), *21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurlevent.*

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h : Les Impondérables ; 21 h 30 : Jo-*sey Coiffure.*

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L.), 18 h 30 : Contrejour ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou ; Sam., 16 h. : la Timbale.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : C'est ça ou les îles Baléares ? ; *21 h 30 : Boulevard Dimey* ; 22 h 30 : Cerise.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : A. Burton ; 22 h 30 : Fontaine et Areaki. – II. 22 h : C. Zarcate.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Ache-*tez Français.*

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h ; mat. dim., 15 h 30 : C'est pas tout rose.

La danse

BOUFFES DU NORD (239-34-50), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 : Below and Above, Peter Goss, Dance Company, les 21, 22 à 20 h 30 : Bouvier/Obadia.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 16, 18, à 20 h 45 : H. Rawal, Danse Kathak : le 17 à 20 h 45 : Karaikaturam et Nina.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-31-69), le 21 à 20 h 30 : Ateliers de la Vouze.

***PALAIS DES SPORTS** (828-40-98),* les 17, 18, 22 à 20 h 30 : le 19 à 15 h 30 et à 20 h 30, le 20 à 17 h 30 : Ballets Mazowsze.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. S. et Dim. à 14 h 30 : Nikolais Dance Theatre ; (D., L.), 18 h 30 : Ballet-Théâtre Gitan Andalou.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) le 21 à 20 h 30 : Nuit indonésienne, le 22 à 20 h 30 : Danses du Palais-Royal de Yogyakarta. MIT, le 22 à 18 h 30 : Musique Sunda de Java-Ouest.

Les festivals

XIX[e] FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

OPÉRA

Café de la Gare, les 16, 18, 19 à 21 h 15 : l'Infedelta Delusa.

Théâtre Essaïon (D), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan.

DANSE

Centre culturel de Belgique, les 21, 22 à 20 h 45 : Mudra International.

Cour d'honneur de l'Hôtel d'Aumont, les 16, 18, 19, 21 à 21 h 30 : Compagnie A. Germain.

THÉATRE

Essaïon I : (D.) 20 h 15 : le Blanc cassé ; (D.) 22 h : Il s'appelle peut-être Dupont. – II : (D.) 20 h 30 : la Kabbale selon Aboulafia ; (D.) 22 h 15 : De quelle falaise dites-vous ?

C.E.S. F.-Couperin, le 17, à 21 h 45 : Théâtre d'ombres de Surakarta.

CONCERTS

Café de la Gare, le 17, à 21 h 15 : M. Solal ; le 22, à 21 h 15 : A. Lagoya (Couperin, Weiss, Giuliani...)

CAFÉ-THÉATRE

Théâtre Essaïon (D.) 18 h 30 : J. Charby.

SUR LES PAVÉS DU MARAIS

Place du Marché Sainte-Catherine, le 17, à 19 h 30 : Ph. Dardy ; le 19 : Tisane ; le 22 : Los Chancas ; le 17, à 20 h 30 : Balletto Folkloristico Domosarda ; le 22 : Ensemble de quatre violoncelles (Bach, Vivaldi, Beethoven...).

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

GOURNAY-SUR-MARNE, Château et Église, le 18, à 18 h : Orchestre à cordes de Paris, dir. : D. Stirn (Bach, Bellini, Mozart, Torelli, Haydn, Britten).

NOGENT-SUR-MARNE, Parc Watteau, le 19, à 16 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : A. Myrat (Bach, Bellini, Mozart).

DRAVEIL, Château et Église, le 20, à 15 h 30 : Orchestre de Chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Auber, Leclair, Pergolèse, Vivaldi, Britten).

ROYAUMONT, Abbaye, *le 20, à 15 h 30 :* Orchestre de Chambre Audonia, dir. : *M. Bonsaine (Mozart, Bellini, Rossini,* Paisiello, Pergolèse). Voir aussi Fêtes du Pont-Neuf et Festival de la Foire Saint-Germain.

FÊTES DU PONT-NEUF (277-92-26)

Le 19, à 14 h 30 : Cl. Luter ; à 16 h : J.-L. Caillet ; à 17 h : M. Devi ; à 18 h : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez ; à 18 h 30 : Ballet-Théâtre de l'Arche.

Le 20, à 14 h 30 : Orchestre de Chambre P. Merle-Portales ; à 16 h : Eh ! bonjour M. de La Fontaine ; à 18 h : les Incroyables ; à 21 h 30 : H. Aufray.

MUSIQUE A LA DÉFENSE (772-04-37)

Esplanade, le 21, à 12 h : Andress High School Group, Marshfield H.S. Group, Spring Lake H.S. Group ; le 22, à 12 h : Zaka Percussions.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

INDRA F/dim. 359-46-40 10, rue du Commandant-Rivière, 8[e].	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par l'AMBASSADE et le BUREAU DE TOURISME INDIEN. P.M.R. : 120 F. Salle pour récept., cocktail, mariage.
COPENHAGUE 359-20-41 142, *Champs-Élysées, 8[e].* *F/dim.*	De midi à 22 h 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvres danois, *festival de saumon, mignons de renne, canard salé.*
RELAIS BELLMAN F/sam. soir-dim. 37, rue François-I[er], 8[e] 723-54-42	Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort, salle climatisée. Cuisine française trad. Sole aux courgettes. CÔTE DE BŒUF. Soufflé glacé chocolat.
IMPÉRIAL ÉLYSÉES 256-09-25 66, Champs-Élysées, 8[e] (Point Show)	T.L.J., SPEC. Vietnam et Chine. Grillades. Déj. express. T.L.S., dîner aux chandelles. Animation musicale. Park. 49, rue de Ponthieu.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 9[e] F/dim.	Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine, aussi originale que raffinée. Déjeuners d'affaires. Dîners-spectacles.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue du Fg-Montmartre, 9[e]. T.l.jours.	De 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace et sa CARTE DES DESSERTS.
EL PICADOR F/lundi-mardi. 80, bd des Batignolles, 17[e]. 387-28-87	Déjeuners, dîners jusqu'à 22 heures. Spécialités espagnoles : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. : 100 F. Salle pour banquets.
L'ORÉE DU BOIS 747-92-50 Porte Maillot, Bois de Boulogne Ts l. jrs	Nouveau cadre élégant. Déjeuners d'affaires. Dîners dansants. Orchestre animation. Salons pour réceptions de 10 à 800 personnes. Parking assuré.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PÉRIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5[e].	DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. *Commandes prises jusqu'à minuit.* Tél. : 331-69-20. Ouvert tous les jours. Parking gratuit.
LAPÉROUSE 326-90-14 et 68-04 51, qu. Grands-Augustins, 6[e]. f/dim.	Jusq. 23 h. Grande carte. Menu d'affaires : 100 F s.n.c. Menu dégustation : 200 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couv. Cadre ancien et réputation mondiale
LE MAHARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6[e]. F/mardi	J. 23 h 30. Dans un agréable dépaysement gastronomique, venez déguster nos spécial. de TANDOOR. Egalement 72, bd St-Germain, 354-26-07. Ouv. T.l.j.
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7[e].	Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe, 44 F. Ouvert dim. au déj. F/dim. soir et lundi.
RELAIS DE SÈVRES, Hôtel Sofitel, 8, rue L.-Armand, 15[e] 554-95-00	CUISINE CONTEMPORAINE - CADRE RAFFINÉ - Parking gratuit - Ouvert tous les jours.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille – 344-32-19
Cadre élégant et confort. T.l.jrs. de 12 h à 1 h 15 mat. Grill. poiss.

LE MUNICHE 25, rue de Buci, 6[e] 633-62-09.
Choucroute - Spécialités.

DESSIRIER Ts les jrs - 227-82-14 9, place Pereire (17[e]).
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE
POISSONS - SPEC. - GRILLADES.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6[e] 354-79-34
Huitres - Poissons - Vins de pays.

WEPLER 14, place Clichy, 18[e] 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons.

LA CHAMPAGNE 10 b. pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h.
Huîtres - Coquillages toute l'année.
GRANDE BRASSERIE DE LA MER.

LE MODULE 106, bd Montparnasse 354-98-64
FRUITS DE MER ET GRILLADES
de 12 h à 3 h du matin sans interruption
Parking - M[e] Vavin

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42.
F. Tour Montparnasse. J. 3 h. mat.
CHOUCROUTE - FRUITS DE MER.

AUBERGE DAB 161, av. Malakoff 500-32-22. T.l.j.
FRUITS DE MER - ROTISSERIE.

AU PETIT RICHE 770-86-50 68-68 F. dim. j. 1 h.
DÉCOR AUTHENTIQUE 1880
25, rue Le Peletier (9[e])
Cuis. bourgeoise - Vins de Loire.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 16 JUIN

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE, 20 h 45 : Orchestre symphonique Paris rive droite (Cimarosa, Stamitz, Beethoven).

SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU 6e, 18 h 30 : D. Lobet, Ch. Rouault-Louchart (Brahms, Schubert).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : M. Perahia (Bach, Beethoven, Schubert).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : S. Gazeau, A. Meunier, G. Causse, A. Planes (Weber, Mahler) : Auditorium 105, 20 h 30 : Quatuor Bernède (Boccherini, Mozart, Beethoven).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h : D. Vellard, M.-P. Brun (Britten, Bartok, Ravel, Berio).

LUCERNAIRE, 21 h : J. Tuffet, Ph. Birds (Schubert, Brahms).

SALLE GAVEAU, 23 h 30 : P. Fontanarosa (Bach, Paganini, Kreisler...).

THÉATRE DU ROND-POINT, 21 h : Orchestre Colonne, dir. : A. Girard (Milhaud, Sauguet, Hindemith).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h 30 : N. Hakim.

JEUDI 17 JUIN

SALLE DES FETES DE LA MAIRIE DU 6e, 18 h 30 : ensemble instrumental de l'Observatoire, dir. : F. Duhamel, sol. : A. Bertheas (Haendel, Vivaldi, Grieg).

SALLE GAVEAU, 21 h : voir le 16.

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h : A. Gorog (Moussorgsky, Prokofiev, Stravinski).

THEATRE DU ROND-POINT, 21 h : voir le 16.

LUCERNAIRE, 21 h. : M.-J. Truys (Chopin, Schumann, Roussel).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h 30 : groupe « Intervalles » (Mathias, Mourot, Bosseur...).

EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h : Orchestre J.-F. Paillard, Ensemble « A Cœur Joie » de Vincennes (Haydn, Mozart).

EGLISE SUEDOISE, 20 h 30 : Chorale d'oratoire d'Eskilstuna, dir. : P.-L. Isacson (Bach, Schütz, Grieg, Puccini).

EGLISE AMERICAINE, 21 h. : B. Geary (Gershwin, Gottschalk, Chopin, Bach...).

GALERIE N. STERN, 19 h 30 : D. Toister (Bach, Kodaly, Sheriff).

CHAPELLE DES DOMINICAINS, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 20 h 30 : Ensemble vocal et instrumental du Conservatoire, dir. : H. Farge (Pergolèse, Brahms, Zygel).

CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : Ensemble instrumental Les Dominos (Monteverdi, Carissimi, Haendel...).

VENDREDI 18 JUIN

LUCERNAIRE, 21 h : J. Tuffet, Ph. Birds (Bach, Szymanovsky, Brahms).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : R. Jacobs (Rossi, Monteverdi, Haendel, Schubert...). Auditorium 105, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Cons. nat. sup. de musique de Paris.

HOTEL DE SAINT-AIGNAN, 21 h : J.-R. Gravoin, Cl. Maindive, A. Hewitt (Boieldieu, Saint-Saëns, Brahms).

FIAP, 20 h 30 : D. Le Mire (Bach, Beethoven, Chopin).

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h 45, Maîtrise de la Sainte-Chapelle, Ensemble instrumental A. Stajic (Haendel).

CATHEDRALE AMERICAINE, 20 h 30. Chœurs de l'Eglise anglicane et de la Cathédrale américaine, dir. : J. Eschbach (Fauré, Vierne).

GALERIE N. STERN, 19 h 30 : voir le 17.

THEATRE DU ROND-POINT, 21 h : voir le 16.

RANELAGH, 21 h : K. Ghosh, Sankarlal (musique classique de l'Inde).

THEATRE DE LA VILLA, 21 h : R. Delosme (Frescobaldi, Pasquini, Scarlatti).

CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h 30 : voir le 17.

SAMEDI 19 JUIN

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 17.

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h : B. Marcinkowska, D. Abramovitz (Boccherini, Shumann, Debussy, Britten).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : D. Levaillant (Levaillant, Liszt). Auditorium 105, 16 h 30 : Ensemble Itinéraire, dir. : G. Reibel (Reibel, Miereanu, Campana, Nodaira).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : M. Ch. et F. Doublier (Brahms).

RANELAGH, 19 h 45 : F. Giorgetti, M. Laurent.

LA FORGE, 20 h : J. Sandra, Y. Raffin.

DIMANCHE 20 JUIN

NOTRE-DAME, 17 h 45 : J. Boyer (Brahms, Liszt).

CONCIERGERIE, 17 h 45 : R. Maldonado, G. Verba (Ponce).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : Y.-A. Schwartz (Grigny, Pachelbel, Brahms, Mendelssohn).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : voir le 19.

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : P. Moussy, O. Latry (Bach, Cimarosa, Albinoni, Haendel, Mozart).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h : D. Delarue, M.-Cl. Arbateraz (Purcell, Haendel, Wolf, Poulenc, Satie, Debussy).

LUCERNAIRE, 18 h 30 : Trio Mozart (Schubert, Chostakovitch).

EGLISE AMERICAINE, 18 h : Ensemble international pour violes (Lawes, Metru, Hume, Marais, Corette...).

LA FORGE, 20 h : voir le 19.

CENTRE MANDAPA, 18 h : K. Ghosh, S. Lal (musique classique de l'Inde du Nord).

LUNDI 21 JUIN

LUCERNAIRE, 21 h : Y. Queyroux, S. Irla (Poulenc, Messiaen, Jolivet, Queyroux).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Loopuyt (guitare flamenca et luth arabe).

EGLISE SAINT-MICHAEL'S, 20 h 30 : L. Suppan-Gebrich (Galuppi, Scarlatti, Beethoven, Chopin, Bartok, Liszt).

FIAP, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian, R. Milosi (Debussy, Stravinski, Ravel).

MARDI 22 JUIN

EGLISE REFORMEE DE L'ETOILE, 21 h : Chœur et Orchestre des solistes de Paris (Vivaldi, Durante).

LUCERNAIRE, 21 h : Y. Queyroux, S. Irla (Schubert, Hummel, Frank).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Poulenc, Sauguet, Ravel).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h 30 : M. André (Hummel, Bellini, Haydn).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Jordan (Ravel, Debussy).

RANELAGH, 20 h : Y. de Montalba (Liszt).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h, les 16, 17 : Ray Baretto.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h, les 16, 17 : Ganja, le 22 : Twenty Century Funk, 22 h 30 : les 18, 19, 20 : Patato y los Salseros.

CONNETABLE (277-41-40), les 17, 18 à 20 h 30 : Diaphane Trio.

DÉPOT-VENTE (637-31-87) 22 h, le 17 : Big Band M. Pindart et Andress, le 18 : Blues et Marshfield.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 16 : A. Jean-Marie/S. Beresford : 21 h, le 17 : S. Beresford/F. Tusques : le 18 : F. Tusques/P. Vollat ; le 19 : P. Vollat/S. Kessler ; le 20 : S. Kessler/M. Mengelberg ; le 21 : M. Mengelberg/B. Lubat ; le 22 : B. Lubat/D. Levaillant.

L'ÉCUME (542-71-16) 22 h, les 16, 17, 18, 19 : E. Caumont, Ph. Dardelle, L. Katz.

L'ENVOL (347-33-06) (L) 19 h : P. Quirni.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : les 16, 17, 18 : Amazonie, les 19, 20, 21 : Alliage ; à 20 h 30 : P. Meige et Connection, (dernière le 20).

FEELING (271-33-41), (Mar) 22 h : R. Raux, M. Graillier, A. Cullaz, G. Brown, (dernière le 21) ; le 2 : J. Tchicai, J. Dyani.

FIAP (707-25-69) le 17 à 20 h : Spring Lake H.S., le 18 à 14 h : Spring H.S. et Andress H.S., le 22 à 20 h. : Marshfield H.S.

MAIRIE DU XIVe le 19 à 22 h : Azuquita y su Melao.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 45, le 16 : T. Marin, les 18, 19 : Dollar Brand, C. Ward, le 20 : Ph. Woods, les 21, 22 : Machito.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h, le 16 : Black Uhuru, les 17, 18, 19 : Mink de Ville, le 23 : Lola Beltran, le 24 : Lili Drop.

PALACE (246-10-87), 19 h30, le 21 : G. Parker, le 22 : Camel.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), le 21 à 19 h et à 22 h : Diana Ross.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Mer. : Watergate seven + one, Jeu. : High society jazz band, Ven. : Soul Quartet, Sam : Swing at six, Lund. : Vsop Ragtime, Mar. : Verstradt/Gosez.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 20 h 30 : Th. Jones, J. Richardson, G. Arvanitas, P. Michelot, Ch. Saudrais, (dernière le 20) ; à partir du 21 : Caratini/Fosset.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 17 à 18 h 30 : Triptyque Orchestra.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc, (dernière le 19) ; à partir du 22 : Cl. Luter.

SPLENDID (208-21-93), le 18 à 20 h : V. Lindt, M. Wilson, Shake Shake.

TH. NOIR (797-85-15), 20 h 30, les 16, 17 : Ch. Timoteo, le 22 : Hot Reggae Show, les 18, 19 à 20 h 30, le 20 à 17 h : Spectrum.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), le 22 à 18 h 30 : M. Père.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) le 16 à 20 h 45 : E. Gismonti.

CASINO DE PARIS (874-26-22), (D. soir, L.) 20 h 45, mat. Dim. 15 h 30 : Daemonia.

ESPACE GAITE (327-95-94), les 21, 22 à 20 h 30 : A. Aurenche.

ÉGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS, le 17, à 20 h 45 : Una Ramos.

OLYMPIA (742-25-49), le 22 à 21 h : Soirée radios libres.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), les 21, et 22 à 20 h 30 : Rocky Horror Picture Show.

LA TANIÈRE (337-74-39), les 16, 17, 18, 19, à 20 h 45 : Ph. Anciaux, J. Reynaerts, Robert ; le 21, à 20 h 45 : A.-G.Hamon.

THEATRE DES 400-COUPS (633-01-21) (L.), 18 h 30 : Abou Chihabi, (dernière le 22).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h + V., S., 23 h 30 : Sexteto Mayor.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75) le 20, à 20 h 30 : Viva l'opérette.

Dans la région parisienne

BAGNOLET, A.T.E.M. (364-77-18), le 16 à 21 h : A. Nozati; le 22 à 21 h : Elle et moi, émoi.

BONDY, Eglise Saint-Louis (847-18-27), le 18 à 20 h 45 : Chorale de Bondy, F. Bourlet.

CHATILLON, C.C. (657-22-11), les 18, 19 à 21 h : le Cercle de craie caucasien.

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30, le 20 à 15 h 30 : Underwood, C. Carlson : Comédie de Créteil (339-21-87), les 17, 18, 19 à 20 h 30 : P. Meyer, P. Morgenthaler.

ERAGNY-SUR-OISE, usine Grillet et Feau, les 18, 19 à 21 h : l'Affaire Lemaître.

ETAMPES, 7e Festival de musique ancienne (494-80-90), Théâtre : le 18 à 21 h : Violen Consort de Cologne (Isaac, Praetorius, Posch, Scheidt, Funck) ; Eglise N.-D. du Fort, le 19 à 21 h : Chœurs d'enfants de Tolz (Schütz).

FONTAINEBLEAU, Ermitage (422-28-32), le 18 à 21 h : The Banditos : le 22 à 20 h 30 : Remember.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), le 16, à 20 h : les Chutes du silence : 21 h 30 : Beau geste: les 18, 19 à 20 h : groupe Signes; à 21 h 30 : Kind Compagnie ; le 22 à 20 h; Travaux des ateliers.

LONGNY-AU-PERCHE, M.J.C., le 19 à 21 h : Fubu.

MANTES, Normandie (643-20-43), le 18, à 21 h : Cl. Nougaro.

MARLY-LE-ROI, Parc du Chenil (958-74-87), le 20, à 12 h : les Noces de Marly.

MONTREUIL, Th. Ecole (858-65-33) (D. soir) à 20 h, mat. dim. 16 h : la Vie mode d'emploi.

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), les 18,19 à 21 h 30 : Arthur Jones Trio.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU, Place du Jeu de Paume (489-02-82), le 20 à 15 h : Shamrock.

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le 20 à 17 h 30 : voir Festival de l'Ile-de-France.

SAINT-CLOUD, Centre des Trois Pierrots, les 18, 19 à 20 h 30 : Didon et Enée.

SAINT-DENIS, Festival de Musique (243-00-59), Théâtre G. Philipe, le 16 à 20 h 30 : Ensemble 2E2M, dir. : P. Mefano (Stravinski, Casana) ; le 22 à 20 h 30 : Ensemble 2E2M, Chœurs de R.-F., dir. : P. mefano (Bon, Essyad, Lefebvre) ; Basilique, le 18 à 20 h 30 : Madrigal Chor de Stuttgart, Orchestre du Ludwisbourg Festpiele, dir. : W. Gonnewein (Beethoven).

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, Cosec (901-11-38), le 22 à 21 h : L'Arche de Noë.

SCEAUX, sous chapiteau (702-05-24) le 17 à 21 h : M. Dadi.

TRAPPES, Espace Sport, le 19 à 15 h 40 : Groupe Hourray, à 17 h : Les bigophones gaulois, à 18 h 15 : I and I, reggae ; à 21 h : Fest-Noz ; le 20 à 15 h 15 : A. Souchon, Alligators.

VERSAILLES, 19e Festival (950-71-18) Cour de Marbre, les 18, 19, 22 à 21 h 30 : Bérénice ; le 21 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl, sol. : M. Larrieu (Lulli, Quantz, Haydn) ; Chapelle de l'Ecole Sainte-Geneviève, le 16 à 21 h : A. Isoir (Bach, Buxtehude, Vogler) ; Cathédrale Saint-Louis, le 20 à 17 h 30 : A.-M. Barat.

VILLIERS-LE-BEL, Stade L. Lagrange (985-33-02), le 26 à 14 h : Festival Blue Grass.

VILLENEUVE-LE-ROI, Salle des Fêtes (597-33-88), le 18 à 21 h : M.-P. Belle.

VINCENNES, Th. D. Sorano (374-73-74) (S., D. soir, Mar.), 21 h, mat. Dim. à 18 h : Le dîner bourgeois.

VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20) (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat. D. 17 h 30 : Avis de Recherche.

YERRES, Gymnase (948-38-06), le 19 à 21 h : Ensemble instrumental de la Vallée de l'Yerre.

YEHUDI MENUHIN DE NOUVEAU A TONNERRE

Après le concert de juillet dernier donné par Yehudi Menuhin, avec la Camerata Lysy, dans le vieil hôpital du XIIIe siècle, à Tonnerre, dans l'Yonne, concert qui fit un énorme succès et l'un des évènements musicaux de la saison 1981-1982, Yehudi Menuhin, séduit par ce cadre exceptionnel, a décidé d'y donner un concert tous les ans.

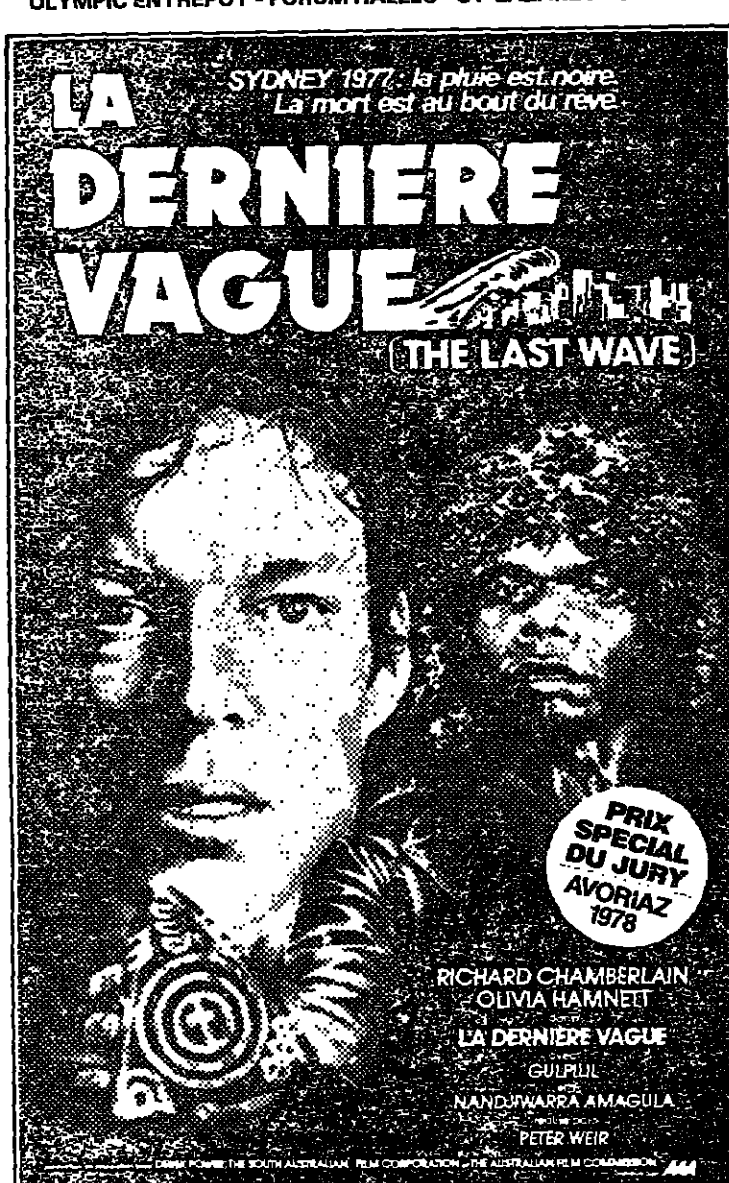
L'éminent violoniste ne désire pas créer un nouveau festival, il est heureux de jouer dans ce haut lieu de l'architecture du XIIIe, une des merveilles de l'architecture de la Bourgogne.

Cette année, à ce concert donné par Yehudi Menuhin, participeront les solistes de son école de Stoke d'Abernon, en Grande-Bretagne. Cette grande manifestation musicale aura lieu le SAMEDI 17 JUILLET, à 20 h. 45 précises.

Cette soirée sera enregistrée par TF 1.

Un voyage spécial par cars Pullman sera organisé au départ de Paris avec retour après le concert.

Renseignements et location à Paris, au 563-57-18 ou au 563-20-08.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 JUIN

15 h : les Loups entre eux, de L. Mathot ; 19 h ; Hommage à Samuel Fuller : *J'ai tué Jess James* : 21 h : Semaine internationale de la critique – Cannes 1982 : Des endroits sensibles, de P. Andrejev.

JEUDI 17 JUIN

15 h : Leguignon guérisseur, de M. Labro ; 19 h : Hommage à Samuel Fuller : The Baron of Arizona ; 21 h : Wend Kuni, de G. J.M. Kabore.

VENDREDI 18 JUIN

15 h : Angelica, de J. Choux : 19 h : *Hommage à Samuel Fuller* : J'ai vécu l'enfer de Corée : 21 h : Semaine internationale de la critique – *Cannes 1982* ; *Mourir à* trente ans, de R. Goupil.

SAMEDI 19 JUIN

15 h : L. Pirandello au cinéma ; *Feu Mathias Pascal*, de M. L'Herbier : 17 h : Ma sœur est du tonnerre, de E. Quine ; *19 h* : Hommage à Samuel Fuller : Baïonnette au canon : 21 h : Semaine international de la *critique* – Cannes 1982 : J O M, de A.S. Makharam et B. Sine.

DIMANCHE 20 JUIN

15 h : L. Pirandello au cinéma : l'Homme de nulle part, de P. Chenal : 17 h : Hommage à *Samuel Fuller : Violences* à Park Row : Semaine internationale de la critique – Cannes 1982 : le Peintre, de G. du Rees et C. Olofson : 21 h : l'Ange, de P. Bokanowski.

LUNDI 21 JUIN

21 h : Hommage à Samuel Fuller : White Dog (en avant-première et en présence de *l'auteur*).

MARDI 22 JUIN

15 h : la Nuit de Sibylle, de J.-P. Paulin ; *19 h : la Vraie Histoire de Gérard* le chomeur, de J. Lledo ; 21 h : Semaine internationale de la critique – Cannes 1982 : l'Ombre de la terre, de T. Louhichi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 16 JUIN

15 h : Irène, de A. Green ; 17 h : Quinzaine des réalisateurs – Cannes 1982 : Story of Woo Viet, de A. Hui ; 19 h : la Famille Orozco, de J. Reyes.

JEUDI 17 JUIN

15 h : l'Enfant de Paris, de L. Perret ; Quinzaine des réalisateurs – Cannes 1982 : Too far to go, de F. Cook ; *19 h : les Papiers* d'Aspern, de E. Gregorio.

VENDREDI 18 JUIN

15 h : l'A.B.C. de l'amour, de M. Stifter : 17 h : Quinzaine des réalisateurs – Cannes 1982 : Bolivar, symphonie tropicale, de *D. Risquez* ; 19 h : le Phalanstère, de S. Stiopul.

SAMEDI 19 JUIN

15 h : le Lys brisé, de D.W. Griffith : 17 h : Quinzaine des réalisateurs – Cannes 1982 : Lymouzuna-Daimler-Benz, de F. Bajon ; 19 h : Changing Village nº 2, de L.J. Peries ; 21 h : Hommage à Samuel Fuller : *le Port de la drogue.*

DIMANCHE 20 JUIN

15 h : Anna Karenine, de E. Goulding ; *The Regeneration, de Raoul Walsh* ; *19 h* : While Paris Sleeps, de A. Dwan ; 21 h : Hommage à Samuel Fuller : *le Démon des* eaux troubles.

LUNDI 21 JUIN

15 h : David Harum, de A. Dwan ; 17 h : Quinzaine des réalisateurs – Cannes 1982 : Films du Canada ; 19 h : la Taverne de la Jamaïque, de *A. Hitchcock.*

MARDI 22 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (All., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

ALLEMAGNE MERE *BLAFARDE* (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : *Studio de la Harpe, 5e* (354-34-83).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 14e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount-Montparnasse*, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Montmartre, 19e (606-34-25).

BRUCE CONTRE ATTAQUE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, *9e (742-56-31)* : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CAUCHEMAR A DAYTONA BEACH (A.) (**) V.o. : Paramount-City, 8e *(562-45-76) ; V.f.) : Paramount-*Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CHEVRE (Fr.) ; Berlitz, 2e (742-60-33). H. Sp.

LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaité-Rochechouart, 9e (878-81-77).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-09-07).

CONVERSA ACABADA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

CORRECTION PLEASE (Ang. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Studio 43, 9e* (770-03-40).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

200.000 DOLLARS EN CAVALE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : *Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).*

DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DOUX MOMENTS DU *PASSÉ* (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : *J.-Cocteau, 5e (354-47-62).* H. Sp.

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; *Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-*Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FITZCARRALDO (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-36) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, *15e (306-50-50) ; 14 Juillet-*Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

GEORGIA (A., v.o.) *U.G.C. Danton, 6e* (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMET (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-*Beaugrenelle, 15e (575-79-79)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Victor-Hugo, 16e* (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 17e (707-28-04) H. Sp.

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

JE HAIS LES BLONDES (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – *V.f. : Rotonde*, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34).

JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; *Marignan, 8e* (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – *V.f. : U.G.C.* Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Parnassiens, 14e* (329-83-11).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) H.Sp. ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A.) (**) – V.f. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

MEURTRE AU SOLEIL (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) : *Paramount Maillot*, 17e (758-24-24) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; *Secrétan, 19e* (241-77-99) ; Murat, 16e (651-99-75).

MUEDA, MÉMOIRE ET MASSACRE (Por., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet-Racine, 8e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, *11e (357-90-81).*

NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-67-29).

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Tourelles 20e (364-51-98).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PARSIFAL, (All., v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) *Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)* ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet-Bastille, 18e (357-90-81) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES PETITES TÊTES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; *Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).*

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, *14e* (329-83-11) ; *Vf : Capri, 2e* (508-11-69).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; *UGC Odéon, 6e* (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; *14 Juillet-Beaugrenelle, 15e* (575-79-79).

REDS (A. v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; George-V, 8e (562-41-46) ; *Bienvenue-Montparnasse*, 15e (544-25-02).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; *PLM Saint-*Jacques, 14e (589-68-42).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

CANNIBAL FEROX (**), film américano-italien d'Umberto Lenzi : v.o. : *Paramount-City*, 8e (562-45-76) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-*Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, *14e* (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA *DERNIÈRE VAGUE*, *film* australien de Peter Weir : v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA GALAXIE DE LA TERREUR (**), film américain de Bruce Clark ; v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : *Montparnasse 83, 6e* (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

HALLOWEEN II (*), film américain de Rick Rosenthal : v.o. : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *U.G.C. Opéra*, 2e (261-50-32) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'INCROYABLE ALLIGATOR (*), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; *Marignan, 8e (359-32-82)* ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME, *film français* de Michel Gérard : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

TAXI ZUM KLO (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

THE MAFU CAGE (A. v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE TOUR DU « MONDE » (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82).

VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

AVOIR 20 ANS DANS LES AURÈS (Fr.), Banc Public, 5e (326-12-39).

BABY DOLL (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

BANANAS (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.ang.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71).

COLLÈGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).

LE CRI DU SORCIER (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

DEUX NIGAUDS CONTRE FRANKENSTEIN (A., v.o.), Action-Écoles, 5e (325-72-07).

DODES CADEN (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DICTATEUR (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

ELEPHANT MAN (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**), Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Murat, 16e (651-99-75).

GIMME SHELTER (A., v.o.) Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'image, 5e (329-41-19).

LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69).

MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

MOULIN ROUGE (A., v.o.), Movies, 1er (260-43-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière 9e (246-49-07).

NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORFEU NEGRO (Brés., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97), h. sp.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.), (**), Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16).

QUADROPHENIA (A., v.o.), Studio Médicis, 5e (633-25-97).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA RIVIÈRE D'ARGENT (A., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.), Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; V.F. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SALO (It., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

SOLDAT BLEU (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).

STRAWBERRY BLONDE (A., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

TROIS FRÈRES (It. v.o.), A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE TUEUR A LA LUNE DE MIEL (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).

VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Les festivals

HOMMAGE A RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Mer., J., L., Mar. : 12 h 15 ; V., S., 23 h 45 : Gibier de passage ; V., S., L., Mar. : 12 h 15 ; V., S. : 0 h 15 : Despair ; Mer., J., V., S., L. : 12 h ; Sam. : 23 h 30 : Lily Marleen ; Mer., J., V., S., Mar : 12 h ; V : 23 h 30 : Lola, une femme allemande. Boîte à films, 17e (622-44-21) ; 14 : Lola, une femme allemande ; 16 h 10 : la Troisième génération ; 18 h 10 : Lily Marleen ; 20 h 25 : le Marchand des quatre-saisons ; 22 h 10 : l'Année des treize lunes.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Mer : la Loi du silence ; J. : A l'Est de Shanghaï ; V. : Numéro 17 ; S., L. : Blackmail ; D., Mar. : Murder.

MARX BROTHERS (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Mer., V., D., Mar. : la Pêche au trésor. J., S., L. : Une nuit à Casablanca.

LA VILLE, LIEU DU DRAME : LES PESANTEURS PROVINCIALES (v.o.) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) : 14 h. (V. à 22 h) : Muriel ; 16 h : The Last Picture Show ; 18 h : Liaisons secrètes ; 20 h : les Plaisirs de l'enfer ; 22 h 30 : Moderato Cantabile (V., à 14 h).

KEN RUSSEL (v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) : Mer., V., D., Mar. : Love : J., S., L. : Music Lovers.

F. TRUFFAUT : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Mer. : Baisés volés : J., Mar. : les Quatre cents coups ; V., D. : Tirez sur le pianiste ; S., L. : Jules et Jim.

8 h : *REVOIR BRESSON-DURAS* : Action République, 16e (805-51-33) ; Mer., J. : Nathalie Granger ; V., S. : le Diable probablement ; D. L. : les Dames du bois de Boulogne ; Mar. : Aurélia Steiner.

J. TOURNEUR (v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) ; Mar. ; 13 h 30 : Vaudou ; Mar. : 14 h 45 : la Féline ; Mar. : 16 h : Berlin-express.

BUNUEL (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; J. : 14 h : S. : 18 h 15 : l'Ange exterminateur ; J. : 20 h 15 ; S. : 14 h ; D. : 21 h : l'Age d'or ; J. : 19 h ; S. : 17 h : le Chien andalou ; Simon du désert ; J. : 17 h 15 ; S. : 21 h 15 : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; J. : 15 h 45 ; S. : 15 : la Montée au ciel ; J. : 23 h : Viridiana ; J. : 12 h ; S. : 22 h 30 : la Mort en ce jardin ; Mar. : 12 h : Don Quintin l'amer ; L. : 12 h : le *Grand* Noceur.

RENÉ CLAIR : Escurial, 13e (707-28-04) ; V. : 12 h : 14 Juillet : S. : 12 h : Sous les toits de Paris ; D. : 12 h : le Million.

NUIT DU PEPLUM (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; V., S. : 0 h 15 : Hercule à la conquête de l'Atlantide. Cléopâtre, une reine pour César. *Les Derniers Jours* de Pompéi.

J.-L. GODARD EN COULEURS : Olympic, 14e (542-67-42) ; Mer., J. : Week-end ; V. : la Chinoise : S. : le Mépris : *D.* : Une femme est une femme ; L., Mar. : Sauve qui peut (la vie).

PANORAMA DU COURT-MÉTRAGE FRANÇAIS : La Péniche, 16e (527-77-35) ; t.l.s., 20 h.

SÉLECTION FILMS DE CANNES : La Péniche, 16e (527-77-35).

I. BERGMAN (v.o.) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; Mer. : Une leçon d'amour ; J. : le Silence ; V. : le Septième sceau ; S. : le Visage ; D. : Rêves de femmes ; L. : la Source ; Mar. : Jeux d'été.

F. ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Mer. : Entrons dans la danse ; J. : O toi ma charmante ; V. : *Top* Hat ; S. : l'Entreprenant M. Petrov ; D. : Gay divorcée ; L. : *En suivant la flotte* ; Mar. : Swing time.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; Mer. : C'est ma vie, après tout ; J. : Y a-t-il un Français dans la salle ? V., S. : Georgia ; D., Mar. : Reds.

J. LEWIS (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mer., J. : Un galop du diable ; V., S. : Jerry chez les cinoques ; D., L., Mar. : Artistes et modèles.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h, sam. + 0 h 15.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e, (272-63-32), J., V., L., Mar. 15 h ; T.l.j. : 20 h 15 et 22 h 30.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) St-Ambroise, 11e (700-89-16). Mar. 21 h 25.

LE CRIMINEL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

CHRONIQUE DES ANNÉES DE BRAISE (Alg., v.f.). Daumesnil, 12e (343-52-97), Mar., 19 h 30.

DE LA VIE DES MARIONNETTES (Suéd., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er, (508-94-14), 14 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (509-94-14), 14 h 10.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 30.

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e, (633-97-77), 12 h et 24 h.

MODERATO CANTABILE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sauf sam., dim.).

MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), Jeudi 20 h.

PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA PISCINE (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

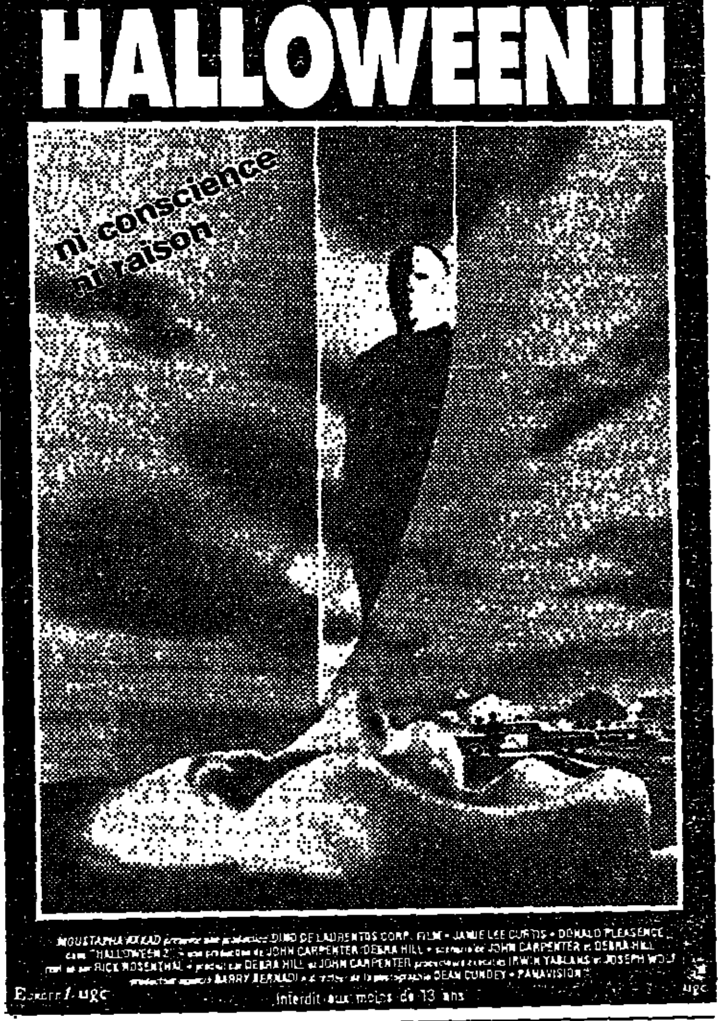
LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), lundi 20 h.

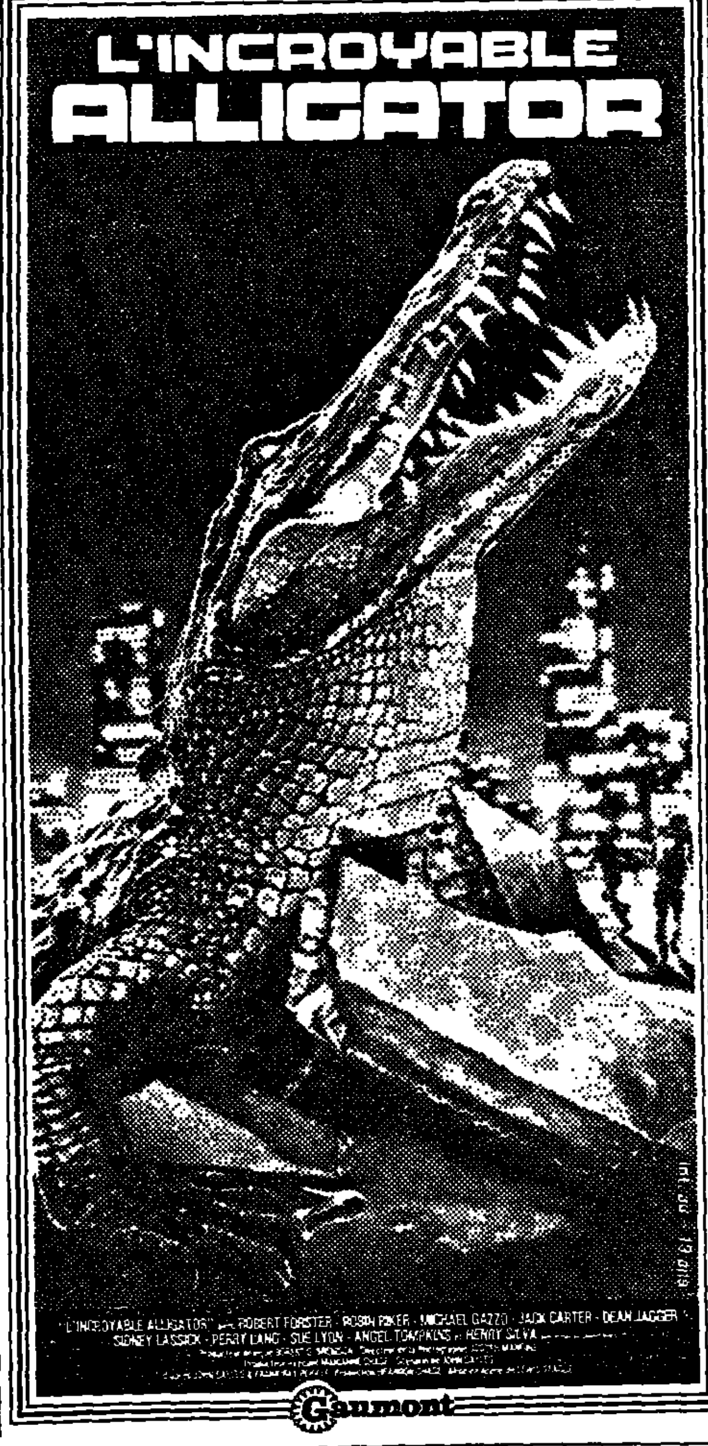
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

TRAQUENARD (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), D, 18 h 15.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., *, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.







Le trente-cinquième Festival d'Aix-en-Provence

Aix doit rester le foyer de l'innovation lyrique

nous déclare Louis Erlo directeur du Festival

A cinquante-trois ans, Louis Erlo prend la direction du Festival d'Aix-en-Provence, après une carrière déjà bien remplie, tout entière consacrée au théâtre lyrique pour la *résurrection duquel peu d'hommes en France ont fait* davantage. Ayant débuté à la base comme électricien, après être passé par les Beaux-Arts, il a pratiqué lui-même tous les métiers techniques de l'opéra avant de devenir rapidement un excellent metteur en scène, vite remarqué par Wieland *Wagner et les théâtres étrangers, montant par saison quinze* ou vingt ouvrages de tous styles et de toutes époques.

Nommé directeur de l'opéra de Lyon en 1969, il réussit à y créer un théâtre « moderne et populaire » dont l'essor a marqué la vie artistique française (avec, tout récemment encore, la présentation « révolutionnaire » d'*Au grand soleil d'amour chargé de Luigi Nono et* la *programmation de six* Mozart la saison prochaine). A la direction de l'Opéra de Paris il préfère, en 1972, celle de l'Opéra-Studio destiné à former cette école de chanteurs français dont tout le monde reconnaît l'urgente nécessité, entreprise contrariée pour des raisons *surtout politiques, qui n'a pas eu le temps de porter pleinement ses fruits. Tout en poursuivant son action vigoureuse à l'opéra* de Lyon, le voici donc à la tête d'une des plus prestigieuses institutions lyriques. – J.L.

« Quel a été votre premier contact avec le Festival d'Aix ?

– C'était en 1952, et je fus ébloui par Hans Rosbaud et son orchestre du Sudwestfunk de Baden-Baden *qui donnaient une pré*sence lumineuse à Mozart ; rappelez-vous, c'était l'année de *Don Giovanni* (dans les fameux *décors de Cassandre*) avec Léonie *Rysanek, Heinz Rehfuss,* Léopold Simonneau, et des premières *Noces de Figaro* qui révélaient Graziella Sciutti, l'année aussi d'*Iphigénie en Tauride* avec Patricia Neway, *sous la direction de* Giulini. D'emblée *je res*sentis toute l'importance que prenait le Festival d'Aix pour notre art.

» Hans Rosbaud et le directeur artistique, Gabriel Dussurget, ont *donné le ton ; ils ont réellement fait découvrir* les opéras de Mozart en France et montré qu'on pouvait leur donner une présentation moderne, au point qu'en quelques années Aix *rivalisait* avec *Salzbourg*. Malgré bien des vicissitudes, Aix joue aujourd'hui encore un rôle majeur de par son cadre, sa renommée, la possibilité de rassembler pour un long travail les artistes *les plus qualifiés et de donner* aux œuvres un grand retentissement.

Un lieu où l'on entend plus juste qu'ailleurs

– Dans quel esprit abordez-vous votre direction ?

– Mon souci est d'abord de ne pas déranger le mystérieux équilibre *qui tient à tant de choses impalpables et qui a* fait d'Aix un lieu où l'on entend plus juste qu'ailleurs, où la musique trouve son épanouissement. Quarante mille personnes viennent chaque année, et ce ne *sont pas uniquement – quoi qu'on* en pense – les représentants d'une minorité plus ou moins privilégiée, mais des mélomanes passionnés, souvent peu favorisés pendant *l'année, qui veulent vivre une expérience* musicale extraordinaire. Et au-delà, il y a la télévision, les auditeurs de la radio, les spectateurs qui verront plus tard nos opéras dans leur ville grâce à nos coproductions, et même les discophiles, puisque deux de nos opéras *seront enregistrés cette année*. C'est à cette *immense* foule attirée par le label d'Aix-en-Provence qu'il faut penser, en développant le capital de confiance accumulé par mes deux *prédécesseurs*, Gabriel Dussurget et Bernard Lefort : *remise à l'honneur* et rajeunissement du patrimoine, découverte d'auteurs, d'interprètes et de créateurs de notre époque, *participations de grands chanteurs, tout cela sera maintenu et déve*loppé.

» Cependant j'insisterai toujours avant tout, comme je l'ai fait à Lyon, sur le choix des œuvres qui ne *doit pas dépendre a priori des souhaits formulés par* les vedettes du chant, mais de l'importance que j'attache à les faire revivre ou découvrir.

– Vous n'abandonnez pas Mozart pour autant ?

– Non, Mozart fait partie de la substance du festival et je n'imagine pas Aix sans lui. Il n'a d'ailleurs pas fini de nous révéler ses secrets comme le montrera, je pense, *la Flûte enchantée* (qui *n'a pas été représentée ici depuis onze ans*) confiée à Lucian Pintilie qui me semble le plus apte à appréhender, avec sa profonde sensibilité, les dimensions mystérieuses de l'œuvre. Et *l'année prochaine, ce sera un tout autre Mozart, presque inconnu* encore, *Mithridate,* dont la magnifique efflorescence lyrique viendra s'ajouter à tous les prodigieux souvenirs qui veillent entre les pierres chaudes d'Aix-en Provence.

– La ville de Mozart... et de Rameau, selon vous ?

– Oui, en un sens. Autant que Mozart, c'est Rameau qui m'a décidé à accepter la direction du festival. Depuis longtemps, j'ai essayé de le faire comprendre aux Français en montant *successivement à* Lyon *Castor et Pollux, Platée, les Paladins, les Fêtes d'Hébé* et *Zoroastre.* Aix me semble l'endroit idéal pour les opéras de Rameau (rappelez-vous le *grand retentissement qu'*a eu le *Platée* d'Aix, dirigé par Rosbaud en 1956). Les musicologues, les interprètes ont peu à peu retrouvé les spécificités du style de Rameau *qui en rendaient l'approche difficile ; le temps est venu pour que* le public découvre et aime ces œuvres majeures de notre répertoire, et c'est pour moi une joie de *lui offrir une œuvre admirable et inédite, les Boréades,* le dernier opéra sans doute de Rameau, avec une équipe d'une compétence exceptionnelle réunie par John Eliot Gardiner, dans une mise en scène de *Jean-Louis Martinoty qui a montré,* par ses récentes réalisations d'*Ercole amante,* de *David et Jonathans* et du *Couronnement de Poppée,* son talent remarquable de *recréation des œuvres anciennes.*

– Comptez-vous poursuivre cette ligne Rameau ?

– Bien entendu : en 1983, pour le tricentenaire, nous monterons *Hippolyte et Aricie,* mais nous nous *attacherons aussi à l'avenir* aux opéras de Montéverdi, Haydn, Haendel, entre autres, qui conviennent parfaitement au cadre de la cour de l'archevêché.

– A Lyon, vous venez à nouveau de prouver que la création contemporaine pouvait être partie intégrante d'une saison lyrique ; y renoncez-vous à Aix ?

– Nullement ; dès mon entrée en fonctions, j'ai déposé un projet en ce sens à la direction de la musique du ministère de la culture. La *musique contemporaine doit,* tout autant que le patrimoine classique, bénéficier de la renommée d'Aix, des compétences et du public que peut réunir le Festival. Si nous n'arrivons pas à retrouver les sources de *la création pour notre époque,* le *théâtre* lyrique sera condamné à plus ou moins brève échéance. J'avais prévu un atelier de lecture d'œuvres nouvelles et de *« pré-représentations »* pouvant déboucher *sur de véritables spectacles.* Le *projet n'a pu aboutir pour des raisons financières,* mais ce n'est que partie remise. Dès cette année en tout cas, nous renforçons nos liens avec le Centre Acanthes, que dirige Claude Samuel, et *nous coproduisons ses deux spectacles : Dieu* de Pierre Henry et *l'Art sans la barre* de Maurice Béjart.

Vedettes et espoirs du chant

– Dans cette politique centrée sur les œuvres, comment avez-vous composé vos distributions ?

– La réponse est inscrite dans la question : avec des artistes de haut renom dont le style et la qualité vocale s'adaptent aussi idéalement *que possible à l'œuvre ; c'est le cas* de Jennifer Smith, Philippe Langridge, Jean-Philippe Lafont pour *les Boréades,* d'Edita Gruberova, Judith Biegen, Erland Hagegard ou Robert Lloyd *pour la Flûte enchantée, et de leurs chefs,* Gardiner et Theodor Guschlbauer, qui, tous, acceptent de venir travailler longtemps à l'avance grâce au prestige du Festival.

» *Mais je souhaite, comme mes prédécesseurs, qu'Aix prospecte les talents de demain, et l'on en découvrira* plusieurs dès cette année, en particulier au cours des concerts « Une heure avec... » et dans *le Turc en Italie* de Rossini, *qui se prête à la virtuosité vocale* et renouera avec la tradition des spectacles donnés sur la merveilleuse place des Quatre-Dauphins. La formation a toujours été un de mes soucis, car *la* situation du théâtre *lyrique ne sera pas saine* tant que nous aurons aussi peu de chanteurs français. Dans cet esprit, j'ai demandé à Eric Tappy de venir faire un cours d'interprétation axé *sur la Flûte enchantée, les quintettes des* opéras de Mozart et la mélodie française (Duparc, Gounod, Chabrier) pour les étudiants de niveau supérieur. Parallèlement, se tiendra un stage de mise en scène lyrique dirigé par Jean-Louis Martinoty et organisé par l'Association régionale de coordination des activités musicales.

– Dernier point de votre programmation, les concerts.

– Avec Jean-Louis Pujol, directeur général adjoint du Festival, *nous avons conservé une réelle diversité pour permettre aux spectateurs, qui viennent, en général, pour* trois ou quatre jours, d'entendre un éventail d'œuvres assez large : Jessye Norman chantera *les Nuits d'été* de Berlioz, Georg Solti dirigera *la Vie d'un héros* et la *Symphonie héroïque,* le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, avec Luis Garcia Navarro présentera un programme de musique française, *l'Orchestre national de Roumanie* et le Chœur philharmonique slovaque interpréteront le *Requiem* de Dvorak. Cependant, il m'a semblé que plusieurs concerts devaient être *complémentaires de nos opéras,* et J.E. Gardiner *a accepté* la charge de donner avec ses musiciens, en plus des *Boréades,* des programmes Mozart et Haydn, les *Vêpres* de Monteverdi et *Hercule* de Haendel, *un panorama de la musique baroque et préclassique* qui est aujourd'hui un des terrains de recherche les plus intéressants et les plus féconds.

» Aix doit rester, comme dans toute son histoire, le foyer de l'innovation, un lieu débordant d'idées où *grandes vedettes et jeunes chanteurs,* musicologues, peintres, metteurs en scène et chefs d'orchestre travaillent passionnément en commun à la *résurrection* du patrimoine classique, à l'élaboration *de l'opéra contemporain, ainsi qu'à la renaissance* du chant français. Je souhaite que ce soit un lieu ouvert qui intéresse tous les mélomanes, et je me réjouis à ce sujet que France-Musique ait décidé, *pour la première fois, de s'installer pendant quinze jours à Aix pour faire vivre à ses* auditeurs, grâce à quelque trois cents heures d'émissions, avec toute l'actualité régionale, l'activité fourmillante du Festival au long des jours. »

... et la résurrection des « Boréades »

Une genèse mystérieuse

LE dernier opéra de Rameau, inconnu, inédit, un chef-d'œuvre ? Voilà une nouvelle qui, de prime abord, suscite quelque défiance et demande qu'on y regarde de plus près, d'autant que quelques mystères historiques entourent encore cette partition.

Des certitudes, cependant : *les Boréades* ont été entièrement achevées et sont bien de Rameau ; il existe trois manuscrits du dix-huitième siècle (et une copie du dix-neuvième siècle), *dont le* premier est autographe et porte des indications du compositeur, sans doute en vue d'une exécution publique ; le deuxième, en parties séparées, montre qu'une représentation était envisagée, *puisqu'il* contient un projet de distribution ; le troisième est précédé d'un avertissement fort important : « *Cette tragédie est le dernier ouvrage de musique de Rameau. L'Académie royale de musique en allait faire la répétition lorsque l'auteur mourut en 7 bre 1764. La représentation n'eut pas lieu. Le poème et la musique n'ont point été gravés ni imprimés. L'auteur du poème n'est pas connu.* »

Ces trois partitions ont été données à la Bibliothèque nationale par les héritiers de J.-M. Decroix, admirateur fanatique de Rameau, qui avait recueilli (et sauvé) ses manuscrits inédits à une époque où plus personne ne s'intéressait au grand musicien.

L'avertissement est cependant sibyllin : on n'a pas encore retrouvé trace de répétitions ni même du projet dans les archives de l'Académie royale de musique. Quant à l'auteur du texte, cette mention contredit une affirmation de Decroix lui-même, qui écrivait dans un ouvrage de 1775 que le livret des *Boréades* était de Cahusac (librettiste de huit œuvres de Rameau, dont *Zoroastre*). Mme Catherine Kintzler a prouvé récemment qu'il s'agissait bien de celui-ci, grâce à une autre source complètement indépendante (une publication régionale, la *Biographie du Tarn-et-Garonne*) (1).

Mais Cahusac étant mort en 1759, cinq ans avant Rameau, l'œuvre ne serait-elle pas plus ancienne, et en ce cas pourquoi n'a-t-elle pas été jouée ? Après une étude approfondie du style et de la dramaturgie, J. E. Gardiner et J.-L. Martinoty sont convaincus qu'il s'agit bien d'une partition très tardive. Dans l'état actuel des recherches, Mme Kintzler émet l'hypothèse que Rameau et Cahusac ont élaboré le projet vers 1757 et que Rameau a composé la musique vers 1761-1762 ; plus tard, c'est peu probable, car plusieurs témoignages attestent son affaiblissement des dernières années : au président de Brosses, qui l'invitait à écrire un *nouvel opéra*, il répondit que « *l'imagination est usée dans une vieille tête ; on n'est pas sage quand on veut travailler à cet âge aux arts qui sont entièrement d'invention* », et encore : « *J'ai plus de goût qu'autrefois, mais je n'ai plus de génie du tout.* » A entendre *les Boréades*, cette musique éblouissante, l'incertitude demeure tout de même sur la date exacte.

Comment une telle œuvre a-t-elle pu rester inconnue ? Le processus est relativement simple. Il s'agit, en effet, du « *point final de l'opéra français à bout de souffle, épuisé par son propre système, mais rajeuni de l'intérieur* » (Martinoty) et Rameau est alors un compositeur complètement « dépassé », auquel la Querelle des Bouffons, entre autres, a cassé les reins. Qu'il ait été remplacé à la tête de l'orchestre de La Pouplinière par Johann Stamitz (de Mannhein) est plus qu'un symbole. En 1764, Haydn a trente-deux ans et a déjà écrit ses premières symphonies. Un art nouveau est en plein essor et Rameau disparaît dans une trappe pendant tout le 19e siècle.

Les Boréades sont ensuite victimes de leur place à la fin de l'œuvre de Rameau, car « l'édition des œuvres complètes », entreprise au début de notre siècle par les Éditions Durand, sera définitivement interrompue en 1918 avec *Naïs* après laquelle il y a encore quinze partitions scéniques... Le peu de succès des quelques représentations données à cette époque explique sans doute le manque d'empressement des musicologues, et Paul-Marie Masson, l'auteur très respecté d'un ouvrage monumental sur *l'Opéra de Rameau*, sans doute saturé par des années de labeur épuisant, porte aux *Boréades* le coup de grâce en décrétant qu'il s'agit « *d'une œuvre fort inégale (avec) des pièces d'une inspiration visiblement épuisée* ».

L'œuvre dort jusqu'à la venue d'un jeune Anglais, étudiant chez Nadia Boulanger de 1966 à 1968 : séduit par la musique française du 18e siècle, il passe son temps à la Bibliothèque nationale à déchiffrer des partitions ; pendant cinq jours, il lit *les Boréades* et, enfin, s'écrie avec indignation : « Mais il ment, M. Masson ! C'est bel et bien un chef-d'œuvre. » Rentré chez lui, il dirige *Dardanus* et *les Fêtes d'Hébé* avec le chœur et l'orchestre Monteverdi qu'il a constitués, et, le 19 avril 1975, au Queen Elizabeth Hall, il révèle enfin *les Boréades* (qu'il a lui-même transcrites) au public londonien ébloui, puis au Festival de Bruges, et enfin aux Promenades Concerts en 1977, où deux mille auditeurs, qui ont passé près de trois heures debout dans l'enceinte du Royal Albert Hall, font à l'œuvre un fantastique succès.

Pourtant, *les Boréades* ne prendront leur pleine dimension que le 21 juillet prochain dans la cour de l'archevêché d'Aix-en-Provence, où aura lieu la première *représentation* mondiale de tous les temps sous la direction du « jeune Anglais » : John Eliot Gardiner (2).

(1) On a émis récemment l'hypothèse que le livret pouvait être de Voltaire (partenaire mal commode de Rameau pour quatre de ses œuvres), ce qui semble peu probable : d'une part, Voltaire s'en serait vanté et aurait sans doute essayé de faire jouer son opéra ; d'autre part, Decroix l'aurait su, car il connaissait parfaitement les œuvres de Voltaire ; il a été l'un des artisans de l'édition de Kehl.

(2) Signalons que les gavottes des *Boréades* avaient été éditées jadis pour le piano par Louis Diémer chez Heugel ; une édition critique a été établie par M. Terey-Smith en 1972 à l'université de Rochester ; l'édition française doit paraître en 1983 aux Éditions Stil, détentrices des droits de la Bibliothèque nationale, qui a autorisé les représentations d'Aix-en-Provence avec les partitions réalisées par John Eliot Gardiner.

Pages réalisées par JACQUES LONCHAMPT

L'opéra de l'enchantement

POUR une bonne part, l'incompréhension à laquelle se heurtent depuis deux siècles les opéras de Rameau ne vient-elle pas d'un malentendu : c'est que nous attendons de lui des tragédies classiques, à la manière de Racine, voire de Monteverdi, de Purcell ou de Debussy.

Or l'opéra français de cette époque est à l'opposé de la tragédie classique, et nul n'en a donné la théorie de manière aussi frappante que Louis de Cahusac précisément, le librettiste des *Boréades*, ainsi qu'il ressort d'une étude récente et inédite que nous a aimablement communiquée Mme Catherine Kintzler (1), à qui les études ramistes doivent beaucoup ces dernières années.

A l'origine était la tragédie grecque. Les compositeurs italiens du dix-septième siècle, en supprimant la danse et les chœurs, ont surchargé l'action, ce qui fait que leur opéra ne se distingue pas nettement ni fondamentalement du théâtre dramatique. Les Français (Quinault et Lully) ont été plus heureux en dissociant radicalement le théâtre dramatique et le théâtre lyrique. Un spectacle aussi parfait que les tragédies de Racine a poussé Quinault à créer un genre absolument distinct de la tragédie dramatique, et c'est ainsi que la tragédie lyrique française a vu le jour. Alors que la tragédie dramatique est destinée à ramener l'homme à lui-même pour le conduire à la méditation de ce qu'il est par l'effet de grossissement et de stylisation des passions, la tragédie lyrique a pour objet de ravir et d'*enchanter* le spectateur en multipliant les effets d'artifice. Inutile, en effet, de redoubler la fonction du théâtre dramatique.



★ Costumes de Daniel Ogier pour les « Boréades ».

Celui-ci cherchera ses sujets dans l'histoire, tandis que l'opéra puisera dans la fable, « *domaine imaginaire qui se prête à toutes sortes d'arrangements et de spectacles* ». Cahusac écrit lui-même : « *De là qu'il bâtissait sur le merveilleux. Quinault ouvrait sur son théâtre à tous les arts la carrière la plus étendue. La danse la plus composée, les miracles de la peinture, les prodiges de la mécanique, l'harmonie, la perspective, l'optique, tout ce qui en un mot pouvait concourir à rendre sensibles aux yeux et à l'oreille les prestiges des arts et les charmes de la nature entrait* raisonnablement *dans un pareil plan et en devenait un accessoire nécessaire.* » Car il est bien entendu, et Rameau ne l'eût pas accepté autrement, que « *l'ensemble, tout frivole qu'il puisse être, obéit à des règles, possède ses convenances et demande à être* pensé ».

« *Finalement, c'est à la poésie et à la musique que reviennent les tâches architectoniques de réunir, de cimenter et d'unir toute cette multiplicité, ce sont elles qui gouvernent l'opéra en lui donnant, l'une sa forme, l'autre sa coloration et son climat. Poète et musicien se relaient pour tirer au mieux les ficelles de l'extraordinaire jeu d'illusions que constitue l'opéra français, dont chaque détail doit être ménagé, convenablement truqué, bref calculé pour produire l'effet attendu. On comprend alors que Rameau, grand intellectuel, grand technicien et grand artiste, ait eu la passion de cette forme esthétique, lui qui, selon son ami Decroix, considérait l'opéra comme un vaste tableau qui doit plaire d'abord par un sujet intéressant, ensuite par des oppositions, des contrastes, par la variété et l'élégance dans les formes et mille nuances dans les couleurs.* »

Si nous nous préparons à écouter les opéras de Rameau tels qu'il les a conçus (en fonction des règles de son époque et de son génie) et non pas tels que nous voudrions qu'ils fussent, nous pourrons enfin goûter l'« *opéra de l'enchantement* » l'esprit libre et le cœur en fête.

(1) Catherine Kintzler, *Louis de Cahusac, librettiste des « Boréades » et théoricien de l'enchantement.*

Le Monde

économie

LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Le blocage des prix se fera toutes taxes comprises

Le blocage des prix se fera toutes taxes comprises et non hors taxes. Cette décision a été prise par le gouvernement après bien des hésitations (1). Elle est la conséquence d'une autre décision importante qui devait être annoncée à l'issue du conseil des ministres du mercredi 16 juin : le report de l'opération T.V.A. prévue pour le 1er juillet. Si en effet celle-ci s'appliquait normalement, les commerçants ou les prestataires de services vendant des produits ou des services dont le taux passe de 17,6 à 18,6 % n'auraient pas le droit de répercuter cette hausse fiscale dans leurs prix. De même serait-il difficile d'obliger les commerçants en produits alimentaires à baisser leurs prix pour traduire le passage du taux de 7 à 5,5 %.

Cette taxation toutes taxes comprises est l'un des éléments nouveaux apportés par la publication des arrêtés de blocage au *Bulletin officiel des services des prix* daté du mercredi 16 juin.

Outre les trois arrêtés généraux bloquant les prix aux stades de la production, du gros, à l'importation et au détail, bloquant les tarifs des services et les clauses de révision des marchés privés et publics, quatorze arrêtés concernent des produits ou des familles de produits particuliers.

— *Fruits et légumes* : au stade du gros, les marges moyennes sont bloquées à leur niveau de 1980 ou 1981. Au détail, sont créés des coefficients multiplicateurs (1,50 en général, 1,35 pour les pommes de terre en vrac, 1,38 pour les pommes de terre conditionnées, ces coefficients étant calculés T.V.A. comprise).

— *Viande* : on revient au système antérieur à la liberté des prix. Les marges sont limitées en valeur absolue (6 F par kilo T.T.C.)

Pour le poulet est institué un coefficient multiplicateur.

— *Lait, beurre et fromage* : les marges sont taxées mais avec une limite en valeur absolue (0,27 centime hors taxes par litre pour le lait pasteurisé, 0,22 pour le stérilité, 0,15 centime l'unité hors taxes pour les œufs, 2,48 F par kilo hors taxes pour le beurre).

— *Poisson* : on revient au régime conventionnel. Les commerçants seront obligés de présenter à la vente un certain nombre de poissons à des prix déterminés.

— *Jambon et épaule* : on revient là aussi au régime antérieur (*coefficient de marge avec un prix maximum à ne pas dépasser*).

— *Vins* : les marges sont bloquées en valeur relative.

— *Farine, semoule, céréales* : les prix de vente au détail sont bloqués jusqu'au 31 juillet.

D'une façon générale les industriels pourront sortir du blocage des prix en signant avec le gouvernement des accords de régulation. La date à partir de laquelle cette sortie sera possible n'est pas encore précisée, mais les premiers accords pourraient être conclus dès juillet. La sortie du blocage par accords de régulation sera plus lente pour le commerce et surtout pour les services.

(1) *Nous avions annoncé* dans nos éditions d'hier un blocage hors taxes.

LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS S'INQUIÈTENT DE LA SORTIE DE L'OPÉRATION

Une réunion extraordinaire du Comité national de la consommation s'est tenue mardi 15 juin, et Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, a sollicité l'avis de dix-sept associations de consommateurs. Pendant la période de blocage, celles-ci souhaitent être renseignées périodiquement sur les relevés de prix et sur les infractions ; de plus, des comités de liaison départementaux pourraient être constitués entre organisations pour mettre en commun leurs observations et les réclamations reçues.

Pour la sortie du blocage, les associations demandent une réforme du Comité national des prix (où les consommateurs occupent trois des vingt-neuf sièges), la mise en place du plus grand nombre possible de centres d'information sur les prix (dont la création est envisagée depuis plusieurs mois).

Une opération de blocage des prix, si elle veut être efficace, nécessite la participation de nombreux effectifs de contrôleurs.

Une telle opération est menée en deux temps. Dans une première phase, il s'agit de photographier la situation grâce à un relevé de prix à la fois rapide et massif. Commencé lundi 14 juin et s'étalant sur une dizaine de jours, ce relevé doit permettre d'évaluer le niveau général des prix au moment où le blocage débute, c'est-à-dire au vendredi 11 juin.

La seconde phase, celle de la vérification proprement dite, est plus progressive. Les agents de contrôle vérifieront sur un échantillon de relevés, à partir du mois de juillet, qu'aucun dépassement n'a été effectué. Cette méthode semble jusqu'à maintenant assez efficace : pendant le blocage des prix des services et de quelques produits alimentaires, en octobre 1981, 8 % d'infractions avaient été signalés.

Le gel des dividendes soulève des problèmes juridiques et techniques

Annonçant une modération de l'évolution nominale des revenus, le gouvernement a englobé dans le dispositif les dividendes distribués par les sociétés et qui feraient l'objet d'un blocage temporaire jusqu'au 31 octobre.

Un précédent était déjà intervenu à l'automne 1976 lorsque M. Barre avait formulé une recommandation visant à limiter à 6,5 % l'augmentation des dividendes. Cette recommandation qui ne s'appliquait qu'aux dividendes de l'exercice 1976 et dont le paiement ne devait donc intervenir que neuf mois plus tard, à l'été 1977, avait été acceptée par l'ensemble des sociétés françaises.

A présent, il ne s'agit plus d'une recommandation mais d'une décision dont l'application doit intervenir alors que les sociétés se trouvent dans trois situations différentes. Soit elles ont déjà tenu leur assemblée annuelle, voté le niveau du dividende dont le montant a été versé aux actionnaires, soit le vote seul est intervenu, soit, enfin, les firmes visées n'ont pas encore tenu leur réunion annuelle, ce qui est le cas de 50 % des sociétés françaises à cette période de l'année.

Il sera donc difficile aux pouvoirs publics de faire appliquer une décision unilatérale qui impliquerait un traitement différent pour les actionnaires selon le cas dans lequel ils se trouvent.

Autant de problèmes auxquels se trouve confronté le gouvernement sans avoir imaginé de solution pour l'instant, puisque aucune précision n'avait encore été apportée mercredi matin sur ce blocage éventuel des dividendes dont la distribution devait représenter quelque 10,8 milliards de francs cette année, un montant en progression de 4,4 % seulement sur l'année précédente en raison des résultats négatifs annoncés par de nombreuses sociétés. — S. M.

A BRUXELLES

La France demande une dévaluation du franc vert pour le porc et le mouton

Les nouveaux montants compensatoires découlant des réajustements monétaires du 12 juin ont été publiés le 15 juin à Bruxelles par le comité de gestion.

Trois pays ont demandé une dévaluation de leurs taux verts afin d'éviter l'introduction de montants compensatoires négatifs qui jouent comme une taxe à l'exportation et une prime à l'importation. Ce sont la Grèce, le Danemark et l'Irlande. La France a demandé elle aussi une dévaluation du franc vert, mais uniquement pour le porc et le mouton. Le Conseil devra se prononcer sur ces requêtes.

Les nouveaux montants compensatoires ainsi définis sont les suivants :

En R.F.A., les M.C.M. passent — le 16 juin — de + 5,1 % + 8,4 % pour le bœuf, le lait et les produits transformés et de + 8 % à + 11,2 % pour les autres produits ;

Aux Pays-Bas les M.C.M. passent de + 2 % à + 5,4 % pour le bœuf, le lait et les produits transformés et de + 4 % à + 7,3 % pour les autres produits ;

En Belgique les montants compensatoires passent de — 2,5 % à — 3,2 % ;

Au Luxembourg et en France, ils seront de — 5,3 %, un chiffre un peu supérieur à ce que nous laissions entendre (*le Monde* du 15 juin), les mouvements monétaires du 12 juin se traduisant par un relèvement de l'ECU de 0,6 %.

En ce qui concerne les montants compensatoires pour l'Italie et la Grande-Bretagne ils ne seront calculés que le 16 juin.

Pour les agriculteurs français ces montants compensatoires négatifs suppriment le bénéfice commercial qu'ils auraient pu tirer à l'exportation de la dévaluation du franc.

La rencontre des partenaires sociaux

(Suite de la première page.)

Quelle position adoptera dans ces conditions la C.G.T. lors de la réunion du 17 juin ? M. Krasucki s'est montré prudent en déclarant que la C.G.T. « *n'attendait pas la facilité* » et en indiquant à propos des mesures gouvernementales « *ce n'est pas tout blanc ou tout noir, c'est tout autre chose* ». Reste que le dirigeant cégétiste s'est appuyé sur les travaux du congrès pour affirmer que « *la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs n'est pas acceptée* ».

Le décor est ainsi planté. Il ne reste plus qu'à frapper les trois coups. Le rôle de M. Mauroy n'est pas le plus simple.

Face à ces attitudes négatives de certains syndicats, quel peut être le comportement du gouvernement ? Après avoir présenté une série de projets de loi qui donnent aux syndicats le pouvoir mais aussi la responsabilité d'intervenir davantage sur le terrain économique, le premier ministre souhaite que les confédérations fassent preuve aussi de responsabilité quand sonne l'heure de la rigueur. D'où l'essai du gouvernement de bloquer les salaires par simple recommandation, quitte à étoffer ce terme d'un qualificatif plus rigoureux et à parler d'une ardente ou impérieuse obligation.

Mais un tel essai — l'appel à une coopération responsable des syndicats — s'avère difficile à transformer, en raison notamment du rôle de la C.G.T. Cette organisation, si elle ne veut ni cautionner le blocage ni trop gêner le gouvernement, pourrait souhaiter qu'on ouvre le parapluie, c'est-à-dire faire en sorte que le gouvernement « porte le chapeau » en faisant voter une loi suspendant provisoirement celle du 11 février 1950. Les syndicats refusant de répondre à la question de confiance que *M. Mauroy* leur pose, il resterait alors au premier ministre à la poser aux parlementaires. Epreuve difficile quand on sait l'opposition viscérale des députés socialistes au blocage des salaires.

● LES COMITES D'ACTION REPUBLICAINE expriment « *leur inquiétude devant l'attitude des socialistes, qui continuent de dilapider en pure perte l'argent des Français.* [Leurs] *atermoiements inutiles font fondre nos réserves en devises au rythme de plusieurs milliards par mois. Par leur laxisme, les socialistes bradent la France* ».

● L'UNAF soutient tout effort de lutte contre l'inflation et le chômage : « *Les mesures que vient de prendre le gouvernement étaient inéluctables*, déclare l'UNAF. *Les décisions monétaires consacrent une réalité : la France s'épuisait à lutter contre les conséquences de la spéculation internationale qu'entraînait la dégradation accélérée de sa monnaie. Les décisions sur les prix et sur les revenus qui doivent nécessairement accompagner les mesures monétaires suffiront-elles pour amener le taux d'inflation vers des limites économiquement et socialement moins malsaines ? (...)*

» *Parce que ce sont les familles nombreuses et les titulaires de bas revenus qui sont les plus vulnérables aux conséquences conjuguées de l'inflation et du chômage, l'Union nationale des associations familiales souhaite que les mesures qui sont prises portent leur plein effet.* »

LES AGRICULTEURS CRAIGNENT UNE NOUVELLE BAISSE DE LEURS REVENUS

La dévaluation du franc et ses conséquences ont été au centre des discussions de la conférence annuelle agricole dont c'était, le mardi 15 juin, la première phase.

Cette rencontre a eu lieu au ministère de l'agriculture sous la présidence de Mme Cresson. Tous les syndicats qui y étaient représentés ont réclamé — vainement — la dévaluation du « franc vert ». Le gouvernement a cependant réclamé à Bruxelles une telle dévaluation pour le porc et pour le mouton (voir ci-contre).

Toutes les organisations agricoles ont été très critiques, elles craignent une nouvelle baisse du revenu des agriculteurs en raison de la hausse du prix du fuel et des autres produits énergétiques. Elles s'attendent aussi à rencontrer de plus grandes difficultés pour exporter, en direction de l'Allemagne fédérale plus particulièrement, des productions agro-alimentaires.

Mme Cresson a parlé de « *guerre économique* » pour évoquer la situation dans laquelle se trouve le pays aujourd'hui. « *Dans la période difficile que nous devons passer il serait fou d'augmenter les prix agricoles* », a précisé le ministre. Toutefois elle est « *disposée à s'entretenir aussi souvent que nécessaire avec les organisations professionnelles pour faire face aux problèmes qui se poseraient à tel ou tel secteur.* »

Quant à la conférence proprement dite, elle a permis d'aborder trois thèmes (les coûts de production, le financement et la connaissance du revenu) tout en restant au niveau des principes.

M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., a estimé que « *la première phase de la conférence n'apporte traditionnellement aucune décision concrète. Tout se jouera lors de la seconde phase le 9 juillet à Matignon* ».

LE GEL DES HONORAIRES MÉDICAUX SUSCITE DE NOMBREUSES PROTESTATIONS

Après l'annonce des mesures de blocage des prix et des salaires, les organisations professionnelles des médecins réclament l'application des hausses d'honoraires acceptées par le gouvernement le 11 juin. Au 1er juillet, la consultation du généraliste devait passer de 55 à 60 francs, et sa visite de 71 à 75 francs.

Mais cet avenant tarifaire est remis en cause. Reçu à Matignon le 15 juin, le docteur Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français, principale organisation de la profession s'est entendu confirmer le blocage des honoraires médicaux. La C.S.M.F. a décidé de réunir son bureau le 16 juin, afin de définir les actions à venir et d'organiser ce même jour une journée d'information en faveur d'un « *plan de sauvetage d'urgence* » dont le principe avait été décidé avant l'annonce du blocage.

La Fédération des médecins de France, autre signataire de l'avenant, a fait savoir que si cet avenant était « *par aventure* » soumis au blocage, les revenus stagneraient depuis juin 1981.

LE CONGRÈS DE LILLE

La C.G.T. hausse le ton en marquant son opposition au blocage des salaires

De notre envoyé spécial

Lille. — Les décisions gouvernementales prises pour accompagner la dévaluation du franc risquent d'amener la C.G.T. à fixer les limites du soutien critique qu'elle est disposée à accorder au pouvoir. Alors que la centrale était d'abord apparue discrète dans ses réactions, la troisième journée des travaux du congrès de Lille a fait apparaître une opposition croissante à l'austérité et un ferme refus de tout blocage des salaires.

Ce n'est que le 17 juin au matin que M. Krasucki, concluant les débats sur le rapport général, précisera la position de la confédération. Mais le 15 juin on est entré dans le vif du sujet.

La journée a été marquée par toute une série d'événements. Au lendemain de l'incident dont ont été victimes Mme Lambert et M. Buhl, l'intervention de M. Jean-Louis Moynot, lui aussi ancien membre du bureau confédéral et ancien responsable du secteur économique, était très attendue. Elle a été écoutée dans un lourd silence, interrompu seulement à deux reprises par quelques sifflets, l'orateur bénéficiant exceptionnellement du double du temps de parole imparti à chacun, soit vingt minutes. « *Non seulement l'orientation d'ensemble du quarantième congrès a été infléchie et réduite au plus extrême schématisme*, a-t-il dit, *mais le débat a été bloqué dans la C.G.T. et ceux qui ont tenté au moins de le maintenir entre 1979 et 1981 ont été rejetés (...). Cette critique, même sévère, n'est pas du tout contre la C.G.T. C'est une nécessité pour que les méthodes soient redressées et que la C.G.T. joue son rôle.* »

L'ancien secrétaire de la C.G.T. a présenté avec habileté un condensé de ses analyses sur les difficultés du mouvement syndical et de sa centrale, considérant que celle-ci a « *assez largement manqué la syndicalisation et mal compris la situation et les luttes des O.S. à la chaîne* », et qu'elle ne doit pas « *manquer aujourd'hui le rendez-vous des mutations engendrées par les nouvelles technologie* ». Pour M. Moynot, « *il y a, hélas ! un lien entre les positions prises par la confédération sur la Pologne et le manque de démocratie dans la C.G.T.* ». Plaidant pour un renouveau syndical, il n'a pas hésité à aller à contre-courant du congrès en expliquant que « *certaines formes d'austérité sont nécessaires pour sortir de la crise, non pas pour la gérer mais pour faire aboutir les transformations profondes de l'économie et de la société* ». Sifflé sur ce point, M. Moynot l'a été de nouveau quand il a jugé que « *la sensibilité de la C.F.D.T. nous a souvent beaucoup apporté* ».

Ce n'est cependant pas le débat sur l'unité d'action, qu'il appelle de ses vœux dans le pluralisme et le respect des différences, que M. Moynot a relancé. C'est celui sur l'austérité. Une heure après lui, M. Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, après avoir plaidé pour « *un essor sans précédent de la démocratie* », lançait : « *Nous le disons avec netteté, le mot austérité, et derrière ce mot son contenu, rencontre et rencontrera notre opposition et notre combat.* » Au nom de l'union départementale des Alpes-Maritimes, M. Poirier, évoquant l'idée de nouvelle solidarité qui laisse entiers les profits, se faisait applaudir en affirmant que « *le congrès ne saurait accepter le gel des salaires, les patrons doivent payer* ».

Ce durcissement à l'égard du plan Mauroy devait aller en s'amplifiant au fur et à mesure des interventions. Au nom de la commission exécutive sortante, M. Jean Magniadas montait à la tribune alors que son intervention n'était pas initialement prévue. Estimant que la dévaluation est aussi le reflet des « *insuffisances de l'action gouvernementale* », il a affirmé de nouveau que « *les salaires n'ont aucune responsabilité dans l'inflation* », ajoutant : « *Nous disons avec beaucoup de netteté qu'on ne luttera pas contre l'inflation, qu'on ne défendra pas le franc en réduisant la progression raisonnée des salaires. On ne combat pas le chômage et l'inflation en aplatissant les salaires et en réduisant les prestations. Ce serait socialement injuste et économiquement dangereux.* »

L'opposition cégétiste au blocage des salaires a encore monté d'un cran avec l'intervention de M. Louis Viannet, secrétaire général de la Fédération des P.T.T., membre du bureau politique du P.C., un homme qui devrait occuper des responsabilités importantes dans le prochain bureau confédéral. S'exprimant au nom de l'ensemble des travailleurs des secteurs public et nationalisé, M. Viannet a déclaré que, « *si elles devaient rester en l'état, ces décisions se traduiraient par un recul sensible du pouvoir d'achat* ».

Pour M. Viannet, encourager, voire accepter en l'état un tel dispositif, c'est « *prendre le risque de relancer un véritable engrenage nocif : austérité, baisse de la consommation, chômage, inflation, c'est-à-dire l'inverse de l'objectif poursuivi. Mais c'est précisément ce cycle infernal-là que les travailleurs ont condamné le 10 mai* ».

Est-ce à dire que cette opposition au blocage des salaires va déboucher sur une action de mise en pièces du dispositif gouvernemental impulsée par la Confédération ? Ce n'est sans doute pas aussi net. La C.G.T. continue à vouloir être un partenaire coopératif du gouvernement.

A la mi-journée, devant les journalistes, M. Krasucki s'est montré prudent, déclarant que la C.G.T. « *n'attendait pas la facilité* » et indiquant, à propos des mesures gouvernementales : « *Ce n'est pas tout blanc ou tout noir. C'est autre chose.* » Mais quelle que soit la volonté de modération de la centrale, la résistance au blocage des salaires paraît établie. Jusqu'à quel point ?

Alors que certains délégués faisaient poindre quelques critiques ou interrogations sur l'activité de la centrale — avec des réflexions amères sur l'échec électoral à *Renault-Billancourt* — le congrès a été marqué par deux manifestations d'unanimisme d'un genre très différent. En fin de matinée, plusieurs centaines de jeunes du *Centre confédéral de la jeunesse* soulevaient l'enthousiasme des congressistes sur l'air du *Chiffon rouge*. En fin d'après-midi, M. Tealdi, un journaliste de FR 3, s'écartant en partie du texte pour lequel le S.N.J.-C.G.T. l'avait mandaté, s'en prenait violemment aux journalistes à partir de la revue d'une presse accusée de déformer les positions de la C.G.T. N'hésitant pas lui-même à se déconsidérer, il lança à ses confrères : « *Je ne suis pas fier de posséder la même carte de presse que vous !* » Cette inadmissible expression d'intolérance et de sectarisme devait déchaîner, là encore, l'enthousiasme des congressistes, qui, dressés sur leurs chaises, scandaient, au diapason du bureau confédéral : « *Libérons l'information !* » Cette médiocre intervention est d'autant plus mal venue que ce même jour le comité de soutien des journalistes d'*Antoinette*, qui, pour la plupart, sont menacés de licenciement pour « *fautes graves* », exposait à la presse, en marge du congrès, les difficultés de son combat. « *L'affaire d'Antoinette est un révélateur*, disait un membre du comité de soutien. *Vivre autrement dans la C.G.T. doit être encore possible.* » Au 19 juin, mille cent quatre-vingt-dix signatures ont été recueillies pour les journalistes licenciés d'*Antoinette*. M. Tealdi est-il parmi les signataires ?

MICHEL NOBLECOURT.

● ERRATUM. — Sur la foi d'une dépêche d'agence, nous avons indiqué dans l'article consacré au congrès de la C.G.T. publié page 45 de nos éditions datées du 16 juin, que M. Jean-Louis Moynot avait quitté le congrès. Il n'en a rien été, nous signale notre envoyé spécial Michel Noblecourt.

DE LA DÉVALUATION

Le C.N.P.F. entre deux stratégies

D'avertissement solennel en cri d'alarme, le président du C.N.P.F. ne cesse de défendre l'entreprise française qu'il juge menacée. Six mois après son accession à la présidence de l'organisation patronale, M. Gattaz est bien devenu le héraut des chefs d'entreprise, sans que l'on sache toujours bien s'il embouche son propre porte-voix ou celui des autres. Cet homme discret et affable, plus au fait de la moyenne que de la grande entreprise, est parti avec un handicap de six mois : les socialistes sont au pouvoir depuis juin, quand il s'installe, en décembre 1981, dans le fauteuil présidentiel.

Son prédécesseur, M. Ceyrac, n'a pu qu'attendre la relève pendant ces six mois, se bornant à constater ce qu'il aurait volontiers appelé l'étendue du désastre. Il ne cachait pas son dépit de trouver devant lui un président de la République parfaitement socialiste quand il espérait rencontrer un social-démocrate.

Fort de ses habitudes et de ses principes, son successeur a préconisé aussitôt le dialogue. C'était compter sans une organisation dont l'appareil ne se souciait guère de faire le lit de la majorité et qui sut s'appuyer sur une « base » qu'il n'était pas besoin de solliciter pour la voir manifester son mécontentement. Les réunions parfois houleuses de l'assemblée permanente, d'une part, et les multiples tournées en province, d'autre part, eurent tôt fait de convaincre M. Gattaz que cette fameuse base ne suivait pas. Il lui était vivement reproché de se compromettre avec un pouvoir qui n'avait d'oreilles que pour les syndicats et qui vilipendait au besoin les patrons dont certains étaient invités à rendre gorge ! Il semble bien que le président du C.N.P.F. ait averti discrètement le président de la République de cette agitation, et de la difficulté qu'il aurait à maintenir le contact avec les pouvoirs publics si l'on ne prenait pas au sérieux la grogne patronale. On n'ignorait pas non plus en haut lieu qu'il devait éviter de « se faire tourner » par les représentants actifs des petites et moyennes entreprises.

Chemin faisant, M. Gattaz n'a pas fait que s'enhardir, il a nourri son dossier, n'ayant pas de mal à comprendre les difficultés que rencontraient ses pairs. Les succès qu'il obtint le persuadèrent du bien-fondé de sa démarche, au point qu'il n'hésitera pas, selon les circonstances, à faire monter quelque peu les enchères. Le dernier exemple en date concerne les lois Auroux dont le C.N.P.F. réclamait tout d'abord un report d'application et dont il demande aujourd'hui la suspension. Entre ces deux prises de position, il y a eu le réajustement monétaire du 12 juin, et l'assemblée extraordinaire du 15 juin, au cours de laquelle le président du C.N.P.F. ne pouvait faire autrement que de se montrer ferme et résolu. Non que les arguments qu'il a avancés soient sans fondement. Mais il y a eu de toute évidence une dramatisation que les circonstances ne rendaient pas nécessaire si elles la favorisaient.

Au cours de cette assemblée, le patron des patrons est allé jusqu'à rappeler la phrase de Churchill qui, au moment de la guerre, promettait à ses concitoyens « de la sueur, du sang et des larmes ». Enflure de style d'autant plus surprenante que M. Gattaz évolue mieux d'ordinaire dans l'anecdote et le ton familier.

Mais il est vrai que le combat est rude et oblige parfois à faire l'économie des nuances. Celui que mène, jusqu'à présent avec succès, M. Gattaz, le conduit à poursuivre le dialogue avec les pouvoirs publics tout en maintenant l'unité patronale. De son point de vue, ces deux objectifs ne sont pas antinomiques. Ce n'est qu'en se sentant fort et sûr de lui que le patronat pourra répondre à certains appels du gouvernement. Le président du C.N.P.F. fait tout ce qui est en son pouvoir pour donner un tour positif à son action. Les états généraux des entreprises qu'il prépare avec conviction pour le mois de décembre témoignent de son souci de présenter les choses sous un jour dynamique. De même accorde-t-il tous ses soins au développement de la solidarité interentreprise. Avec création d'une commission arbitrale pour régler les épineux problèmes de crédits. On connaît aussi ses efforts pour assurer concrètement la reconquête du marché intérieur en fournissant à ses adhérents des moyens d'information sans lesquels ils pourraient ignorer ce qui se fabrique autour d'eux.

Malheureusement, ces initiatives reçoivent moins d'échos que les prises de positions solennelles et les cris d'alarme. Tout se passe comme si les difficultés économiques obligeaient M. Gattaz à se battre sur un terrain qui n'est pas tout à fait le sien. Les vrais réformes du C.N.P.F. sont, de ce fait, remises à plus tard.

FRANÇOIS SIMON.

MONNAIES

STABILITÉ DES PRINCIPALES DEVISES

Les principales devises n'ont guère varié, mercredi matin, par rapport à leurs cours de la veille. Ainsi, le dollar se négociait à 6,7280 F en fin de matinée contre 6,7255 F mardi, alors qu'il se négociait à 6,7225 F mardi soir à New York. De son côté, le deutschemark s'est inscrit à 2,7746 F sur notre place contre 2,7750 la veille.

A Francfort, le dollar s'est établi à 2,4230 marks contre 2,4210 mardi. Le président de la Réserve fédérale, M. Volcker, a indiqué que les interventions effectuées lundi 14 juin par la banque centrale américaine afin de freiner la hausse du dollar avaient été « peu élevées », ajoutant que cette action n'impliquait pas de changement de politique de la part des autorités américaines. La notion de « désordre » sur les marchés des changes est « une question de jugement », a-t-il précisé, faisant allusion au vocable retenu dans le communiqué du sommet de Versailles.

AFFAIRES

Après une perte de 2,3 milliards de francs en 1981

LA COMPAGNIE PÉTROLIÈRE BRITANNIQUE B.P. SONGE A SE RETIRER DE LA PÉTROCHIMIE

La compagnie pétrolière britannique B.P. va-t-elle se retirer de la pétrochimie après les pertes colossales enregistrées dans cette branche d'activité en 1981 (194 millions de livres, soit près de 2,3 milliards de francs) ? Certains dirigeants du groupe auraient plaidé pour ce retrait en l'absence de tout espoir de redressement à moyen terme. Quoi qu'il en soit, B.P. s'apprête à procéder à de sérieuses coupes claires dans sa chimie, et son plan de restructuration devrait être très prochainement publié.

La compagnie envisagerait déjà de procéder à plusieurs fermetures d'usines. Seraient concernés : l'unité pétrochimique de Baglan-Bay, située au sud du Pays de Galles, qui n'est pas reliée à l'éthylènoduc du groupe, la fabrique de Barry (près de Cardiff), au moins une des deux installations de production de polyéthylène de Wilton-on-Teeside (Wiltshire), enfin, mais c'est moins sûr, le complexe de Grangemouth (Ecosse). D'autre part, B.P. aurait engagé des négociations avec I.C.I., n° 1 de la chimie britannique, pour lui revendre la part qu'elle détient dans le vapocraqueur de Wilton-on-Teeside, dont les deux groupes se partagent le capital à égalité, mais aussi pour étudier avec lui les moyens d'échanger, dans un but de rationalisation, les intérêts que l'un et l'autre possèdent dans le P.V.C. et le polyéthylène.

Rien n'a encore filtré sur les intentions de B.P. à propos de ses installations françaises (usine de Wingles, Naphtachimie, récemment rachetée à Rhône-Poulenc). Mais un fait est certain : c'est au moins d'un bon tiers de sa chimie (1,32 million de livres de chiffre d'affaires, soit 16,2 milliards de francs), dont B.P. veut se débarrasser avec, à la clé, la suppression de plusieurs milliers d'emplois. — A. D.

Neuvième groupe industriel allemand

A.E.G.-Telefunken fait appel à l'État

Au bord de la faillite, A.E.G.-Telefunken, neuvième groupe industriel d'outre-Rhin, avec un chiffre d'affaires de 14,8 milliards de deutschemarks (42 milliards de francs), mais aussi numéro deux de l'électrotechnique derrière Siemens, ne devrait pas sombrer. Actionnaires à 60 % du groupe, les grandes banques allemandes vont l'aider à mener à bien son plan d'assainissement, en lui apportant 260 millions de deutschemarks (723 millions de francs) sous forme d'abandons de créances. En outre, les taux d'intérêt des prêts qui lui ont été consentis seront abaissés, et ce jusqu'à l'échéance du plan de redressement. Enfin, les banques débloqueront de nouveaux crédits à A.E.G.-Telefunken afin de lui donner les moyens financiers nécessaires pour mettre en place, dès 1983, ses nouvelles structures. A.E.G.-Telefunken doit se transformer en holding, qui contrôlera deux filiales industrielles, A.E.G.-Konsum (biens de consommation) et A.E.G. Technik. La firme britannique General Electric prendra 40 % du capital de la seconde filiale.

Mais cette aide ne sera quand même pas suffisante pour aider A.E.G.-Telefunken à surmonter la très grave crise qu'il traverse. En 1981, son déficit s'est élevé à 639 millions de deutschemarks (1,78 milliard de francs) et son endettement atteint 4,6 milliards de deutschemarks (12,8 milliards de francs).

Pour colmater les brèches et repartir d'un bon pied, les dirigeants du groupe estiment avoir encore besoin de 1,4 milliard de deutschemarks (3,9 milliards de francs) en plus. Ils ont donc demandé au gouvernement fédéral de leur accorder un prêt d'un montant de 1 milliard de deutschemarks (2,78 milliards de francs) et aux lands de Bavière, de Hesse, de Basse-Saxe et de Berlin-Ouest de leur consentir un crédit de 400 millions de deutschemarks (1,1 milliard de francs). La démarche est inhabituelle, du moins celle effectuée auprès de l'Etat allemand. Le gouvernement de Bonn n'est en effet autorisé à soutenir financièrement une entreprise en difficulté que si de réelles chances existent de la sauver. Le dossier est entre les mains des experts gouvernementaux. Mais tout laisse à penser que les banques pèseront de tout leur poids pour faire aboutir cette demande. Ce sont au total cent mille emplois qui sont menacés en R.F.A. et vingt-quatre mille à l'étranger.

M. PHILIPPE BOULIN EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE CREUSOT-LOIRE

Le conseil d'administration de Creusot-Loire a porté à sa présidence M. Philippe Boulin, qui était auparavant administrateur-directeur général de la société. Il succède à M. Jean Forgeot, qui occupait cette fonction depuis 1972, et qui, âgé de soixante-six ans, ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. M. Forgeot, qui reste administrateur, a été élu président d'honneur.

[Né en 1925, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines de Paris, M. Boulin est entré dans le groupe du Creusot, comme ingénieur, en 1955. Après avoir gravi les échelons de la hiérarchie, il a été nommé directeur général de Creusot-Loire en 1970 et membre du conseil d'administration de cette société en 1978. M. Boulin occupe parallèlement des postes dans d'autres sociétés : cogérant de Framatome, il est, en outre, administrateur de l'agence Havas, de la Compagnie générale des eaux et de la Shell française.]

SOCIAL

Selon le ministère du travail

LE NOMBRE DES DEMANDEURS D'EMPLOI S'EST ÉLEVÉ FIN MAI A 2 005 000, APRÈS CORRECTION DES VARIATIONS SAISONNIÈRES.

Comme le laissaient prévoir les estimations provisoires publiées début juin par le ministère du travail, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits fin mai à l'A.N.P.E. a dépassé le cap des deux millions, en données corrigées des variations saisonnières. Selon les statistiques définitives publiées le 16 juin par le ministère, ce nombre s'élève fin mai à deux millions cinq mille — soit une augmentation du chômage de 0,8 % en un mois, et de 15,4 % par rapport à fin mai 1981.

En données brutes, le nombre définitif des demandeurs d'emploi inscrits fin mai a été de 1 885 300, enregistrant donc une baisse de 2,2 % par rapport à fin avril, mais une augmentation sur un an de 15,6 %.

« La stagnation des offres d'emploi déposées à l'A.N.P.E., observée en avril se confirme en mai », indique-t-on encore au ministère du travail. Après correction des variations saisonnières, le nombre des offres a néanmoins enregistré une progression de + 8,4 % entre mai 1981 et mai 1982.

Parmi les demandeurs d'emploi inscrits au cours du mois de mai (205 200) 123 100 avaient perdu un emploi salarié (soit un effectif en progression de 1,2 % en un an), parmi lesquels 62 200 à la suite d'un non-renouvellement de contrat à durée déterminée (+ 15,7 % en un an) et 31 900 après un licenciement d'ordre économique (— 15,5 % en un an). 18 800 demandeurs étaient à la recherche d'un premier emploi (+ 19,7 %).

Le conflit chez Talbot

LE MINISTRE DU TRAVAIL CONVOQUE UNE COMMISSION PARITAIRE DE CONCILIATION POUR SORTIR DE L'IMPASSE.

Une manifestation de solidarité avec les grévistes de Talbot-Poissy est organisée le 16 juin à Paris, à 14 h. 30, devant le siège de Peugeot S.A., à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., et de diverses organisations politiques et associations de gauche. La négociation est suspendue depuis le 15 juin, le problème des salaires opposant la direction aux syndicats de l'entreprise, et ce plus particulièrement après la décision gouvernementale de bloquer les revenus.

Pour sortir ce conflit de l'impasse, le ministre du travail devrait réunir le 17 juin une commission paritaire de conciliation.

Cette commission, demandée par la C.G.T. et la C.F.D.T., sera composée de représentants patronaux et syndicaux extérieurs à l'entreprise. La C.S.L., qui n'est pas considérée comme organisation représentative, n'y siégera pas. La présidence de la commission sera assurée par M. Claude Chetcuti, directeur régional du travail. La réunion de cette commission est, sur le plan légal, l'étape nécessaire avant la nomination éventuelle d'un médiateur.

● *Départs en pré-retraite* : plus des deux tiers des salariés ayant quitté la vie active en 1981 ont bénéficié de régimes de pré-retraite, alors que moins de 18 % ont pris leur retraite à taux plein à l'âge normal, a précisé le ministère du travail dans une enquête à paraître dans le prochain numéro du Bulletin de statistiques. Cette enquête a été faite en novembre 1981, par sondage auprès de trois mille six cent cinquante-cinq établissements d'au moins dix salariés, dans le secteur privé, à l'exclusion donc de l'agriculture et des services domestiques.

ÉTRANGER

Au Portugal

L'ESCUDO EST DÉVALUÉ DE 3,75 % PAR RAPPORT AU FRANC

De notre correspondant

Lisbonne. — Le conseil des ministres portugais a décidé, le 15 juin, de dévaluer l'escudo par rapport au franc français de 3,75 %. Selon les autorités, cette mesure est due à l'importance, pour la balance des paiements du pays, des transferts des émigrés travaillant en France, ainsi que des devises laissées par les touristes au Portugal. Elle vise aussi à améliorer la compétitivité sur les marchés extérieurs, notamment en France, un des principaux acheteurs de vins et de textiles portugais.

Les mesures de réajustement monétaire décidées à Bruxelles n'ont pas eu de conséquences au Portugal, l'escudo ayant maintenu sa parité par rapport aux autres monnaies européennes. Considérant les taux de change qui étaient en vigueur avant le 12 juin, la dévaluation de l'escudo relativement au dollar s'élève à 9,5 %. — J. R.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● *Le prix des matières premières importées par la France* — exprimé en devises — a baissé de 1 % en mai (— 1,3 % pour les matières premières alimentaires ; — 0,7 % pour les matières premières industrielles). L'indice s'est établi à 114,4 (base 100 en 1978). Exprimé en francs, le prix des matières premières a diminué de 4 % (respectivement — 4,4 % et — 3,8 %), l'indice s'inscrivant à 149,4 (base 100 en 1978).

Energie

● *La production pétrolière du Nigéria atteint 1,5 million de barils par jour* en juin, soit le double de ce qu'elle était trois mois auparavant. Ce niveau est aussi supérieur de 200 000 barils par jour au quota défini par l'OPEP pour Lagos.

Etranger

● *La livre turque a été dévaluée* par rapport au dollar de 2,1 % durant le week-end, puis de 1,2 % à nouveau le 15 juin. La devise américaine a ainsi été cotée à 160 livres, contre 153,50 une semaine plus tôt. La livre turque, qui se trouve dans une situation proche du flottement permanent depuis 1980, a perdu 17,3 % par rapport au dollar depuis le début de 1981, et 13 % par rapport au deutschemark. — *(Agefi.)*

Presse

● *L'aide exceptionnelle de l'Etat aux quotidiens nationaux* à faibles ressources publicitaires, décidée en application du décret du 26 mars 1982, va bénéficier prochainement à *La Croix, l'Humanité* et *Libération*.

Elle s'effectuera sur la base de 0,1136 F par exemplaire vendu des trois publications au cours de l'année 1981, dont le tirage moyen n'a pas excédé 250 000 exemplaires et la diffusion 150 000 pendant l'exercice concerné et dont les recettes de publicité ont représenté moins de 25 % de leurs recettes totales.

L'aide accordée représentera pour *la Croix* 3 870 534 F, pour *l'Humanité* 4 856 619 F et pour *Libération* 1 482 513 francs. Soit un total alloué de 10 209 667 F, produit d'une taxe sur les recettes des régies publicitaires des sociétés de programmes de la télévision nationale.

● *Une association des journalistes de la mer.* — Une Association des journalistes de la mer (l'Ajmer) vient d'être créée. Son conseil d'administration est composé comme suit : président, Pierre Cherruau *(Sud-Ouest)* ; vice-présidents, Jacqueline Martin-Bagnaudez *(la Nouvelle Revue maritime)* et François Grosrichard *(le Monde)* ; trésorier, Dominique Fennequin *(le Marin)*, Jean-Pierre Cressard *(le Figaro)*, Yves Gaubert (Associated Press La Rochelle), Philippe Gazier *(le Nouvel Economiste)*, Dominique Lebrun *(Neptune)* et Pierre-Henri Marin (Europe 1). Adresse provisoire, 33, rue de Grenelle 75007 Paris.

● *Le conseil supérieur de l'agence France-Presse* vient d'être renouvelé. M. Etienne Burin des Roziers, ambassadeur de France, conseiller d'Etat, est reconduit à la présidence du conseil, dont les autres membres sont : M. Jean Bornay, conseiller à la Cour de cassation, Mme Michèle Cotta, président-directeur général de Radio-France, M. Pierre Archambault, représentant du syndicat national de la presse quotidienne régionale, M. Roger Alexandre, représentant de la Fédération nationale de la presse française et M. Pierre Marin, représentant de l'Union nationale des syndicats de journalistes.

Social

● *Le mot d'ordre de grève* lancé par le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) — il rassemble les hôtesses et les stewards — pour les journées du mercredi 16 et jeudi 17 juin devrait affecter les vols des compagnies Air Inter, Air France et U.T.A. En revanche la compagnie régionale T.A.T n'est pas touchée par ce mouvement.

Par ce mouvement le S.N.P.N.C. entend protester contre la « *non-application aux hôtesses et aux stewards des mesures générales de réduction de la durée du travail.* »

★ Renseignements Air France : pour Paris, 320-15-55 ; région parisienne (1) 535-61-61 ; province, centres de réservation régionaux : Air Inter : Paris, 673-13-13 ; province : centres de réservation régionaux ; U.T.A. : Paris, 775-75-75 ou 776-41-52 ; province : représentations locales de la compagnie. T.A.T. : 261-82-10.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	6,7345	6,7375	+ 0	+ 35	— 20	+ 40	— 80	+ 80
$ can. ...	5,2800	5,2860	— 195	— 70	— 215	— 150	— 585	— 360
Yen (100)	2,6710	2,6750	+ 170	+ 200	+ 350	+ 350	+1070	+1160
D.M	2,7750	2,7780	+ 130	+ 160	+ 295	+ 330	+ 860	+ 945
Florin ...	2,5100	2,5130	+ 130	+ 150	+ 260	+ 290	+ 800	+ 880
F.B (100)	14,4785	14,4985	— 250	— 40	— 425	— 155	— 985	— 430
F.S. ...	3,2280	3,2330	+ 270	+ 305	+ 550	+ 590	+1530	+1650
L. (1 000).	4,9350	4,9450	— 255	— 150	— 490	— 370	—1535	—1300
£	11,8320	11,8460	+ 215	+ 325	+ 465	+ 610	+1515	+1840

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M	8 1/8	8 1/2	8 11/16	9 1/16	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/8
$ E.-U. ..	14 1/2	14 7/8	14 7/8	15 1/4	15	15 3/8	15 3/8	15 3/4
Florin ...	8 5/8	9 1/8	8 11/16	9 1/16	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/8
F.B. (100)	15	16	15 1/2	17	16	17	16 1/8	17
F.S.	1 7/8	2 5/8	4 9/16	4 15/16	4 11/16	5 1/16	5 7/16	5 13/16
L. (1 000).	19	21	19 1/2	21	20	21 1/4	21	22 1/4
£	12 3/8	13 1/8	12 9/16	13 3/16	12 9/16	13 3/16	12 1/2	13 1/8
F. français	16	16 1/2	16	16 5/8	16 1/4	17	16 1/2	17 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



NOVOTEL S.I.E.H.

La société a saisi, le 14 juin, la Chambre syndicale des agents de change d'un projet d'O.P.E. sur les titres de la société Jacques Borel International. Ce même jour, la Chambre syndicale a décidé la suspension de la cotation des titres jusqu'au 18 juin inclus.

L'opération proposée par Novotel Sieh s'inscrit dans le cadre du rapprochement envisagé avec Jacques Borel International, dont la réalisation sous forme de fusion est compromise à la suite de l'évolution récente de l'actionnariat de cette société.

Novotel Sieh considère que ce rapprochement, compte tenu des complémentarités industrielles entre les deux groupes, présente un grand intérêt économique et social. Elle entend donc en poursuivre la réalisation et propose une nouvelle voie à l'ensemble des actionnaires de Jacques Borel International.

Cette opération, dont la réalisation demeure en tout état de cause suspendue à l'approbation des autorités de tutelle, présente les caractéristiques suivantes :

OFFRE FAITE AUX ACTIONNAIRES DE JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Ces actionnaires auraient la faculté d'échanger leurs titres soit contre des actions Novotel Sieh, soit contre des obligations convertibles Novotel Sieh.

Les propositions d'échange seraient les suivantes :

— Trois actions Novotel Sieh jouissance 1er janvier 1982 pour vingt-trois actions Jacques Borel International.

— Une obligation convertible Novotel Sieh jouissance 1er juillet 1982 pour une action Jacques Borel International.

Les actionnaires qui choisiraient d'échanger leurs titres contre des actions Novotel Sieh pourraient le faire sans limitation. Ceux qui choisiraient de les échanger contre des obligations convertibles Novotel Sieh seraient susceptibles d'être réduits au cas où le nombre total d'actions Jacques Borel International présenté à l'échange contre des obligations convertibles Novotel Sieh excéderait la moitié du nombre d'actions composant le capital social de Jacques Borel International au jour de la clôture de l'opération. Cependant, le surplus d'actions Jacques Borel International qui n'aurait pas été accepté pour être échangé contre des obligations convertibles Novotel Sieh pourrait être échangé au gré du porteur contre des actions Novotel Sieh dans la proportion de trois pour vingt-trois indiquée ci-dessus.

OFFRE FAITE AUX TITULAIRES D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES 10,50 % 1978 JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Ces titulaires auraient la faculté d'échanger, sans limitation, leurs titres contre des obligations convertibles Novotel Sieh à raison de onze obligations convertibles Novotel Sieh jouissance 1er juillet 1982 pour dix obligations convertibles Jacques Borel International.

Les offres d'échange formulées ci-dessus sont faites sous la condition suspensive que les résolutions nécessaires à l'émission des actions et des obligations convertibles Novotel Sieh soient approuvées par les actionnaires et les obligataires convertibles Novotel Sieh, chacun pour ce qui le concerne.

Les caractéristiques principales des obligations convertibles Novotel Sieh qui seraient émises en échange des actions et des obligations convertibles Jacques Borel International seraient les suivantes :

— Nominal .... F 180.
— Prix d'émission .... F 180.
— Jouissance .... 1er juillet 1982.
— Intérêt nominal .... 11,50 % brut réglé le 1er janvier de chaque année et pour la première fois le 1er janvier 1983.
— Taux de rendement actuariel brut ...... 13,00 % environ.
— Durée .... 9 ans et 6 mois.
— Amortissement ...... 7 tranches égales après un différé de 2 ans et 6 mois.
— Conversion .... 3 actions Novotel Sieh pour 23 obligations convertibles à tout moment à partir du 1er janvier 1983.

MM. Paul Dubrule et Gérard Pelisson, coprésidents de Novotel Sieh, et respectivement président du conseil de surveillance et président du conseil de directoire de Jacques Borel International donnent une conférence de presse ce mercredi 16 juin 1982 à 15 heures, à l'hôtel Scribe, 1, rue Scribe, Paris.

Enfin Novotel Sieh présentera dans les meilleurs délais à la Commission des opérations de Bourse une demande d'admission de ses titres à la cote officielle.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Le directoire de la société a présenté au conseil de surveillance, réuni le mardi 15 juin 1982, le projet d'offre publique d'échange proposé par Novotel (sous réserve de l'accord des autorités de tutelle), dont il approuve entièrement les objectifs et les caractéristiques.

Le conseil de surveillance (hors Codec-Una, absent excusé), a examiné des propositions récemment faites par des opposants à la fusion. Il a été unanime à les juger irrecevables, voire dangereuses pour la société et pour son personnel, et sans rapport avec les avantages du rapprochement avec Novotel. Il adhère donc sans réserve à la poursuite de ce rapprochement.

Le conseil de surveillance encourage donc tous les actionnaires à répondre favorablement, le moment venu, à l'O.P.E de Novotel. Celle-ci permettra, en effet, de mettre en œuvre la plupart des complémentarités entre les deux groupes et, notamment, de reprendre dès le début de 1983 la rétribution des actionnaires, soit au travers du dividende payé par Novotel à ses actionnaires, soit au travers du coupon des obligations convertibles. En tant qu'actionnaires, les membres historiques du conseil de surveillance qui ont assuré depuis 1977 le redressement de la société ont d'ores et déjà fait connaître leur intention d'apporter leurs actions à l'O.P.E. dans les proportions suivantes :

— 25 % au moins du capital actuel à échanger contre des actions Novotel ;

— 9 % au moins du capital actuel à échanger contre des obligations convertibles Novotel.

Enfin, les obligations convertibles Jacques Borel International en leur possession seront échangées contre des obligations convertibles Novotel.

Le directoire et le conseil de surveillance ont décidé de différer l'assemblée extraordinaire du 28 juin 1982 devant statuer sur la fusion. L'assemblée ordinaire, devant notamment approuver les comptes de l'exercice 1981, se tiendra en tout état de cause au Sofitel Paris, le lundi 28 juin à 16 heures. Les actionnaires qui ne pourront assister à cette assemblée sont invités à retourner le pouvoir qu'ils ont reçu à leur banquier ou agent de change.



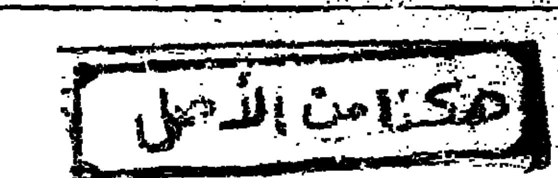
COMPTOIR LYON ALEMAND-LOUYOT

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 11 juin 1982 sous la présidence de M. Louis Maillard.

Après reprise de 189 MF sur la provision pour fluctuation des cours, à la suite de la baisse des cours des métaux précieux pendant l'exercice, le bénéfice net s'élève à 36,2 MF contre 38,2 MF en 1981.

L'assemblée, après avoir approuvé les comptes qui lui étaient présentés, a décidé de mettre en distribution, à compter du 28 juin 1982, un dividende net par action de 12 F contre 11 F au titre du précédent exercice.

Compte tenu de l'impôt payé au Trésor, le revenu global par action s'élève à 18 F.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 JUIN

Nouveau repli

Pour la troisième séance consécutive, le marché s'est à nouveau inscrit en repli mercredi (– 1,7 %), portant à plus de 4,5 % le recul de la cote depuis le début de la semaine.

La perspective d'un blocage des dividendes des entreprises au titre de l'exercice 1981 (voir page 40) est très peu prisée au palais Brongniart, mais les réactions sont encore mesurées dans l'attente de la forme exacte que devrait revêtir ce « gel » des coupons.

Par contre, la sérieuse mise en garde adressée au gouvernement par le C.N.P.F. à l'occasion de son assemblée générale extraordinaire est interprétée autour de la corbeille comme un coup d'arrêt à l'ébauche de consensus qui avait pu être élaborée avec certaines instances du patronat.

Préconisant « un changement profond de la politique économique et sociale », *M. Gattaz a estimé que* « les entreprises françaises sont en péril ». *Comment ce cri d'alarme ne serait-il pas entendu en Bourse, alors que l'INSEE dresse dans sa dernière étude un bilan peu brillant des entreprises pour les six premiers mois de l'année ? Qui plus est, les chefs d'entreprise s'attendent à une nouvelle dégradation de leurs résultats au second semestre, un pronostic qui devrait être conforté après le blocage des prix industriels, qui vient d'intervenir.*

Conséquence de la morosité perceptible autour des groupes de cotation, les cours fléchissent sous le poids de quelques ordres visant Usinor (– 6,6 %), Jean Lefebvre (– 6,4 %) ou encore Métal-Dunkerque et Bail Equipement (6 %). A l'inverse, seule la hausse de Viniprix (+ 6,5 %) mérite d'être signalée.

Le lingot gagne 650 F à 68 050 F, le napoléon cédant 2 F à 599 F, après un cours international de 316,65 dollars l'once. Le dollar-titre cote 8,11/15 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Le marché est resté passablement irrégulier mardi à Wall Street, les investisseurs restant préoccupés par les perspectives économiques et par les nouvelles peu encourageantes en provenance du front des taux d'intérêt après la décision de la Citibank de relever son taux de base bancaire (prime rate) à 16 1/2 % contre 16 % précédemment.

Cette banque, qui donne le « *la* » aux Etats-Unis en matière de taux d'intérêt, a, *dans le même temps, porté* à 14,435 % contre 13,887 % la semaine précédente le taux pratiqué lors de ses adjudications de bons *à trois mois, renforçant le sentiment* d'un prochain renchérissement de l'argent. Il est vrai que trois banques, et non des *moindres puisqu'il s'agit de* la Chemical Bank, de la Continental Illinois et de l'U.S. Trust, ont pris la décision de majorer le taux préférentiel qu'elles consentent aux courtiers en le hissant entre 15 1/4 % et *15 1/2 %, selon les cas, contre* 14 3/4 % auparavant.

Face à ces nouvelles peu encourageantes, *les professionnels ont pris également* connaissance des dernières statistiques relatives à la production industrielle, laquelle a *régressé de* 0,2 % *au mois de mai, marquant* ainsi un troisième recul consécutif après la baisse de 0,8 % observée tant en avril qu'en *mars dernier.*

Au Big Board, les replis l'ont emporté de près du double sur les gains et le volume des échanges a atteint 44,97 *millions* d'actions contre 40,10 millions lundi.

VALEURS	Cours du 14 juin	Cours du 15 juin
Alcoa	24 1/8	24 3/8
A.T.T.	52 1/8	52
Boeing	16 1/4	16 1/4
Chase Manhattan Bank	42 1/4	42 1/2
Du Pont de Nemours	32 1/2	32 3/4
Eastman Kodak	70 1/2	70 1/4
Exxon	27 3/4	27 1/2
Ford	22 1/8	22 3/8
General Electric	61 1/4	61 1/4
General Foods	36 1/8	36 1/2
General Motors	45 1/4	45
Goodyear	23 1/4	23 7/8
I.B.M.	59 1/4	59 1/2
I.T.T.	22 7/8	22 3/4
Mobil Oil	24 3/4	23 1/2
Pfizer	54 1/2	54 1/2
Schlumberger	40 1/8	39 3/4
Texaco	28 3/4	28 3/4
U.A.L. Inc.	17 1/8	16 7/8
Union Carbide	41 3/4	41 5/8
U.S. Steel	18 3/4	18 1/8
Westinghouse	24 3/8	24 3/4
Xerox Corp.	32 1/4	32 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA REDOUTE. — La firme britannique Habitat, qui dispose de magasins en France sous l'égide de sa filiale Habitat France, va prendre une participation majoritaire dans le capital de la Maison de La Redoute, filiale de La Redoute S.A., dès l'obtention de l'accord des pouvoirs publics nécessaire pour ce type d'opération. La Maison de La Redoute possède pour l'instant trois magasins spécialisés dans l'équipement et la décoration intérieure de la maison.

CREUSOT-LOIRE. — Les premiers mois de l'exercice 1982 traduisent une évolution assez diversifiée, a indiqué le président de la firme, M. Jean Forgeot, au cours de l'assemblée annuelle.

« *La fraction d'activité sidérurgique conservée par Creusot-Loire subit le sort commun à ce secteur. L'atonie de l'équipement lourd n'est guère favorable à la prospérité du département de tôles fortes. Elle est également peu propice au développement d'Imphy dont les produits inox, notamment le fil, ressentent lourdement les effets de la conjoncture. Dans ce secteur, particulièrement, des mesures très rigoureuses devront être prises pour adapter l'outil de production aux exigences du marché*, a-t-il ajouté, précisant que, *dans le domaine des équipements lourds, la situation est plus satisfaisante, notamment dans le secteur de l'énergie, qui demeure l'élément essentiel du développement du groupe. Il ne faut pas se dissimuler néanmoins que ce sont les marchés extérieurs qui soutiennent l'activité (...).* »

LYONNAISE DES EAUX. — Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 12 % environ au cours du premier trimestre par rapport à la période correspondante de 1981. Ce chiffre, pour la société mère, s'élève à 488 millions de francs contre 435 millions pour le premier trimestre de l'an dernier. En 1981, le chiffre d'affaires consolidé du groupe avait atteint 14,4 milliards de francs et le bénéfice net consolidé 241 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	14 juin	15 juin
Valeurs françaises	107,6	–
Valeurs étrangères	106,2	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 juin	15 juin
Indice général	106,9	105,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 juin .... 16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 juin	16 juin
1 dollar (en yens)	251	251,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	23 60	2 129
5 %	....	1 863
3 % amort. 45-54	71	2 630
4 1/4 % 1963	99 10	3 371
Emp. N. Eq. 6 % 67	107 90	0 263
Emp. 7 % 1973	6410	..
Emp. 8,80 % 77	96 55	0 603
Emp. 9,80 % 78	78 80	9 129
E.D.F. 7,8 % 61	....	6 073
E.D.F. 14,5 % 80-92	94 40	0 579
Ch. France 3 %	218	..
CNB Bques janv. 82	101 10	7 670
CNB Paribas	101 30	7 670
CNB Suez	101	7 670
CNI janv. 82	101	7 670

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	186	....
Aciers Peugeot	60	61
Actibail	129 80	129 80
Agence Havas	298	290
A.G.F. (St Cent.)	381	380
A.G.P. Vie	3030	3040
Agr. Inc. Madag.	44	44
Air-Industrie	13 30	13 80 d
Alfred Herlicq	59 80	....
Allobroge	370	....
Alsacienne Banque	....	....
André Roudière	73 70	73
Applic. Hydraul.	227	227
Arbel	86 30	83 30
A. Thiery-Sigrand	18 10	19 70 d
Artois	290	280 10
At. Ch. Loire	36	35
Aussedat-Rey	20 50	20 50
Bain C. Monaco	92	94 70
Banania	391	381 20
Banque Hervet	....	....
Banque Hypoth. Eur.	255	253
B.N.P. Intercontin.	80 10	81 80
Banque Worms	....	....
Bénédictine	770	770
Bernard-Moteurs	31 30	29 10 o
Bon-Marché	71	70
Boria	300	351
Bras. Glac. Int.	458	460
Bretagne (Fin.)	79 40	....
B. Scalb. Dup.	....	....
Cambodge	149	151
C.A.M.E.	98 50	100
Campenon Bern.	248	248
Caout. Padang	200	201
Carbone-Lorraine	39 50	38 10
Carnaud S.A.	44	42 25
Caves Roquefort	570	585
C.E.G.Frig.	115	115
Centen. Blanzy	470	455
Centrest (Ny)	124	123 50
Cerabati	104	105
C.F.F. Ferrailles	145	139
C.F.S.	619	640
C.G.I.B.	8	6 50 o
C.G.Maritime	13 80	....
C.G.V.	102	101
Chambon (M.)	250	250
Chambourcy (M.)	941	978
Champex (Ny)	126 90	126 90
Chim. Gde Paroisse	58	56
C.I. Maritime	310	....
Ciments Vicat	220	220
CIPEL	94 20	....
Citram (B)	117	118
Clause	302	302
Cl. MA (Fr.-Bail)	330	330
CMM-Mar Madag.	20 10	20
Cochery	72	....
Cofradel (Ly)	520	520
Cogifi	147 50	148
Comindus	320	320
Coraphos	149 10	152
Comp. Lyon-Alem.	150	149
Concorde (La)	250	247 50
C.M.P.	29 80	7 40 o
Conte S.A. (Li)	24 90	24 o
Crédit (C.F.B.)	166 50	....
Créd. Gén. Ind.	229 40	229 40
Crédit Lyonnais	....	....
Crédit Univers.	309	301
Créditel	86 90	86 60
C. Sabl. Seine	131	131
Darblay S.A.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	365	365
Degremont	100	100
Delalande S.A.	136 80	142
Delmas-Vieljeux	460	475
Dév. Rég. P.d.C (Li)	114	115
Didot-Bottin	275	275
Dist. Indochine	371	370
Drag. Trav. Pub.	211 20	202 80
Duc-Lamothe	228	230
Dunlop	4 75	5 15
Eaux Bass. Vichy	1080	1120 d
Eaux Vittel	589	585
Ecco	751	781
Economats Centre	511	507
Electro-Banque	151	151
Electro-Financ.	305 10	305
Elf-Antargaz	192 20	192 20
E.L.M. Leblanc	330	334 80
Entrepôts Paris	170	170
Epargne (B)	1450	....
Epargne de France	302	....
Epeda-BF	715	710
Escaut-Meuse	199	202
Europ. Accumul.	43 50	41 80
Eternit	290	290
Félix Potin	1071	1049
Ferm. Vichy (Ly)	200	195
Files-Fourmies	3 70	3 70
Finalens	77	75 10
FIPP	112	116 50 d
Fnac	321	310
Focep (Chât. eau)	1515	1500
Foncière (Cie)	146	147
Fonc. Agache-W.	342	88 50 o
Fonc. Lyonnaise	1150	1135
Foncina	104	103
Forges Gueugnon	14 90	15 50 d
Forges Strasbourg	142 50	142 50
Fougerolle	159 50	159 80
France I.A.R.D.	96	97
France (La)	451	460
Frankel	168	158
Fromageries Bel	274	264
From. P.-Renard	224	....
GAN	665	661
Gaumont	470	465
Gaz et Eaux	735	735
Genvrain	165	....
Gér. Arm. Hold.	29 95	....
Gerland (Ly)	379	380
Gévelot	37 40	40
Gr. Fin. Constr.	130	130
Gds Moul. Corbeil	118 10	121
Gds Moul. Paris	278	275
Goulet S.A.	310 10	310 10
Groupe Victoire	271	271
G. Transp. Ind.	130	130
Huard-U.C.F.	57 60	57 90
Hutchinson	20 70	19 80
Hydro-Energie	49	....
Hydroc. St-Denis	70 40	75 40 d
Immindo S.A.	131 10	131
Immoinvest	97	....
Immobail	160	157 50
Immobanque	230	230
Immob. Marseille	1122	1125
Immofice	260	231 50 c
Imp. G.-Lang	3	....
Industrielle Cie	430	420
Interbail	185	185
Jaeger	101	99 50
Jaz S.A.	42 50	42
Kinta S.A.	327 10	316
Lafitte-Bail	174	171
Lambert Frères	51 85	54 d
Lampes	174	....
La Brosse-Dupont	69 90	69 90
Lebon Cie	334	334 50
Lille-Bonnières	270 10	270 10
Locabail Immob.	281	281
Loca-Expansion	111 10	110 90
Locafinancière	136 50	136
Locatel	369	383
Lordex (Ny)	110	114 d
Louvre	235	230
Luchaire S.A.	110 10	114 50
Magasins Uniprix	72	71
Magnant S.A.	51	....
Maritimes Part.	106	....
Marocaine Cie	23	....
Marseille Créd.	....	....
Maurel et Prom.	24 45	....
Métal Déployé	349	....
Mic	237	233
Mors	220 50	221

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nadella S.A.	7 75	7 75
Naval Worms	109	108
Navig. (Nat. de)	67 20	70
Nicolas	395	389
Nodet-Gougis	136 20	135
Occident. Part.	29 80	....
OPB Paribas	85	84
Optorg	85	84
Origny-Desvroise	125	125
Palais Nouveauté	301	300
Paris-Orléans	91 20	91 20
Part. Fin. Gest. Im.	144	....
Pathé-Cinéma	130	....
Pathé-Marconi	34 80	....
Piles Wonder	88	83
Piper-Heidsieck	250	259 80
Porcher	215 10	220 80
Profils Tubes Est	8 10	9
Prouvost ex-Lain.R.	34 30	34 50
Providence S.A.	303	300
Publicis	535	530
Raff. Souf. R.	192	185
Ressorts Indust.	134 50	120 o
Ricqlès-Zan	110 50	111
Ripolin	64 50	....
Risla (La)	10 80	8 10
Rochefortaise S.A.	104 70	100 60 o
Rochette-Cenpa	21 30	22 10
Rosario (Fin.)	97	98
Rougier et Fils	60	....
Rousselot S.A.	335	342
Sécer	40	42
SAFAA	30 30	27 80 o
Safic-Alcan	180	181
SAFT	307 20	295
Sainrapt et Brice	136 20	137
Saint-Raphaël	85 20	85 20
Salins du Midi	247 10	245
Santa-Fé	118	117 80
Satam	79	79
Savoisienne (M)	84	84 50
SCAC	208	200
SCDB (Cent. B.)	....	....
Sellier-Leblanc	220	220
Semelle Maubeuge	128	128
S.E.P. (M)	80	80
Séquanaise Banq.	....	....
Serv. Equip. Véh.	26	25 90
Sicli	66	65 80
Sicotel	147 50	146
Sintra	460	448
Sinvim	102	102
Siph (Plant. Hévéas)	137 80	135
Siminco	292	291
SMAC Acieroid	186	181
Société Générale	....	....
Sofal financière	330	331
Soffo	155	155
Soficomi	240	240
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	423	426 30
Sogepal	275	275
Soudure Autog.	120	118 20
Sovabail	274 50	275
S.P.E.G.	145	149 90
Speichim	210 10	216
S.P.I.	152	152
Spie Batignolles	173	170
Stemi	271	260 50
Synthelabo	127	126
Taittinger	373	370
Testut-Aequitas	78	78
Thann et Mulh.	54	54
Tissmétal	36 65	36
Tour Eiffel	260	265
Trailor S.A.	149	143 o
Ufimeg	75	77 10
Ufiner S.M.D.	86 90	86
Ugimo	124	124 10
Unibail	289	287
Unidel	80 40	81 50
U.A.P.	558	556
Union Brasseries	41 70	....
Union Habit.	185	183
Un. Imm. France	167	164 50
Un. Ind. Crédit	214	....
Union Ind. Ouest	307	307
Unipol	160	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	55	49
Waterman S.A.	173	171
Brass. du Maroc	180	....
Brass. Ouest-Afr.	20	20 10

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	125	....
Akzo	76	76
Alcan Alum.	133 10	139
Algemeine Bank	851	883
Am. Petrofina	446	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	54	....
Bco Pop Espanol	105	105
B. N. Mexique	12	12
B. Régl. Internat.	39950	39790
Barlow Rand	48	43 o
Bell Canada	116	....
Blyvoor	63	....
Bowater	28 75	29 10
British Petroleum	44	42 60
Br. Lambert	185 70	....
Caland Holdings	89	87
Canadian-Pacific	158 10	158 10
Cockerill-Ougrée	27 50	26 50 o
Cominco	228	228
Commerzbank	445	455
Courtaulds	11 55	....
Dart. and Kraft	405	400 50
De Beers (port.)	30	28 10
Dow Chemical	169	168 50
Dresdner Bank	486	....
Femmes d'Auj.	80	....
Finoutremer	230	....
Finsider	0 40	....
Foseco	30	....
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	261	....
Glaxo	106	105 90
Goodyear	188	188
Grace and Co	292	302
Grand Metropolitan	32 80	32 50
Gulf Oil Canada	85	89 80
Hartebeest	290	281 30
Honeywell Inc.	532	....
Hoogoven	42 20	....
I. C. Industries	235	235
Int. Min. Chem	235	236
Johannesburg	370	....
Kubota	10 20	10 40
Latonia	180 10	....
Mannesmann	498	....
Marks-Spencer	25	25
Midland Bank Ltd	47 10	47 10
Mineral-Ressourc.	39	....
Nat. Nederlanden	351	357
Noranda	85	83
Olivetti	11 50	11 50
Pakhoed Holding	121	115
Petrofina Canada	640	....
Pfizer Inc.	430	....
Phoenix Assuranc.	35 80	....
Pirelli	8 80	....
Procter Gamble	679	680
Ricoh Cy Ltd	15 10	15 80
Rolinco	610	609
Robeco	626	624
Shell fr. (port.)	57	57 50
S.K.F. Aktiebolag	142 50	152
Sperry Rand	188	188 40
Steel Cy of Can.	119	....
Stilfontein	78 10	76 50
Sud. Allumettes	145	....
Tenneco	209	203 50
Thorn EMI	56	....
Thyssen c. 1 000	270	....
Vieille Montagne	319	319
Wagons-Lits	212	220
West Rand	12	11 05

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	742	745
Entrepose	187 80	190
Métallurg. Minière	161 50	....
Novotel S.I.E.H.	1085	1080
Sarakreek N.V.	206 50	208 50
Scomur	125	128 80
Sofibus	219	....
Rodamco	376 50	380 20

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	140	138 50
Cellulose du Pin	22 80	....
Coparex	350	355
F.B.M. (Li)	70	27 o
Iena Industries	13	....
La Mure	80	....
M.M.B	150	151
Océanic	45	....
Petrofigaz	336 10	336 10
Pronuptia	156	144 o
Reiber Fav. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	226	228
Voyer S.A.	1 45	1 35 o
Rorento NV	482 90	485 80
S.K.F. (Applic. méc.)	....	....

SICAV

15/6	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	153 44	146 48
Actions-Investiss.	177 90	169 83
Actions sélectives	206 49	197 13
Aedificandi	230 94	220 47
A.G.F. 5000	178 90	170 79
Agfimo	250 90	239 52
Altefi	181 09	172 88
A.L.T.O.	162 96	155 57
Amérique Gestion	313 82	299 59
Bourse-Investiss.	200 16	191 08
Capital Plus	1015 58	1015 58
C.I.P.	572 08	546 14
Convertimmo	203 16	193 95
Cortexa	652 08	622 51
Credinter	231 48	220 98
Croiss. Immobil.	234 05	223 44
Déméter	51624 74	51470 33
Drouot-France	189 51	180 92
Drouot-Investiss.	416 75	397 85
Energie	176 35	168 35
Epargne-Croiss.	903 55	862 58
Epargne-Industr.	313 43	299 22
Epargne-Inter	412 96	394 23
Epargne-Oblig.	144 87	138 30
Epargne-Unie	549 90	524 98
Epargne-Valeur	236 17	225 46
Euro-Croissance	256 28	244 66
Financière Privée	572 84	546 86
Foncier Investiss.	415 96	397 10
France-Garantie	232 75	228 19
France-Investiss.	267 93	255 78
Fr.-Obl. (nouv.)	329 31	314 38
Francic	181 92	173 67
Fructidor	171 17	163 41
Fructifrance	312	297 85
Gestion Mobilière	392 73	374 92
Gest. Rendement	385 53	368 05
Gest. Sél. France	260 15	248 35
I.M.S.I.	243 11	232 09
Indo-Suez Valeurs	405 69	387 29
Interoblig.	7347 35	7014 19
Intersélect France	192 78	184 04
Intervaleurs Indust.	287 14	274 12
Invest. St-Honoré	422 15	403 01
Laffitte-Expansion	453 44	432 88
Laffitte-France	142 21	135 75
Laffitte-Oblig.	124 63	118 98
Laffitte-Rend.	167 08	159 50
Laffitte-Tokyo	510 69	487 53
Livret portefeuille	305 58	291 72
Multi-Obligations	354 42	338 35
Multirendement	121 27	115 77
Mondial Investiss.	217 88	208
Natio.-Epargne	10865 64	10748 16
Natio.-Inter.	660 46	630 51
Natio.-Valeurs	378 90	361 72
Obligem	131 79	125 81
Pacifique St-Honoré	281 88	269 10
Paribas Gestion	334 51	319 34
Pierre Investiss.	295 01	281 63
Sécur. Mobilière	337 48	322 18
Sél. court terme	10824 63	10744 05
Sélec. Mobil. Div.	230 40	219 95
S.P.I. Privinter	170 73	162 99
Sélection-Rendem.	139 93	133 58
Sélect. Val. Franç.	151 18	144 32
S.F.I. fr. et étr.	280 46	267 74
Sicavimmo	338 58	323 21
Sicav 5000	150 26	143 45
S.I. Est	672 25	641 77
Silvafrance	254 66	243 11
Silvam	203 95	194 70
Silvarente	175 82	167 85
Silvinter	217 75	207 88
S.I.G.	490 53	467 75
S.N.I.	683 41	652 42
Sofinvest	290 77	277 58
Sogepargne	283 74	270 87
Sogevar	529 49	505 48
Sogintar	683 70	652 70
Soleil Investiss.	325 26	310 51
U.A.P. Investiss.	225 21	215
Unifrance	180 79	172 59
Unifoncier	456 45	435 75
Unigestion	397 34	379 32
Uni-Japon	613 05	585 25
Unirente	1388 93	1343 26
Univar	11075 09	11075 09
Valorem	257 22	245 56
Valreal	106659	106552
Worms Investiss.	461 56	440 63

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES — MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/6	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 725	6 739	6 520	6 870
Allemagne (100 DM)	277 450	277 320	269	283
Belgique (100 F)	14 523	14 454	12 700	13 800
Pays-Bas (100 fl.)	250 690	251 070	244	256
Danemark (100 krd)	80 300	80 280	77	83
Norvège (100 k)	108 930	108 830	107	113
Grande-Bretagne (£ 1)	11 845	11 821	11 450	12 150
Grèce (100 drachmes)	9 892	9 887	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 931	4 935	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	324 150	322 620	317	335
Suède (100 krs)	112 020	111 820	107	114
Autriche (100 sch)	39 320	39 370	38 300	40
Espagne (100 pes.)	6 150	6 140	6	6 450
Portugal (100 esc.)	9 100	8 490	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	5 280	5 285	5 150	5 410
Japon (100 yens)	2 673	2 668	2 580	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR — MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/6
Or fin (kilo en barre)	67500	68500
Or fin (en lingot)	67400	68050
Pièce française (20 fr)	601	599
Pièce française (10 fr)	465	.....
Pièce suisse (20 fr)	548	533
Pièce latine (20 fr)	479	472
Souverain	582	581
Pièce de 20 dollars	2700	2705
Pièce de 10 dollars	1352 50	1352 50
Pièce de 5 dollars	705	.....
Pièce de 50 pesos	2980	2900
Pièce de 10 florins	509	505

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 juin 1982 a été tiré à 520 150 exemplaires.

A B C D E F G

LE DÉPOT D'UNE MOTION DE CENSURE PAR L'OPPOSITION

M. CHIRAC : la France est hélas ! devenue l'homme malade de l'Europe

M. Jacques Chirac soutiendra, mercredi 23 juin, à la tribune de l'Assemblée nationale, la motion de censure déposée par le groupe R.P.R., auquel s'est associé le groupe U.D.F., et dont le texte met, à deux reprises, en cause la responsabilité personnelle du président de la République. Mardi 15 juin, après que le groupe R.P.R., réuni à Marnes-la-Coquette, eut pris cette décision, M. Chirac, le soir même, devant quelque deux mille responsables des « sections professionnelles » de son mouvement, réunis salle de la Mutualité, a critiqué vivement la politique économique inspirée par le chef de l'Etat et ironisé sur le ton « paisible » de sa conférence de presse trois jours avant la dévaluation du franc.

Tout comme l'avaient fait les députés gaullistes le matin, le président du R.P.R. s'est demandé si des « dévaluations semestrielles » n'étaient pas inéluctables. Il a surtout relevé les « fausses raisons » et les « contre-vérités » avancées par le gouvernement pour justifier la dévaluation : la responsabilité de ses prédécesseurs et la crise internationale. Selon M. Chirac, la France est devenue l'« homme malade de l'Europe » par la seule faute de l'action de l'« idéologie socialo-communiste » au pouvoir depuis un an. Il a affirmé qu'il se faisait le défenseur non seulement des petites et moyennes entreprises, mais aussi de toutes les professions libérales, des travailleurs indépendants et également des salariés, dont la liberté est, selon lui, désormais menacée, même s'ils n'en sont pas encore pleinement conscients. M. Chirac a réfuté le reproche que lui fait fréquemment la gauche de ne pas présenter un programme de remplacement. Pour lui, un tel programme serait périmé lorsque l'opposition arriverait au pouvoir, et il a brocardé celui des « doctrinaires élaboré par des commissions de théoriciens », visant ainsi les socialistes. Il a toutefois esquissé quelques réformes basées sur la restauration de l'initiative individuelle et la limitation du rôle de l'Etat. M. Chirac a ainsi tracé les grands axes d'une politique qui le situe de plus en plus aux antipodes de celle du gouvernement et du chef de l'Etat. Et ce sont naturellement les passages les plus critiques de son discours, tout comme ceux, beaucoup plus vifs encore, des autres orateurs, qui ont été le plus applaudis par son auditoire manifestement très hostile à la majorité et très irrité de sa politique économique. Cette réunion révélait ainsi la tonalité que pourront avoir les prochaines campagnes électorales.

M. Chirac, ses amis et ses partisans se sentent en tout cas confortés dans leur rôle de moteurs de l'opposition par les résultats du sondage de la Sofres, publié par le Figaro du 15 juin. Selon cette enquête, réalisée du 21 au 27 mai auprès de mille personnes, M. Chirac apparaît comme « le meilleur leader » de l'opposition et le R.P.R. comme la formation « la plus active » de celle-ci. En effet, 50 % des personnes interrogées considèrent M. Chirac comme le meilleur opposant et 53 % comme le meilleur candidat face à la gauche dans une éventuelle élection présidentielle qui se déroulerait dans les deux ou trois prochaines années. M. Giscard d'Estaing recueille à ces questions 22 et 21 % d'opinions favorables, et M. Barre seulement 8 et 7 %. Quant au R.P.R., il est considéré comme la formation politique la plus active de l'opposition par 55 % des personnes interrogées contre 7 % à l'U.D.F.

Ces encouragements vont donc pousser le mouvement de M. Chirac et son chef à intensifier leur action politique, à multiplier leurs manifestations pour sensibiliser davantage encore l'opinion publique et préparer ainsi, sans tarder, les prochaines échéances électorales, en s'efforçant d'offrir une solution de rechange crédible.

ANDRÉ PASSERON.

« Une politique sauvage d'austérité »

Voici le texte de la motion de censure déposée mardi 15 juin par le R.P.R. et cosignée par le groupe U.D.F. :

« Constatant qu'aux lendemains de décisions d'une extrême gravité le gouvernement n'a pas apporté spontanément à l'Assemblée nationale, qui est en session ordinaire, l'explication de mesures que les déclarations du chef de l'Etat trois jours plus tôt ne laissaient pas prévoir ;

» Constatant que la nouvelle dévaluation intervenue, dans l'affolement et l'improvisation, marque la deuxième phase de la dégradation continue de la situation économique et financière du pays, qui se caractérise par la stagnation de la production, par l'aggravation du chômage, l'accélération de la hausse des prix, l'accroissement du déficit du commerce extérieur, la baisse du pouvoir d'achat et, en conséquence, des conditions de vie toujours plus difficiles pour tous les Français ;

» Considérant, malgré l'effort de propagande destiné à masquer cet échec et les vraies responsabilités, effort dont la récente conférence de presse du président de la République aura constitué le sommet, qu'il est évident que la politique archaïque et inadaptée, conduite par le gouvernement sous l'autorité du chef de l'Etat, est directement à l'origine de cette situation ;

» Dénonçant le projet d'un pouvoir incapable et irresponsable de faire payer aux Français, par une politique sauvage d'austérité, en complète contradiction avec les engagements pris devant le peuple français, les erreurs qui ne sont imputables qu'à lui seul ; [l'Assemblée nationale] propose aux Français une autre politique, fondée sur la confiance, la relance des investissements et des exportations, et un effort de progrès social prenant sa source dans le renouveau de la prospérité nationale ;

» Considérant qu'ayant été conduit à deux dévaluations en huit mois, par l'application de la politique qu'il a fait approuver par sa majorité il y a un an, le gouvernement n'est pas qualifié pour conduire aujourd'hui la politique contraire ; [l'Assemblée nationale] appelle les hommes et les femmes de France à se rassembler autour de ceux dont il est clair qu'ils détiennent désormais l'avenir de la France ;

» Et, pour ces motifs, censure le gouvernement. »

Les déclarations du président du R.P.R.

M. Jacques Chirac a déclaré, mardi soir, à la Mutualité.

« Nous sommes tous individuellement et collectivement appauvris. Nous sommes, hélas ! devenus l'homme malade de l'Europe. Le pouvoir a persisté à dissimuler la vérité aux Français.

» Mercredi dernier, le président de la République lui-même consacrait un long moment de sa conférence de presse à parler paisiblement d'économie en faisant comme si la France était dans une bonne convalescence et n'était pas acculée à la faillite financière.

» Quel crédit peut-on encore accorder à un pouvoir qui, le mercredi, affirme solennellement qu'il maintiendra ses objectifs et sa politique économique, puis, le samedi, doit changer de cap, bloquer les salaires et les prix, en un mot choisir l'austérité ?

» La France est le seul grand pays à avoir échoué, à la fois sur le front des prix et sur celui du chômage. C'est ça le vrai bilan.

» Si, par malheur, la stabilisation qui est actuellement tentée ne réussissait pas, nous nous précipiterions dans un déclin scandé de dévaluations semestrielles.

» Et comme l'économie a toujours des implications politiques, nous serions alors entraînés dans l'enchaînement de la radicalisation. L'économie française — et avec elle la société tout entière — risque de voir s'appesantir sur elle le carcan des contrôles étatiques de toutes sortes. »

Le piège du programme

Répondant aux reproches qui sont parfois adressés à l'opposition, M. Chirac déclare :

« L'obsession du programme est une sorte de piège que la majorité actuelle ne se fait pas faute de nous tendre.

» Que signifierait aujourd'hui un programme économique applicable au lendemain des élections législatives, à une date où nous ne savons pas ce que sera le prix du pétrole, le cours du dollar, ni même le montant de la facture à payer pour réparer les dégâts de la gestion actuelle ?

» L'essence même du gaullisme, c'est d'être un pragmatisme, c'est-à-dire de ne pas vouloir coller sur la réalité des idées toutes faites, mais d'adapter au monde tel qu'il est les quelques grands principes sur lesquels, en toute hypothèse, on ne transige pas. »

Il cite parmi ces principes *« le renvoi dos à dos du socialisme d'inspiration marxiste et la nostalgie du passé, car il faut une nouvelle voie »*. Il faut, ajoute-t-il *« produire davantage de richesses pour mieux les répartir et pour diffuser le progrès social.*

» Un pays ne peut dépenser plus qu'il ne gagne, consommer plus qu'il ne vend. Au temps des chimères, doit succéder le temps du bon sens.

» Les salariés aussi ont droit à la liberté et à la responsabilité. Jusqu'à présent, l'expression des salariés a été quasi-exclusivement assimilée au pouvoir syndical. L'entreprise est le seul lieu, en France où le citoyen ne puisse se présenter librement à une élection, sans adhérer à une organisation reconnue représentative aux termes d'un texte qui remonte à la dernière guerre mondiale. »

Parmi les propositions que fera l'opposition, M. Chirac cite : *« Rendre à l'Etat sa vocation qui n'est pas de gérer les affaires individuelles mais d'être le garant des grands équilibres ; débureaucratiser, déréglementer et dénationaliser pour desserrer le carcan qui étrangle et pénalise tous ceux qui travaillent ; inverser la tendance à l'augmentation continue des impôts et des cotisations sociales. »*

M. LABBÉ : M. Mitterrand cache la vérité.

A l'issue de la réunion du groupe R.P.R. à Marnes-la-Coquette, mardi 15 juin, M. Claude Labbé a indiqué : *« Nous voulons obliger le gouvernement à s'expliquer plus clairement et nous voulons prendre date aux yeux des Français car ce n'est pas seulement le franc qui a été dévalué, mais la France aussi. Nous avons été choqués par la conférence de M. Mitterrand qui ignorait tout ou qui le cachait aux Français. Le départ de certaines personnes qui pèchent ou par ignorance ou par duplicité s'impose de plus en plus. »*

MANIFESTATIONS PAYSANNES DANS LE MIDI

Des producteurs de fruits et de légumes ont manifesté leur mécontentement, mardi 15 et mercredi 16 juin dans le Midi. A Perpignan, les producteurs de tomates ont déversé une partie de leur récolte devant la préfecture et devant la porte des grands magasins. A Arles, c'est le chargement de quatre camions (dont deux italiens) transportant des fruits et des légumes, qui ont été vidés et brûlés par des adhérents de la F.N.S.E.A. et du Centre des jeunes agriculteurs.

Quant aux producteurs de cerises de la région de Saint-Didier (Vaucluse), ils ont déversé environ une tonne de fruits dans les rues de Carpentras. La mévente est partout à la base de cette agitation.

UNE « MARCHE DES HOMOSEXUELS » AURA LIEU LE 19 JUIN A PARIS

La seconde « marche des homosexuels et lesbiennes » aura lieu à Paris le samedi 19 juin. En 1981, la manifestation avait rassemblé plus de dix mille personnes (*le Monde* du 7 avril 1981). Les responsables, membres pour la plupart du CUARH (Comité d'urgence anti-répression homosexuelle) et du MIEL (Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes) pensent que la manifestation devrait obtenir encore un plus grand succès que l'an dernier.

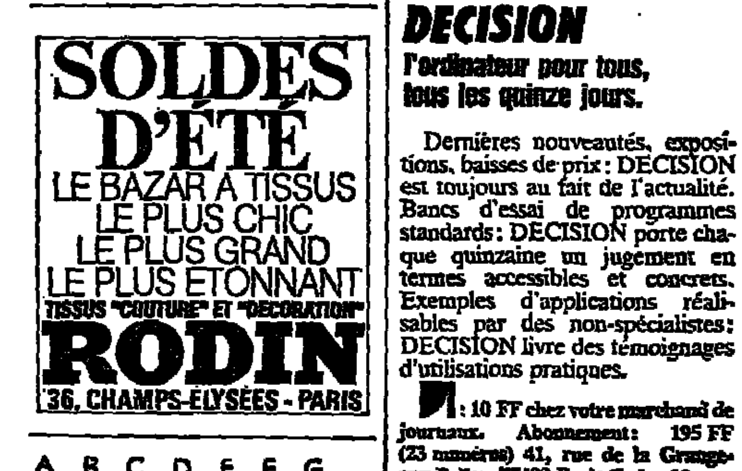
En 1981 le P.S. avait participé à la marche ; le P.S.U. et la C.G.T. avaient soutenu l'initiative des homosexuels. Mais ces organisations politiques et syndicales, cette année, seraient plus réservées pour appuyer les revendications des homosexuels. Cette marche permettra, selon les organisateurs, d'« *affirmer* », d'une part, l'« *identité de la communauté homosexuelle* », d'autre part de faire aboutir plusieurs revendications.

En premier lieu, le CUARH demande l'abrogation de l'article 331 alinéa 2 du code pénal discriminatoire à l'égard des homosexuels. L'abrogation a été votée par l'Assemblée nationale le 20 décembre 1981 mais le Sénat s'y est opposé. Parmi ses autres revendications figure la suppression de la brigade de sécurité des parcs et jardins créée en 1980 à Paris.

● *Le mot d'ordre de grève,* lancé conjointement par les fédérations C.G.C. et C.F.T.C. des ingénieurs et cadres des mines, a été très largement suivi mardi 15 juin dans les bassins miniers. La C.G.C. et la C.F.T.C. réclament des mesures sociales homogènes pour tout le personnel. La C.G.C. s'inquiète, d'autre part, du sort de la Société métallurgique de Normandie (S.M.N., six mille salariés). En effet, les décisions d'investissement prises par les pouvoirs publics *« nous laissent peu de chance de maintenir l'outil S.M.N. actuel »*, a déclaré la C.G.C.

● *Quatre ans de réclusion pour le notaire indélicat.* — Accusé d'avoir détourné plus de 6 millions de francs, M. Jacques Mauran, cinquante-deux ans, ex-notaire à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) (*le Monde* du 12 juin), a été condamné, le mardi 15 juin, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône à quatre ans de réclusion criminelle, dont six mois avec sursis.

MM. Ludovic et Henri Devitch, deux de ses complices, ont été respectivement condamnés à sept ans de réclusion criminelle et quatre ans d'emprisonnement. Un intermédiaire, M. René Costabel, a été puni de deux ans de prison, dont un avec sursis.



Le programme économique et social

LE CONSEIL DES MINISTRES AUTORISE LE PREMIER MINISTRE A ENGAGER LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

Le conseil des ministres, réuni mercredi 16 juin au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand, a examiné l'ensemble du programme économique et social du gouvernement, qui constitue « la deuxième phase » de son action. Le premier ministre a été autorisé à engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale sur ce programme, en application de l'article 49 de la Constitution.

M. Pierre Bérégovoy a rappelé que les objectifs de ces mesures sont : *« Poursuivre la lutte prioritaire contre le chômage, approfondir les réformes de structure et obtenir une baisse rapide et forte du taux d'inflation. »* Le secrétaire général de l'Elysée a précisé qu'au cours du conseil, le premier ministre a insisté sur l'idée que son action repose sur l'effort de solidarité, le souci de préserver le potentiel de croissance et la volonté de développer les investissements.

Enfin, M. Beregovoy a indiqué que l'adoption de ce dispositif a donné lieu à *« un large débat »* au cours duquel *« il n'y a eu de voix discordante »*.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres du 16 juin a adopté le mouvement préfectoral suivant :

ALPES - DE - HAUTE - PROVENCE : M. Claude Guyon.

M. Claude Guyon, préfet hors cadres est nommé préfet des Alpes-de-Haute-Provence en remplacement de M. Philippe Denis, nommé secrétaire général de la zone de défense de Paris.

DIRECTION DE LA SECURITE CIVILE : M. Henri Rouanet.

M. Henri Rouanet, préfet du Lot est nommé directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur.

LOT : M. Jean Thieblemont.

M. Jean Thieblemont, chef de service au ministère des transports est nommé préfet du Lot en remplacement de M. Rouanet.

ZONE DE DEFENSE DE PARIS : M. Philippe Denis.

M. Philippe Denis, préfet des Alpes-de-Haute-Provence est nommé secrétaire général de la zone de défense de Paris en remplacement de M. Georges Riou admis en congé spécial.

● *M. Pierre Eelsen*, délégué général de la régie Renault, a été élu, mardi 15 juin, à la présidence de l'Association nationale pour le développement économique des Antilles et de la Guyane (ANDAG), créée en 1979 et associant notamment des sociétés privées et des entreprises nationales. Il succède à M. Michel Lesieur, président du groupe Lesieur et du Syndicat général des fabricants d'huiles de tourteaux. Cette décision traduit la volonté du gouvernement de voir s'accroître le rôle des entreprises nationales dans le développement économique de l'outre-mer. L'ANDAG, qui s'était mise en sommeil depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, recevra de nouvelles directives. Sa compétence sera étendue au département de la Réunion.

● *Pas de pression fiscale accrue sur les cadres.* — M. Mauroy a déclaré, mardi 15 juin, devant le Sénat que les cadres *« verront leurs impôts augmenter moins cette année, en francs constants, que les années précédentes »*. Il a ajouté qu'il n'était pas question de toucher aux régimes conventionnels des cadres et que ceux-ci seraient représentés au sein des conseils d'administration des entreprises nationalisées.

